TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 504 48 PAGES — MARDI 7 NOVEMBRE 1978

La conférence de Bagdad n'a pas pris de sanctions contraignantes contre l'Égypte

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Le chah nomme premier ministre le chef de l'état-major

Une suite logique

La nomination à Téhéran d'un gouvernement dirigé par le chef de l'état-major général, le général Azari, annoncée ce lundi 6 novembre, après deux journées d'émeutes qui ont ravagé une partie de la capitale, semble obéir à la logique propre d'une situation *qui ne cesse de se dégrader*. De plus en plus affaibli, le gouvernement de M. Charif Emami n'avait pu, le 8 septembre, prévenir le drame du « vendredi noir » et le massacre des manifestants par l'armée. Ces derniers jours, en dépit de la loi martiale, les militaires avaient laissé se développer une agitation étudiante apparemment moins redoutable que les énormes manifestations de masse qui l'avaient précédée.

L'armée iranienne n'ayant pas donné l'impression d'avoir été vraiment débordée, on peut se demander pourquoi — quelques heures avant l'annonce solennelle que la loi martiale serait désormais appliquée « dans toute sa rigueur » — elle a laissé faire les étudiants en colère. Tout s'est passé comme si le pouvoir n'avait pas voulu empêcher les jeunes manifestants de se déchaîner pendant deux jours, cherchant ainsi à effrayer les classes moyennes et à les convaincre de la *nécessité* d'un gouvernement militaire. Les consultations auxquelles le chah procédait ces derniers jours, en recevant notamment M. Ali Amini, personnalité modérée, et en laissant prévoir une rencontre avec M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, principal parti d'opposition, n'auraient-elles donc servi que de paravent à des décisions prises en réalité depuis plusieurs jours ?

M. Sandjabi lui-même avait annoncé samedi à Paris, où il séjourne encore pour quelques jours, qu'il ne se rendrait pas chez le chah « en raison de la situation actuelle dans le pays ». Le chef du Front national a d'autre part rencontré dimanche pour la deuxième fois l'ayatollah Khomeiny, chef incontesté de l'opposition religieuse, qui s'est réfugié en France après son expulsion d'Irak. A la suite de cette entrevue, un communiqué du Front national publié ce lundi assure que « la monarchie actuelle en Iran est dépourvue de toute assise légale et de toute légitimité ». A l'avenir, « le régime du gouvernement national de l'Iran doit être déterminé par les principes de l'Islam, de la démocratie et de l'indépendance nationale et par le recours au suffrage universel ».

Ces formules recouvrent un compromis entre les thèses radicales de l'ayatollah Khomeiny, qui exige la disparition de la dynastie actuelle, et celles plus nuancées du Front national, l'ancien parti de Mossadegh, défenseur de la démocratie et du socialisme, qui n'exclut pas entre autres solutions le recours à une régence avec le fils du chah, le prince Reza, à condition que cette solution soit ratifiée par le suffrage universel à l'aide d'un référendum.

On touche là à une autre tragédie de l'Iran, l'absence d'un accord profond entre une opposition religieuse disposant des « gros bataillons » de manifestants et le Front national, de tradition démocratique et socialiste. L'opposition religieuse se borne par la voix de l'ayatollah Khomeiny à réclamer, après le départ du chah et de la dynastie des Pahlevi, une « république islamique », tandis que le Front national veut instaurer en Iran une démocratie d'inspiration socialiste.

Face à cette opposition unie sur les objectifs immédiats, mais divisée sur les perspectives d'avenir, le chah dispose d'une armée qui paraît lui rester fidèle et de sa police politique, la SAVAK.

En outre le souverain iranien s'est vu encore tout récemment assurer de l'appui américain et sa chute, de toute évidence, n'est souhaitée ni par Moscou ni par Pékin.

• *Le souverain demande à la population de « coopérer avec l'armée »*
• *Les troubles se poursuivent à Téhéran après deux jours d'émeutes*
• *Les militaires occupent les sièges des organes de presse*

Après deux journées d'émeute qui ont dévasté en partie la capitale, le chah a désigné, ce lundi *6 novembre, le général Gholam Reza Azari*, chef de l'état-major général, comme chef du nouveau gouvernement iranien. Son prédécesseur, M. Djafar Charif-Emami, avait présenté, au cours de la nuit de dimanche à lundi, la démission de son cabinet.

Le souverain a lancé ce lundi à midi, heure locale, un appel au calme à la nation. Dans une allocution de dix minutes, diffusée par la radio et la télévision, le chah, qui paraissait tendu et grave, a déclaré qu'il avait chargé l'armée de « rétablir le calme et l'ordre », afin que soit poursuivie la politique de libéralisation dans le *pays. Il a demandé à la population de* « coopérer avec les forces armées » pour que les efforts vers la démocratie et le progrès puissent être poursuivis. Le chah a ajouté qu'il avait tenté de constituer un gouvernement de coalition, mais que la tâche s'était révélée difficile. Il a assuré que le gouvernement du général Azari avait un caractère « provisoire ».

De son côté, le Front national, principal parti de l'opposition, a déclaré aussitôt après cette allocution qu'« il doutait que l'ordre puisse être maintenu » et qu'il n'acceptait pas le gouvernement Azari. Le Front national a lancé, lui aussi, *un appel au calme à la population*.

A Téhéran, la radio, la télévision et les immeubles des journaux ont été occupés par la troupe, et plusieurs journalistes ont été arrêtés.

Ce lundi matin, des fusillades ont éclaté de nouveau dans le quartier de l'université de Téhéran, où un calme relatif avait été rétabli dimanche soir. Dans le sud de la capitale, des blindés ont tiré des rafales de mitrailleuse, apparemment en guise d'avertissement.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le cabinet de M. Charif-Emami a démissionné après les deux jours d'émeute qu'a connus Téhéran. Le chah a nommé, lundi 6 novembre, premier ministre le chef de l'état-major, le général Azari. Des consultations avaient eu lieu, dimanche soir, au palais, avec l'ancien premier ministre, M. Ali Amini, et un ancien ministre de la justice de Mossadegh, M. Sorouri, pour les presser d'entrer dans le nouveau gouvernement. Les deux hommes hésitaient à le faire en raison de la tournure prise par les événements.

Une grève générale de fait paralyse la capitale : craignant de nouveaux désordres, les commerçants n'ont pas ouvert leurs magasins ; les stations-service ont fermé faute d'approvisionnement ; de nombreux travailleurs ne peuvent rejoindre leur lieu de travail, les distances étant considérables dans cette mégapole qu'est Téhéran et la Régie des transports ayant cessé de fonctionner après l'incendie d'une cinquantaine d'autobus.

Le couvre-feu, qui a été avancé de minuit à 21 heures et prolongé de 4 heures à 5 heures, contribue aussi à la désorganisation, cette décision ayant été annoncée dans la soirée de dimanche. C'est ainsi que l'approvisionnement de la ville risque d'être perturbé. L'autorité militaire a déclaré que la loi martiale sera appliquée désormais *« dans toute sa rigueur »*. Les écoles ont été fermées pour une semaine. Les journaux ont été saisis dans la nuit à l'imprimerie. La radio, la télévision et les immeubles de la presse écrite sont occupés par l'armée, les membres des comités de rédaction ont été arrêtés. Enfin, les militaires ont reçu l'ordre de tirer à vue sur tout manifestant.

Samedi et dimanche, le climat insurrectionnel qui régnait dans de nombreuses villes de province s'était étendu à la capitale. Après quelques jours de relative accalmie ce furent l'explosion brutale de la violence, le déferlement de la foule. Enfermé dans son palais, le chah a semblé assister, accablé et impuissant, au soulèvement de la rue qui criait *« A bas la dynastie ! »*, *« Vive Khomeiny ! »*. La statue du souverain, érigée à l'entrée de l'université de Téhéran, a été abattue.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Retour aux sources

Pour « faire de la démocratie », il faut soit en avoir une longue pratique, soit en avoir la vocation; et il semble que dans ce registre-là le chah d'Iran et le gouvernement éphémère qu'il avait mis en place au mois d'août était aussi gêné aux entournures qu'un pyromane déguisé en sapeur-pompier.

C'est pourquoi l'annonce de la nomination d'un gouvernement militaire à Téhéran apparaît plus conforme aux possibilités et aux traditions du régime. C'était d'ailleurs prévisible pour ceux qui avaient noté que le prince héritier d'Iran est actuellement aux Etats-Unis pour y apprendre à piloter des avions de combat et non pour y suivre des cours de droit constitutionnel.

BERNARD CHAPUIS.

Lire page 7

UN ENTRETIEN AVEC M. GIORGIO STREHLER SUR LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le président, la commissaire et l'Université

Les enseignants des universités sont appelés à faire grève du 6 au 10 novembre pour protester contre le décret du 20 septembre qui a modifié les conditions de recrutement et le service des assistants et des vacataires des disciplines littéraires et juridiques.

Deux syndicats et deux associations sont à l'origine de cette action : le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, C.F.D.T.), l'Association nationale des assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion (ANASEJEP) et l'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur. Les syndicats autonomes n'appellent pas à la grève.

Des manifestations sont prévues, notamment le jeudi 9 novembre à 16 heures, à Paris, de la Sorbonne à l'hôtel Matignon.

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

Curieux pays tout de même que cette France qui voit son ministre des universités s'acharner à perturber leur rentrée au moment précis où le président de la République exalte devant l'UNESCO la tâche des enseignants comme décisive pour l'avenir du monde (1) ! A croire — pour pasticher un titre célèbre — qu'un léger décalage horaire, ou un retard de transmission, a empêché de monter à temps, dans le train du grand « yogi », la « commissaire » à l'enseignement supérieur.

« Que non pas », vont rétorquer les gens bien renseignés, corporatistes bon teint ou zélateurs de la fameuse loi d'orientation. *« Vous n'avez donc pas lu un peu partout et ici même (2) que, après avoir signé le 20 septembre un décret s'attaquant notamment aux assistants (3), Mme Saunier-Seïté a, grâce à nous, reculé ? Un mois et trois jours lui ont suffi pour faire savoir par la poste à la majorité des « intéressés » d'une certaine catégorie (celle des « littéraires » que son décret ne les atteindrait probablement pas. »*

Parade dérisoire au premier coup d'œil lorsqu'on pense que, même à ceux qui sont pourvus de l'agrégation ou inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant, Mme Saunier-Seïté n'arrive pas à garantir quoi que ce soit, même « dans un mois..., dans un an », sinon, suivant la plus jésuitique des expressions sorties de plume de ministre, *« à ceux qui seront renouvelés »* — ce qui est précisément toute la question.

A un vieil amoureux de l'Université (majuscule) non moins que de la culture « engagée », on permettra de se rendre moins facilement que ne l'ont fait... ceux qui ont précisément en sous-main inspiré cette parade. D'autant que le signataire de ces lignes est lui-même « littéraire » et que, si d'aventure — le mandarinat aidant — le professeur titulaire qu'il est devenu était tenté d'oublier l'impossibilité pratique d'assurer sans les assistants d'aujourd'hui un enseignement bon gré mal gré de style collégial, l'article 23 du décret du 20 septembre 1978 suffirait à le ramener par contrecoup à reconnaître l'ineffaçable vertu du décret du 13 mai 1942 que cet article prétend abroger : à savoir que ce texte vieux de trente-six ans est à l'origine, probablement à dix pour cent près, du recrutement de la totalité du corps magistral actuel des lettres et sciences humaines.

(Lire la suite page 2.)

(*) Professeur titulaire à l'Université de Paris-Sorbonne.

(1) Voir *le Monde* daté 29-30 octobre.
(2) Voir *le Monde* du 28 septembre.
(3) Voir *le Monde* du 28 octobre.

Les Autrichiens votent contre la mise en service d'une centrale nucléaire

Les électeurs autrichiens, au nombre d'environ cinq millions, étaient appelés à se prononcer par référendum, dimanche 5 novembre, sur la mise en service de la centrale nucléaire de Zwentendorf, construite à une soixantaine de kilomètres en amont de Vienne.

Le scrutin a donné une courte majorité en faveur du « non », pour lequel l'opposition et une partie des socialistes avaient fait campagne. Le chancelier Kreisky et les dirigeants syndicaux s'étaient, au contraire, personnellement et fermement engagés en faveur du « oui », dont l'insuccès constitue pour le gouvernement et son chef un sérieux échec.

La procédure choisie, unique à ce jour en Europe en matière nucléaire, ne manquera pas d'alimenter le débat sur l'énergie atomique qui a lieu actuellement dans différents pays.

L'atome à l'épreuve du référendum

Les Autrichiens ont donc refusé de laisser démarrer leur première et unique centrale nucléaire. Cette décision populaire ne surprend que ceux qui se bouchent les yeux et les oreilles. Tous les sondages, toutes les consultations locales indiquent depuis des années que la méfiance à l'égard de l'atome civil ne désarme pas, bien au contraire. Les arguments sensés pas plus que les chantages ou les assurances lénifiantes ne parviennent pas à laver le nucléaire de son *péché originel : les dizaines* de milliers de victimes d'Hiroshima et de Nagasaki. Une énergie née sous le signe de la mort n'arrive pas à faire croire qu'elle peut être symbole de vie. Les partisans du nucléaire qualifient cette attitude d'irrationnelle (un réacteur n'est pas une bombe, en effet). Mais n'est-elle pas la réaction prémonitoire et collective d'une humanité qui, par simple instinct de conservation, refuse l'aventure du nucléaire civil et son inévitable prolifération militaire ?

L'Autriche est le seul pays au monde a avoir osé organiser un référendum national sur cette grave question. Partout ailleurs, les décisions nucléaires ont été prises par le pouvoir. Les Suisses eux-mêmes, pourant chatouilleux sur ce chapitre, ont renoncé dans ce cas à la procédure référendaire.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 6.)

« L'EMPIRE ÉCLATÉ », D'H. CARRÈRE D'ENCAUSSE

L'Union soviétique disloquée ?

Vue de l'extérieur, par le profane, l'Union *soviétique* apparaît une, indivisible et indivisée, monolithique : deux cent cinquante millions de citoyens interchangeables, homogénéisés, tous coulés dans le même moule (à l'exception d'une poignée de dissidents et de quelques centaines de milliers de juifs), marchant du même pas traînant vers des lendemains radieux qui, comme la ligne d'horizon, reculent au fur et à mesure qu'on s'en rapproche...

L'un des mérites essentiels du livre d'Hélène Carrère d'Encausse, *l'Empire éclaté*, est de pulvériser ce cliché dont on ne sait s'il doit davantage à la propagande officielle soviétique ou à nos dogmatiques *nostalgiques de la guerre froide. Plus* encore que les Etats-Unis — dont on a souligné à souhait et très souvent à tort la composition ethnique extrêmement variée, — l'U.R.S.S. constitue une véritable mosaïque de peuples, pas du tout fraternels, de moins en moins disposés à oublier leurs langues respectives, à remiser leurs cultures au magasin des accessoires folkloriques, bref à se sacrifier sur l'autel de la construction du communisme et pour l'avènement de l'*homo sovieticus*.

Dès le lendemain de la révolution d'Octobre, les dirigeants soviétiques avaient dû tenir compte, formellement au moins, de cette tendance. Même Staline, promu grand expert du problème des nationalités, avait été contraint de se rallier au principe du fédéralisme. Au début des années 30, cependant, *« le petit père des peuples »* allait devenir le grand épurateur des peuples soviétiques, de leurs élites nationales au moins : la Constitution de 1936, beaucoup plus fédérale que la Loi fondamentale de 1924, coïncida avec la consolidation d'un *« fédéralisme des inégaux »* entièrement dominé par les Russes.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

idées

ÉDUCATION

Assurer le futur

par GUY GEORGES (*)

ON prête ce propos au cardinal de Retz : *« Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif. Le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connaître et de prendre ce moment. »* S'il en est ainsi, notre pays vit, sans conteste, pour son éducation un moment décisif ; dès lors, il sied à son gouvernement de faire preuve de... bonne conduite.

Nous ne nous serons pas fait faute de l'y avoir pressé.

Quand nous rabâchons que l'avenir de la France est en grande part tributaire de l'éducation de sa jeunesse aujourd'hui, on convient de l'évidente banalité du propos pour en oublier plus vite les obligations.

Quand nous disons que notre école est et doit demeurer l'école de la qualité, au point d'en faire le dénominateur commun de toutes les actions du syndicat, comme en témoigne la campagne nationale que nous organisons présentement dans tous les départements, on loue l'intention sans trop vouloir entendre l'insistant cri d'alarme.

Pourtant, notre pays se trouve actuellement et pour quelques années encore à la croisée des chemins. Ensuite, les choix opérés aujourd'hui auront créé l'irréversible.

On aurait tort, par exemple, de traiter à la légère les « bavures » de la rentrée. Si les situations sont diverses selon les départements, les difficultés n'en sont pas moins sérieuses. Notre syndicat se devait, comme il l'a fait début septembre, de placer sous sa totale responsabilité les actions que ses sections départementales seraient amenées à décider sous des formes appropriées selon la nature des difficultés. Certaines situations exigent toujours, maintenant, des solutions urgentes. Les « bavures » démontrent probablement les grippages d'un mode de gestion imposé à l'éducation nationale depuis plus de dix ans. La volonté de centraliser la responsabilité rue de Grenelle, siège du ministère de l'éducation, avait comme véritable motif des recherches d'économie ; elle n'a fait, en dessaisissant les départements, qu'éloigner l'exercice de cette responsabilité des réalités du terrain. Nous avons souvent relevé l'absurdité des grilles d'ouverture et fermeture de classes, appliquées uniformément à tout le pays. Cette absurdité éclate au grand jour ; mais les grilles demeurent. Et il devient pour le moins paradoxal qu'en même temps les seuls départements qui connaissent des « bavures » se voient octroyer, à chaud, une responsabilité qu'ils ne peuvent en fait exercer.

L'autre préoccupation, constante et profonde, porte sur ce que doivent ou peuvent faire les maîtres. Depuis plus de vingt ans, notre école vit dans l'attente de décisions claires, qui l'engagent durablement dans ses objectifs, ses structures, son fonctionnement. Il n'a pas suffi de décréter, en 1959, l'ouverture des classes de sixième à tous les enfants pour que le problème de la démocratisation soit résolu et que disparaisse la sélection à ce niveau. Pour ne pas avoir tiré les conséquences indispensables d'une modification aussi fondamentale, les pouvoirs publics, par de fausses solutions comme les collèges d'enseignement secondaire, n'ont fait qu'entretenir l'ambiguïté née du refus de choisir.

Choisir

Songe-t-on que, après vingt ans, on n'a pas encore concrétisé l'évidente continuité née des dispositions de la loi entre l'école élémentaire et les classes de collège par une élaboration d'ensemble, cohérente et progressive des programmes d'enseignement ? N'est-ce pas la plus éclatante illustration des contradictions de réformes qui n'en finissent pas ?

Des échecs accumulés se dégage une double certitude. D'abord la nécessité impérieuse pour les pouvoirs publics de choisir entre le retour à la sélection d'avant 1959 et la mise en œuvre entière d'un enseignement pour la masse des enfants de la sixième à la troisième. Si le « collège unique » veut être réellement la prise en compte du second élément du choix, la deuxième certitude est que sa réalisation exige une continuité, non seulement dans les programmes, mais surtout dans l'intervention pédagogique. C'est-à-dire que tous les maîtres appelés à exercer aussi bien dans l'actuel premier degré que dans les collèges devront être préparés en fonction du même objectif : la prise en charge de la masse des enfants et de son évidente diversité. Voilà un premier enjeu, fondamental, qui touche directement à la formation des maîtres à ce niveau.

Il y faut ajouter un autre élément d'analyse, et non des moindres. Quand nous disons que la profession d'instituteur est en péril, ni le dévouement ni la conscience professionnelle de nos collègues ne sont en cause. C'est l'avenir qui nous préoccupe.

Sait-on que le concours d'entrée dans les écoles normales d'instituteurs attire de plus en plus d'étudiants qui, après une ou plusieurs années d'université, craignent ou ont subi un échec universitaire ? Qui leur jetterait la pierre quand, face à la situation de l'emploi, ils préfèrent la sécurité d'un salaire d'élève-instituteur, à 2 500 F par mois pendant deux ans, pour « voir venir » ? Reste à savoir si la responsabilité d'éduquer ne nécessite pas de motivations plus exigeantes...

Sait-on que — paradoxe supplémentaire — la seule qualification reconnue de l'instituteur est le baccalauréat, qu'il effectue comme aujourd'hui deux années de formation après le baccalauréat, qu'il en ajoute volontairement une, deux ou trois supplémentaires de spécialisation ? Sait-on que la France sera bientôt un des derniers pays d'Europe à former ses maîtres en deux années ?

Va-t-on enfin redonner son attrait à cette profession ? Va-t-on enfin s'inquiéter de l'abîme qui sépare la responsabilité qu'elle assume et la situation sociale que le pays lui reconnaît ? Nous le répétons sans tentation de dramatiser. L'avenir se joue présentement au travers de ce que l'on décidera. Nous n'hésitons pas à le dire : l'avenir du pays est lui-même en jeu.

En définitive, c'est tout cela qui est en question dans la discussion que mènent le ministre de l'éducation et le gouvernement avec le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège. C'est ce dossier que son secrétaire général a plaidé le 10 octobre auprès du président de la République.

Il s'agit bien, pour le gouvernement, de maîtriser un moment décisif. A lui de prendre une responsabilité qui tarde depuis trop d'années. A lui de dominer les conservatismes de tous bords. Le SNI-P.E.G.C. n'attendra pas indéfiniment une décision qui presse ; car, chaque mois, chaque année qui passe, hypothèque davantage l'avenir. Le président de la République évoquait récemment, dans une lettre au premier ministre, son *« obsession du futur »*. Personne ne s'y trompe ; la qualité de l'éducation est aussi un élément de réussite dans la dure compétition internationale. Alors, n'est-il pas préférable de prendre date aujourd'hui afin de mieux assurer le futur ?

(*) Secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

Le président, la commissaire et l'Université

(Suite de la première page.)

Ce qui oblige à poser le problème en des termes indissolublement universitaires et politiques : en abrogeant le décret de 1942 qui a créé cette fonction d'assistant dont elle est issue tout comme moi, Mme Saunier-Seïté n'entendrait-elle point par hasard — au-delà d'une éventuelle autocritique — contester la capacité de ses anciens pairs à faire leur métier ? Si c'est oui, les beaux accents de M. Giscard d'Estaing parlant à l'Unesco n'ont aucun sens puisque les « médiateurs » qu'il nous invite à être ne sont, en somme, pour résumer la pensée (?) du ministre que des bons à rien.

Mais aussi, du même coup, une chose devient évidente : dans un régime qui tient tant à l'autorité, celle des universitaires vient, spécialement en lettres et sciences humaines, de recevoir le coup de grâce, et — comble du paradoxe — précisément par la grâce du grand maître de l'Université, quelque peu aidé par deux de ses plus éminents collègues du gouvernement, MM. Barre et Papon. Après tout, étant donné que, pour penser si mal, nous coûtons décidément bien cher, l'extinction à terme de notre engeance n'est-elle pas l'effet recherché pour la plus grande satisfaction d'une technocratie fondamentalement hostile à l'humanisme ?

Il est pourtant une vérité simple que les politiques qui se disent réalistes auraient tort d'oublier dans leur obsession de compromettre avec eux ce qu'un de Gaulle eût sans doute appelé un « quarteron » de professeurs à bout de course qui, en vassalisant les assistants, espèrent parachever la sauvegarde des privilèges de caste si bien conservés par la loi d'orientation. Cette vérité, c'est que, malgré qu'on en ait, *l'Université forme un tout*. Et les universitaires voudraient-ils, contre tout bon sens, oublier leur solidarité qu'ils seraient rappelés à la raison par des menaces qui pèsent, non pas d'abord sur les structures administratives de l'Université, mais essentiellement sur l'avenir de l'Université elle-même. Aussi bien un survol rapide de ces fameuses « catégories » que le pouvoir tente inlassablement de précipiter les unes contre les autres suffira à montrer même à un public non initié à quel point on le trompe en criant haro sur le baudet universitaire.

Problème des vacataires. — Le fait de n'être pas à plein temps et d'être dans des situations très variées (les unes enviables, les autres proches de la misère) a pour corollaire qu'eux n'ont pas eu droit à une lettre du ministre, alors que le décret les concerne au premier chef. Bon nombre d'entre eux ont, dès cette rentrée mais sans préavis, été indignement « remerciés » dans la mesure même où la compression, voire ici ou là la suppression, des heures complémentaires a entraîné *ipso facto* l'éviction de ces vacataires, sans aucun souci par ailleurs des bouleversements et quelquefois des arrêts de service qui pouvaient en résulter dans l'immédiat.

Problème des assistants proprement dits — pardon désormais improprement dits. — Ne gardant en effet de leur précédente identité que le caractère de « non-titulaires », les voilà ravalés au rang d' « étudiants qualifiés » — traduisez qualifiés pour faire n'importe quoi devant n'importe qui — avec le plus d'heures de présence possible, leur interdisant toute recherche au moment précis où leur travail personnel serait près de porter ses fruits.

Problème des chargés d'enseignement. — Parce qu'ils sont les moins nombreux, les plus anciens d'entre eux ont été purement et simplement rétrogradés. Faute de vouloir reconnaître qu'ils ont été ce personnel corvéable à merci et sans lequel, dans la période immédiatement précédente, il eût été impossible d'organiser ce qui allait devenir les « unités d'enseignement et de recherche », voilà qu'on les accuse de n'avoir pas terminé dans les délais une thèse dont la paperasserie administrative à produire les a sans cesse détournés et qui, de surcroît, persiste elle-même dans bien des cas à accorder plus d'importance au poids de fiches qu'à la vertu d'intelligence.

Problème des maîtres-assistants. — Même pourvus de ce dernier bagage ou en voie de l'être sous peu, le nombre des maîtres-assistants qui n'ont aucune chance de passer maîtres de conférences avant de très longues années ne cesse de croître, et les transformations de postes annoncées à son de trompe ne sauraient aucunement résorber le retard. Qu'à cela ne tienne : sans doute parce qu'ils sont « littéraires », on les juge tout de même assez stupides pour rêver sur les chiffres qu'on leur lance à la tête et dont l'odieuse tromperie vient de ce qu'ils résultent de l'amalgame de *tous* les postes proposés à *toutes* les disciplines réunies.

Ne parlons pas des maîtres de conférences, lesquels se trouvent parfois une bonne centaine (voire plus) à se disputer — par comité consultatif interposé — un seul poste de professeur titulaire. Mais parlons justement de ces professeurs titulaires, dont un certain nombre proclament aujourd'hui que la situation (sous-entendu : des autres) n'est pas si grave et qui vont se voir demain traités comme de vulgaires assistants ! Ce n'est en effet un secret pour personne qu'on va leur imposer un horaire beaucoup plus lourd, lequel, sans conséquence sur la paresse des plus léthargiques, rendra impossible la recherche fondamentale honorée par la majorité d'entre eux, c'est-à-dire, selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, cette *« constante remise à jour des connaissances (...) qu'ils ont pour mission de transmettre »*.

Mais revenons à l'occasion précise, qui — après avoir désorganisé la rentrée en obligeant presque partout à bouleverser horaires et services — va ces jours-ci entraîner la paralysie de multiples secteurs ou ensembles universitaires bien au-delà de celui auquel j'appartiens (les services du ministère ayant renoncé, par exemple pour le droit et les sciences économiques, aux hypocrisies faites pour amadouer les « littéraires »).

Monde du travail culturel

Je ne minimise certes pas les moyens qui vont être employés, sans souci d'une contradiction interne, pour dénoncer simultanément la malfaisance de la grève proposée par plusieurs syndicats et l'échec d'une initiative qui, dans les universités, ne saurait — sauf exception (mai 68) — avoir le côté spectaculaire de ce qui se passe en pareil cas dans les grandes entreprises (l'arrêt d'un seul service pouvant y paralyser le tout). Reste pourtant sur un point précis la légitimité de comparer le monde du travail industriel et le monde du travail culturel.

Au lendemain de l'annonce solennelle faite par le patron d'une entreprise pour prévenir le personnel qu'il va être, à son grand regret, amené à renvoyer un grand nombre de travailleurs, quel accueil pourrait être fait, quelle confiance pourrait être réservée au bout de papier que, sans vergogne, le même patron adresserait à chacun de ses ouvriers, de ses employés et de ses cadres pour leur dire qu'ils doivent *personnellement* être sans inquiétude sur leur propre avenir ?

Mme Saunier-Seïté se trompe si, après avoir daubé sur leurs « criailleries », elle manifeste à tous ses (anciens et futurs) collègues — et non pas seulement aux plus jeunes et aux plus vulnérables — un mépris tel qu'elle imagine pouvoir s'en tirer avec une lettre signifiant en clair : « Je divise pour régner. »

Mme Saunier-Seïté se trompe si, pour essayer de montrer que la « créativité » et l'ouverture aux jeunes sont de son côté, elle croit pouvoir, après leur avoir refusé des bourses, embaucher, ou plutôt (au sens moral du terme), débaucher, des étudiants de 3[e] cycle pour prendre la place des assistants mis dehors.

Mme Saunier-Seïté se trompe si, même en abusant de la télévision et de certains journaux, elle espère, à force de poujadisme, monter la nation contre l'université.

Mais au fait, qu'importe que cette dame veuille régler un compte à l'université qu'elle devrait défendre, qu'elle n'aime pas et qui *le lui rend bien !* Qu'importe, même à un littéraire, de savoir si le terme « apprenti sorcier » a un féminin. L'important, c'est que la France sache très vite ce qui compte : l'action du commissaire ou la parole du yogi ?

ANDRÉ MANDOUZE.

Le triple crime d'Alice Saunier-Séïté

par PIERRE VIDAL-NAQUET (*)

UN vent de lâcheté est en train de souffler sur l'Université. Qu'il s'agisse du destin de l'université de Vincennes ou du décret du 20 septembre sur la fonction d'assistant, d'éminentissimes personnages refusent de s'engager.

Sur la tentative de meurtre avec préméditation, dirigée contre l'université de Vincennes, tout ou presque a été dit, et je n'y reviendrai que pour mémoire. Mon propos concernera donc essentiellement l'affaire des assistants.

L'Université française est aux prises avec un double drame, interne et externe. Le drame interne est caractérisé par une absence à peu près complète de mobilité sociale à l'intérieur de l'Université. Cela s'explique aisément. Le corps enseignant est jeune ; il est composé pour une très large part de membres des classes creuses qui ont eu à encadrer les étudiants issus des classes nombreuses. Mais, depuis 1973, la crise économique et la volonté gouvernementale ont pratiquement réduit tout recrutement. Il en résulte que des assistants dûment munis des diplômes nécessaires pour passer à l'échelon supérieur sont parfois bloqués au même échelon depuis dix ans. Bien entendu, il y a dans ce personnel, comme dans tout personnel, une certaine proportion d'incapables et d'imbéciles, qu'une certaine complaisance corporative a parfois maintenus en place. Mais osera-t-on dire qu'il en est exactement de même à l'échelon des maîtres de conférences et des professeurs titulaires ? Je citerai, de mémoire, le vieil adage d'Auguste Detœuf : *« Que l'on recrute les gens par examen, par concours, par piston ou par coucherie, on aura toujours la même proportion de cons. »*

Le drame externe est caractérisé précisément par le fait que personne, aussi qualifié soit-il, ne peut plus désormais pénétrer dans l'Université.

Les décisions prises par le ministre des universités aggravent et le drame interne et le drame externe. En 1978 et 1979, mille cinquante assistants inscrits sur la LAFMA (1) verront leurs postes transformés en ceux de maîtres-assistants. A peine l'amorce d'une solution. Les assistants ayant plus de cinq ans d'ancienneté sont menacés, aux termes du décret du 20 septembre, d'avoir à faire quinze heures d'enseignement. Comme l'Université n'a aucun besoin d'un tel nombre d'heures, cette mesure ne fera qu'aggraver le drame externe. De plus, ils sont placés sous la tutelle d'un fonctionnaire d'autorité, le recteur chancelier de l'Université, ce qui nous ramène aux pires époques du XIX[e] siècle.

Sous couvert d'un plan de promotion des personnels en place, il s'agit, ni plus ni moins, d'un plan de liquidation du corps des assistants enseignants à part entière dans l'Université, pour les remplacer par des vacataires taillables et corvéables à merci, ce qui n'existe dans aucun grand pays européen.

Dans une lettre adressée le 22 octobre aux assistants des lettres et sciences humaines inscrits sur la LAFMA, le ministre a apporté quelques atténuations au décret du 20 septembre, notamment en ce qui concerne le maintien en fonction du personnel en place. Mais, usant de l'art classique de la division, elle joue des assistants inscrits sur la LAFMA contre ceux qui ne le sont pas encore, des assistants de lettres contre les assistants de droit et de sciences économiques et des assistants agrégés contre tous les autres. Ce dernier point est d'autant plus scandaleux que les assistants agrégés jouissent déjà d'un privilège énorme et que rien ne justifie en matière de traitement. Continuons dans cette voie, et l'on jouera des normaliens contre les autres, et — pourquoi pas ? — de ceux de la rue d'Ulm contre celles et ceux de Sèvres, de Saint-Cloud, et de Fontenay-aux-Roses.

Un dernier mot. J'ai parlé, symboliquement de Mme Alice Saunier-Seïté, parce que *« la main qui tenait le poignard »*, pour reprendre une expression du président Roosevelt, est évidemment la sienne ; quant au cerveau qui a animé cette main, c'est, bien entendu, celui de Raymond Barre.

(*) Directeur de recherche à l'Ecole des hautes études.

(1) Liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant.

Le Monde

étranger

L'AGGRAVATION DE LA CRISE EN IRAN

Le chah nomme premier ministre le chef de l'état-major

(Suite de la première page.)

La population y a vu un symbole, de même qu'elle avait intepreté comme un avertissement à la monarchie le tremblement de terre qui a dévasté trois provinces situées à l'ouest de la capitale en bordure de la mer Caspienne. feu, les flammes de centaines d'incendies rougeoyaient dans la nuit tandis que d'épaisses colonnes de fumée montaient de tous côtés. Selus les quartiers résidentiels protégés par l'armée, ont été épargnés. Des dizaines de milliers de manifestants ont attaqué les symboles de l'« impérialisme » et ceux du régime : la façade de l'ambassade de Grande-Bretagne et le ministère de l'information ont été incendiés, le ministre lui-même a été malmené, les vitres de l'hôtel Intercontinental, où les Américains ont l'habitude de descendre, ont été brisées, les banques systématiquement saccagées, les cinémas brûlés ou attaqués.

Toute la journée, les ambulances ont sillonné les rues toutes sirènes hurlantes. Les voitures circulaient de jour phares allumés — en signe de soutien aux manifestants — en klaxonnant sans interruption. De tous côtés parvenaient la clameur des slogans scandés par des groupes qui sillonnaient la ville. Périodiquement, des coups de feu crépitaient dans le quartier du Bazar.

L'attitude de l'armée est déroutante : elle a tiré samedi sur les étudiants, faisant des morts et des blessés et, dimanche, en revanche, elle a observé les événements sans intervenir, sauf près du Bazar. Des scènes de fraternisation avec les manifestants ont même eu lieu près de l'université, et le bruit a couru que plusieurs casernes s'étaient ralliées à « *la semaine de solidarité nationale* » des étudiants et des professeurs (*le Monde* du 2 novembre). Jusqu'au couvre-feu, les émeutiers ont été les maîtres de la rue.

Le front social s'est, lui aussi, brusquement tendu. Les grèves se sont durcies et étendues. Alors que le gouvernement laissait entendre vendredi soir que le travail allait progressivement reprendre à Abadan et que la production avait légèrement augmenté, le conflit s'est aggravé dans le secteur pétrolier dès samedi, et la raffinerie de Téhéran a cessé le travail. Dans la capitale, les stations-service ont fermé les unes après les autres dimanche, une fois leurs cuves vidées. Les taxis ont triplé leurs prix.

La poste ne transmet plus les communications téléphoniques vers d'étranger. La Régie des transports, qui a eu un grand nombre d'autobus à impériale brûlés, a suspendu ses services.

Ce lundi, des négociations entamées avec le personnel d'Iran Air ont échoué ; l'administrateur de la société a menacé de faire appel aux pilotes de l'armée, vingt mille passagers étant en souffrance. Les pilotes civils ont dénoncé l'illégalité de cette mesure. Face à cette situation, l'ambassade de Grande-Bretagne et d'autres missions diplomatiques publient depuis deux jours des placards dans les journaux pour demander à leurs ressortissants de se faire inscrire dans les consulats. Nombre d'étrangers, frappés de stupeur, cherchent à quitter le pays.

Tout a commencé samedi. Les étudiants s'étaient réunis à l'université de Téhéran pour la reprise des cours. Les lycéens sont alors venus manifester sur les campus à l'occasion du seizième anniversaire du départ en exil de l'ayatollah Talaghani — un des quelques réunions pacifiques, étudiants et lycéens décident, vers 12 h. 30, d'entreprendre une marche jusqu'à la maison de l'ayatollah Taleghazi -- un des dirigeants du mouvement de libération nationale et le plus politisé des chefs religieux — qui vient d'être libéré après plusieurs années de prison. Des militaires, qui ont pris position avenue Chah-Reza devant l'université, bloquent les grilles. Quelques étudiants allument symboliquement un feu devant la statue en bronze du chah tandis que les autres forcent les portes. Les officiers leur ordonnent de se disperser. Les étudiants refusent et lancent des pierres. Les soldats essaient alors de les contenir à l'aide de lances à incendie et de grenades lacrymogènes. Débordés, ils tirent en l'air puis font feu sur les étudiants, tout en battant en retraite dans l'attente de renforts. Il y a déjà, à cet instant, au moins deux morts et plusieurs blessés. C'est l'étincelle qui met le feu aux poudres. L'émeute va commencer.

Les étudiants se répandent en ville. Ils éclatent en grappes de cent à deux cents personnes. Cette tactique sera systématiquement appliquée le lendemain. D'heure en heure, la violence augmente. Dans plusieurs quartiers, on a l'impression d'assister à des scènes surréalistes en pleine émeute : des voitures circulent comme à l'accoutumée, pare-choc contre pare-choc. Des élégantes font leurs amplettes dans les beaux magasins comme si de rien n'était, des flâneurs vont au cinéma pendant que les manifestants se faufilent entre les véhicules, brandissant des portraits de l'ayatollah Khomeiny et attaquent des cibles bien précises : l'hôtel Intercontinental et les banques. Une alerte à la bombe immobilise dans leurs chambres les clients de l'hôtel Hilton.

« Nous avons soixante-dix martyrs »

Dès les premières heures de dimanche, quelque quinze mille étudiants sont rassemblés à l'université de Téhéran. Les affiches murales se sont multipliées. Plusieurs d'entre elles expliquent comment fabriquer des cocktails Molotov. Un professeur nous assure que, dans plusieurs mosquées, à l'heure du prêche, des imans et des mollahs, feignant de s'étonner de ce qui se dit et se passe en ville, donnent eux-mêmes avec force détails la recette de ces cocktails explosifs.

A l'université, contrastant avec ce qui commence à se passer en ville, le calme est saisissant : assis par terre en rangs serrés, les jeunes filles en voile noir et les jeunes gens, en disant la prière des morts, arborent des portraits fleuris de Khomeiny. L'un d'eux, muni d'un haut-parleur, récite les sourates du Coran que la foule reprend en chœur. Remarquant les journalistes, un groupe s'approche : « *Dites ce que vous voyez, dites la vérité. Le gouvernement ment quand il affirme qu'il n'y a pas de morts. La télévision ment quand elle prétend qu'il n'y a que dix morts. Nous avons soixante-dix martyrs et plus de trois cents blessés.* »

Brusquement, de nouveaux groupes d'étudiants surgissent en scandant : « *Soixante-cinq étudiants tués* » ; *A mort le chah !* » La tension monte. Pour retarder la progression des forces de l'ordre, ils mettent le feu à des voitures. Les pompiers, qui ont eu plusieurs véhicules renversés ou incendiés, se gardent d'intervenir.

A 50 mètres du Park-Hôtel, qui appartient à un parent de l'impératrice, les manifestant renversent deux voitures de la police urbaine et y mettent le feu. Leurs occupants réussissent à prendre la fuite. L'un d'eux se précipite dans une cabine téléphonique, appelle le commissariat, explique en hurlant de peur ce qui s'est passé, raccroche et s'effondre. Ranimé par le personnel de l'hôtel, il s'enfuit en courant. Ce sera une des dernières scènes dont nous aurons été témoins peu avant le couvre-feu.

Dans toute la ville, l'émeute, d'heure en heure à partir de midi, prend des proportions hallucinantes. Un fort groupe qui essaie de gagner le nord où se trouvent les « beaux quartiers », est contenu puis refoulé par les militaires. Les manifestants se replient en arrachant les plaques des rues au nom de la dynastie, dans les avenues « Palhevi » et « Chah Reza ». Puis, c'est l'explosion. Partout. Quelque soixante mille étudiants et écoliers (il y en a trois millions dans tout l'Iran), agissant par petits groupes, allument des centaines d'incendies.

Sous nos yeux, rue Kakh, ils saccagent trois banques, jettent au milieu de la chaussée le matériel, fauteuils, bureaux, machines à écrire, dossiers — et y mettent le feu en scandant « *mort au chah* », « *Pas de fusils* », « *Pourquoi tirez-vous sur nous ?* », « *Khomeiny est notre frère* », « *Les militaires sont nos frères* », « *Nous voulons la liberté et la paix. A bas la dynastie Palhevi.* ». Nous verrons cette scène se répéter une dizaine de fois.

Devant ce spectacle, les passants sont pris peur. Les automobilistes accélèrent pour tenter de rentrer chez eux. L'après-midi, les rues sont presque désertes. Les manifestants détruisent des débits de boisson et brisent des bouteilles au milieu de la chaussée tandis que sept hélicoptères poursuivent imperturbablement leurs rondes en observant les incendies qui se multiplient.

Deux ministres démissionnent

Au coucher du soleil à l'université les étudiants réussissent après deux heures d'efforts à déboulonner la statue du chah : ils essaient d'abord de l'arracher avec un câble attaché à une voiture, puis ils empruntent un minibus. Enfin ils parviennent à leurs fins tandis qu'un blindé passe et repasse sans intervenir. Quelques jours plus tôt, le gouverneur militaire avait fait savoir au recteur que l'armée interviendrait si l'on touchait à la statue du souverain.

A 21 heures, le calme revient. Les chars prennent position dans les rues désertes. Un communiqué annonce que la loi martiale sera désormais appliquée dans toute sa rigueur.

Sur le plan politique règne la plus grande incertitude après les flottements qui se sont produits dans l'armée et alors que ces deux journées d'émeute ont porté un grave coup à l'autorité du chah. Le ministre de l'enseignement supérieur, qui s'était engagé à maintenir le calme à l'université et à éviter tout heurt avec l'armée, a démissionné dès dimanche. Le ministre de l'éducation, M. Manoucher Gandji, en a fait autant, après avoir été accusé au Parlement d'avoir fait évader des capitaux. Autre démission : celle de M. Bani-Ahmad, député de Tabriz : il a expliqué qu'il ne pouvait plus siéger au Majlis aux côtés de son collègue Salar Jaaf, accusé d'avoir organisé l'attaque de la ville de Bahteh par un groupe de deux mille cinq cents personnes à titre de représailles après une manifestation populaire. Bien que cette dernière démission nesoit pas directement liée aux émeutes de Téhéran, elle reflète le malaise au Parlement.

Tandis que le souverain continuait à procéder à des consultations, M. Ali-Amini, ancien premier ministre, lançait un nouvel appel pour tenter de sortir de la crise. « *Il faut,* nous a-t-il dit, *que le roi fasse une déclaration télévisée à la nation dans laquelle il reconnaîtrait que des erreurs ont été commises, qu'il entend les redresser et qu'il est prêt à régner sans gouverner.* » Selon l'ancien premier ministre, le chah envisagerait de faire ce geste après avoir reçu M. Sandjabi, secrétaire général du Front national, et M. Bazargan, et obtenu des deux opposants certaines « garanties ».

Dans la matinée de dimanche, le communiqué de M. Sandjabi annonçant à Paris qu'il ne participerait pas à un gouvernement d'union nationale tant que le chah demeurerait au pouvoir aurait stoppé cette évolution et précipité le mouvement. C'est alors que le chah aurait décidé de faire appel au général Azari. Au sein même de l'appareil de l'Etat, nombreux sont ceux des hauts fonctionnaires qui se demandent, ce lundi matin, si l'armée n'a pas laissé faire la foule pendant deux jours pour mieux préparer son accession au pouvoir.

PAUL BALTA.

(Dessin de CHENEZ.)

LE GÉNÉRAL AZARI

Le général Gholam Reza Azari, âgé de soixante et un ans, qui vient d'être désigné comme premier ministre, a fait ses études à l'école militaire iranienne.

Il a fait la plus grande partie de sa carrière dans les forces terrestres, dont il était devenu commandant avant d'occuper le poste de chef de l'état-major général. En cette qualité, il dirigeait l'ensemble des forces armées iraniennes.

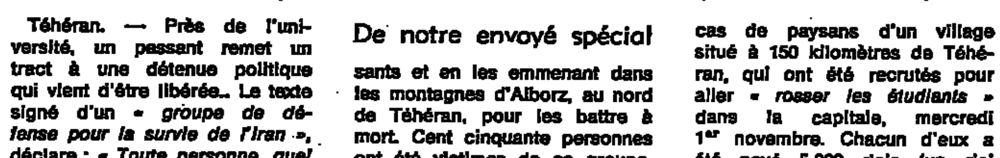
Le nom du général Azari figurait parmi ceux qui étaient prononcés depuis quelque temps pour succéder à M. Charif-Emami.

M. CHARIF-EMAMI

Agé de soixante-huit ans, M. Charif-Emami était un fidèle serviteur du chah. Avant de devenir une première fois premier ministre — pour une période elle aussi relativement brève, d'août 1960 à mai 1961, — il avait passé quinze ans dans l'administration des chemins de fer, après des études en Allemagne et en Suède. Technocrate apprécié, il était entré au gouvernement en 1950 comme sous-secrétaire d'Etat aux communications. Il reçut le portefeuille de l'industrie et des mines en 1957. Elu sénateur en 1955, il devint président de la Chambre Haute en 1963.

De graves troubles avaient lieu à l'université en 1960 quand le chah choisit cet homme réputé respectueux des principes religieux pour succéder à M. Manoucher Eqbal, premier ministre d'alors. M. Charif-Emami avait démissionné au printemps 1961 après de nouveaux troubles parce qu'il se refusait à « gouverner dans l'effusion de sang ». *Il avait été à nouveau nommé premier ministre en août 1978 .*

● *Aucune victime française* n'est, jusqu'à présent, signalée à la suite des événements de Téhéran — a annoncé, ce lundi 6 novembre, le porte-parole du Quai d'Orsay. Sept mille cinq cents Français résident en Iran, dont la moitié dans la capitale.



Commandos contre-révolutionnaires

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Près de l'université, un passant remet un tract à une détenue politique qui vient d'être libérée.. Le texte signé d'un « *groupe de défense pour la survie de l'Iran* », déclare : « *Toute personne, quel que soit son âge, qui dira du mal du chah ou portera atteinte au régime, sera abattue.* »

C'est une preuve parmi d'autres de l'existence de groupes « *contre-révolutionnaires* », dont certains se sont transformés en « *commandos de choc* ».

Une femme de professeur raconte que, sortant d'un commissariat de police, où elle avait subi un contrôle d'identité, elle a été « *embarquée* » dans un taxi, transportée dans un terrain vague et battue. Les soupçons se portent sur un « *comité de résistance* » composé de parachutistes et de membres des « *forces spéciales* » qui, il y a quelques mois, s'est fait connaître en enlevant des opposants et en les emmenant dans les montagnes d'Alborz, au nord de Téhéran, pour les battre à mort. Cent cinquante personnes ont été victimes de ce groupe.

Une enquête menée par des universitaires a permis de découvrir que le sénateur Massoudi et d'anciens députés, qui s'étaient montrés actifs du temps de Mossadegh dans la « *chasse aux communistes* », procèdent au recrutement de « *sportifs* » et d'éléments du lumpen prolétariat pour constituer de petits commandos. Ces unités seraient intervenues dans plusieurs villes, en particulier à Hamadan. Dix de leurs membres ont été repérés alors qu'ils mettaient le feu à des magasins, sous la protection des forces de l'ordre qui venaient de disperser une manifestation.

Un témoin cite également le cas de paysans d'un village situé à 150 kilomètres de Téhéran, qui ont été recrutés pour aller « *rosser les étudiants* » dans la capitale, mercredi 1er novembre. Chacun d'eux a été payé 5 000 rials (un rial vaut 6 centimes). Le témoin ignore cependant qui exactement les a recrutés. « *Ce ne sont pas nécessairement les autorités légales qui organisent ces groupes et ces comités,* dit-il ; *il s'agit plutôt d'initiatives privées d'hommes d'affaires, agissant en liaison avec des militaires ou des responsables de la SAVAK, mécontents de la tournure prise par les événements.* » A titre d'exemple, il cite le cas des dirigeants d'un club sportif présidé par le maréchal Khosravani qui ont publié récemment un placard dans la presse annonçant qu'ils étaient « *prêts à sauver le régime* ».

P. B.

De la contestation à l'émeute

1977

JUIN. — Trois dirigeants, les plus connus de l'ancien Front national de Mossadegh, demandent dans une lettre ouverte adressée au chah l'« abandon de la dictature » et la « stricte application des principes constitutionnels ».

7 DECEMBRE. — Création d'un comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme.

31 DECEMBRE. — En visite à Téhéran, le président Carter affirme que le chah « partage ses vues sur les droits de l'homme ».

1978

7-9 JANVIER. — Des manifestations dans la ville sainte de Qom en faveur de l'ayatollah Khomeiny, insulté par la presse gouvernementale, dégénèrent en émeutes : une soixantaine de morts.

18 FEVRIER. — A Tabriz, l'armée intervient en force contre les manifestants. Incendies de banques, de cinémas, plusieurs dizaines de tués (une centaine selon l'opposition), six cent cinquante arrestations.

17 MARS. — Quarante jours après Tabriz, troubles dans de nombreuses villes, dont Téhéran, Babol, Qazvin, et surtout Yazd.

7 MAI. — Quarante jours après les troubles de Yazd, nouvelle vague de manifestations déclenchées, d'abord dans les universités, puis dans l'ensemble du pays. Le 11 mai, pour la première fois, manifestations antigouvernementales dans le centre même de Téhéran, où les blindés de l'armée interviennent, occupant le Bazar.

7 JUIN. — Le général Nassiri, chef de la Savak (police politique), est démis de ses fonctions et remplacé par le chef du deuxième bureau de l'armée, le général Nasser Moghadam.

22 JUILLET. — Violentes émeutes à Meched, ville sainte située à 866 kilomètres à l'est de Téhéran : une quarantaine de tués.

5 AOUT. — Le chah d'Iran assure que les élections de juin 1979 seront « libres à 100 % ».

11 AOUT. — Le chah renouvelle sa détermination de « libéraliser » son régime, mais affirme qu'« il frappera d'une main de fer les fauteurs de troubles ».

12 AOUT. — La loi martiale est proclamée à Ispahan à la suite de trois journées d'émeutes, qui, selon l'opposition, ont fait plus d'une centaine de morts.

19 AOUT. — Incendie au cinéma Rex d'Abadan : trois cent soixante-dix-sept morts.

4 SEPTEMBRE. — Longue marche de l'Aïd El Fitr. Campagne de fraternisation en direction des soldats du contingent. Le gouvernement reconnait ne plus pouvoir faire face à l'agitation. Le chah refuse la démission de M. Charif-Emami.

8 SEPTEMBRE. — Vendredi noir. Proclamation de la loi martiale administrée par Ali Gholam Oveyssi, commandant de la garde impériale lors des massacres de 1963. Tuerie de la place Jaleh.

14 SEPTEMBRE. — Célébration du souvenir des martyrs du « vendredi noir ». Bilan : plus de deux mille morts selon M. Ali Amini, quatre-vingt-six au dire du gouvernement.

30 SEPTEMBRE. — Dissolution du Rastakhiz.

1er OCTOBRE. — Grève générale de protestation contre les mesures d'isolement prises à l'encontre de Khomeiny. Amnistie pour les Iraniens de l'étranger « à condition de respecter la Constitution ».

5 OCTOBRE. — Dix morts à Kermanchah, près de la frontière iranienne.

10 OCTOBRE. — L'ayatollah Khomeiny est expulsé d'Irak et s'installe dans la banlieue parisienne.

16 OCTOBRE. — Journée de deuil national : six morts, puis manifestations pratiquement quotidiennes dans tout le pays. Chaque jour, des manifestants sont tués.

31 OCTOBRE. — Grève des ouvriers de l'industrie du pétrole, qui s'étend peu à peu aux autres secteurs de l'économie.

5 NOVEMBRE. — L'armée laisse les émeutiers maîtres du centre de Téhéran. Le chah nomme premier ministre le chef de l'état-major qui succède à M. Charif-Emami, démissionnaire.

PROCHE-ORIENT

Modération à la conférence de Bagdad

Tandis que s'achevait, dimanche soir 5 novembre, la conférence au sommet de Bagdad, les négociations de Washington sur la mise au point du traité de paix israélo-égyptien se poursuivaient par une série d'entretiens séparés entre le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et les chefs des deux délégations, MM. Moshe Dayan et Kamal Hassan Ali, puis par une séance de rédaction des annexes du traité. On confirme à Washington que seules quelques questions, d'importance secondaire, n'ont pas encore été réglées. Selon le porte-parole du département d'Etat, « la rédaction des annexes non militaires est pratiquement terminée ». Le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a prolongé son séjour à Jérusalem afin de pouvoir assister, ce lundi, à une séance extraordinaire du cabinet consacrée, comme la veille, à faire le point des négociations.

● A BAGDAD, on précise que les quatre émissaires envoyés au Caire samedi et que les dirigeants égyptiens se sont refusés à recevoir, devaient « exhorter le président Sadate à revenir clairement et immédiatement sur les accords de Camp David ». Le roi Hussein a déclaré, dimanche soir, en remerciant le président irakien pour avoir pris l'initiative de la réunion, que la Jordanie « continuera à lutter pour la restauration des droits de son peuple dans les territoires occupés, et défendra le peuple palestinien sur le territoire palestinien ainsi qu'à Jérusalem jusqu'à la conclusion d'une paix juste, honorable et durable ».

● A BENGHAZI, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, expliquant les raisons de son refus de se rendre à Bagdad, a déclaré : « Nous n'avons pas besoin de discuter du sort du régime égyptien que nous avons déjà inscrit sur notre liste noire après son accord avec l'ennemi. » — (A.F.P., Reuter, Jana.)

Les participants n'ont pas pris de sanctions contraignantes à l'égard du Caire

De notre envoyé spécial

Bagdad. — La conférence arabe de Bagdad a pris fin dans une atmosphère grave et même crispée, qui tenait autant à l'importance de l'enjeu qu'au conflit feutré entre le Front de la fermeté, mené par la Syrie, et les modérés, conduits par l'Arabie Saoudite.

Le surprenant envol par le sommet d'une délégation au Caire, considéré ici comme un faux pas de la part des Saoudiens, est sans doute à l'origine du caractère, plus coercitif que ces derniers l'auraient voulu, donné aux résolutions. Elles n'en restent pas moins dans les limites de modération imposées à la conférence par Ryad, et l'on n'a pas enregistré la rupture brutale que l'on aurait pu imaginer après le camouflet infligé par le président Sadate aux émissaires de la conférence qu'il a refusé de recevoir. Le communiqué final du sommet se contente d'énumérer les principes généraux sur lesquels les rois et les chefs d'Etat arabes ont fondé leur rejet des accords de Camp David, mais ils n'annoncent pas publiquement les sanctions décidées contre l'Egypte.

La séance de clôture, annoncée pour 18 heures et qui ne s'est tenue qu'à 21 heures en raison de tiraillements, a été marquée par les interventions du président irakien, M. Ahmed Hassan Al Bakr, du roi Hussein de Jordanie, du prince Fahd d'Arabie Saoudite, et du président sud-yéménite M. Ali Nasser Mohamed.

Les résolutions

Les résolutions du sommet ne seront pas publiées. Elles seraient pour l'essentiel les suivantes :

1) Suspension de l'appartenance de l'Egypte à la Ligue arabe ;

2) Transfert du siège de la Ligue du Caire vers une autre capitale arabe non encore désignée (Tunis et Koweït sont envisagées) ; en attendant que ce transfert devienne effectif, aucune réunion de la Ligue ne se tiendra plus dans la capitale égyptienne ;

3) Boycottage des organismes d'Etat et sociétés privées égyptiens qui entretiendraient des rapports avec Israël. Il est cependant expressément spécifié que les ressortissants égyptiens travaillant dans les pays arabes ne subiront pas de restrictions dans leurs activités.

Toutes ces décisions sont certes conditionnelles et suspendues jusqu'à l'éventuelle signature du traité de paix avec Israël par l'Egypte. Cependant, c'est l'exécution seule qui en est différée ; sur ce point capital, l'Arabie Saoudite a dû céder, en fin de conférence. En revanche, le gel des relations diplomatiques n'est pas prévu. Celui de l'aide financière bilatérale n'a pas fait l'objet d'une résolution impérative, et l'on estime à ce sujet dans les milieux du Front de la fermeté que l'Arabie Saoudite s'y soustrairait en tout cas et accorderait des fonds à l'Egypte par des voies détournées.

Autre résolution importante prise par le sommet : la constitution pour dix ans d'un fonds d'appui aux pays arabes de la confrontation avec Israël dont l'enveloppe financière totale est de l'ordre de 3,5 milliards de dollars par an, alimenté par les pays arabes producteurs de pétrole. La proposition initiale irakienne était de 9 milliards de dollars par an, mais, étant donné que 5 milliards devaient aller à l'Egypte si elle renonçait aux accords de Camp David, le montant réel du fonds était de 4 milliards de dollars par an et il aura donc été à peine réduite.

La répartition des allocations serait approximativement la suivante : 2,25 milliards à 2,5 milliards à la Syrie, 800 millions à la Jordanie, 250 millions à l'O.L.P. et 150 millions pour la Cisjordanie et Gaza. Ce dernier montant doit être géré conjointement par la Jordanie et l'O.L.P. sous la supervision des bailleurs de fonds. Cependant, selon des informations de source palestinienne, la moitié seulement du capital destiné à la Cisjordanie et à Gaza serait versé ; ce qui réduirait les allocations effectives dans la même proportion.

Quant au Liban, le principe d'une aide à sa reconstruction a été retenu, sans qu'un chiffre ait été fixé (on parle de 300 millions de dollars), les ministres des finances devant tenir une réunion à cet effet dans les trois mois.

La Syrie, on le voit, se taille la part du lion sur le plan de l'aide financière. Elle paraît aussi sortir politiquement renforcée du sommet de Bagdad. Les observateurs les plus sceptiques et les mieux avertis au sein de la conférence ont été frappés de la solidité du rapprochement syro-irakien, inimaginable il y a quelques semaines encore.

L'envoi par le sommet de Bagdad d'une délégation au Caire auprès du président Sadate avait fait l'effet d'une bombe, samedi après-midi. Faite par Bahrein, appuyé par les Emirats arabes unis, la proposition était manifestement d'inspiration saoudienne. Refusant de croire à une « gaffe » grossière, les membres du Front de la fermeté, en particuliers les Palestiniens, ont pensé à une manœuvre suprêmement habile, concertée entre les dirigeants saoudiens et égyptiens. Ces derniers auraient eu l'occasion, en protestant de leurs bonnes intentions, de fournir à leurs amis saoudiens des arguments pour refuser les sanctions contre l'Egypte et contrecarrer toutes les résolutions de la conférence.

Force fut de constater cependant qu'il n'y avait pas de machination machiavélique en la matière, ou, s'il y en avait, qu'elle avait échoué. Deux interventions téléphoniques du prince Fahd auprès du président Sadate laissèrent celui-ci intraitable. L'affront infligé par le chef de l'Etat égyptien au reste du monde arabe en ne recevant pas ses émissaires a donné une dimension théâtrale à sa réponse. Mais les aurait-il reçus que le résultat eût été le même, puisqu'il n'était prêt à faire aucune concession, même formelle.

LUCIEN GEORGE.

Le raïs a voulu démontrer avec éclat que rien ne le détournerait de sa politique

De notre correspondant

Le Caire. — Si la plupart des Egyptiens, citant l'adage : « *Les chiens aboient, la caravane passe* », approuvent la détermination sans faille de leur président de conclure, le plus tôt possible, une paix effective avec Israël, beaucoup d'entre eux, au nom des traditions orientales d'hospitalité, ont été choqués que le raïs ne fasse même pas recevoir par son premier ministre la délégation venue de Bagdad, conduite, qui plus est, par M. Selim El-Hoss, le chef du gouvernement d'une nation amie et souffrante, le Liban.

Avant même que l'avion spécial venant d'Irak n'atterrisse au Caire, le samedi 4 novembre en début de soirée, M. Sadate, qui s'adressait alors à son Parlement, s'écriait sur un ton sans appel : « *Ces délégués seront reçus en Egypte, mais ils ne s'entretiendront ni avec moi ni avec aucun dirigeant égyptien.* » Ignorant ces propos, livrés à eux-mêmes, les quatre émissaires échouèrent dans la cafétéria de l'hôtel Sheraton, sous les yeux étonnés de la riche clientèle arabe de cet établissement. Moins de trois heures après leur arrivée, ils devaient être reconduits à l'aéroport d'Héliopolis par l'ambassadeur du Liban au Caire, sans avoir pu remettre au président Sadate la lettre dans laquelle le chef de l'Etat irakien, président de la conférence de Bagdad, lui demandait de « *revenir sur les accords de Camp David* ».

M. El-Hoss qui, dès son arrivée dans la capitale égyptienne avait fait des déclarations lénifiantes, affirmant notamment que les rumeurs faisant état d'une prochaine exclusion de l'Egypte de la Ligue arabe étaient « *exagérées* », a paru surpris de l'accueil ou plutôt du non-accueil, réservé à la mission qu'il conduisait.

Cela amène, au-delà des questions de courtoisie et de protocole, à se demander si un seul participant de la réunion de Bagdad a pu penser un instant que Le Caire, arrivé pratiquement au bout de son processus de paix, pourrait ne serait-ce que faire une pause pour donner satisfaction à des gouvernements arabes dont on est convaincu en Egypte qu'ils sont désapprouvés par une bonne partie de leurs opinions publiques pour ce qui est de leur politique anti-égyptienne. D'autre part, chaque responsable arabe présent au sommet ne pouvait pas ne pas avoir en mémoire la brutale rupture décidée par le raïs avec Damas, Bagdad, Tripoli, Alger et Aden lorsque ces capitales, il y a un an, critiquèrent son voyage à Jérusalem, rupture qui signifiait déjà que l'Egypte ne se laisserait arrêter par rien ni personne dans sa volonté de traiter avec Israël.

Dès lors, pour expliquer l'envol d'une délégation au Caire, certains ont retenu ici l'hypothèse d'un « coup de poker » des régimes arabes radicaux pour forcer les modérés à rallier le camp anti-égyptien au cas où le raïs éconduirait M. El Hoss.

Choqués d'avoir vu si brutalement éconduire leurs envoyés, les Etats arabes modérés ou radicaux n'auraient, en tout cas, sans doute pas été insensibles à un accueil cordial et à quelques bonnes paroles — par exemple celles que le premier ministre égyptien a prononcées à fonds perdus le lendemain de l'équipée de la délégation arabe. M. Mustapha Khalil a dit : « *Nous œuvrons pour un accord global, incluant le règlement du problème palestinien à Gaza et en Cisjordanie. Un comité* ad hoc *va être constitué pour suivre l'évolution des négociations concernant la rive occidentale du Jourdain.* »

Quant au raïs, qui s'est entretenu le même jour avec M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères et « numéro deux » de la délégation égyptienne aux pourparlers de Washington, il a donné au chef de sa diplomatie d'« *ultimes instructions* » pour régler les « *questions épineuses* » restant encore en suspens entre Israël et l'Egypte, et qui portent essentiellement sur l'articulation entre les textes relatifs au Sinaï et ceux ayant trait aux Palestiniens.

Sereins quant à l'avenir de la paix égypto-israélienne, ironiques à l'égard des « nains » arabes qui veulent empêcher celle-ci, les milieux dirigeants du Caire affirment à qui veut les entendre que « *ce n'est pas l'Egypte qui est isolée, mais les gouvernements arabes qui s'isolent du reste du monde civilisé* », l'éventuel « *transfert provisoire* » de la Ligue arabe à Tunis n'est pas plus pris au sérieux ici, pour le moment, qu'un possible boycottage des sociétés égyptiennes qui commerceraient avec Israël. L'Egypte ne fait-elle pas « *moins de 3 % de son commerce extérieur avec le monde arabe ?* » Le Caire n'est-elle pas « *la métropole culturelle avec laquelle aucune autre ville arabe ne peut rivaliser* » ?

La suppression de l'aide financière arabe pourrait seule inquiéter sérieusement le raïs, mais il serait convaincu que les Américains ne laisseront pas Ryad abandonner Le Caire. Aussi va-t-il plus que jamais prendre de haut la « fronde » arabe. Notons toutefois que, après son discours sans appel de samedi, le président Sadate avait laissé tomber devant des journalistes : « *Je suis disposé à recevoir les chefs d'Etat arabes et à discuter avec eux.* » Les rapports égypto-arabes vont probablement continuer à être fertiles en rebondissements.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

LA GUERRE ENTRE L'OUGANDA ET LA TANZANIE

Le maréchal Idi Amin Dada accepte une médiation libyenne

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Radio-Kampala a annoncé, dimanche 5 novembre, que le maréchal Idi Amin Dada acceptait les bons offices du colonel Kadhafi dans le conflit armé qui oppose son pays à la Tanzanie. Porteur de messages du président libyen, le ministre de l'information de Khartoum devait quitter Kampala lundi pour se rendre à Dar-Es-Salaam, où le président Nyerere n'a encore donné aucune preuve qu'il accepterait de négocier aussi longtemps que les troupes ougandaises occuperont un croissant de mille huit cents kilomètres carrés délimités par la rivière Kagera, dans le Nord-Ouest tanzanien.

Les nouvelles de cette région demeurent contradictoires. Dimanche, en fin d'après-midi, l'Ouganda a annoncé que les combats avaient cessé une fois repoussée, après quinze heures de combats, une « *forte attaque* » tanzanienne, qui aurait eu lieu vendredi. Après avoir annoncé que deux avions ougandais avaient été abattus vendredi, Dar-Es-Salaam affirme, de son côté, que les combats se poursuivent dans le secteur de Kyaka et que les Ougandais ont été refoulés au nord de la rivière Kagera.

Il semble que les adversaires soient séparés par un cours d'eau encore plus difficile à franchir depuis que les Ougandais ont fait sauter, vendredi, le seul pont qui l'enjambe. Dar-Es-Salaam continue d'acheminer des renforts sur place, et cinq à six mille anciens combattants ou étudiants tanzaniens devaient reprendre l'entraînement militaire lundi. Entre-temps, deux à trois mille soldats ougandais campent entre la Kagera et la frontière entre les deux pays.

L'action militaire du maréchal Idi Amin Dada ne suscite que réprobation hors de ses frontières. MM. Vance, secrétaire d'Etat américain, Trudeau, premier ministre canadien, et Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, se sont à leur tour prononcés, pendant le week-end, pour un repli des forces ougandaises. Aucun Etat membre de l'O.U.A., que le maréchal Amin a présidé en 1975-1976, n'a approuvé l'action ougandaise.

L'initiative de paix libyenne devrait susciter les réserves du président Nyerere, qui vient de se rendre à Maputo pour y conférer avec son homologue mozambicain. En tant que principal protecteur africain du président ougandais, le colonel Kadhafi a plus que tout autre les moyens de lui faire entendre raison. Mais, justement, Dar-Es-Salaam a toujours émis des réserves sur cette aide libyenne à un homme que M. Nyerere a traité en 1975 de « fasciste noir » et qui, à ses yeux, dessert la cause du panafricanisme.

On voit mal ce que la Tanzanie gagnerait à négocier avec le maréchal Idi Amin Dada, alors que le bon droit semble de son côté et qu'elle dispose, dans ce conflit, d'une écrasante majorité au sein de l'O.U.A. Le président ougandais semble chercher maintenant à négocier son acquis militaire contre une reconnaissance formelle de son régime par le président Nyerere : il a en effet précisé qu'il acceptait la médiation libyenne à condition que son homologue tanzanien participe personnellement à des discussions.

Notons enfin que M. Isidoro Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, séjourne depuis samedi à Dar-Es-Salaam, où il devait rencontrer mardi 7 novembre le président tanzanien avant de gagner le Mozambique. Fin octobre, le maréchal Idi Amin Dada avait accusé les Cubains d'avoir participé à une « invasion » tanzanienne de son pays, ce que La Havane a catégoriquement démenti. Répondant à la requête américaine concernant le retrait des troupes ougandaises de Tanzanie, le président de l'Ouganda a déclaré que Washington voulait « *un nouveau Vietnam au cœur de l'Afrique* » et menacé de faire appel à ses « amis soviétiques ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A PARIS

La situation de la Corne orientale sera au centre des conversations franco-éthiopiennes

M. Giscard d'Estaing reçoit, ce lundi 6 novembre, une délégation éthiopienne conduite par le colonel Bernahu Bayeh, responsable de la junte d'Addis-Abeba pour les affaires extérieures, considéré comme le « numéro deux » du régime. Cette délégation comprend une douzaine de membres dont les commissaires éthiopiens chargés des transports et des télécommunications, le vice-commissaire au plan et plusieurs hauts fonctionnaires responsables des chemins de fer.

La délégation éthiopienne devait être l'hôte à déjeuner, puis à dîner, de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affairesétrangères. Parmi les questions qui seront étudiées figurent la coopération bilatérale franco-éthiopienne et l'évolution de la situation dans la Corne orientale du continent africain.

Bien que l'Ethiopie soit le troi- l'importance de sa population, sième pays d'Afrique noire par seulement cent dix-sept coopérants français y servent actuellement au titre de l'assistance technique, surtout dans le domaine de l'enseignement, une soixantaine d'Ethiopiens bénéficient de bourses d'études en France. La coopération entre les deux pays pourrait être renforcée en matière d'enseignement de la langue française, d'agronomie tropicale et de médecine vétérinaire.

M. Yussuf Ahmed, président du conseil d'administration du chemin de fer franco-éthiopien (C.F.F.E.) aura d'importantes conversations au ministère des transports. La modernisation du réseau reliant Addis-Abeba à Djibouti sera à l'ordre du jour, car la société Alsthom envisage de vendre des locomotives Diesel aux Ethiopiens. D'autre part, le paiement des pensions aux employés retraités du C.F.F.E., provisoirement assuré par la France, sera évoqué ainsi que la dévolution définitive des 17 300 actions (sur 34 600 au total) du capital de la société initialement détenues, jusqu'à la proclamation de l'indépendance de Djibouti, le 27 juillet 1977, pour 9 400 d'entre elles par l'Etat français et pour les 7 817 autres par des porteurs privés.

Les relations commerciales franco-éthiopiennes seront également abordées. La France qui, en 1977, a accru d'environ 20 % par rapport à l'année précédente, ses exportations à destination de l'Ethiopie, souhaite développer ses ventes de produits chimiques, de textiles, de machines diverses. D'autre part, Citroën envisage d'installer une chaîne de montage de véhicules Mehari en Ethiopie. Les importations françaises, en hausse de 19 %, au cours de la même période, et constituées pour les deux tiers environ d'achat de café, pourraient également être développées.

Cependant, c'est l'avenir de la Corne orientale de l'Afrique qui figurera au centre des conversations franco-éthiopiennes. En effet, au moment où l'on constate une diminution des tensions dans cette partie du continent africain, et au moment où les dirigeants d'Addis-Abeba souhaitent accroître le nombre de leurs partenaires internationaux, la question de l'Erythrée et celle de l'Ogaden devraient permettre un large échange de vues entre Ethiopiens et Français.

A Paris, on considère que la question érythréenne est une affaire interne éthiopienne, mais on pense qu'une solution de type fédéral pourrait mettre un terme au conflit armé qui se développe depuis dix-huit ans en Erythrée. On est disposé par ailleurs à relancer l'idée d'une conférence réunissant l'ensemble des pays intéressés au règlement de la guerre civile en Ethiopie, c'est-à-dire, aux côtés de cette dernière, la République démocratique de Somalie, Djibouti, le Soudan, le Kenya et les deux Yémens. A ce sujet, il est d'ailleurs intéressant de noter que M. Arap Moi, successeur de Jomo Kenyatta à la présidence de la République du Kenya devrait, en principe, venir en visite à Paris, le 15 novembre.

Ph. D.





LA NOUVELLE OFFENSIVE DIPLOMATIQUE CHINOISE

M. Teng Hsiao-ping s'entretient du Cambodge avec les dirigeants thaïlandais

De notre correspondant

Bangkok. — M. Teng Hsiao-ping a entamé, dimanche 5 novembre, à Bangkok son offensive diplomatique au Sud-Est asiatique, au lendemain même de la signature à Moscou du traité d'amitié et de coopération entre l'Union soviétique et le Vietnam. Son séjour en Thaïlande est la première étape d'un voyage qui le conduira ensuite en Malaisie et à Singapour, membres, comme la Thaïlande, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

On a noté, lors de l'arrivée de la délégation chinoise sur le sol thaïlandais, l'absence de tout représentant de l'ambassade d'Union soviétique. Par contre, les ambassadeurs du Vietnam et du Laos ont serré la main du vice-premier ministre chinois, de même que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Abramovitz, dont la présence remarquée était apparemment justifiée par le fait que les Etats-Unis entretiennent à Pékin une mission de liaison. Le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak, qui accueillait M. Teng Hsiao-ping, s'était rendu en visite officielle en Chine au mois d'avril dernier.

Les Thaïlandais sont particulièrement concernés, du fait même de leur position géographique, par l'évolution de la situation au Cambodge, alors que les rumeurs invérifiables d'une offensive vietnamienne imminente ne cessent de circuler. Il est évident que les dirigeants de Bangkok, et le généal Kriangsak (qui a déclenché l'ouverture diplomatique en direction de ses voisins communistes) plus que tout autre, redoutent une extension de l'influence vietnamienne au Cambodge. Bangkok a d'ailleurs renoué les relations diplomatiques avec Phnom-Penh.

Les Thaïlandais ne manqueront pas de demander à nouveau des éclaircissements à M. Teng Hsiao-ping sur la volonté de son pays de continuer, *« pour des raisons de solidarité »*, à apporter son soutien au parti communiste de Thaïlande, en lutte ouverte contre le pouvoir, tout en développant les relations de gouvernement à gouvernement (*le Monde* du 25 octobre). Pour sa part, M. Pham Van Dong a affirmé que le Vietnam ne soutiendrait pas les mouvements révolutionnaires de la région.

Un autre sujet, tout aussi délicat, concerne la politique de Pékin à l'égard des communautés chinoises, nombreuses dans les pays de l'ASEAN. L'affaire des Chinois du Vietnam et les accusations de Hanoï relatives à une « cinquième colonne » des Chinois d'outre-mer manipulée par Pékin ont suscité ici et là de très vives inquiétudes. Il faudra aussi sur ce point que M. Teng Hsiao-ping s'efforce de rassurer ses interlocuteur, voire de leur donner des garanties. C'est avant tout ce problème, particulièrement sensible en Malaisie et en Indonésie, qui bloque la reprise des relations diplomatiques entre Pékin et Djakarta.

Sur un plan plus strictement bilatéral, les parties thaïlandaise et chinoise passeront en revue les progrès, parfois importants, enregistrés depuis trois ans dans les domaines du commerce et de la coopération technique et scientifique. La Thaïlande souhaite se fournir en produits pétroliers chinois. La Chine lui achète essentiellement des produits agricoles et du caoutchouc. Elle a remplacé le Japon l'an dernier comme premier importateur de sucre thaïlandais.

R.-P. PARINGAUX.

Un vice-président du comité central fait une visite surprise à Phnom-Penh

De notre correspondant

Pékin. — Au moment où M. Teng Hsiao-ping arrivait à Bangkok, un autre vice-président du comité central du P.C. chinois, M. Wang Tung-hsing, débarquait, à la surprise de tous les observateurs, dans la capitale cambodgienne. Il s'agit, pour Pékin, d'une riposte à ce que la Chine considère comme des menaces inacceptables sur ses marches.

La visite à Phnom-Penh de M. Wang Tung-hsing est avant tout destinée à démontrer que la Chine soutient sans la moindre réserve les dirigeants actuels du Kampuchea démocratique. C'est le renouvellement d'un engagement formel à l'approche d'une saison sèche au cours de laquelle les responsables chinois s'attendent, ils l'ont dit à plusieurs reprises, à une offensive vietnamienne importante contre le Cambodge.

En ce sens, il s'agit d'un avertissement à l'intention de Hanoï après la conclusion du traité soviéto-vietnamien. La coïncidence est trop frappante pour qu'on puisse croire que la signature de ce traité a pris Pékin complètement par surprise. De part et d'autre, il y a donc toutes raisons de croire que l'on agit de manière parfaitement délibérée. Pour que les choses soient tout à fait claires, l'agence Chine nouvelle a immédiatement mis en relief l'article 6 du traité, qui exige de chacune des deux parties qu'elle prenne *« des mesures appropriées et efficaces »* au cas où l'autre serait *« attaquée ou menacée »*.

Les informations sont trop incomplètes pour que l'on puisse juger si l'incident frontalier sino-vietnamien du 1er novembre fait partie de ce scénario. Les versions données de part et d'autre sont fort différentes, mais deux points attirent l'attention. Primo, le Vietnam a donné l'impression de grossir l'incident, notamment en mettant en cause la participation massive de forces militaires chinoises. Secondo, bien que six de ses ressortissants aient été tués, la Chine n'a réagi qu'avec retard et elle met l'accent sur la *« retenue »* de son action. C'est une manière de dire que, en d'autres circonstances, elle serait en mesure d'agir avec plus de vigueur.

Si l'on se réfère aux comportements précédents de la diplomatie chinoise, on peut s'attendre que M. Teng Hsiao-ping exploite au maximum, durant son voyage en Thaïlande, en Malaisie et à Singapour, les craintes que peuvent susciter les aspects militaires du traité soviéto-vietnamien. Le terrain est favorable pour ce genre d'opération.

L'adhésion du Vietnam au Comecon avait déjà provoqué des réactions pour le moins mitigé en Asie du Sud-Est. La Chine a beau jeu de dire aujourd'hui que les dirigeants de Hanoï ouvrent maintenant la porte aux forces armées de l'U.R.S.S. dans la région dans des conditions comparables à celles qui leur sont assurées en Europe de l'Est.

Menacée ou s'estimant menacée d'encerclement, de Kaboul à Hanoï, sur un terrain qu'elle considère comme vital pour sa sécurité, la Chine réagit par une opération de contre-encerclement contre le Vietnam, principal allié et point d'appui de l'U.R.S.S. dans le Sud-Est asiatique. Elle annonce en même temps qu'elle est prête à y mettre le prix.

ALAIN JACOB.

La visite à Pékin du secrétaire américain à l'énergie

M. Schlesinger n'a pas obtenu la signature d'un accord de coopération entre gouvernements

De notre correspondant

Pékin. — Le secrétaire américain à l'énergie, M. James Schlesinger, a quitté Pékin dimanche 5 novembre pour Tokyo, après une dernière conversation avec le président Hua Kuo-feng. Ces discussions ont abouti à la mise au point d'un catalogue de projets de coopération entre la Chine et les Etats-Unis. Ces projets sont extrêmement variés et vont de la participation de sociétés américaines à la mise en valeur de gisements houillers et pétroliers jusqu'à la vente d'ordinateur pour la recherche en physique des hautes énergies, en passant par la participation à la construction d'un barrage dans les gorges du Yang-tseu et la communication d'informations sur les énergies soslaire, géothermique, etc.

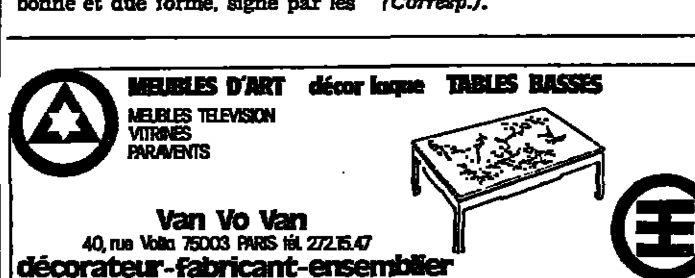
A l'exception de l'envoi aux Etats-Unis de diverses missions d'étude chinoises — et de quelques missions américaines en Chine, — la plupart de ces projets sont présentés comme des « possibilités ». Il appartient aux experts d'en déterminer maintenant les mécanismes de réalisation.

M. Schlesinger a déclaré que les résultats de sa mission dépassaient ses prévisions. Il a affirmé qu'il n'avait pas proposé à ses interlocuteurs un quelconque document comparable à un accord de coopération de gouvernement à gouvernement, qui aurait pu être signé pendant son séjour. Il a confirmé, cependant, que les Etats-Unis auraiet été « heureux » qu'un tel document puisse être signé, mais qu'ils étaient *« au courant des susceptibilités »* chinoises en ce domaine tant que les relations diplomatiques entre les deux pays ne sont pas normalisées. A en croire des sources proches de la délégation américaine, il semble bien, en fait, que M. Schk-singer aurait personnellement souhaité quitter Pékin avec un protocole d'accord en bonne et due forme, signé par les représentants des deux gouvernements.

Les dirigeants chinois — du moins ceux qu'ils a rencontrés — n'étalent pas encore prêts à cela. Une légère déception était perceptible sur ce point dans l'entourage du secrétaire américain. On note toutefois que quelques-uns des projets les plus importants énumérés dans le catalogue de M. Schlesinger — dans les domaines nucléaire et hydroélectrique notamment — mettent nécessairement en cause non des sociétés privées (comme pour le pétrole et le charbon) mais des agences spécialisées du gouvernement des Etats-Unis avec lesquelles les accords devront donc être signés.

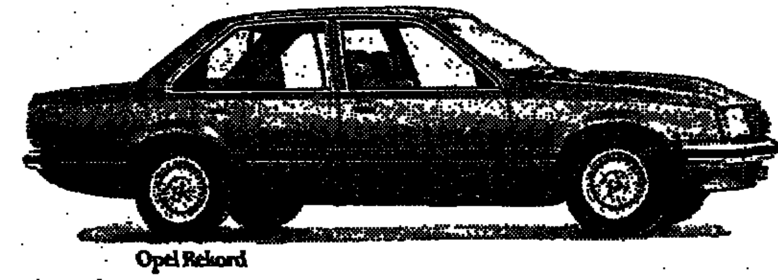
Les Chinois n'ont pas fait objection à cette formule, relativement inédite pourtant dans les relations entre les deux pays. M. Schlesinger, qui a procédé avec le président Hua à un tour d'horizon de la situation internationale, a affirmé que le problème de la normalisation avait seulement fait l'objet *« d'allusions »* lors de ses conversations. — A. J.

● *L'Italie offre à la Chine* un crédit de l'ordre de 1 milliard de dollars sur une période de quatre ans au taux de 7 1/2 %, a-t-on appris à Pékin après l'entrevue, mercredi 1er novembre, du ministre italien du commerce extérieur, M. Rinaldo Ossola, avec le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping. Cette offre de crédit, dont le montant serait remboursable en huit ou dix ans, n'est encore liée à aucune opération commerciale déterminée ; mais des discussions sont actuellement en cours avec Fiat pour des équipements dans le domaine de l'automobile et de la mécanisation agricole. Une délégation de banquiers italiens est attendue à Pékin avant la fin de l'année. — (*Corresp.*).









EUROPE

Union soviétique

GRÈVES ET REMOUS EN GÉORGIE

Les Abkhazes veulent faire respecter leur identité nationale

De notre correspondant

Moscou. — L'agitation qui s'était signalée en Géorgie et dans la République autonome d'Abkhazie (1) au printemps dernier, lors de l'adoption des nouvelles Constitutions républicaines, ne s'est pas encore apaisée. C'est ce qui ressort d'informations concordantes reçues ces derniers jours à Moscou. Les Abkhazes en particulier continuent de manifester de différentes façons contre l'emprise des Géorgiens qu'ils estiment trop prégnante.

Pour le premier anniversaire de la *« Constitution brejnevienne »* le 7 octobre dernier, des mouvements de grève ont eu lieu dans plusieurs villes d'Abkhazie. Selon nos informations, des arrêts de travail allant jusqu'à deux heures et demie ont eu lieu dans une mine de Tkvartschelli, dans des kolkhozes de la région de Goudaouti, dans des sociétés de transports de la République. D'autres rumeurs font état de grève dans les écoles et même d'incidents violents entre Géorgiens et Abkhazes qui auraient fait au moins une victime.

Les grévistes demandaient le remplacement du président du conseil des ministres, un Géorgien d'origine mengrèle, et l'interdiction pour de nouveaux Géorgiens de venir s'installer en Abkhazie. Ils n'ont pas obtenu satisfaction, mais il semble qu'il n'y ait pas eu, sur le moment du moins, d'arrestations parmi les contestataires.

Les Abkhazes avaient profité de l'adoption de la nouvelle Constitution au printemps dernier pour marquer leur mécontentement. M. Kapitonov, secrétaire du comité central chargé des problèmes d'organisation, avait été obligé de « descendre » à Soukhoumi pour remettre de l'ordre dans le parti. Certains membres du P.C. d'Abkhazie avaient en effet envoyé au comité central des lettres collectives — ce qui constitue déjà une activité fractionniste — pour demander le retrait de la République autonome de Géorgie et son rattachement à la fédération de Russie. M. Kapitonov avait traité ces revendications comme l'expression d'une *« querelle de famille »* et avait indiqué qu'une République autonome n'avait pas le droit de modifier la Constitution de toute l'Union approuvée par le Soviet suprême. Il avait cependant annoncé un certain nombre de mesures économiques et culturelles destinées à renforcer *« l'identité abkhaze »*.

Pour vendre des mandarines

Méprisants, les Géorgiens considèrent que les Abkhazes veulent être rattachés à la Fédération de Russie uniquement pour aller vendre plus facilement leurs mandarines dans la ville russe voisine de Krasnodar. Pour lutter contre la spéculation, le premier secrétaire du P.C. de Géorgie, M. Chevarnadzé, a, en effet, limité les déplacements des paysans au-delà des frontières de la République. Mais les Abkhazes ont des revendications plus sérieuses. Ils demandent que justice soit rendue à leur histoire, tout aussi ancienne que celle des Géorgiens ; ils exigent le rétablissement de noms géographiques abkhazes supprimés par Staline, le développement de la langue et de la culture nationales et la formation de cadres autochtones.

Les Géorgiens les plus chauvins nient que les Abkhazes aient même une histoire. Les autorités avaient, par exemple, décidé de rendre à la petite République autonome les pièces archéologiques trouvées sur son territoire mais placées dans les musées de la capitale géorgienne. Les conservateurs de musée et les professeurs d'histoire de Tbilissi s'y s'ont violemment opposés.

Sans doute, les Abkhazes sont-ils minoritaires dans leur République : quelque cent quarante mille sur cinq cent mille habitants. Jusqu'au dix-neuvième siècle, la région était habitée par des tribus dont on trouve la trace depuis le nord du Caucase jusqu'en Abyssinie. Placés sur une route toujours très fréquentée au cours des siècles, les Abkhazes se sont trouvés mêlés à d'autres peuples. Il n'en reste pas moins qu'ils ont été les derniers à résister à la domination russe. La russification et les déportations massives d'Abkhazes n'ont pas commencé avec Staline mais avec les tsars. Quelque trois cent mille Abkhazes vivraient actuellement en Turquie. M. Kapitonov a d'ailleurs évoqué les *« considérations de politique étrangère »* qui s'opposaient au retrait de l'Abkhazie de la République de Géorgie.

Staline a poursui dans cette voie. Dans les années 1936-1937, il a interdit la langue abkhaze, fermé les écoles, liquidé les dirigeant abkhazes et laissé Béria, né près de Soukhoumi, mener une politique forcée de « géorgisation ». Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le mythe Staline, toujours très fort chez les Géorgiens, soit mal accepté par les Abkhazes.

La querelle entre Abkhazes et Géorgiens, c'est l'affrontement entre deux nationalismes, dont le premier est peut-être moins ancien que le second, mais qui rassemble aussi bien les intellectuels que les paysans. Les Géorgiens soupçonnent les Russes de réanimer ces querelles pour affaiblir leur République. Loin de faire front commun contre l'influence russe, Abkhazes et Géorgiens cherchent à se concilier les « bonnes grâces » du « grand frère » en se dénonçant mutuellement comme traîtres. — D. V.

(1) La République fédérée de Géorgie comprend deux Républiques autonomes, l'Abkhazie (capitale Soukhoumi) et l'Adjarie (capitale Batoumi) et la région autonome d'Ossétie du Sud.

« L'EMPIRE ÉCLATÉ », d'Hélène Carrère d'Encausse

(Suite de la première page.)

Le prix de cette politique de russification à outrance devait être très lourd au moment de l'invasion nazie, notamment en Ukraine et dans le Caucase : l'ampleur de la collaboration avec l'occupant, due beaucoup moins à des sympathies nazies qu'au ressentiment national, a été soigneusement gommée de l'histoire officielle, mais elle est présente dans toutes les mémoires. Encore, aujourd'hui, ce traumatisme explique bien des choses ; pas seulement l'inlassable campagne menée par les Tatars pour se voir enfin reconnaître le droit au retour en Crimée dont ils ont été déportés par Staline.

Les méthodes staliniennes n'étant plus applicables, on assiste depuis une vingtaine d'années à une renaissance des nations soviétiques. C'est à ce phénomène majeur que Hélène Carrère d'Encausse a consacré son étude. Ses conclusions surprendront sans doute en France, un pays résolument peu averti des réalités soviétiques. Elles sont pourtant à l'esprit de tout Soviétique tant soit peu informé — et il y en a — même si elles n'apparaissent jamais sous une forme aussi « lisible » dans les écrits officiels.

Mais ces conclusions, quelles sont-elles ? Pessimistes à coup sûr pour les tenants du centralisme soviétique : plus de soixante années après la révolution d'Octobre, l'U.R.S.S. a manifestement échoué dans son ambition de *« façonner une société humaine nouvelle dépassant ses différences »* et un « homme nouveau ». L'ancienne *« prison des peuples »* qu'était l'empire des tsars — pour reprendre l'expression de Lénine — survit aujourd'hui sous une forme nouvelle, certes, mais bien réelle. L'idéologie marxiste n'est pas venue à bout des nationalismes et ne les a nullement vidés de leur contenu comme elle promettait de le faire. Ce sont, au contraire, ces multiples nationalismes — on ne compte pas moins, officiellement, de cent nations et nationalités en U.R.S.S. — qui, tout en cohabitant laborieusement, détournent et parfois vident de son sens cette idéologie quand ils ne s'opposent pas directement à elle.

La démographie

Pour les dirigeants soviétiques, la situation est encore aggravée par la démographie : d'ores et déjà minoritaire, le peuple russe, *« frère aîné »* de tous les autres peuples soviétiques, ne peut plus rivaliser en croissance avec les républiques du Causase et surtout avec les républiques musulmanes. Le poids des populations européennes dans l'ensemble soviétique ne cesse de diminuer au profit des musulmans soviétiques, qui, de cinquante millions en 1970, seront bientôt quatre-vingts millions, cent millions en l'an 2000. Moscou a eu beau diviser son empire musulman en six républiques passablement artificielles, celui-ci n'en apparaît pas moins comme un ensemble culturel homogène, pratiquant avec un grand art de l'ambiguïté la double allégeance : à l'islam et au marxisme-léninisme. Ce qui explique, par exemple, le peu d'enthousiasme manifesté par Moscou devant les événements d'Iran : une résurgence du sentiment religieux au-delà de la frontière risquerait d'avoir des conséquences en deçà... Pour l'instant, la spécificité du monde musulman soviétique se traduit surtout par une « islamisation » du mode de vie, par le refus des populations d'abandonner les campagnes pour les usines des villes et de la patrie occidentale de l'U.R.S.S., qui manquent pourtant de main-d'œuvre.

Hélène Carrère d'Encausse met surtout en relief l'importance du problème musulman. Sans doute a-t-elle raison sur le long terme. A court terme, cependant, on ne doit pas sous-estimer les détonateurs que constituent d'autres minorités à la périphérie de l'U.R.S.S., à commencer par les trois républiques baltes, certes *« en voie d'extinction physique »* et profondément divisées entre elles, mais où la pression russe est beaucoup plus vivement ressentie que dans bien d'autres régions. La situation y est sans doute aussi tendue qu'en Géorgie, où le terrorisme a déjà fait son apparition et où les autorités ont dû faire marche arrière après avoir voulu supprimer la langue géorgienne de la nouvelle Constitution. Ici, comme là, des explosions sont possibles, et il ne fait aucun doute qu'elles seront réprimées avec vigilance : c'est une question de survie pour un régime déjà incapable de s'accommoder du printemps de Prague.

Est-ce à dire que l'U.R.S.S. est menacée de dislocation à plus ou moins brève échéance ? Ce serait aller vite en besogne. D'abord, parce que la mainmise des Russes sur tous les leviers du pouvoir reste à peu près sans faille. Ensuite, parce que les nations non russes ne présentent pas un front uni face à Moscou, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il en soit ainsi. Enfin, parce que la société soviétique, qui vit dans une sorte d'état de crise permanent, est parfaitement capable de régresser localement dans la violence pour résoudre telle ou telle « contradiction » par des méthodes qu'on pourrait croire révolues. Si, comme le note Hélène Carrère d'Encausse à la fin de sa passionnante étude, *« l'Etat soviétique semble incapable de sortir de l'impasse nationale »*, il a prouvé cependant qu'il pouvait parfaitement survivre à des difficultés auxquelles n'aurait résisté aucun autre Etat.

JACQUES AMALRIC.

★ *L'Empire éclaté*, par Hélène Carrère d'Encausse. Flammarion, édit. 320 pages, 48 F.

Italie

M. Jean Fabre secrétaire général du parti radical

De notre correspondant

Rome. — Le parti radical italien n'a pas fini d'étonner. Cette formation libertaire, née du référendum sur le divorce, et qui compte quatre députés depuis les élections de juin 1976, s'est donné, dimanche 5 novembre, un secrétaire général... français. L'élu, M. Jean Fabre, trente et un ans, titulaire d'un diplôme

Ce vingtième congrès du parti radical, réuni à Bari, n'est pas allé sans difficultés. A la suite d'un débat houleux, le successeur de Mme Adelaïde Aglietta devait être désigné par 187 voix contre 77 ; il y a eu 23 abstentions. Il hésitait à accepter, n'étant pas d'accord avec la majorité des congressistes à propos de l'utilisation des subventions de l'Etat.

M. Fabre sera assisté d'une équipe qui comprendra les anciens secrétaires du parti. Il a déclaré au *Corriere della Sera* : *« Nous devons nous préparer à des luttes internationales de plus en plus incisives. Il ne faut pas oublier que dans notre parti, le travail se fait essentiellement à la base. »* Mais une partie de la « base » se plaint précisément d'avoir été manipulée par le sommet, qui lui aurait imposé cet illustre inconnu. — R. S.

Autriche

La courte victoire du « non » au référendum nucléaire constitue un échec personnel pour le chancelier Kreisky

De notre correspondante

Vienne. — La première centrale nucléaire construite en Autriche n'entrera pas en fonction. Ainsi en ont décidé, le dimanche 5 novembre, par une courte majorité, les électeurs, qui avaient été appelés à se prononcer sur la question par référendum. Ce résultat marque une date dans le débat énergétique qui se déroule depuis plusieurs années dans les pays occidentaux, dans la mesure où c'était la première fois en Europe qu'un scrutin de ce genre était organisé à l'échelle de tout un pays.

C'est par 50,47 % des suffrages exprimés, contre 49,53 %, que la population autrichienne a refusé la mise en service de la centrale de Zwentendorf, à 60 kilomètres de Vienne. Les partisans et les adversaires de l'énergie nucléaire n'ont été séparés que par un écart inférieur à 30 000 voix. La participation au vote, relativement faible compte tenu des habitudes électorales du pays, a cependant été plus forte qu'on ne le pensait généralement. Elle s'est élevée à 64,1 % des électeurs inscrits (ils étaient un peu plus de cinq millions).

L'analyse des résultats fait apparaître une coupure entre l'est et l'ouest du pays : les quatre Länder les plus occidentaux (Vorarlberg, Tyrol, Haute-Autriche et Salzbourg) ont donné une majorité de « non », tandis que les cinq Länder de l'est (Vienne, Burgenland, Basse-Autriche, Styrie et Carinthie) ont voté oui. C'est dans le Vorarlberg, Land géographiquement le plus éloigné de la centrale, que la participation et le nombre de « non » ont été les plus forts (respectivement 75,5 % et 84,4 %). L'intérêt des habitants de cette province pour cette consultation et leur hostilité au nucléaire s'expliquent sans doute par leur situation limitrophe de la Suisse, où existent déjà trois centrales nucléaires et où il est question d'en construire une quatrième à proximité de la frontière autrichienne.

Le Land de Basse-Autriche, sur le territoire duquel est située la centrale de Zwentendorf, s'est prononcé, de peu, en faveur du « oui » (50,86 %). Les habitants de la commune de Zwentendorf se sont montrés, quant à eux, plus largement favorables à l'énergie nucléaire (55,5 %).

Si ces résultats viennent récompenser les efforts déployés, parfois depuis de longues années, par les adversaires du nucléaire — au demeurant d'orientations très diverses, — ils constituent aussi un échec pour le parti socialiste au pouvoir (S.P.Œ.), qui avait préconisé très clairement le « oui » et qui avait pris l'initiative de ce référendum. C'est également un échec personnel pour le chancelier Kreisky. Ce dernier était allé, récemment, jusqu'à évoquer la possibilité d'une démission en cas d'un vote hostile (*le Monde* du 3 novembre). Dans une déclaration qu'il a faite dimanche soir à la télévision, il a admis son insuccès, laissant ouverte la question de son avenir politique. La direction du S.P.Œ. devait se réunir ce lundi dans l'après-midi pour arrêter son attitude.

La facture à payer

Certes, les trois Länder dirigés par les socialistes ont donné une majorité de « oui », et le chef du gouvernement peut se féliciter d'avoir mordu sur l'électorat du parti populiste (Œ.V.P.) dans deux Länder tenus depuis longtemps par l'opposition. Mais la consultation n'en révèle pas moins un manque de cohésion inquiétant des électeurs socialistes traditionnels, à Vienne en particulier : le mot d'ordre en faveur du « oui » lancé par le parti socialiste n'a été suivi dans tout le pays que par environ 30 % des électeurs inscrits, alors que, en octobre 1975, M. Kreisky avait recueilli une majorité absolue. Cet effritement n'est cependant pas étonnant dans la mesure où, à l'intérieur même du parti socialiste, un certain nombre de militants connus ont mené une campagne très dynamique pour le « non ».

Plus encore peut-être que pour le parti socialiste, le rejet de Zwentendorf représente un échec pour la centrale syndicale (Œ.G.B.) et pour son président, M. Benya, qui s'était engagé à fond pour le « oui ».

Du côté des deux partis d'opposition, populiste et libéral (F.P.Œ.), la satisfaction enregistrée n'est pas sans mélange. Si, en *effet*, le chef de spopulistes, M. Taus, s'était personnellement prononcé pour le « non », son parti était plus divisé : le groupe des industriels, notamment, s'était montré favorable au projet. Seuls les libéraux peuvent se vanter d'avoir été depuis longtemps hostiles à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Outre les conséquences politiques de la consultation, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir qui va payer la facture : la construction de la centrale de Zwentendorf a coûté la bagatelle de 8 milliards de schillings (un schilling vaut environ 0,31 F). Son entretien et sa conversion nécessiteront de nouveaux investissements, sans compter ceux qui devront être dégagés pour la recherche de nouvelles sources d'énergie.

ANITA RIND.

L'atome à l'épreuve du référendum

(Suite de la première page.)

Les programmes de construction de réacteurs électrogènes ont été décidés le plus souvent sans véritable débat. En France, le Parlement s'est contenté au printemps 1975 d'une discussion académique. Son approbation sur le développement du nucléaire, il ne la donne que de manière indirecte et presque fortuite en votant le budget du ministère de l'industrie. Les référendums locaux qui ont été organisés par une douzaine de communes concernées par la construction d'une centrale ont été déclarés « illégaux ». Il est vrai que dans un cas seulement, à Flamanville, la population s'est prononcée pour la centrale. Malgré cela, malgré les déclarations électorales du candidat Valéry Giscard d'Estaing en avril 1974 : *« Les centrales nucléaires ne seront pas imposées aux populations qui les refusent »*, E.D.F., avec l'appui de l'administration, maintient partout ses projets.

Cette absence de débat, ces procédures autoritaires employées chez nous comme dans la plupart des pays du monde (sauf en Suède et dans une moindre mesure aux Etats-Unis), sont une des manifestations de la prééminence de la technocratie sur la démocratie. Les grandes décisions qui engagent l'avenir lointain ne se prennent plus dans les états-majors politiques ou au Parlement, mais trop souvent dans le cercle fermé des « spécialistes ». Le pouvoir politique est appelé ensuite à approuver des dossiers habilement présentés et à imposer les décisions qu'ils impliquent.

Semblable attitude est doublement dangereuse. D'abord, elle fait douter de la démocratie, qui n'a pas besoin de cela. Ensuite, elle conduit les opposants à des réactions passionnelles. Celles-ci vont du refus de payer les factures d'électricité au dépôt de bombes au domicile du directeur de l'E.D.F. ou sur le site de Fessenheim, en passant par des manifestations de masse, comme celle de Malville. Les contestataires montrent d'autant moins de scrupules qu'ils ont le sentiment de représenter une majorité silencieuse et d'avoir pour eux une certaine légitimité. N'est-ce pas l'engrenage redoutable d'un certain fascisme ?

En tout cas, le mode de décision adopté dans le domaine nucléaire semble préparer une société « dure », dans laquelle le citoyen n'aurait plus qu'à ouvrir son compteur et à se taire. Chaque fois qu'elle rencontre un obstacle à ses projets, qu'il s'agisse d'une centrale ou d'une ligne haute tension, l'E.D.F. est déjà tentée d'adopter le ton du chantage. *« Laissez-nous faire, sinon vous aurez des coupures de courant. »* Est-ce là un mode de relation normal entre une entreprise nationale et l'opinion ?

Pourtant sous ce langage d'une inacceptable brutalité se cache une vérité. Ayant refusé le nucléaire, les Autrichiens doivent maintenant accepter de se préparer à des économies draconiennes. Tous les experts — et ceux du Club de Rome tout récemment encore — le répètent à l'envi : dans quinze ans, le pétrole commencera à se faire plus rare et donc de plus en plus cher. Force sera d'en réserver l'usage aux transports et à la chimie. Là où il est irremplaçable. Pour le reste, d'autres énergies devront être requises. Faute d'avoir bénéficié de crédits de recherche substantiels et en temps voulu, il est douteux que les énergies dites nouvelles soient en mesure de prendre immédiatement le relais. Reste donc celle des réacteurs électrogènes. Même avec cet appoint, de vigoureuses économies resteront nécessaires. A cet égard, la décision du gouvernement allemand de libérer la vitesse sur les autoroutes est une mesure aberrante. Car il serait opportun de préparer les peuples — et particulièrement ceux d'Europe énergétiquement sous-développés — à la fois au nucléaire et aux économies. Dans une interview récente (*le Monde* du 23 septembre), l'économiste Claude Gruson, ancien directeur de l'INSEE, préconisait l'instauration en France d'un vrai débat sur les problèmes de l'énergie : *« Le débat*, disait-il, *devrait montrer que nous allons vers une économie de pénurie qui doit être gérée autrement qu'en pratiquant des coupures de courant. »*

Mais alors, la méthode la plus efficace pour lancer ce débat n'est-elle pas précisément le recours au référendum ? Il permettrait d'ouvrir tous les dossiers, de placer les Français devant leurs responsabilités et de réintroduire la démocratie dans un domaine qui en a le plus urgent besoin. C'est en tout cas ce que pensent le Mouvement des radicaux de gauche et le parti socialiste, seuls partis à avoir proposé le recours à la consultation populaire.

MARC AMBROISE-RENDU.

Espagne

UN GARDE CIVIL EST ASSASSINÉ AU PAYS BASQUE

Madrid *(Reuter)*. — Un garde civil a été tué par balles dimanche 5 novembre, à la sortie d'un match de football, à Tolosa, au Pays basque espagnol. Un autre membre de la garde civile et un enfant de douze ans ont été blessés dans la fusillade. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais, selon la police, il porte la marque de l'organisation séparatiste basque ETA qui, depuis le début de l'année, a assassiné quarante-deux personnes dont vingt-deux gardes civils ou policiers.

L'ETA a revendiqué samedi les attentats qui ont coûté la vie, jeudi, à deux civils, un charpentier à Guernica et un ouvrier à Lezo, accusés par l'organisation extrémiste d'être des « fascistes » et des indicateurs de police.

Le ministre de la défense, le général Manuel Gutierez Mellado et le ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, se sont rendus samedi au Pays basque afin d'y discuter avec les responsables de l'armée et de la police des nouvelles mesures, encore secrètes, prises par le gouvernement pour mettre fin à l'escalade de la violence dans la région, apprend-on de source informée. D'autre part, une bombe a explosé samedi dans la matinée à Pampelune dans des bureaux du ministère de l'industrie, ne faisant pas de victimes mais causant des dégâts importants.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● DES AFFRONTEMENTS TRES VIOLENTS ont opposé, dimanche 5 novembre, à New-Delhi, des Sikhs aux forces de l'ordre et fait trois morts et une centaine de blessés. Une vingtaine de véhicules ont été incendiés par les manifestants, dont trois cent dix-sept ont été arrêtés.

Les incidents ont éclaté lorsque les membres du mouvement akali — le plus important de la communauté sikh — ont tenté d'interrompre l'assemblée générale annuelle, autorisée par les autorités, de la secte sikh nirankari. La police a tiré sur les manifestants et l'un des chefs akalis a été tué. Le couvre-feu a été imposé dans plusieurs quartiers de la capitale. Les Sikhs forment une communauté de plus de 11 millions de personnes, en Inde. — *(A.F.P., U.P.I.)*

République fédérale d'Allemagne

● LE ROI HUSSSEIN DE JORDANIE, qui était attendu dimanche 5 novembre à Bonn, n'y est finalement arrivé que ce lundi pour y avoir une série d'entretiens avec le chancelier Schmidt, ainsi qu'avec MM. Genscher et Offergeld, respectivement ministres des affaires étrangères et de la coopération. Le souverain jordanien doit ensuite visiter Hambourg, Hanovre, Munich et, à sa demande, Berlin-Ouest. Ses conversations avec les dirigeants ouest-allemands doivent notamment porter sur les pourparlers israélo-égyptiens, les conséquences de la conférence de Bagdad, la situation au Liban et la coopération économique entre Bonn et Amman. — *(Corresp.)*

République Sud-Africaine

● LES ETATS-UNIS ont décidé de renoncer à livrer de l'uranium enrichi à des fins expérimentales à la République Sud-Africaine en raison du refus de ce pays d'adhérer au traité de non-prolifération des armes nucléaires. Cette décision a été annoncée samedi 4 novembre par le Dr A.H. Ample Roux, président de la Commission sud-africaine de l'énergie atomique (Atomic Energy Board). — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Giorgio Strehler : les différents partis socialistes savent ce qu'ils ne veulent pas

La première manifestation de la campagne socialiste pour l'élection à l'Assemblée européenne se déroule à Lille mardi 7 et mercredi 8 novembre. Les chefs de file socialistes des pays de la Communauté, mais aussi des pays candidats (le Portugal, l'Espagne et la Grèce), les maires des principales villes (Pavie, Venise, Milan, Hambourg, Rotterdam, Brême, Amsterdam, Copenhague...), les présidents de région, sont présents. MM. Pierre Mauroy, maire de Lille, et Jack Lang, responsable de la campagne du P.S., ont voulu donner à cette manifestation une dimension culturelle. L'orchestre philharmonique de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, interprétera « le Survivant de Varsovie », de Schoenberg, et une œuvre inédite en France : « le Repas des apôtres », de Wagner.

De nombreux intellectuels participent à cette première manifestation de la campagne des P.S. de la C.E.E. : d'Heinrich Böll à Paolo Grassi et à Giorgio Strehler, directeur du Teatro Piccolo.

Giorgio Strehler intervient rarement dans le débat politique bien qu'il soit membre, depuis 1939, du parti socialiste italien et qu'il siège au comité central de cette formation. Il s'en explique : « Je pense que le rôle d'un homme de culture n'est pas d'être « au-dessus de la mêlée » dans une espèce d'isolement de la praxis qui témoigne presque toujours d'un orgueil culturel, mais de participer à la vie politique à travers les moyens qui sont les siens. Et mes moyens, c'est le théâtre : la fondation d'abord, puis la défense (car ce fut et c'est encore une lutte aujourd'hui), d'un théâtre en tant qu'art, à caractère public, c'est-à-dire lié aux institutions républicaines, largement démocratique, laïc et libre, fondamentalement à gauche, donc populaire ; un théâtre perçu comme un lieu et comme des choses représentées, et représentées, d'une certaine manière, « contre » une autre façon de concevoir non seulement le théâtre mais aussi la vie. »

L'Europe, pour Giorgio Strehler, c'est un peu le prolongement de son univers familial. Il est né à Trieste, lieu de rencontre de la culture slave et de la culture italienne. En outre, sa grand-mère était parisienne. « C'est peut-être la raison pour laquelle, avec « naïveté politique », je pense non sans tendresse à l'Europe unie comme à ma famille, dans laquelle on parlait quatre langues et où parfois les uns ne connaissaient pas très bien la langue des autres, mais dans laquelle on savait s'aimer », *explique-t-il.*

Giorgio Strehler ajoute : « C'est ce qui nous unissait dans mon petit cercle familial qui demain unira l'Europe : l'amour, la tendresse, la compréhension, la capacité si difficile de s'accepter tels que nous sommes. Notre patrimoine culturel est en même temps « national » et « européen ». J'ai presque envie de dire qu'il est davantage européen que national (...).

» Nous voulons que ce qui existe déjà dans le domaine culturel, ce profil de l'Europe humaine, devienne une « réalité politique ». Une Europe qui ne recherche pas uniquement le « profit », mais le bonheur : un peu de bonheur au moins, dans cette implacable glacière qu'est devenue la société capitaliste de la fin du vingtième siècle dans laquelle nous vivons : où nous vivons mal.

« Je n'aime pas envisager l'intellectuel comme quelqu'un qui appartient à une caste spéciale et je me méfie particulièrement des hommes dits « de culture », surtout quand ils sont « fondamentalement à gauche », qui envoient des messages, jugent et analysent des erreurs que commettent les « politiciens ». Ils savent toujours plus et mieux que les autres donner de sages conseils sur le futur sans jamais toutefois se salir les mains.

» Brecht disait qu'il avait connu le seul être capable de mettre du charbon dans un poêle sans se salir les mains : c'était Lénine, et moi je n'en suis même pas sûr.

» Notre famille socialiste est composite, très composite même, et exprime parfois des opinions opposées. Il est inutile de vouloir faire, même si c'est commode, un tableau idyllique du socialisme européen qui apparaît aussi comme une réalité contradictoire. Mais après le dogmatisme de gauche et le dogmatisme aveugle de la droite encore et toujours en action, vive la contradiction ! Du reste les conditions historiques dans lesquelles le socialisme s'est développé au cœur de l'Europe sont trop différentes. Nous avons commis des erreurs différentes et nous avons célébré des victoires différentes. Il y aura encore des victoires et des défaites différentes. Je n'ai pas peur des erreurs. Mais j'ai peur de la persévérance à commettre *les mêmes erreurs.*

» Il y a des problèmes idéologiques et méthodologiques qui nous divisent, qui entraînent des discussions parfois violentes parmi nous. Mais c'est là que réside notre force. Oui, j'affirme que nos contradictions, nos oppositions à nous socialistes (que tant de savants de gauche et de droite nous reprochent avec tant de volupté) est à la fois notre faiblesse et notre force, et, sur ce point, nous n'avons de leçons à recevoir de personne (...).

» Les socialistes n'ont jamais été commodes envers eux-mêmes et ils ne le seront pas au sein d'une Europe unie, aujourd'hui ou demain. Mais, au-delà de ces opinions divergentes, il y a toujours un fond tangible qui lie le socialisme au socialisme : cette conception humaine de la vie, et lorsque certains points de contact semblent être plus faibles, il me semble qu'il existe dans les différents partis socialistes européens une position claire, du moins : en « négatif » : nous savons ce que nous ne « voulons pas ».

» Il se peut que je ne sois pas d'accord, et, en fait, je ne le suis pas, avec de nombreux sociaux-démocrates allemands : mais une chose est certaine, c'est que la social-démocratie allemande est comme nous, et plus directement que nous, à cause de sa position historique, engagée contre une façon d'être et de penser les rapports entre les hommes, contre cette tendance à faire revenir en arrière l'histoire qui est portée par une majorité de la C.D.U. allemande.

» Personnellement, je n'accepte pas le Berufsverbot (1), c'est un fait, et mille autres choses me laissent perplexe. Mais si je pense, au cœur de l'Europe, à une éventuelle Allemagne de Strauss, je suis alors envahi par un véritable sentiment d'angoisse. Voilà un exemple, simpliste et peut-être brutal, mais concret.

» On ne doit jamais oublier la tragique histoire de la social-démocratie allemande et également la grandeur des hommes qu'elle a toujours su engendrer. Autant d'hommes riches de cette dimension humaine dont le socialisme ne pourra jamais se passer. Je pense, en particulier, à Willy Brandt et à son « moment historique » en Pologne, tandis que, simple et désarmé, il descend à genoux, en larmes et ne prononce qu'un mot : pardonnez-nous !

» Je pense, en même temps, aux hommes (de droite comme de gauche) qui, en Allemagne, au cours de mes nombreux voyages de travail théâtral, m'ont dit qu'un chancelier allemand ne devait pas faire certaines choses ! C'est dans ce geste qu'on ne devrait pas faire (uni à d'autres gestes qu'on ignore trop facilement) que résident l'unité et la mesure d'un socialisme commun, au-delà des thèmes purement politiques.

« S'endurcir sans jamais oublier sa propre tendresse »

» Mais, même en termes de politique pure, une Europe méditerranéenne qui comprendrait l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, prenant clairement la voie d'un socialisme qui ne soit pas une simple gestion sociale du capitalisme, une Europe engagée à se rendre réellement indépendante des grandes superpuissances, et qui s'appuierait sur les expériences concrètes de la social-démocratie suédoise (par exemple), peut mieux aider que n'importe qu'elle discussion théorique au développement d'une politique européenne de détente, dans laquelle chacun des partis socialistes, dans le contexte d'une vision politique générale plus libre et nouvelle, réussirait à retrouver un grand élan de réforme, en n'étant plus dans une position de défense contre une réaction obscure. Je suis convaincu qu'une Europe plus socialiste pourra donner un visage plus unitaire et moins discordant aux différents socialismes européens — mais jamais à les accorder à l'unisson. Nous refusons l'unanimisme rassurant. Et je pense que malgré toutes les difficultés nous devons sauvegarder, dans un mouvement largement unitaire, les différences, les caractères de chaque socialisme, comme un patrimoine positif et non comme la marque d'une inefficacité ou d'une incertitude.

» Aujourd'hui, l'élan nouveau du P.S.I. est une réalité. Avec l'adoption d'un nouveau projet socialiste concret à son dernier congrès, et l'élection d'un nouveau secrétariat, avec une majorité qui voit s'unir la plus grande partie de ses courants de pensée, le P.S.I. est en train de reproposer une politique d'alternative qui veut l'unité de la gauche, mais également la clarification des distinctions et des identités avec le P.C.I. Cette position me semble très voisine de celle du P.S. français, même si elle se développe dans un contexte différent. Nous voyons dans le parti socialiste français un parti frère qui a su résoudre avant nous certains problèmes de fond et de méthode, qui a su maintenir ses inquiétudes, mais aussi mettre au clair certains problèmes fondamentaux comme celui de la gauche unie, mais non plaquée sur les positions du P.C. Personnellement, je crois que certaines élaborations du P.S. français sont d'une importance capitale pour tout modèle socialiste contemporain qui soit capable de ne pas renier la leçon méthodologique de Marx, qui veuille penser au marxisme comme à une méthode d'investigation, mais non comme à une série de formules dogmatiques ou de schémas commodes, et qui veuille en même temps s'enrichir d'autres courants de pensée même non marxistes. Dans cette optique, le P.S.I., dans son projet, cherche à déterminer, par exemple dans le grand thème de l'autogestion, comme le fait une grande partie du socialisme français, un des moments les plus originaux de la création de nouveaux rapports entre les hommes (...).

» La position politique de Mitterrand lui-même a influencé de nombreux courants de pensée du PSI. A propos de Mitterrand, il me vient à l'esprit un événement qu'il a peut-être oublié mais qui est significatif. A Milan, au cours d'une manifestation socialiste européenne, une grande fête de masse, Mitterrand commence à parler en français, et quelqu'un à côté de lui traduit ses paroles. Et la foule avec beaucoup de simplicité crie au traducteur de se taire : nous voulons entendre parler Mitterrand « sans doublage ». Bref, embarras. Mitterrand reprend son discours dans son français limpide et précis sans faire de concession à l'art oratoire des meetings. Et les gens écoutent, les gens comprennent sans savoir un mot de français. Les gens écoutent et comprennent quoi ? Ils écoutent et ils comprennent la voix, la clarté et le cœur. Ils écoutent l'humanité de Mitterrand. Pour moi ce fut un très grand moment : la reconnaissance mystérieuse qui passait entre la foule et un homme que j'aime et qui, pour beaucoup, apparaît un peu détaché, un peu énigmatique (...).

» Et moi-même, il m'a fallu, pour comprendre mieux l'homme Mitterrand, ses pages de *l'Abeille et l'Architecte* — un livre d'amour et de tendresse au milieu de la politique et avec la politique... Ce récit du repas de noces de Desmoulins dans l'appartement de la place de l'Odéon, un moment parmi tant d'autres... Malraux, point trop aimé, mais qui est là, ombre à la fenêtre illuminée, lointaine, au fond du jardin... Le « Che » et son dernier bal et tout ceci dans la lutte quotidienne de l'histoire de son parti et de son pays. Et puisque Mitterrand parle si souvent du « Che », en lisant ses pages et en pensant à lui, comme leader politique en même temps comme compagnon sévère et fraternel, j'ai retrouvé dans ma mémoire une phrase de Che Guevara : « *Il faut s'endurcir sans jamais oublier sa propre tendresse.* » Eh bien ! cette phrase colle très bien avec l'image que je me fais de François Mitterrand.

(1) Interdictions professionnelles.

AMÉRIQUES

Une puissance en expansion : le Congrès des Etats-Unis

Dans un premier article (« le Monde » des 5-6 novembre), notre correspondant à Washington a décrit le « monstre » législatif qu'est devenu le Congrès, avec ses innombrables bureaux, ses épaisses publications et les vingt mille personnes qui y travaillent chaque jour. Il analyse dans le second article le rôle des « lobbies », les groupes de pression, déclarés ou non, qui assiègent littéralement les congressistes et les inondent de leur littérature.

II. — Les « lobbies »

De notre correspondant MICHEL TATU

Washington. — *« L'Amérique n'est plus une nation, mais un comité de lobbies. »* Ce commentaire désabusé du *Washington Monthly* tirait la leçon des flots de rapports auxquels a donné lieu la prolifération de cette institution bien américaine qu'est le lobby : un groupe qui arpente les antichambres du Congrès (d'où son nom) pour inciter les parlementaires à voter dans son sens. En principe, il n'y a que bénéfice à cette activité : le sénateur ou le représentant ne peut pas tout savoir ; son information ne doit pas provenir de la seule administration, et les intéressés ont leur mot à dire. Malheureusement, tous ces intéressés ne se font pas entendre avec la même vigueur, et la multiplication des lobbies a transformé le Congrès en un champ clos d'influences contradictoires et désordonnées.

Plusieurs raisons ont contribué à cette évolution ces dernières années. La principale est le déclin des partis. Le parti républicain ne s'est pas encore remis des coups que lui ont portés la rébellion du sénateur Golwater contre l'« appareil », en 1964, puis le scandale du Watergate. Les démocrates ont été les premières victimes du traumatisme vietnamien et aussi, paradoxalement, de l'irrésistible ascension de M. Carter en 1975-1976, effectuée en dehors de la machine du parti et contre ses ténors. Aujourd'hui, 31 % des Américains se déclarent indépendants de tout parti, contre 16 % en 1937. Ce comportement des électeurs influe sur celui des élus. Il ne suffit plus, pour faire passer un projet de loi, de s'entendre avec les chefs de groupe au Congrès ou avec les présidents de commission, il faut « travailler » chaque parlementaire pour arracher les voix une par une. D'où l'importance d'un « lobbysme » plus actif, diversifié et agressif.

Les ordinateurs parlent aux ordinateurs

La technique moderne a précipité cette évolution. Dans ce pays profondément étranger aux idéologies (sauf à celle de la démocratie et de la libre entreprise), il était déjà bien difficile de tracer une fontière entre les programmes des deux grands partis. Mais la distinction s'estompe encore plus lorsque l'électeur fait son choix devant son écran de télévision et lorsque la promotion d'un candidat est d'abord affaire de finances et de technique publicitaire. Or l'apparition de l'ordinateur a révolutionné cette technique et ouvert une nouvelle branche d'activité aux lobbies. Déjà, au Congrès, les listes de tous les citoyens qui ont écrit à un moment de leur vie au parlementaire sont digérées et reclassées à volonté par six ordinateurs acquis par les Chambres — ou loués à l'extérieur — ces dernières années. Les machines se sont chargées de rédiger des réponses programmées et d'y apposer la signature « authentique » du député.

En sens inverse, des lobbies tout aussi puissamment équipés organisent le « bombardement » des congressistes par des pétitions toutes rédigées qu'ils envoient à leur clientèle. La plus connue de ces organisations est celle que dirige M. Richard Viguerie, un conservateur « superpatriote » appuyé par deux ordinateurs I.B.M., trois cents employés et des listes de quatre millions de sympathisants dans tous les Etats-Unis.

Quinze mille professionnels ?

Il est impossible de dénombrer les lobbies. Selon le magazine *Time*, on compterait actuellement quinze mille « lobbystes professionnels » à Washington, contre huit mille il y a cinq ans, mais deux mille seulement sont enregistrés aux termes d'une loi de 1946. Les organisations sont très diverses, depuis le lobby officiel de la Maison Blanche (les collaborateurs dépêchés par le président auprès du Congrès à l'approche des votes difficiles) jusqu'aux syndicats, en passant par les grandes compagnies commerciales, qui ont étoffé leurs bureaux de Washington pour faire face à la situation. Il y a aussi les « lobbies sur un seul sujet » *(single-issue)*, qui ne se mettent en branle que lorsqu'un projet de loi vient menacer leurs intérêts. Le plus connu est la National Rifle Association, association des armuriers, qui a réussi à faire rejeter par le Congrès quatorze *fois en dix ans les tentatives* de contrôle des armes individuelles. On peut ajouter à cette catégorie le très fameux lobby israélien.

Enfin, d'autres organisations plus désintéressées, telles Common Cause, sont de véritables « lobbies anti-lobbies » qui cherchent à sauver ce qui peut l'être de la pureté du processus législatif.

Au-delà des campagnes d'intimidation par la poste, les lobbies réellement efficaces sont ceux qui agissent directement au contact des élus, pratiquant les techniques dites du « *buttonholing* » (le fait de prendre le parlementaire par les boutonnières de son veston pour mieux expliquer son cas) ou de l'« *arms twisting* » (la torsion des bras pour lui faire rendre grâce). Un parlementaire admettait, récemment, qu'il préférait les réunions de commission à huis clos pour écarter la présence des lobbystes, qui n'hésitent pas, en séance publique, à faire des signes plus ou moins impératifs aux congressistes et à leur adresser des notes. Avant d'entrer en séance pour un vote, les représentants doivent parfois se frayer un passage entre les mêmes lobbystes guettant leurs proies pour une ultime intervention.

L'arme la plus efficace est bien évidemment la pression financière. Combien de congressistes vendent-ils leur voix, ou, plus dignement, se montrent « *généralement complaisants* » envers tel ou tel intérêt privé ? Le scandale des pots-de-vin sud-coréens, le fait que deux représentants aient été, tout récemment, inculpés par un tribunal pour corruption, que cinq autres anciens membres de la Chambre séjournent ou ont séjourné en prison pour le même délit, sont autant de signes alarmants. Ils ont beaucoup contribué à réduire le prestige des congressistes, malgré ou plutôt en raison de l'indulgence même de leurs pairs : en dehors des sanctions judiciaires, le « koreagate », comme on dit ici, n'a entraîné que trois « réprimandes » de la Chambre.

La situation financière du parlementaire est pourtant confortable. Son traitement a été porté l'an dernier de 44 600 dollars par an à 57 500 dollars, l'équivalent de 21 500 francs par mois (si l'on se base sur un cours « normal » du dollar à 4,50 francs). Il a droit, en outre, à quelque 37 000 dollars par an pour ses dépenses, à plus de 250 000 dollars pour son « staff », à 6 500 dollars de « papeterie », sans parler des voyages pour aller dans sa circonscription, des frais postaux et de téléphone, presque tous entièrement couverts par le budget du Congrès. Il ne paie rien pour ses frais médicaux ni pour sa retraite. Un avantage qui a fait grincer bien des dents.

L'avantage de la fortune

Le vrai problème est ailleurs. Les déclarations de revenus que les congressistes ont dû faire pour la première fois publiquement ce printemps ont fait apparaître que 22 représentants sur 435 vivaient de leur seul traitement de congressiste. 153 ont déclaré un portefeuille ou des propriétés dépassant les 100 000 dollars. Le sénateur est encore plus prospère, puisqu'il « vaut » en moyenne 444 000 dollars et le président de commission 1 million. Que dire, par exemple, du fait que le sénateur Long, président de la commission des finances et ami bien connu des industriels du pétrole et du gaz (il s'est battu jusqu'au bout par la libération des prix du gaz) possède une fortune de 2,29 millions de dollars dont la moitié en valeurs pétrolières et gazières ? A cela on objecte que M. Johnston, autre sénateur de la Louisiane, n'a presque pas de fortune personnelle et qu'il vote pourtant dans le même sens que son collègue. La Louisiane est l'un des grands Etats producteurs de gaz...

Les efforts de moralisation entrepris depuis Watergate n'ont remédié que partiellement à cette situation, quand ils n'ont pas conduit au résultat inverse. Ainsi, la Chambre a décidé de limiter, à partir du 1er janvier prochain, les gains extérieurs du représentant à 15 % de son salaire de congressiste : pas plus de 8 625 dollars dans l'année et, par exemple, un plafond de 750 dollars par discours ou conférence. Mais cette limite ne vaut que pour les émoluments rétribuant un travail. Les dividendes et autres revenus du capital ne sont pas affectés. Les moins riches sont ainsi pénalisés. Un signe : cette année une bonne cinquantaine de congressistes, soit 10 %, ont décidé de ne pas se représenter à l'expiration de leur mandat.

Le financement des campagnes

Il en va de même des nouveaux règlements sur le financement des campagnes électorales, principal élément de la dépendance financière des congressistes et champ d'action privilégié des lobbies. Il n'est pas question de financer les campagnes pour le renouvellement du Congrès par les fonds publics, comme cela est pratiqué depuis 1976 pour l'élection présidentielle : tous les projets de loi introduits dans ce sens ont été écartés par une Chambre ou par l'autre. Les « améliorations » introduites en 1971, 1974 et 1976 ont seulement eu pour effet de limiter les contributions versées aux candidats par les individus : une même personne ne peut pas verser plus de 1 000 dollars par élection à un seul candidat, ni dépenser à cette fin plus de 25 000 dollars dans l'année. En revanche, les contributions fournies par des groupes sont plafonnées à 5 000 dollars par candidat et *aucune limite globale* n'est fixée à leurs dépenses.

On notera en passant que les dépenses que le candidat finance de sa propre poche ne sont pas limitées, ce qui favorise les « challengers » fortunés. Mais les avantages accordés par la loi aux groupes sur les individus ont déclenché une prolifération de formations « ad hoc » : les Comités d'action politique ou « PAC ». En 1975, on comptait environ six cents PAC. Au 1er juillet de cette année, ils étaient mille sept cent neuf, et il s'en formait près de six nouveaux par semaine.

Or, si les nouvelles lois ont été appuyées à l'origine par les syndicats, qui entendaient pouvoir financer les candidats de leur choix, c'est surtout le « business » qui en a profité. Les PAC constitués par les grandes compagnies sont passés de quatre-vingt-dix en 1970 à trois cents en 1976, et à sept cent onze en juillet dernier, alors que ceux que patronnent les syndicats sont toujours environ trois cents, comme il y a vingt ans. Même les entreprises travaillant pour le gouvernement peuvent contribuer aux campagnes électorales par le canal des PAC, ce qui leur *était interdit auparavant*. En principe, les Comités d'action politique ne peuvent recueillir leurs fonds directement auprès de la compagnie mère, mais seulement auprès des actionnaires et des cadres. Mais il y a bien des moyens de tourner cette disposition...

Un avantage pour les sortants

Le dernier rapport publié par la Commission électorale fédérale (FEC) couvre la période allant du 1er janvier 1977 au 1er juillet 1978. Les chiffres indiqués ont été dépassés depuis lors avec l'approche des élections, mais les propositions sont probablement restées les mêmes. On constate que sur les 92,2 millions de dollars recueillis par les candidats à la Chambre et au Sénat, près d'un quart (25,2 millions) provient encore des contributions d'individus, mais que les PAC viennent en seconde position avec 10,7 millions. Quant à l'apport des partis politiques, il vient en queue de liste (2,1 millions de dollars), ce qui explique mieux que tout autre argument le peu de cas que l'on fait de la « discipline de parti ».

Un autre effet de cette situation est de favoriser les sortants. Les PAC, a dit un congressiste, M. Dornan, « *ne cherchent pas à savoir qui est au pouvoir, quel est son parti et ce qu'il représente. Ils cherchent seulement à vous acheter* ». La solution la plus rentable, quand on représente une grande compagnie ou un « *lobby sur un seul sujet* », est de dispenser ses faveurs à celui qui est déjà dans la place — par exemple dans une commission du Congrès — plutôt que de disperser sa manne sur des « challengers » qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Aussi le sortant, déjà avantagé par le privilège postal que lui accorde le Congrès, reçoit-il les trois quarts des contributions des PAC. Comme la majorité du Congrès est démocrate, un résultat paradoxal est que les donneurs du « big business » financent les candidats de ce parti beaucoup plus largement que ceux du parti républicain, pourtant plus proche de leur cœur.

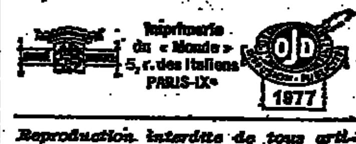
La Sénat a la réputation d'être plus « infiltré » par les intérêts privés que la Chambre, ne serait-ce que parce que les campagnes d'un sénateur, qui doivent embrasser un Etat entier, coûtent beaucoup plus cher que celles du représentant, cantonné à une circonscription plus petite. Ses votes sont en tout cas plus conservateurs que ceux de la Chambre. C'est lui qui a enterré cette année une loi, votée par les représentants, obligeant les « lobbies » à révéler leurs activités plus que ne le faisait celle de 1946, jugée par le sénateur Javits *« inapplicable » et inappliquée »*. A la différence de la Chambre, qui s'est débarrassée ces dernières années de quelques présidents de commission incapables, le Sénat n'a pas utilisé les moyens existants destinés à atténuer le vieux système de l'ancienneté : comme par le passé, ce sont les plus anciens qui accèdent aux présidences et monopolisent les postes jusqu'à leur retraite.

Dans les deux Chambres en tout cas, l'influence des « lobbies » a crû en fonction du nombre et de la complexité des sujets traités. M. Carter l'a compris : il a remporté certaines victoires au Congrès en faisant du « lobbysme » non plus seulement auprès des parlementaires mais, plus efficacement, auprès des « lobbies » eux-mêmes. Grâce aux « représentations », voire aux promesses aux dirigeants des grandes compagnies, il a fait passer son projet sur l'énergie.

L'omnipotence tant célébrée du Congrès a donc ses limites. Sur le plan politique, le pendule était allé trop loin, et les parlementaires eux - mêmes en étaient venus cet été à s'inquiéter de la part de pouvoir un peu trop faible laissée à la présidence. Sur le plan du « lobbysme » et du financement de la vie politique, la réforme qui consisterait à séparer nettement la chose publique des intérêts privés reste à faire. La crise de vertu produite par l'affaire du Watergate a sans doute entraîné des changements bénéfiques à la Maison Blanche, mais le Congrès, lui, attend encore son censeur.

FIN

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS L'ÉTAT DE NEW-YORK

Une âpre bataille d'hommes

De notre correspondant

New-York. — *« Savez-vous à quel point les politiciens vous mentent ? Prenez Roy Goodman, par exemple... »* Suit, pour l'édification de l'auditeur ou du téléspectateur, une minute trente de références péjoratives ou d'insinuations à la limite de la diffamation. Le *spot* publicitaire s'achève sur un retentissant : *« Choisissez William Woodward comme sénateur ! »* M. William Woodward, candidat au Sénat de l'Etat de New-York, n'est pas le seul à consacrer l'essentiel de sa campagne à essayer de démolir son principal concurrent. C'est une méthode que tous les candidats en lice pour les élections du 7 novembre pratiquent à qui mieux mieux.

Mardi 7 novembre, les quelque sept millions cinq cent mille électeurs de l'Etat de New-York auront à choisir un gouverneur, un « commissaire aux comptes » et un attorney général. Les trente-neuf représentants de l'Etat au Congrès de Washington seront également soumis à réélection, de même que les deux cent dix membres de l'Assemblée de l'Etat, les juges de sa Cour suprême et ceux des tribunaux civils.

La grève des principaux journaux new-yorkais (la ville de New-York représente plus du tiers de l'électorat) n'a pas favorisé les débats d'idées, que de toute façon l'électeur moyen n'apprécie guère. Les fonds de campagne (entre 4 et 6 millions de dollars pour chacun des candidats au poste de gouverneur) sont donc massivement dirigés vers la radio et la télévision. Le débat entre les protagonistes est d'une extrême simplicité. Il consiste, en se fondant sur le « record » — la compilation des votes émis par l'adversaire au cours de sa carrière politique, — à essayer de montrer que celui-ci n'a jamais tenu aucun de ses engagements.

Quand on pense avoir établi que son activité n'a pas eu pour effet de diminuer les impôts mais de les augmenter, de réduire la criminalité mais de l'aggraver, de soulager mais d'assombrir enfin, d'une façon générale, le sort des indigents, des malades et des vieillards, on cherche à lui river son clou en jouant sur les passions du public.

M. Perry Dureya, le candidat républicain au poste de gouverneur, reproche à son adversaire, le gouverneur sortant, Hugh Carey, d'être opposé à la peine de mort, sujet brûlant dans une ville et un Etat obsédés par le crime. M. Carey riposte en disant qu'il n'en a pas moins fait adopter une loi qui envoie devant l'équivalent de nos cours d'assises les criminels mineurs à partir de treize ans (jusqu'ici dans l'Etat de New-York un assassin de moins de dix-sept ans avait toutes les chances de sortir de prison au bout d'un an, ce dont la pègre tirait partie en recrutant des tueurs à gages parmi les adolescents). Et il contre-attaque aussitôt en ironisant sur les déclarations d'impôts de M. Dureya : *« Je suppose,* dit-il, *que vous n'êtes pas pour la peine capitale en ce qui concerne l'évasion fiscale, n'est-ce pas ? »*

De fait, M. Dureya, qui possède une grosse industrie de pêche (poissons et crustacés) à Montauk, à la pointe de l'île de Long-Island, a profité au maximum des failles du système fiscal pour payer l'année dernière très peu d'impôts. Touché, mais décidé à rendre coup pour coup, celui que ses ennemis appellent *« Perry la langouste »* réplique : *« Je pourrais m'occuper de votre frère ! »* Le frère du gouverneur est lui aussi dans les affaires.

En Virginie et dans le district de Washington, dans certains Etats de l'Est, dans le Middle West, il arrive encore que l'homme politique soit respecté. A New-York, il est admis que la politique est un sport où tous les coups sont permis, et que *« le plus coriace est le meilleur »*. M. Hugh Carey a pourtant un visage aux traits ronds, une réserve qui pourrait être de la timidité, mais aussi un mauvais caractère. Agé de cinquante-neuf ans, il a eu dix enfants dont il s'occupe beaucoup et des malheurs familiaux. Il a perdu ses deux fils aînés, sa femme et une petite fille. Mais, sous sa bonhomie de père, il cache l'acharnement et la vivacité d'un vrai New-yorkais (il est originaire de Brooklyn). Il a des traits d'humour qui sont cinglants et laissent leur victime, M. Dureya, sans voix.

Celui-ci, cinquante-sept ans, a un visage viril aux cheveux blancs et l'air d'un roc. Dans sa famille, on est têtu : son grand-père a dû être traîné hors du Parlement d'Albany (la capitale de l'Etat de New-York) un jour que, battu aux élections sénatoriales, il refusait de l'admettre, et était venu siéger quand même. Dans sa carrière politique, il s'est montré à la fois une « peau de vache » et extrêmement consciencieux, suscitant autour de lui au moins autant de loyalisme que d'antipathies. Son principal handicap aura été de n'être pas suffisamment connu des New-Yorkais.

Dans cette rivalité pour diriger ce qui demeure un des tout premiers Etats des Etats-Unis, la plus grande métropole du pays, le mot « politique » est presque vidé de son sens. Il n'y a pas de candidat « pauvre » dans ces élections de mardi, il n'y a pas non plus de candidat des pauvres. Il n'y a que des fauves qui jouent à fond le système pour ce qu'il peut leur apporter : pouvoir, prestige et argent.

ALAIN-MARIE CARRON.

FIN DE LA GRÈVE DES JOURNAUX NEW-YORKAIS

Les deux grands quotidiens new-yorkais, le *New York Times* et le *Daily News* ont reparu ce lundi matin 6 novembre après quatre-vingt-neuf jours de grève des personnels. A la « une » d'une édition comportant cent soixante-seize pages, ce titre énorme du *Daily News* : *« Bonjour, vous souvenez-vous de nous ? »*

Le Allied Printing Trades Council, organisation qui coiffe tous les syndicats des journaux new-yorkais a, en effet, demandé, dimanche soir, à ses adhérents de reprendre le travail immédiatement.

Seule la Guild, le syndicat des journalistes qui avait déclenché samedi soir une grève de dernière minute au *New York Times*, doit encore ratifier dans la soirée l'accord conclu avec la direction du journal.

Le conflit de la presse new-yorkaise avait éclaté le 9 août dernier. Mais le *New York Post*, qui avait signé une *« paix séparée »*, avait pu reparaître dès le 5 octobre. — *(A.F.P.)*.

En 1975

LE PRÉSIDENT FORD A EMPÊCHÉ LA CORÉE DU SUD DE CONSTRUIRE L'ARME NUCLÉAIRE

La Corée du Sud a eu un programme secret de construction d'armes nucléaires jusqu'à ce qu'en 1975 le président Ford oblige le gouvernement de Séoul à y renoncer. C'est ce qu'indique un rapport confidentiel de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants dont fait état le *Los Angeles Times*, le dimanche 5 novembre. Un élément essentiel de ce programme était le projet d'achat à la France, qui a été abandonné depuis sous la pression des Etats-Unis, d'une usine de retraitement des déchets nucléaires.

Après l'explosion d'une bombe atomique en Inde, en 1974, l'administration américaine avait mis en place un groupe spécial de recherches sur les nations susceptibles d'acquérir l'arme nucléaire. Ayant découvert l'existence du programme sud-coréen, le groupe conseilla à la Maison Blanche de faire pression sur le gouvernement de Séoul en menaçant de bloquer la vente de réacteurs construits par la firme Westinghouse. Selon le rapport de la commission, la Corée du Sud fit savoir, à la fin de 1975, qu'elle renonçait à développer son projet.

La vente de réacteurs et de combustible nucléaire fut ainsi autorisée, et la Corée du Sud a pu mettre en service sa première centrale nucléaire, en avril dernier. Trois autres centrales semblables sont en construction, ainsi qu'un réacteur, d'origine canadienne, fonctionnant à l'uranium naturel.

A LA FIN DE SES TRAVAUX A VANCOUVER

Le congrès de l'Internationale socialiste demande à ses membres de refuser toute aide aux groupes qui pratiquent le terrorisme

Cent deux ans après le congrès de Philadelphie, auquel assistait Karl Marx, l'Internationale socialiste est à nouveau sortie d'Europe. Le quatorzième congrès de l'organisation, qui a eu lieu du 3 au 5 novembre à Vancouver, au Canada, était destiné, selon le mot de M. Willy Brandt, qui a été réélu président, à « internationaliser l'Internationale ».

Correspondance

Vancouver. — Placé sous le signe de la paix et du développement, le congrès de l'International socialiste à Vancouver a, pour l'essentiel, repris un débat largement entamé dans divers organismes et lors des réunions de son bureau à Paris fin septembre et de sa conférence de Lisbonne au début du mois d'octobre. La situation économique mondiale, qui a été au cetnre des délibérations, a donné lieu à l'adoption d'une résolution préconisant l'instauration d'un nouvel ordre international remédiant, pour les pays développés, au ralentissement de la croissance, à la montée du chômage et à l'instabilité monétaire, et pour les pays en voie de développement à l'insuffisance de la production et à la dégradation des termes de l'échange.

L'Internationale s'est prononcée en faveur d'une réforme du système monétaire, d'un développement équilibré des régions, d'une protection à long terme des ressources énergétiques et d'une organisation du marché des matières premières et des denrées de base qui améliorerait les gains véritables des pays fournisseurs tout en assurant la parité avec les niveaux de prix des produits industriels. Ces objectifs devraient être atteints grâce à une restructuration des organes de décision internationaux.

Les congressistes ont identifié un ennemi commun : les compagnies multinationales. Celles-ci, selon le rapport présenté par M. Oscar Debunne, du parti socialiste belge, tendent à saper la souveraineté nationale, peuvent limiter l'influence des syndicats en les opposant d'un pays à l'autre, et ont la faculté de fixer arbitrairement les prix. L'Internationale socialiste a donc résolu de favoriser la création d'agences de surveillance et la coopération dans l'échange des données. Quant aux mesures concrètes que pourraient prendre les nations sur leur propre sol contre les multinationales, on a préféré ne pas les décrire en détail, évitant en particulier le terme de nationalisation.

Les représentants du tiers-monde ont été les premiers à se montrer sceptiques quant à l'efficacité des remèdes proposés par les socialistes européens. Les multinationales, selon un observateur du F.L.N. algérien, le colonel Hoffman, sont un bouc émissaire commode. Pour le président Senghor, les pays industriels manquent de volonté dans le dialogue Nord-Sud. *« De conférence en conférence,* a-t-il précisé, *force est de reconnaître que nous n'avançons guère. »*

Poursuite de la tâche d'Helsinki

Sur la question du désarmement et de la détente, le congrès de Vancouver s'est prononcé en faveur de la poursuite des efforts entrepris à Helsinki. M. Robert Pontillon, du parti socialiste français, a précisé l'idée d'une *« conférence européenne sur la réduction des forces et des tensions »*, que son organisation avait lancée en décembre dernier. Cette négociation devrait, selon M. Pontillon, comporter « cinq corbeilles » : le stockage des armes nucléaires, le stationnement des troupes étrangères, l'aspect financier des efforts de défense, la réduction des forces conventionnelles et le contrôle des risques de conflit.

Le débat sur les violations des droits de l'homme a conduit l'Internationale socialiste à affirmer sa solidarité avec les mouvements de libération de l'Afrique australe. Dans son rapport sur cette question, l'ancien premier ministre suédois, M. Olof Palme, a recommandé l'arrêt de tout nouvel investissement dans la région. Il a fait remarquer que des résolutions précédentes sur une politique d'embargo n'avaient vraiment été respectées que par la Suède et la Norvège. La situation au Nicaragua et l'emprisonnement du syndicaliste tunisien Habib Achour ont également donné lieu à des manifestations de solidarité. Le bureau de l'Internationale a décidé d'examiner la situation au Sahara occidental lors de sa prochaine réunion, en présence du Front Polisario et de l'Union socialiste des forces populaires du Maroc.

L'Internationale socialiste a innové en incluant dans sa résolution sur les droits de l'homme une condamnation du terrorisme et en recommandant à ses membres de refuser toute aide aux groupes qui recourent à ces méthodes.

M. Willy Brandt a enfin évoqué, à propos des possibilités d'ouverture de l'Internationale, *« les divers développements qui se font jour dans certains des grands partis qui continuent à croire qu'ils sont communistes »*, ainsi que *« l'émergence, dans certains pays, d'un libéralisme à orientation sociale et les tendances progressistes, dans certains domaines, des partis démocrates-chrétiens »*.

Cette recherche diffère sensiblement de la problématique de celui qui a fait figure de chef de file des Latino-Américains, le secrétaire général du parti révolutionnaire dominicain, M. José Francisco Pena Gomez. Pour M. Pena Gomez, le modèle cubain est encore valable, à condition de le prendre avant son annexion par le bloc soviétique. Face aux dictatures militaires, le socialisme démocratique est, selon lui, la seule possibilité de voir s'instaurer en Amérique latine des régimes pluralistes. Il attend donc de ses collègues socialistes d'Europe qu'ils expliquent à Washington, grâce à leurs liens au sein de l'alliance atlantique, que le progrès social et politique n'est pas nécessairement synonyme d'allégeance pro-soviétique.

L'Internationale socialiste répondra-t-elle aux espérances de M. Pena Gomez ? Les socialistes européens, nous a déclaré le leader antillais, ont tendance *« à s'allier à des gouvernements de droite quand ils parlent en tant que gouvernements, et à soutenir des partis de gauche quand ils parlent en tant que partis »*.

DANIEL RAUNET.





politique

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE A LA RÉUNION

« La Lettre de la Nation » se demande si M. Barre ne s'est pas livré à une opération de division de la majorité

Avant de regagner Paris où il est arrivé lundi matin 6 novembre, M. Raymond Barre a donné, dimanche soir, à Saint-Denis-de-la-Réunion, une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment estimé que l'économie de l'île avait souffert d'inhibition *depuis 1976* « en grande partie parce qu'elle avait une inquiétude profonde sur son avenir en cas de victoire de l'opposition ». Selon le premier ministre, le département réunionnais peut donc désormais envisager le futur « avec beaucoup plus de certitude ».

Au passage, le premier ministre a rendu hommage aux élus locaux et « en particulier à M. Michel Debré, qui a consacré ses efforts à résoudre un certain nombre de problèmes fondamentaux ». « Je crois, a indiqué le chef du gouvernement, que la Réunion lui sera *toujours reconnaissante de l'impulsion* qu'il a donnée et de l'action qu'il a conduite pour l'amélioration des infrastructures et des conditions générales de la vie économique et sociale de l'île. »

Dans « la Lettre de la Nation » du 6 novembre, l'éditorialiste Pierre Charpy demande : « Le premier ministre a-t-il choisi l'île de la Réunion pour lancer une opération de désunion de la majorité ? ». Selon lui, le premier ministre a agressé M. Chirac en mettant en cause « ceux qui vont à la pêche aux voix comme d'autres *vont à la pêche aux moules* ». Il écrit : « *Si nous* voulions nous placer au même niveau que Raymond Barre, il serait facile de lui répondre qu'il ne serait pas premier ministre si M. Chirac n'était pas allé à la « pêche aux voix » avec plus d'efficacité qu les autres chefs de la majorité. Mais ce genre de propos n'est pas digne d'un premier ministre. Pourquoi s'y est-il laissé aller ? Aurait-il été choqué qu'il *y* ait eu trop de militants R.P.R. pour l'accueillir et que ceux-ci aient brandi l'effigie du général de Gaulle plutôt que la sienne ? S'il avait eu d'autres attaches avec l'île de la Réunion que le fait d'y être né, il aurait su que, dans ce département, la ligne de clivage ne passe pas entre le R.P.R. et l'U.D.F., mais entre les partis « nationaux » et les autres. »

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les militants autonomistes et indépendantistes, qui s'étaient montrés très discrets depuis l'arrivée de M. Raymond Barre à la Réunion, ont attendu la dernière journée de son voyage pour se manifester. Ils l'ont fait dimanche matin 5 novembre dans la commune du Tampon située dans la circonscription de M. Pierre Lagourgue (U.D.F.), député, président du conseil général, alors que le premier ministre venait de visiter l'école militaire préparatoire de la Réunion.

A l'appel du parti communiste réunionnais, qui revendique, pour le département, un statut d'autonomie, et de l'organisation communiste marxiste-léniniste de la Réunion, seul mouvement à demander l'indépendance de l'île, trois cents personnes environ s'étaient groupées à la sortie de la localité pour exprimer leurs revendications, banderoles à l'appui, au passage du cortège officiel.

Quelques instants auparavant, pendant que le premier ministre passait en revue les enfants de troupe, un jeune indépendantiste s'était fait remarquer parmi les badauds en entonnant une chanson créole disant notamment : « *Monsieur Barre, ne viens pas marcher sur nos gérantums !* (le géranium est l'une des principales productions agricoles de la commune du Tampon).

Réagissant, d'autre part, à l'avertissement lancé vendredi par M. Barre à l'adresse de « *ceux qui peuvent se laisser séduire par les revendications de l'autonomie* », le P.C.R. a demandé à la direction de la chaîne régionale de télévision le bénéfice du droit de réponse sans grand espoir d'obtenir satisfaction, la formation de M. Paul Verges, secrétaire général, ancien député, n'étant pas considérée comme représentative par les autorités locales, dans la mesure où, indépendante du P.C.F., elle n'adhère à aucune formation politique nationale.

La déclaration du premier ministre n'a pas surpris au demeurant les dirigeants communistes réunionnais. « *Nous entendons ce genre d'avertissement depuis trente ans*, nous a déclaré M. Paul Verges. *L'argumentation de M. Barre sur le caractère français de la Réunion est la même que celle qu'on entendait naguère avant l'indépendance du Viet-nam, de l'Algérie et des pays africains. Nous, nous ne demandons par l'indépendance, mais, chaque fois que nous parlons d'autonomie, on déforme notre mot d'ordre et on nous interdit de répondre.* » Le secrétaire général du P.C.R. estime que les propos de M. Barre sont « *en retrait sur les déclarations faites en 1976 par M. Valéry Giscard d'Estaing*, qui, dit-il, *avait vu en nos revendications une aspiration légitime et qui nous avait reconnu le droit à l'autodétermination en nous disant que la Réunion resterait un département tant qu'elle le voudrait* ».

De son côté, le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Wilfrid Bertile, a diffusé une note soulignant que sa formation « *ne partage pas les vues du P.C.R.* » et réclamant « *un statut qui s'inspirerait du régionalisme politique et démocratique et donnerait aux Réunionnais les moyens politiques du développement de leur île par la décentralisation la plus large possible compatible avec le maintien de la Réunion dans l'Etat unitaire français* ». Selon le P.S., « *cette demande n'est en rien assimilable à une revendication maniaque de l'indépendance* ».

Le Comité du progrès, association de recherche de propositions proche des socialistes, « *craint sérieusement que des réactions passionnelles, cocardières et quelque peu démagogiques ne conduisent la Réunion où elles ont conduit d'autres pays : à une indépendance improvisée en catastrophe et dans des conditions dramatiques* ».

Au sein de la majorité, où la fermeté de M. Barre sur la question du statut de l'île a été unanimement appréciée, la venue du premier ministre à la Réunion a encouragé ceux qui souhaitent réduire l'influence des gaullistes. Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, a présidé vendredi soir une réunion à laquelle participaient notamment MM. Pierre Lagourgue, Louis Virapoullé (C.D.S.), sénateur, et les dirigeants des clubs Perspectives et Réalité. La décision y a été prise de créer dans l'île une fédération U.D.F. au début de 1979 et d'inviter M. Jean Lecanuet à se rendre à Saint-Denis afin d'équilibrer la présence de M. Jacques Chirac, qui est annoncé par les gaullistes pour le mois de janvier.

M. Michel Debré, qui a accompagné le premier ministre dans ses déplacements au cours de la journée de samedi, s'est montré avec celui-ci courtois mais réservé. Comme on lui demandait s'il s'était senti visé par les propos de M. Barre sur ceux qui critiquent la politique du gouvernement « *au nom de leur nostalgie, de leurs frustrations ou de leurs ambitions* », l'ancien premier ministre du général de Gaulle a déclaré : « *Si je devais me sentir visé chaque fois qu'on déclare que ceux qui ne pensent pas comme le gouvernement ne doivent pas être écoutés, je me sentirais visé du matin jusqu'au soir.* »

M. Michel Debré n'a pas assisté à la réception donnée samedi soir à la préfecture par le premier ministre. Il était toutefois à l'aéroport dimanche soir pour saluer M. Barre avant son départ.

Les dirigeants des organismes consulaires qui ont été reçus samedi après-midi par M. Barre *ont jugé que l'échange de vues* sur les problèmes économiques avait été positif mais trop superficiel. « *Le premier ministre nous a promis de s'occuper personnellement de faire avancer les choses, mais nous n'avons pas eu le temps d'aborder complètement tous les dossiers* », déclare M. Charles Isautier, président de la *chambre de commerce*.

M. Barre avait prévenu les Réunionnais avant son arrivée : « *Je ne viens pas avec la hotte du Père Noël.* » Le premier ministre n'a fait aucun cadeau à ses interlocuteurs, se limitant à confirmer l'application des diverses mesures annoncées en 1976 par le chef de l'Etat.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, présidera, le 18 novembre, à Saint-Denis-de-la-Réunion, une « table ronde » qui devra étudier en présence du président-directeur général d'Air France les moyens d'abaisser les tarifs aériens entre l'île et la métropole. Les problèmes de l'artisanat seront également étudiés sur place par M. Jacques Barrot.

Plutôt que de tenir plusieurs séances de travail, M. Barre a préféré multiplier ses contacts avec la population en visitant une quinzaine de communes dirigées par des gaullistes ou des giscardiens. Les Réunionnais, dans leur majorité, lui ont fait partout un accueil amical. Plusieurs milliers de personnes l'ont applaudi à la fin du discours qu'il a prononcé dimanche à Saint-Joseph, dont le maire est M. Guy Hoarau, suppléant de M. Lagourgue. Le chef du gouvernement y a invité ses auditeurs à se rassembler autour du président de la République : « *Je ne vous ferai pas de promesses fantaisistes* », a-t-il indiqué. « *Je laisse aux irresponsables le soin de le faire. Je laisse à d'autres le soin de raconter aux Français ce qui leur passe par la tête alors qu'ils sont parfaitement convaincus qu'il n'est pas possible de faire ce qui leur passe par la tête, alors pour une seule raison : la pêche aux voix. Je ne vais pas dans les départements comme la Réunion pour faire la pêche aux voix comme d'autres vont à la pêche aux moules* », a conclu M. Barre.

Ce sera pourtant la « *pêche aux voix* », de préférence dans les eaux traditionnellement réservées aux gaullistes, qui deviendra la préoccupation principale des giscardiens et des « barristes » de la Réunion dès le retour du chef du gouvernement à Paris.

A. R.



M. Chirac souhaite que le gouvernement se préoccupe davantage des DOM

De notre envoyé spécial

Basse-Terre. — M. Jacques Chirac, qui regagne Paris mardi 7 novembre après avoir visité les îles de Marie-Galante, des Saintes et de la Désirade, avait tiré samedi soir, à Basse-Terre, chef-lieu de la Guadeloupe, la conclusion du voyage commencé le 27 octobre dans les départements français d'Amérique.

A cette occasion, le président du R.P.R. a formellement admis la réalité de la tendance « séparatiste » qui existe, bien qu'à des degrés divers, en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe. Pour combattre les partisans de l'autonomie ou de l'indépendance il a lancé un appel solennel au rassemblement de tous ceux qui se réclament « *de l'appartenance à la nation française* ». Bien que tout son voyage ait été consacré à l'affirmation du caractère français de ces terres, à la défense du principe de la départementalisation, à la promesse du caractère intangible de la présence française dans cette région, et bien que les dernières élections législatives aient été profitables au R.P.R., l'ancien premier ministre a pris conscience des menaces potentielles qui existent contre la francisation à un terme plus ou moins lointain et de façon plus ou moins précise.

Pour décourager les « séparatistes », il a donc lancé une sorte d'avertissement au gouvernement et au chef de l'Etat — sans toutefois jamais nommer ce dernier — afin qu'ils consacrent rapidement davantage de volonté, d'efforts et de moyens à l'assimilation totale de ces départements. Il suggère donc un plan de relance économique pour remédier au chômage et une application plus complète de la législation sociale. Il souhaite que le gouvernement donne la priorité aux départements d'outre-mer dans ses préoccupations, car ils assurent, a-t-il répété, plus que les autres la présence de la France dans le monde.

C'est à Basse-Terre, dont le maire est communiste, et devant un millier d'auditeurs, que M. Chirac a déclaré : « *La réalité politique ne se pose pas ici dans une espèce de conflit entre la majorité et l'opposition, mais entre ceux, majoritaires et de loin, qui se veulent français et ceux qui, pour des raisons qui leur appartiennent, qu'ils ont le droit d'avoir et d'exprimer, ne se sentent pas français. Il est indispensable au-delà des clivages dérisoires des partis que ces oppositions disparaissent et que se rassemblent tous ceux, quelles que soient leur sensibilité et leurs opinions, qui ont la même option et qui veulent affirmer leur appartenance à la nation française.*

» *Nous voyons ceux qui ont suivi le parti communiste guadeloupéen, ceux qui ont suivi quelques groupes anarchistes, ceux qui ont suivi certains socialistes qui se sont référés à la voie empruntée par François Mitterrand, et qui veut l'abandon par la France des départements d'outre-mer. Ceux-là se sont engagés dans une voie absurde, misérable et dangereuse, qui implique essentiellement l'aventure. C'est une déviation intellectuelle fondée essentiellement sur une propagande bien souvent d'origine étrangère. Ces hommes doivent être combattus lorsqu'il s'agit des responsables ; aux autres, il faut expliquer et ouvrir les bras.* »

Aucune manifestation d'opposition n'est venue troubler les dernières étapes de ce voyage, au cours duquel le président du R.P.R. a visité presque toutes les communes de ces départements, participant ainsi, dans une certaine mesure, par sa présence à la prochaine campagne des élections cantonales.

ANDRÉ PASSERON.

Les dirigeants du CERES refusent de retenir la contribution signée par MM. Pierret et Guyard

Le collectif national du CERES (minorité du parti socialiste) a siégé, durant la nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre, jusqu'à une heure avancée. Il a retenu un texte qui va servir de base au débat en cours pour préparer le colloque qui se réunira le 16 décembre à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Sur les quelque cent quarante personnes qui composent le collectif national, quatre-vingt-dix environ étaient présentes. M. Jacques Fournier, au nom du secrétariat du CERES, a présenté un texte qui s'efforce de faire le bilan de la discussion engagée au sein de la minorité du P.S. M. Pierret, député des Vosges, s'est étonné de ce texte, en se demandant quels documents expriment réellement les positions du courant. « *Il y a un discours général*, a-t-il souligné en faisant allusion aux articles de M. Chevènement, *et un discours pour les jours de collectif.* »

Quatre commissions ont travaillé sur l'union de la gauche et le P.C.F., le front de classe, les luttes sociales, et l'économie. Les divergences entre les « chefs historiques » du CERES et les signataires de la contribution de MM. Pierret et Guyard (*le Monde* du 3 novembre) n'ont pu être résorbées.

A la reprise des débats, M. Jean-Pierre Chevènement, après avoir noté que « *le CERES n'est pas l'Académie des sciences morales et politiques* », a déclaré à l'intention de MM. Pierret et Guyard et de leurs partisans : « *Vous partagez les idées de ceux que nous combattons de tout temps.* » Il a invité le collectif à trancher.

Au nom de l'unité du courant les participants ont été invités à signer un formulaire prévoyant que seul le texte élaboré par le secrétariat du CERES servira de base à la discussion qui aura lieu en décembre lors de la seconde session du colloque. Cette démarche a suscité quelques remous, certains des participants craignant que, par ce biais, les signataires de la contribution de MM. Pierret et Guyard se trouvent exclus du courant. M. Michel Coffineau ayant donné des apaisements sur ce point, une large majorité des participants ont signé le texte proposé par la direction du CERES. Le député des Vosges et ses amis restent toutefois décidés à maintenir leur document jusqu'au 16 décembre et à en défendre les idées. — T.P.

Le P.S.U. espère tirer profit d'un débat avec M. Rocard

La réunion samedi 4 et dimanche 5 novembre, à Paris, de la direction politique nationale du P.S.U. a été consacrée à la préparation du congrès du parti, prévu pour les 12, 13 et 14 janvier 1979.

La discussion a également porté sur l'attitude du P.S.U. à l'égard des thèses de son ancien chef de file, M. Michel Rocard. Un amendement à la résolution finale, présenté par MM. Pascal Gollet, membre du secrétariat national, et Gilbert Hercet, membre du bureau national, a été repoussé (par 39 voix contre 6) au motif que son adoption aurait pu conduire le P.S.U. à « *jouer le rôle de caution vis-à-vis de la campagne de type présidentiel de M. Michel Rocard, hypothèse unanimement écartée par la direction politique nationale* ».

Cet amendement avait pour objet de privilégier le débat avec le courant « *rocardien* » du P.S., avec la C.F.D.T. et avec les minoritaires du CERES. Le P.S.U. souhaite en effet contribuer à la reconstruction d'une « *unité populaire offensive* » et s'efforce à cette fin de prendre place dans tous les débats de la gauche, et avec toutes les composantes de la gauche, afin de ne plus se trouver isolé comme il le fut lors de la signature du programme commun de la gauche.

Les signataires de l'amendement ont convenu avec les autres membres de la direction que le contenu de leur texte ne peut être interprété comme la manifestation d'une tendance favorable à M. Rocard au sein du P.S.U. Il s'agit en fait pour les socialistes unifiés de tirer profit d'un débat avec M. Rocard, car les questions que posent le secrétaire national du P.S. peuvent toucher une « *base sociale* » commune au P.S., à la C.F.D.T. et au P.S.U. M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., résume d'ailleurs la position de son parti dans un texte que publie lundi 6 novembre *le Nouvel Observateur* sous le titre « Confrontation oui, ralliement, non ».

La résolution adoptée dimanche par les instances dirigeantes du P.S.U. comme le texte de M. Mousel concèdent à M. Rocard, d'une part, que la gauche doit désormais prendre en compte des préoccupations de rationalité et de réalisme économiques et, d'autre part, que le point de départ des démarches du P.S.U. et de M. Rocard est commun : il s'agit de remettre en cause la logique du programme commun en s'appuyant sur des thèmes autogestionnaires. M. Mousel précise en outre que revient à M. Rocard le mérite de poser les « *bonnes questions en dénonçant les trois grand problèmes sur lesquels la gauche n'a pas réussi à s'unir : la réponse à la crise, la stratégie internationale, le modèle d'organisation sociale* ».

Mais là s'arrête la « confrontation ». Car, aux yeux des dirigeants du P.S.U., il existe deux « rationalités » possibles. La première, celle de M. Rocard, ne remet pas en cause les contraintes du marché mondial. Le projet constitue, selon l'hebdomadaire *Tribune socialiste*, « *un autre type de réformisme que celui du programme commun* ». Il laisse « *une marge très faible dès qu'il s'agit de remettre en cause les statuts sociaux et la division du travail* » ; plus qu'à une « *subversion des rapports sociaux* », c'est à une « *forme de cogestion* » qu'il conduit.

La seconde rationalité possible est celle que prône le P.S.U., permettant de « *s'attaquer aux racines de l'exploitation de classe* », et qui doit être élaborée par le congrès du parti. Il est vital pour le P.S.U. de faire valoir cette thèse s'il veut parvenir à organiser un « troisième courant » socialiste et autogestionnaire. Il lui faut pour cela éviter à tout prix que le débat reste « *limité à un affrontement entre rocardiens et courants traditionnels de la gauche* ». Il lui faut donc débattre avec M. Michel Rocard et le faire savoir. — J.-M. C.

CORRESPONDANCE

M. Chevènement et la réunification de l'Allemagne

A la suite de l'article consacré au débat au sein du CERES, la minorité du P.S., paru dans le Monde *du 3 novembre, M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, nous écrit :*

S'il est bien exact que j'ai évoqué le problème de l'avenir de l'Allemagne dans un texte à paraître au début de l'année prochaine, rien ne serait plus contraire à la vérité que d'en faire un des enjeux du débat engagé par le CERES : d'une part, parce qu'il ne s'agit que d'une réflexion personnelle, et d'autre part, parce que la perspective d'une évolution de la situation politique en Europe centrale appartient sans doute au troisième millénaire. Le CERES a quelques échéances intermédiaires à préparer d'ici là.

Sur le fond, je souhaiterais aussi dissiper toute ambiguïté : les relations franco-allemandes sont au cœur de toute politique étrangère française. Leur rééquilibrage est fondamental pour le développement d'une expérience de gauche en France.

Si j'ai donc évoqué la « normalisation » future des rapports entre les deux Allemagnes, c'est que nul, en effet, ne peut spéculer, me semble-t-il, sur la coupure en deux, indéfiniment prolongée, de notre continent. Aussi bien n'est-il pas au pouvoir de la France d'empêcher le dialogue entre l'Est et l'Ouest de s'élargir un jour au niveau des sociétés. Il serait illusoire, pour perpétuer le *statu quo* en Europe, de compter éternellement sur la guerre froide. Au contraire, il me paraît de l'intérêt et de la vocation de la France de conduire une politique qui empêche que la réunification de l'Allemagne, le jour où elle se produirait — et quelle qu'en soit la forme, — crée à nouveau en Europe les problèmes qui ont déjà abouti au déclenchement de deux guerres mondiales.

C'est l'intérêt de tous les peuples d'Europe, aussi bien de ceux qui ont le plus souffert, dans le passé, de l'expansionnisme allemand (au premier rang desquels la France et l'U.R.S.S.) que de l'Allemagne elle-même. Il me semble que la recherche dans les années à venir d'équilibres politiques plus avancés, en France et plus généralement en Europe du Sud, a tout à gagner à s'inscrire dans la perspective de la détente et de la dissolution des blocs, même si nous savons fort bien qu'il ne s'agit là que d'une perspective à très long terme. Je suis convaincu que le dialogue si difficile à tant d'égards entre la France (et plus particulièrement la gauche française) et l'opinion allemande ne pourrait que s'en trouver facilité.

Encore une fois, il ne s'agit là que de réflexions personnelles dont je vous prie d'excuser le caractère quelque peu futurologique. Pour l'heure, le CERES est occupé par une tout autre affaire qui concerne la ligne du parti socialiste — celle d'Epinay — que le moment nous paraît venu non pas d'abandonner mais d'approfondir, étant bien entendu qu'il est du droit le plus strict de tout militant socialiste de penser le contraire et même de changer d'avis.

La préparation des élections européennes

M. BOCQUET (P.C.F.) : un festival du double langage et du double jeu.

Lille. — La manifestation organisée par le parti socialiste pour lancer la campagne européenne (1) suscite de nombreuses réactions du parti communiste. M. Alain Bocquet, membre du comité central, secrétaire de la fédération du Nord, écrivait le 3 novembre dans *Liberté* :

« *On peut s'attendre que le sommet social-démocrate de Lille soit un festival du double langage et du double jeu.* [...]

» *A Lille, les discours généreux et les slogans sur l'« Europe des peuples » ou l'« Europe socialiste » ne manqueront sans doute pas.* [...]

» *En réalité, ils viseront à masquer le fond d'une politique européenne qui n'ose pas dire son nom. Une politique qui vise à supplanter la souveraineté des peuples par une instance supranationale, et qui conduirait à une Europe à direction politique ouest-allemande sous tutelle américaine.* [...]

» *L'appartenance du parti socialiste à l'Internationale socialiste, ses liens privilégiés avec le S.P.D. allemand, la signature d'une plate-forme commune avec les autres partis socialistes d'Europe en juin dernier à Bruxelles, après qu'il eut brisé l'union de la gauche, l'enfoncent toujours plus dans l'ornière social-démocrate. Le projet européen est un moyen et un but des politiques qui visent à favoriser la collaboration des classes.* [...]

» *Avec le recul du temps, on saisit encore mieux comment les conceptions européennes du parti socialistes ont pesé lorsque, en septembre 1977, il a renoncé au programme commun et brisé l'union de la gauche. En fait, il a abandonné le programme commun pour celui des partis socialistes d'Europe, c'est-à-dire pour faire cause commune avec MM. Schmidt, Brandt, Callaghan, dont les orientations européennes rejoignent celles de MM. Giscard et Lecanuet. En vérité, quoi qu'ils en disent, les dirigeants du parti socialiste reviennent aux positions traditionnelles de leur parti qui a largement participé à la mise en place de l'Europe.* »

(1) Voir page 7 l'entretien avec M. Giorgio Stehler.

A Cap-d'Ail dans les Alpes-Maritimes

DIFFÉREND ENTRE ÉLUS COMMUNISTES ET SOCIALISTES AU SUJET DU POS

(De notre correspond. régional.)

Cannes. — Un désaccord a éclaté vendredi 3 novembre au sein de la municipalité d'union de la gauche de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes). Après une vive discussion, les dix élus socialistes ou apparentés ont voté contre une modification au plan d'occupation des sols (POS) de la commune, concernant l'aménagement — interrompu depuis février 1976 — de la plage Marquet où des promoteurs avaient entrepris sans autorisation la construction d'un ensemble portuaire et immobilier.

La délibération, qui a été adoptée par les douze autres conseillers communistes majoritaires, prévoit de rendre constructible une parcelle située sur le domaine public maritime et sur lequel les promoteurs, qui ont déjà réalisé l'infrastructure portuaire, se verraient octroyer des droits correspondants à 7 000 m2 de plancher. Ils pourraient édifier notamment pour les plaisanciers un hôtel et doter le port des services nécessaires. — G. P.

POLITIQUE

Les élections municipales de Nice

ACCORD POUR UNE LISTE D'UNION DE LA GAUCHE

(De notre correspond. régional.)

Nice. — A l'issue d'une rencontre organisée le samedi 4 novembre, les partis de gauche (P.S., P.C., M.R.G., ainsi que l'Union des gaullistes de progrès) se sont mis d'accord sur le principe d'une « large liste d'union » pour les prochaines élections municipales partielles qui doivent avoir lieu dans le troisième secteur de Nice.

La répartition des quatorze sièges à pourvoir — sur les quarante-neuf que compte le conseil municipal de Nice — reste à déterminer. En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par un représentant du P.C., M. Virgile Pasquetti, était composée de six communistes, cinq socialistes, un radical de gauche et deux gaullistes d'opposition. Le parti socialiste se satisfait de ses cinq sièges mais il souhaite que le P.C. fasse place sur son contingent à une personnalité supplémentaire dont la présence concrétiserait l'élargissement de la liste *« à d'autres représentants de l'opinion démocratique de Nice »*. Il n'est pas prévu, en tout état de cause, de faire appel à une personnalité d'envergure nationale.

La date du scrutin n'a pas encore été fixée officiellement, mais la consultation est envisagée pour les 10 et 17 décembre.

LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La période de révision des listes électorales, ouverte le 1er septembre, sera close le samedi 30 décembre. Le ministère de l'Intérieur rappelle : « *Les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrites pour quelque cause que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence doivent demander leur inscription. En outre, l'âge de la majorité étant fixé à dix-huit ans, les jeunes gens qui ont ou atteindront l'âge de dix-huit ans au plus tard le 28 février 1979, doivent se faire inscrire.* » Les candidats à l'inscription doivent se présenter dans les mairies, munis d'une pièce d'identité et certifier d'une attache avec la commune.

Quatre élections cantonales

GIRONDE : canton de Monségur (premier tour).

Inscr., 3 499 ; vot., 2 580 ; suffr. expr., 2 509. MM. Bernard Dussaut, maire de Monségur, sout. P.S., 1 022 voix ; Jean Mayonnade, sans étiq., 727 ; Jean Barreyre, P.C., 389 ; Jean-Jacques Goulard, maire de Dieulivol, U.D.F., 381. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Robert Servant (P. S.), décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 449 voix contre 1 164 à M. Yves Renard (R. I.), conseiller général sortant. Au premier tour, Robert Servant était arrivé en tête avec 916 suffrages devant M. Renard (R. I.), 852 ; M. Jean-Jacques Goulard (CNIP), 515 et M. Georges Audureau (P. C.), 160.

Alors qu'au premier tour de septembre 1973 les deux candidats de gauche totalisaient 44,04 % des suffrages exprimés, cette fois ils en recueillent 56,23 %. Le candidat soutenu par le P.S. gagne plus de 3 points en pourcentage par rapport au score réalisé par Robert Servant (P. S.) en 1973 ; celui du P. C. enregistre un gain de près de 9 points.]

HAUTES-PYRÉNÉES : canton de Trie-sur-Baïse (1er tour).

Inscr., 3 202 ; vot., 2 533 ; suffr. expr., 2 498. MM. Marcel Castay, maire de Trie-sur-Baïse, maj., soutien U.D.F., 1 188 voix ; Pierre Forgues, député, P.S., 877 ; Léon Delas, maire d'Osmets, M.R.G., 301 ; Jean-Louis Gleyze, P.C., 132. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Georges Callebat (div. maj.), décédé le 23 août dernier, qui avait été élu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 300 voix contre 907 à M. Jean Burguez (M. R. G.), conseiller général sortant, et 80 à M. Raymond Roucau (P. C.), sur 2 287 suffrages exprimés, 2 335 votants et 3 016 inscrits.

Alors qu'en 1973 le candidat de la majorité avait obtenu 56,84 % des suffrages exprimés dès le premier tour, M. Castay n'en recueille cette fois que 47,55 %. Le M. R. G., qui, avec le soutien du P. S., avait eu 39,65 % des voix il y a cinq ans, n'en a totalisé à ce premier tour que 12,04 %. Le député P.S., M. Pierre Forgues, arrive, avec 35,10 % des voix, en tête des candidats de la gauche, au sein de laquelle le P. C. enregistre un gain d'une cinquantaine de suffrages et de 1,79 point en pourcentage (5,28 % contre 3,49 % en 1973).]

MEURTHE-ET-MOSELLE : canton de *Neuves-Maisons* (deuxième tour).

Inscr., 22 979 ; vot., 5 159 ; suffr. expr., 4 229. M. Robert Bouillon, P.S., 4 229 voix, ELU.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Marcel Pejoux, P. S., décédé, qui avait été élu le 28 septembre 1975 au second tour d'une élection partielle organisée à la suite d'une décision du Conseil d'État annulant le scrutin de septembre 1973 en raison de l'inégibilité de l'élu, M. Gérard Cureau, P. S. Marcel Pejoux avait obtenu 5 120 voix contre 3 893 à M. Charles Choné, Cent. dém., sur 9 103 suffrages exprimés, 9 322 votants et 19 570 inscrits.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Bouillon (P. S.) était arrivé en tête avec 3 118 voix contre 2 188 à M. André Dupin (P. C.), 1 417 à Mme Bernadette Loevenbruch (R. P. R.), 591 à M. Georges Paget (P. S. U.) et 253 à M. Roger Parelle (cent. g.), sur 7 567 suffrages exprimés, 7 995 votants et 22 984 inscrits. A l'issue de ce premier tour, M. Dupin s'était retiré au profit de M. Bouillon, P. S. (« le Monde » du 1er novembre), qui restait ainsi seul en lice, aucun de ses trois autres adversaires du premier tour ne pouvant se maintenir, car aucun n'avait recueilli un nombre de voix au moins égal à 10 % du nombre des inscrits.

Dans ce canton, où est implantée l'aciérie à oxygène de Neuves-Maisons, dont les travaux de montage sont interrompus depuis la mi-juillet, le scrutin n'a guère suscité l'intérêt des électeurs. Déjà élevé au premier tour (65,28 % contre 53,48 % au premier tour de 1975), le pourcentage d'abstentions est passé à 77,54 % au second tour (il était de 52,36 % au second tour de 1975).]

CANTAL : canton d'Aurillac 4 (premier tour).

Inscr., 7 346 ; vot., 4 481 ; suffr. expr., 4 451. MM. Jean-Philippe Maurs, maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne, sans étiq., 1 643 voix ; Jean Moins, ancien adjoint au maire d'Aurillac, anc. cons. rég., R.P.R., 1 068 ; Pierre Bousquet, adj. au maire d'Aurillac, P.S., 849 ; Robert Navarre, cons. mun. d'Aurillac, P.C., 448 ; Bernard Bouniol, U.D.F., 443. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jean Lagarde, rad., décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 589 voix contre 844 à M. Robert Navarre (P. C.) et 707 à M. Antoine Vabret (P. S.). Il y avait eu 4 140 suffrages exprimés et 4 235 votants sur 7 296 inscrits.

Si par rapport à 1976, le P. S. gagne 2 points en pourcentage et 142 voix, en revanche le candidat du P. C. enregistre un recul de plus de 10 points en pourcentage (10,06 % des suffrages exprimés contre 20,38 % en 1976) et de 396 voix.]

PRECISION. — M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, nous précise qu'il a annoncé, au cours de la discussion du budget des affaires étrangères (*le Monde* du 4 novembre), que son groupe étudiait actuellement — et n'avait donc pas encore déposé — une proposition de loi tendant à instituer, lors des scrutins nationaux, un système de représentation directe des Français de l'étranger. Il souhaite en attendant que soit discutée au Parlement la proposition sénatoriale réformant le mode de désignation des sénateurs représentant ces Français (*le Monde* du 5 octobre).

POLITIQUE

L'AFFAIRE DARQUIER DE PELLEPOIX ET LE RACISME

Des tentatives officieuses avaient été faites pour obtenir l'extradition

déclare M. Michel Poniatowski

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du parti républicain, a indiqué le samedi 4 novembre à R.T.L. que des tentatives *« non officielles, mais officieuses »* pour demander l'extradition de Louis Darquier de Pellepoix avaient été faites, mais qu'elles avaient échoué, après quoi on avait oublié l'ancien commissaire général aux questions juives.

De nouvelles organisations réclament le châtiment des criminels de guerre encore en liberté. Force ouvrière, dans un communiqué, *« exige la prorogation des délais légaux permettant de les poursuivre »* et réprouve *« tous ceux qui se dédouanent en mêlant leur voix au concert général condamnant l'interview de* l'Express, *mais n'en poursuivent pas moins, sous de nouvelles dénominations, des politiques qui ont mené au national-socialisme, puis au génocide des juifs, soit par la poursuite du nationalisme intégral, soit par le nouvel antisémitisme qui a nom antisionisme »*.

L'Association nationale Pétain-Verdun voit au contraire, dans les réactions suscitées par l'interview publiée par *l'Express* une *« campagne subversive »*, une *« tentative de division de l'opinion »*. Cette interview *« réalisée il y a plusieurs mois, auprès d'un homme alors imposé par les Allemands au maréchal Pétain, aujourd'hui malade et sénile, revêt un caractère de franche provocation à quelques jours de la célébration du soixantième anniversaire de la victoire de 1918... Qui repose chaque année depuis vingt-sept ans la question du transfert des cendres du maréchal à Douaumont. »*

RAPATRIÉS

DEUX ORGANISATIONS CRITIQUENT LE GOUVERNEMENT

Deux organisations de rapatriés, la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.) et le RANFRAN (Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord) ont critiqué l'action du gouvernement.

Les responsables de la C.F.M.R.A., réunis samedi 4 novembre à Evian, ont estimé que M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, considère *« à tort que les problèmes des Français musulmans sont réglés pour l'essentiel »*. Ils ont rappelé que *« toutes les propositions soumises au secrétaire d'Etat aux rapatriés le 10 juin ont été repetées poliment »*. Ils ont également estimé qu'ils pourraient être amenés à quitter la commission interministérielle de concertation et à constituer une *« contre-commission »* pour établir un rapport sur la situation des Français musulmans, qui sera soumis au premier ministre et rendu public. Ils ont demandé à M. Dominati de recevoir une délégation.

Enfin ils ont jugé *« insuffisante »* l'indemnisation. De même la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978 est *« inacceptable »* par les responsables du RANFRAN, réunis en assises, dimanche 5 novembre, à Toulouse.

Au cours de ces assises, réunissant sept cents personnes et présidées par M. Vaysse-Tempé, qui a été réélu à cette occasion président national du Rassemblement, les différents représentants du RANFRAN ont estimé que cette loi d'indemnisation n'est que partielle et incomplète. Ils ont précisé : *« La loi plafonne l'indemnisation et ne corrige pas les barèmes en vigueur et ne permet aux rapatriés dépossédés de n'être indemnisés qu'en raison de 30 % de la valeur de leurs biens, selon l'évaluation faite en 1962. (...) Il est inconcevable que le paiement des indemnisations soit étalé sur quinze ans à partir de 1981 à raison d'un quinzième par an, vingt années s'étant déjà écoulées depuis le rapatriement des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer. »*

Il y a quarante ans : la Nuit de cristal

par RITA THALMANN (*)

L'Amicale des anciens déportés juifs de France a organisé, le dimanche 5 novembre, devant le monument commémoratif de Drancy, une cérémonie pour le quarantième anniversaire de « la Nuit de cristal ». C'est le 9 novembre 1938, en effet, que les sections d'assaut hitlériennes lançaient leur première action massive contre les juifs en Allemagne.

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, les nazis, prenant prétexte de l'assassinat à Paris d'un conseiller de l'ambassade allemande par un jeune juif de dix-sept ans, dont les parents avaient été « évacués » d'Allemagne avec quinze mille autres juifs polonais vers le « no man's land » de Zbonszyn, déclenchent un vaste pogrom destiné à terroriser les cinq cent mille juifs qui vivent encore dans le Reich pour les faire partir en laissant tous leurs biens.

Des tonnes de vitres d'appartements, de magasins de synagogues brisées — d'où le nom dérisoirement poétique de Nuit de cristal, — deux cent soixante-sept maisons du culte saccagées et incendiées, des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants arrachés au sommeil, chassés de leur logis, soumis aux pires humiliations et, pour certains, livrés à la mort ou contraints au suicide. On dénombra deux mille cinq cents morts au cours de la nuit et dans les semaines qui suivirent.

Au regard de la Solution finale et de ses millions de victimes assassinées dans les pires conditions, l'événement pourrait paraître de peu de poids s'il n'avait pas constitué l'ultime avertissement du régime hitlérien aux Etats spectateurs des persécutions raciales. En cette année 1938, qualifiée de « décisive » par le ministère allemand des affaires étrangères (1) après l'annexion de l'Autriche, après les accords de Munich, qui livrent la Tchécoslovaquie à Hitler, après la conférence d'Evian, où les représentants de trente-deux Etats, tout en sachant ce qui se passe en Allemagne, se contentent de protester avec plus ou moins de vigueur, sans organiser le sauvetage des victimes, les dirigeants nazis veulent contraindre la communauté internationale à les débarrasser de tous les juifs du Reich.

Or personne n'en veut. Sans parler des régimes fascistes ou réactionnaires, qui cherchent à se débarrasser de leurs propres juifs, ou des petits pays incapables de supporter l'accueil de cinq cent mille personnes, les grandes puissances éludent le problème en invoquant, comme l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis, des considérations de politique intérieure ou, comme la Grande-Bretagne et la France, les impératifs de la politique d'apaisement envers l'Allemagne hitlérienne.

Car, à l'image simpliste et commode de la seule Allemagne retombée dans la barbarie à l'indignation générale des démocraties et des humanismes s'oppose, dès cette époque, l'implacable réalité des concessions et des avances faites par ceux-ci à l'Etat national socialiste. La complicité active, la complicité passive, l'indifférence confinant à la complicité des pays civilisés, de leurs élites, de la majorité de leurs Eglises devant la résistible ascension du racisme jusqu'à ses ultimes conséquences doivent nous inciter à la réflexion et à l'action, puisque le fléau est toujours présent.

Quarante ans après la Nuit de cristal, le racisme suscite encore un peu partout dans le monde, y compris en France, des plastiquages d'institutions ou d'appartements, des profanations de tombes et de monuments, des publications et des inscriptions haineuses, quand il ne conduit pas à la torture, voire à l'assassinat, sans que les auteurs soient identifiés ou poursuivis. Parallèlement, les émules anciens et nouveaux de l'hitlérisme disposent d'importants moyens pour falsifier son histoire, minimiser ses crimes, le présenter comme une alternative crédible à la crise contemporaine.

Pierre Viansson-Ponté a raison d'écrire que « les rescapés ne peuvent plus se contenter de pleurer leurs morts et de maudire leurs bourreaux » (2). Le temps est venu de mettre clairement le racisme au ban de la société par un enseignement et une information systématique à l'école et dans les médias. La lâcheté et l'inaction devant la Nuit de cristal ont permis la mise en œuvre de la Solution finale. Les mêmes causes peuvent, demain, produire des effets semblables.

(*) Rita Thalmann, directrice de l'Institut d'études germaniques de Tours, auteur de *la Nuit de cristal*, Laffont, 1972.

(1) Tribunal militaire international, Nuremberg, doc. PS 3 358.
(2) *Le Monde* du 31 octobre.

LE « GUARDIAN » : une controverse qui fait honneur aux Français.

(De notre correspondant.)

Londres. — Commentant l'affaire Darquier de Pellepoix, le *Guardian*, dans son éditorial de ce lundi, estime que la controverse autour de la publication de l'interview de Louis Darquier de Pellepoix *« fait un grand honneur aux Français »*. Néanmoins, le journal souligne que *« la France a été le seul pays occupé où les autorités collaborationnistes ont aidé les Allemands à déporter et à tuer les juifs »*, et il ajoute : *« Un élément d'antisémitisme existe dans chaque nation (y compris en Grande-Bretagne) et aucune nation ne saurait en critiquer une autre pour son comportement pendant la guerre surtout lorsque, comme la Grande-Bretagne, le pays n'a pas été occupé. »*

COMMÉMORATION

UNE STÈLE A LA MÉMOIRE DES IMMIGRÉS-RÉSISTANTS DE « L'AFFICHE ROUGE »

Ils étaient vingt-deux immigrés — Arméniens, Polonais, Hongrois, Roumains, Espagnols ou Italiens, dont onze juifs — que des soldats allemands conduisaient au lieu d'exécution par un froid matin de février 1944. Le vingt-troisième, une femme de trente-deux ans, devait être exécutée quelques semaines plus tard, à la hache, dans un camp de déportation.

Vingt-trois « métèques », et juifs de surcroît, *« dont il fallait débarrasser la France »*, comme l'a répété l'ex-commissaire aux questions juives sous Vichy, Darquier de Pellepoix, depuis sa résidence en Espagne.

Sous la conduite de Missak Manouchian, cette poignée d'hommes entendaient prouver, par des actes de résistance, l'attachement qu'ils avaient pour leur seconde patrie, la France, asservie par le nazisme.

Les autorités de l'occupation cherchèrent à exploiter ces « gueules de métèques », meurtries par leurs bourreaux, pour discréditer la résistance : *« Des libérateurs ? »*, lisait-on en titre de l'affiche rouge placardée sur tous les murs de Paris et qui reproduisait le portrait et l'identité des membres du groupe Manouchian ; dans le bas de l'affiche, cette phrase : *« La libération par l'armée du crime. »*

Samedi 4 novembre, quelque sept cents personnes assistaient dans le carré des fusillés du cimetière d'Ivry, à l'inauguration d'une stèle élevée à la mémoire de Manouchian et de ses compagnons. L'ambassadeur d'Union soviétique en France, de nombreuses personnalités et des représentants des ambassades étrangères, M Jacques Debu-Bridel, président de l'A.N.A.C.R., le commandant Pachabesian, ainsi que les familles des membres du groupe Manouchian étaient présents.

La stèle, bloc de pierre rouge que surmonte le buste de bronze de Manouchian, porte les noms gravés des vingt-trois martyrs. Elle a été offerte par le comité des vétérans et partisans soviétiques.

« Bonheur à ceux qui vont survivre », écrivait Manouchian dans sa dernière lettre. *« Il est opportun en ce jour où des nostalgiques du fascisme font reparler d'eux, de nous recueillir sur les tombes de nos martyrs*, a déclaré M. Debu-Bridel. *Nous ne tolérerons pas que l'ennemi terrassé relève la tête. »* — C.D.

DÉFENSE

POINT DE VUE

Pour une commission des comptes

par CLAUDE LACHAUX (*)

LES dépenses militaires françaises représentent 3 % de la production nationale. Elles s'élèvent à plus de 77 milliards de francs dans le projet de budget pour 1979. Elles se situent très en dessous des sommes consacrées à l'éducation et à la culture, mais elles peuvent se comparer aux crédits inscrits dans le budget de l'État en faveur des actions sociales, de la santé et de l'emploi ou en faveur de l'agriculture, du logement, des transports, des communications et de l'industrie.

Pour apprécier l'importance du budget militaire, il ne suffit pas de le mesurer en valeur absolue ou même de le comparer aux autres budgets. Si plus de la moitié des crédits sont consacrés à des dépenses de fonctionnement (paiement des soldes et du renouvellement du matériel), 40 % représentent ce que l'on appelle les dépenses en capital où se trouvent regroupés les études, les recherches et prototypes, les fabrications nouvelles. Ces crédits *alimentent des industries d'armement*, réparties sur l'ensemble du territoire et qui emploient deux cent quatre-vingt mille personnes, soit plus de 4 % de la population active. Leurs productions servent non seulement aux besoins des armées nationales, mais représentent aussi une part notable des exportations de biens d'équipement.

Suffisant ou excessif ?

Le budget *militaire est-il suffisant* ou, au contraire, excessif ? Certains voudraient l'accroître estimant que la France n'aurait pas les moyens adéquats pour faire face à toutes les formes d'agression extérieure. D'autres, à l'inverse, considèrent que l'effort de défense est déjà trop lourd pour notre économie. A ce débat, où les arrière-pensées politiques sont loin d'être absentes, il n'est pas aisé d'apporter une réponse claire et non partisane. La difficulté vient de ce que les dépenses militaires, par leur nature, ont des incidences sur l'économie qui restent mal connues. Ces dépenses sont-elles purement et simplement improductives et doivent-elles, en définitive, être assimilées à une prime d'assurance payée par la collectivité pour *assurer sa sécurité ? Au contraire*, doivent-elles être considérées comme un stimulant de l'activité économique et comme un moyen de faire progresser les secteurs de pointe ?

On sent bien que la vérité doit se situer quelque part entre ces deux thèses extrêmes, mais sans que l'on sache exactement où.

Traitant de ce sujet, lors d'une allocution prononcée le 14 septembre 1976, devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale, le premier ministre indiqua qu'il lui paraissait « *éminemment souhaitable que la réflexion sur les rapports entre l'économie et la défense soit approfondie* ». Trois questions présenteraient, à cet égard, un intérêt particulier : *quelle est la part* maximum des ressources nationales qu'un pays peut, dans une période donnée, consacrer à sa défense, sans pour autant freiner l'expansion de son économie et, par voie de conséquence, son effort de défense à plus long terme ? Comment mesurer dans les secteurs nucléaire, électronique et de l'aérospatiale les retombées des programmes militaires ? Comment connaître avec précision les incidences économiques des dépenses militaires, non seulement en termes *de coût budgétaire*, mais aussi et surtout en termes de coût global pour la nation ?

Partielles et confidentielles

Quelques mois plus tard, le 31 mai 1977, devant le même auditoire, le ministre délégué à l'économie et aux finances aborda à nouveau la question des retombées économiques des dépenses de défense. Il souhaita très vivement que des études soient entreprises en vue de *répondre à la question : comment* obtenir une défense efficace sans faire peser sur notre économie une charge qui limite son développement ?

Ce serait certainement faire injure à de nombreux chercheurs de prétendre que rien n'a été tenté, dans ces domaines, au cours des dernières années. Des études, souvent d'excellente qualité, ont été entre*prises récemment par les différentes* cellules de recherche qui se sont constituées au sein de l'administration ou à sa périphérie. Mais ces études restent très partielles et souvent *confidentielles. De plus*, elles sont rarement coordonnées. D'importantes lacunes subsistent. C'est ainsi que les dépenses militaires sont encore très *mal* individualisées dans la comptabilité nationale. De même, les travaux de programmation militaire sont insuffisamment intégrés dans les réflexions sur la planification nationale.

Pour tenter de répondre sérieusement et de manière systématique aux questions fondamentales posées par le premier ministre, il faudrait *pouvoir* traiter la « fonction » défense comme les autres « fonctions » de l'activité nationale.

La mise en place d'un cadre administratif et institutionnel approprié permettrait de progresser dans cette voie. Une première étape pourrait tendre à l'élaboration de comptes économiques de la défense qui deviendraient des comptes satellites de la comptabilité nationale. Dans une deuxième étape, il conviendrait d'instituer une commission des *comptes de la défense, comme* il existe, depuis plusieurs années, une commission des comptes de l'agriculture, une commission des comptes des transports, une commission des comptes du commerce et, depuis quelques jours, une commission des comptes du patrimoine naturel.

Ce projet présenterait peu d'inconvénients au regard des avantages qu'il entraînerait. L'un de ses principaux mérites ne serait-il pas, en faisant travailler ensemble experts militaires et experts civils, de venir à bout de certaines préventions et, par la recherche d'un consensus fondé sur des analyses objectives, de donner à la défense son caractère véritablement national ?

(*) Inspecteur des finances, membre du conseil d'administration de la Fondation pour les études de défense nationale.

Le Monde

société

JUSTICE

UNE ERREUR JUDICIAIRE ?

Un honnête homme a toujours un alibi

Youssef Kismoune a toujours nié être l'auteur du meurtre pour lequel il a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Oise le 20 mai 1977 (« le Monde » daté 22-23 mai 1977). Depuis le rejet de son pourvoi en cassation (« le Monde » du 16 décembre 1977), il essaie d'obtenir la révision de son procès. Le 6 octobre dernier, il a commencé une grève de la faim et a dû être transporté le 21 octobre à l'hôpital de la prison de Fresnes, où il refuse d'être placé sous perfusions (« le Monde » du 4 novembre). Un « comité pour la défense de Youssef Kismoune » a été constitué, sous la présidence de M. Claude Mauriac. Ce comité et Mᵉ Gisèle Halimi, défenseur de Youssef Kismoune, ont réuni une conférence de presse ce lundi 6 novembre.

La présomption d'innocence doit toujours l'emporter. C'est ce que dit la loi. Les preuves doivent être d'autant plus rigoureuses que l'accusation est grave. C'est ce que suggère la morale. La morale, dans ce cas, n'est pas le trop convenable maquillage d'une incertaine opinion personnelle. Elle est une stricte et légitime exigence qui gagnerait à être inscrite au fronton des palais de justice; ou, mieux, en exergue du code de procédure pénale. Il n'en est pas ainsi toujours, comme on l'a déjà vu et comme on le voit encore.

Les exemples ne sont pas légion de ces condamnés de l'incertitude. Mais ils sont retentissants. Pierre Goldman et Roland Agret sont les plus notoires des années passées, soit que la justice ait elle-même fait repentir, soit que la grâce présidentielle en ait assuré la fonction. Au lieu de créer des précédents qui auraient incité à la prudence, les futurs magistrats d'un jour (les jurés), ils n'ont été que les personnifications de *happy ends*. Demeure donc, qui n'a connu ni fin heureuse ni fin, le cas douteux de Youssef Kismoune, sur lequel il importe de s'interroger. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois (*le Monde* des 22-23 mai, 14 et 22 décembre 1977).

En 1975, Youssef Kismoune a vingt-quatre ans. Vivant en France depuis près de quinze ans, fils d'un jardinier municipal de Nogent-sur-Oise (Oise), il est alors ajusteur. Il n'est ni intempérant, ni paresseux, ni concupiscent, ces termes du dix-neuvième siècle qui ont encore cours lorsqu'ils s'appliquent à des travailleurs algériens.

Cette année-là, Youssef Kismoune fait par deux fois connaissance avec la justice. Par deux fois grâce aux mêmes gens, un couple de braves cafetiers, qui le désignent à l'attention de la police, une première fois à propos d'un vol, une deuxième fois à propos d'une affaire de *« coups mortels ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*.

La première affaire est un vol commis durant la nuit du 1ᵉʳ au 2 juillet dans un garage. L'instruction se terminera par un non-lieu, le 12 janvier 1977. Mais Youssef Kismoune reçoit ce non-lieu en prison. Il y séjourne depuis le 21 octobre 1975, pour la seconde affaire, le meurtre d'une septuagénaire, découvert le 26 mai 1975.

Cinq mois se sont donc écoulés entre ces deux dates. Mais le temps n'a enregistré que le temps, que n'est venu meubler ni indice ni témoignage direct ; rien, sinon la dénonciation des cafetiers. Mais, pour des raisons qui demeurent obscures, sauf peut-être de la police, celle-ci accorde à cette dénonciation... spontanée le plus grand prix.

A sa suite, la justice fait de même. Comme le dira finement le président des assises de l'Oise à Mᵉ Gisèle Halimi, qui s'inquiétait du défaut — incontestable — des preuves matérielles : *« Qui voulez-vous que ce soit ? »* En effet.

De cette question, qui vaut toutes les convictions *a priori*, découlera une condamnation qui satisfait la procédure assurément (la Cour de cassation, en rejetant le pourvoi, n'y a rien trouvé à redire), mais elle seule. C'est peu pour une peine de vingt années de réclusion, ainsi qu'on l'ordonna le 20 mai 1977.

Il est vrai que Youssef Kismoune ne représente que lui-même. C'est-à-dire rien. Nul ou presque ne se lèvera pour s'étonner de cette décision, sinon une poignée de journalistes, dont le correspondant du *Monde*, qui écrivit à l'époque : *« Aucune preuve n'a jamais pu être avancée contre Youssef Kismoune. Aucune empreinte n'a pu d'autre part être relevée et il n'y a eu aucun témoin à ce crime. »*

Quel est le poids politique d'un ouvrier algérien condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'une vieille femme ? Pour un peu, que l'on ait retrouvé aux côtés de celle-ci, intacts, 3 200 francs d'argent liquide tiendrait lieu de circonstances aggravantes. Comme, de surcroît, l'Algérien n'a pas d'alibi et que tout honnête homme, c'est l'évidence, peut à tout instant justifier de son emploi du temps, cinq mois auparavant, l'affaire brille par sa limpidité.

Encore que notre homme ne se soit pas retrouvé seul dans cette affaire... puisqu'on y rencontre ses dénonciateurs et que, durant la même session d'assises, les jurés de l'Oise les retrouveront deux ou trois autres fois. Mais tout seuls, car on ne leur a, alors, trouvé nul compère, consentant ou non. Les cafetiers, qui parlent d'abondance lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes sur la sellette, seront pour leur part condamnés, la femme, à cinq ans, le mari à douze ans de prison.

Il serait faux de croire que les autorités, notamment judiciaires, sont insensibles au cas de Youssef Kismoune. Le premier à s'émouvoir des doutes qui l'étreignaient fut l'avocat général des assises de l'Oise qui, à l'audience, avait requis la réclusion criminelle à perpétuité... Il écrivit, à ce propos au directeur des affaires criminelles et des grâces.

A la Cour de cassation, le magistrat qui avait conclu au rejet du pourvoi suggérait — sans la moindre ironie — au milieu des débats, de rechercher d'autres voies pour faire proclamer une innocence dont il n'était pas censé s'inquiéter.

A l'Elysée, même, un conseiller technique du chef de l'Etat indique que celui-ci aurait « personnellement » pris connaissance de ce dossier. Il conseille vivement d'entreprendre une procédure de révision, laissant entendre qu'elle aurait de sérieuses chances de succès.

Mais Mᵉ Halimi doit bien reconnaître qu'elle ne détient aucun « fait nouveau » (exigence de la loi) qui permettrait d'ouvrir un tel procès en révision. La demande de grâce qu'elle a déposée ne la satisfait pas davantage, celle-ci étant implicitement un aveu de culpabilité, ce que son client ne concéda jamais. Quant à la demande de suspension d'exécution de la peine qu'elle présenta, elle n'a pas encore reçu de réponse. Elle ne remonte qu'au 16 mai dernier. Ce qui correspond peu ou prou au délai nécessaire à la « découverte » de Youssef Kismoune au moment de l'enquête. Symétrie ?

Ce dernier ne prend plus son mal en patience. Il le manifeste passivement en observant depuis le 6 octobre, une grève de la faim. C'est à tort que l'on s'inquiéterait, l'administration pénitentiaire connaît toutes les méthodes utiles au maintien en vie de ces obstinés de la rigueur judiciaire.

PHILIPPE BOUCHER.

Faits et jugements

Cambrioleur tué.

Un cambrioleur, ouvrier, père de cinq enfants, domicilié à Jœuf (Meurthe-et-Moselle), M. Marcel Paté, quarante-neuf ans, a été tué, vendredi soir 3 novembre, à Homécourt, par le propriétaire d'une villa, M. Charles Vaglio, cinquante-quatre ans, infirmier. M. Vaglio faisait une ronde dans une maison qu'il possède à 150 mètres de son domicile, et qui a déjà été cambriolée, quand il aperçut de la lumière.

Armé d'un pistolet de calibre 6.35 mm, il entra et ordonna au cambrioleur, M. Marcel Paté, de sortir et de marcher devant lui. M. Paté, qui aurait été armé d'un nerf de bœuf, s'étant retourné, M. Vaglio tira selon ses dires une fois en l'air, puis à deux autres reprises, atteignant le cambrioleur au mollet et dans la moelle épinière. Ce dernier devait succomber à ses blessures à l'hôpital de Briey.

Alertés, les gendarmes ont retrouvé son complice, Guy Nadon, vingt-cinq ans, mécanicien, demeurant à Woippy, près de Metz (Moselle), terré dans la maison. Il a été placé en garde à vue. Entendu par le procureur de la République de Briey, M. Vaglio a été laissé en liberté. Une information judiciaire a été ouverte.

Meurtre d'un racketteur.

Un cafetier de Bordeaux, M. Marc Lopez, trente-six ans, gérant du bar Le Catalan, son amie, Mlle Paule Michau, trente-quatre ans, et le serveur de l'établissement, M. Abdel Moula ben Dhis, ont été inculpés, samedi 4 novembre, de meurtre et de complicité de meurtre et écroués, par M. Bernard Lagriffoul, juge d'instruction du tribunal de grande instance de Libourne (Gironde). Ils sont soupçonnés d'avoir tué un malfaiteur, Pierre Gasul, trente-cinq ans, dont le cadavre a été retrouvé, le 2 octobre dernier, dans une décharge publique, à Saint-Germain-de-la-Rivière (Gironde). Pierre Gasul avait tenté de faire chanter le cafetier. Celui-ci avait alors décidé d'en finir : il l'aurait fait venir dans le café et l'aurait roué de coups avant de le tuer de trois balles dans la nuque.

Attentat contre la future prison de Bois-d'Arcy.

Un attentat à l'explosif a provoqué, ce lundi 6 novembre vers 2 h. 15, d'importants dégâts sur le chantier de la future maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Quatre charges de forte puissance ont explosé sous l'escalier d'un mirador du mur d'enceinte, à l'intérieur du mess des gardiens, dans la chaufferie et dans les bâtiments réservés aux détenus. La maison d'arrêt destinée à remplacer deux maisons d'arrêt très vétustes de Versailles et de Bois-d'Arcy a été conçue pour accueillir six cents détenus. Son achèvement, prévu pour 1978, a été retardé en raison des difficultés financières de certaines sociétés.

Le projet de construction de cette prison avait soulevé une très vive opposition des habitants de la commune, et notamment des propriétaires des pavillons riverains.

Le problème de la prison avait créé des dissensions graves au sein du conseil municipal, certains élus estimant qu'il n'était pas raisonnable de repousser la construction d'un établissement pénitentiaire, d'autres regrettant la disparition d'un espace vert. Les policiers pensent que l'attentat, qui n'a pas été revendiqué, est l'œuvre d'un *« professionnel du plastic »* et non d'un habitant du quartier.

La formation des instituteurs

« LE GOUVERNEMENT DOIT S'ENGAGER AVANT LA FIN DU MOIS » déclare M. Guy Georges (S.N.I.)

« Le temps presse. Nous sommes prêts à examiner toutes possibilités d'étapes en matière d'application d'une réforme » [de la formation des maîtres et de la revalorisation de fonction d'instituteur], affirme M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), dans une déclaration à l'agence France-Presse. *« Mais, ajoute-t-il, nous exigeons un engagement gouvernemental portant sur des orientations précises : amélioration quantitative et qualitative du contenu de la formation, allongement à trois ans de la durée des études, certification universitaire de la formation des maîtres. Cet engagement de principe doit intervenir sans délai, avant la fin de ce mois en tout cas, car il serait sinon matériellement impossible de mettre la réforme en place pour la rentrée 1979 et une année supplémentaire serait encore perdue. Nous ne pouvons, nous ne voulons plus attendre. »*

Le secrétaire général du SNI estime que *« le gouvernement devrait accepter le coût d'une réforme, clef de toute amélioration du système éducatif, sans laquelle il ne pourra gagner la bataille du collège unique et sera obligé de revenir à une sélection à l'entrée en sixième »*.

(Voir page 2 l'article de M. Guy Georges : « Assurer le futur. »)

● *L'appel à « sauver Vincennes. »* — M. Noam Chomsky, linguiste, professeur au Massachussets Institute of Technology (MIT), fait partie des premières personnalités qui ont signé l'appel à *« sauver Vincennes » (le Monde* du 1ᵉʳ novembre).

RELIGION

LE PÈLERINAGE DE JEAN PAUL II A ASSISE ET A ROME

Un double hommage aux « Saints patrons » de l'Italie

De notre correspondant

Rome. — Le pape est l'évêque de Rome, comme Jean Paul II avait pris soin de l'affirmer dès le jour de son élection. Il est aussi le primat *d'Italie*, et ce *Polonais* tenait à le rappeler d'une manière ou d'une autre. Il a choisi la plus traditionnelle (honorer les « saints patrons » du pays), mais sous une forme nouvelle : un voyage en hélicoptère à Assise, la ville de saint François, puis une visite à l'église romaine de la Minerve, où repose le corps de sainte Catherine de Sienne. Ces deux déplacements ont eu lieu dimanche après-midi 5 novembre.

Pour la deuxième fois depuis son élection, le *« pape qui vient de l'Est »* a été aussi *« celui qui arrive du ciel »*. L'hélicoptère blanc de l'armée italienne s'est posé à Assise peu après 14 heures, sous les applaudissements et les vivats. Même les Carmélites avaient quitté leur clôture pour assister à la messe pontificale. Le dernier événement de ce genre remontait à 1962, quand Jean XXIII s'était rendu dans cette ville.

La phrase la plus remarquée de Jean Paul II ne figurait pas dans le discours officiel. C'est à la fin de son intervention, quand quelqu'un cria : *« Priez pour l'Eglise du silence. »* Le pape s'exclama : *« Ce n'est plus l'Eglise du silence, elle parle. »* Jean Paul II avait remarqué peu avant : *« Je ne suis pas né sur ce sol et sens plus que jamais le besoin d'y naître spirituellement. »* Evoquant François d'Assise, il devait dire : *« Aide-nous à prendre en charge les vicissitudes des hommes de notre époque, les difficiles problèmes sociaux, économiques, politiques ; les problèmes de la culture et de la civilisation contemporaine, toutes les souffrances de l'homme d'aujourd'hui, ses doutes, ses négations, ses écarts, ses tensions, ses complexes, ses inquiétudes... Aide-nous à traduire tout cela en un langage simple et fructueux de l'Evangile. »*

La nuit tombe très vite en Italie. Cela a empêché l'hélicoptère pontifical de s'attarder à Assise ou de pousser le voyage jusqu'à Sienne, comme Jean Paul II le souhaitait. En automobile, le pape s'est donc rendu en plein centre de Rome, à l'église Sainte-Marie-de-la-Minerve, où repose le corps de la patronne d'Italie. La foule, moins nombreuse, mais tout aussi enthousiaste, l'y attendait. Elle a protesté, interrompant Jean Paul II quand celui-ci a rappelé qu'il était « un étranger ». Plus personne n'y pense en effet : moins d'un mois après son élection, ce Polonais jouit d'une popularité extraordinaire. A l'église de la Minerve le pape a évoqué *« la mission de la femme, profondément inscrite dans le mystère de l'Eglise »*, précisant qu'il reviendrait sur le rôle de la femme ultérieurement, sujet sur lequel il y a *« beaucoup de choses à dire »*. Il a exalté aussi le rôle des saints, comme il l'avait fait la veille devant trente et un cardinaux venus célébrer avec lui la fête de saint Charles, dont il porte le prénom. En rappelant à chaque occasion l'importance de la Vierge et des saints, le nouveau pape fait retrouver à l'Eglise un culte un peu oublié depuis le concile.

Dimanche 12 novembre, Jean Paul II « prendra possession » de la basilique Saint-Jean-de-Latran au titre d'évêque de Rome. Ce sera l'occasion de la première rencontre avec le maire communiste. Le pape avait déjà reçu en audience le président de la République, M. Sandro Pertini, qui est socialiste. Celui-ci, en privé, ne tarit pas d'éloges sur l'ancien archevêque de Cracovie.

ROBERT SOLÉ.

LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES LATINO-AMÉRICAINS AURA LIEU DU 27 JANVIER AU 12 FÉVRIER

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Jean Paul II a fixé, du 27 janvier au 12 février, la date de la conférence générale de l'épiscopat latino-américain qui aura lieu à Puebla, au Mexique. Cette conférence de Puebla aurait dû se tenir du 12 au 28 octobre dernier, mais elle avait été différée à deux reprises à cause de la mort de Paul VI puis de Jean Paul Iᵉʳ.

Les évêques mexicains présents à Rome avaient invité récemment Jean Paul II à se rendre à Puebla. A l'issue de l'audience qu'il leur avait accordée, les évêques avaient révélé que le pape n'avait pas exclu la possibilité de cette visite.

● *Diocèses et départements.* — Ce ne sont pas quinze, mais dix-neuf départements ou même vingt-deux où le siège de l'évêché n'est pas au chef-lieu de département. A ceux que nous avons mentionnés dans *le Monde* du 1ᵉʳ novembre, il faut ajouter : Pyrénées-Atlantiques (Bayonne), Seine-et-Marne (Meaux), Vendée (Luçon) et Yonne (Sens). Encore faut-il également ajouter parmi les nouveaux départements de la région parisienne : Essonne (Corbeil), Seine-Saint-Denis (Saint-Denis), Val-de-Marne (Choisy-le-Roi).

ÉDUCATION

M. Jacques Pelletier veut relancer l'action internationale du ministère

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'État à l'éducation, soumettra dans un mois au président de la République des propositions pour relancer l'action internationale du ministère. Elles porteront sur quatre points principaux : l'apprentissage des langues étrangères, le développement de l'enseignement international en France, la scolarisation des enfants français à l'étranger, la formation des hommes qui participeront à l'effort national pour l'exportation.

Lors de la création — il y a sept mois — du secrétariat d'Etat à l'éducation, le ministre, M. Christian Beullac, avait assigné trois tâches à M. Jacques Pelletier : 1) la décentralisation ; 2) l'équipement et les constructions ; 3) les relations internationales.

La décentralisation se traduit notamment par de larges délégations de pouvoirs et de responsabilités à tous les niveaux hiérarchiques de l'administration (recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissement), et à l'inspection générale. En ce qui concerne l'équipement et les constructions, on se contente surtout d'entretenir le « parc » existant puisque la pause démographique permet de ralentir l'effort sur les constructions nouvelles.

Restent les affaires internationales que le secrétariat d'Etat juge prioritaires. M. Giscard d'Estaing a demandé à M. Pelletier de développer les domaines de l'éducation aptes à servir la vocation « exportatrice » de la France. *« Cet aspect de nos missions a été négligé depuis plusieurs années »*, dit-on au secrétariat d'Etat. Sans le nommer, on reproche à M. Haby de s'être enfermé dans l'« hexagonal » et d'avoir seulement géré les ouvertures internationales de ses prédécesseurs (par exemple les établissements franco-allemands).

Comment *« insérer l'éducation dans le concert exportation »*, selon la formule utilisée au cabinet de M. Pelletier ? Il faut d'abord, estime-t-on, apprendre aux jeunes Français les langues étrangères. Puisqu'il est avéré que l'enseignement des langues quelques heures par semaine dans les collèges et les lycées ne permet pas de les parler, quels que soient les effectifs, les horaires et les méthodes, on va mettre l'accent sur des établissements « internationaux » à sections bilingues, à l'exemple des lycées de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ou de Ferney-Voltaire (Ain), qui montrent que des élèves peuvent devenir bilingues si leur éducation se fait dans les deux langues simultanément. On aurait ainsi des pépinières d'élèves capables, par la suite, de négocier des contrats à l'étranger avec quelque chance de succès...

Le secrétariat d'Etat cherche, d'autre part, à recruter un nouveau type de « coopérants ». Il s'agirait de convaincre des professionnels possédant bien leur métier (artisans, cultivateurs, etc.) d'aller enseigner leur « savoir-faire » à l'étranger. Peu importe alors les diplômes ; seules compteraient la pratique du métier... et la connaissance de la langue du pays d'accueil.

Enfin, M. Pelletier souhaite reprendre le dossier de la scolarisation des enfants dont les parents travaillent à l'étranger et qui ne trouvent pas toujours les établissements appropriés. Des rapports détaillés, pays par pays, sont attendus, venant de quatorze pays d'Afrique. A partir de ces rapports et des consultations avec les sénateurs des Français de l'étranger, la Fédération de l'éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves, on redéfinirait une « carte des besoins ».

ROGER CANS.

Le vice-ministre chinois au lycée de Saint-Germain

« How are you ? ». *Il ne parle pas français. Alors il s'essaie à l'anglais, un peu intimidé devant ces jeunes lycéens qui pratiquent une ou deux des huit langues, autres que le français, en usage au lycée international de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (1). M. Li Chi, vice-ministre de l'éducation de la République populaire de Chine, venu à Paris pour présider la délégation chinoise à la conférence générale de l'UNESCO, en a profité pour visiter, vendredi 3 novembre, cet établissement de deux mille deux cents élèves, français ou étrangers.*

Petit, la vareuse noire sans un pli, l'œil enjoué, M. Li Chi ira de classe en classe, un peu étonné par la rapidité de la visite. Dans un cours moyen 2ᵉ année, les élèves travaillent sur un conte d'Andersen, « le Rossignol », *qui met en scène l'empereur de Chine. M. Li Chi s'amuse de la coïncidence et empoche une bande dessinée qu'on lui offre et où figure le lointain potentat... Il s'attarde près d'un jeune « franco-écossais » qui joue aux dames sur le terminal d'un ordinateur en salle d'informatique.*

Après la visite, dialogue avec les représentants du secrétariat d'Etat à l'éducation et les responsables du lycée. M. Li Chi restera deux heures de plus que prévu. « Nous sommes comme des bouteilles thermos, *dira son interprète,* froids en dehors, chauds en dedans. » *Pourtant le vice-ministre ne parvient pas à cacher son intérêt.* « Nous avons apprécié vos méthodes pour les langues, *déclarera-t-il,* mais surtout cette communauté de jeunes gens de tous pays qui vivent et étudient ensemble. Maintenant nous allons réfléchir à ce que vous venez de nous montrer. »

Après avoir répété que son pays souhaite une « France puissante et prospère » *et aussi une* « Europe puissante et prospère », *il ajoutera :* « Nous espérons avoir avec vous des contacts plus réguliers », *et n'en dira pas plus... Que des enfants chinois viennent étudier ici ?* « Entre nos deux pays, il existe de larges perspectives »...

CHARLES VIAL.

(1) Allemand, américain, anglais, danois, italien, néerlandais, portugais, suédois.

SPORTS

ATHLÉTISME

Cinq athlètes des pays de l'Est disqualifiés pour usage d'anabolisants aux championnats d'Europe

Quatre athlètes soviétiques : Nadia Katchenko, médaille d'or du pentathlon ; Katerina Gordienko, cinquième dans la même épreuve ; Ievgeni Mironov, médaille d'argent au lancer du poids ; Vassili Jersov, cinquième au lancer du javelot, et une athlète bulgare, Elena Stojanova, cinquième au lancer du poids, ont été disqualifiés des championnats d'Europe de Prague pour usage d'anabolisants, a annoncé, dimanche 5 novembre, M. Arthur Gold, président de l'Association européenne d'Athlétisme (A.E.A.) réunie en congrès à Rhodes.

Les athlètes disqualifiés sont interdits de compétition pour dix-huit mois. Autre conséquence de ces disqualifications : la Hongroise Margit Papp s'est vu attribuer la médaille d'or du pentathlon, Burlinde Pollack et Kristine Nitzche (R.D.A.) prenant les deuxième et troisième places ; le Soviétique Baryshnikov prend la médaille d'argent au poids et l'Allemand de l'Est Schmidt la troisième place.

contrôles et sanctions

Ce n'est que par une courte majorité de 8 voix contre 6 que le conseil de l'Association européenne d'athlétisme (A.E.A.) a divulgé dimanche 5 novembre à Rhodes le nom des cinq athlètes, hommes et femmes, qui ont été convaincus de dopage lors des récents championnats d'Europe à Prague (*le Monde* du 5 septembre). Des « *pressions politiques* » ont été exercées sur le conseil pour que la liste des tricheurs ne soit pas diffusée, pour que n'éclate pas le scandale.

Les athlètes convaincus d'utilisation d'anabolisants sont en effet ressortissants des pays de l'Est et c'est la troisième fois cette année que des « *amateurs* » des Républiques socialistes se trouvent pour cette raison sur le banc des accusés : un nageur soviétique au championnat du monde de Berlin, des cyclistes de la R.D.A. au championnat du monde de Munich avaient déjà été déclarés positifs.

Un vibrant appel

Il s'agissait donc, pour l'Union soviétique qui organise les prochains Jeux olympiques d'été, d'éviter que le soupçon déjà lourd sur les méthodes de préparation en laboratoire des champions de l'Est n'entache systématiquement leurs performances. Aussi faut-il mettre au crédit de l'A.E.A. d'avoir passé outre. Trop longtemps les responsables sportifs ont joué à cache-cache avec ce fléau des compétitions modernes, invoquant tour à tour le désir d'éviter le scandale, le résultat incertain des analyses, le trop long délai entre la faute et sa sanction pour se contenter de condamnations de principe. Désormais les investigations des laboratoires d'analyse sont rarement contestables et contestées. Elles permettent de déceler des « *cures d'anabolisants* » de plus en plus anciennes. C'est grâce à ces moyens de dépistage de plus en plus fiables que les tricheurs de Prague ont pu être découverts.

L'efficacité des contrôles paraissant maintenant établie, reste à savoir comment ceux-ci seront pratiqués à l'avenir. L'exemple de contrôles anti-dopage positifs ou négatifs sur ordre ne manquent pas. Les médecins soviétiques qui effectueront les analyses à Moscou seront-ils réellement objectifs et indépendants ? En septembre dernier, une conférence entre médecins américains et soviétiques s'est réunie à Leningrad avec pour thème l'usage des anabolisants. La délégation soviétique était conduite par le professeur Victor Rogozkin, celui-là même qui dirigera la commission de contrôle anti-dopage des jeux de Moscou. Un vibrant appel a été lancé au terme de cette conférence : « *L'homme ne doit pas servir de cobaye. De graves dangers pèsent sur les athlètes du monde entier avec les anabolisants. Les risques sont considérables mais encore mal établis. Il faut unir nos efforts pour lutter contre ce fléau. Les entraîneurs et les athlètes doivent nous écouter.* » Espérons que M. Rogozkin ne sera pas un mauvais prophète, qui pratique le contraire de ce qu'il prêche.

Un autre problème soulevé par cette affaire est celui des sanctions. Sanctions des athlètes d'abord : il a été proposé à Rhodes que la disqualification des cinq athlètes « gonflés » aux anabolisants soit portée de dix-huit mois à deux ans afin de les empêcher de participer aux prochains Jeux olympiques. Certains se sont en effet émus que trois des quatre athlètes suspendus pour les mêmes raisons en 1977, lors du congrès de l'A.E.A. de Séville, les Finlandais Tuokko (disque) et Hovinen (javelot) et l'Allemande de l'Est Ilona Slupianek (poids), aient pu se requalifier à temps pour les championnats de Prague, Tuokko obtenant même la médaille d'argent au disque et Slupianek la médaille d'or au poids. *Mais il s'agit aussi des sanctions* applicables aux entraîneurs, médecins et dirigeants qui sont tout aussi coupables et responsables de la tricherie. Peut-on laisser ces hommes de mauvais conseil graviter longtemps encore autour des stades ? N'est-il pas temps de les mettre à l'index, eux aussi ? C'est sans doute un pas dans ce sens que devraient faire maintenant les responsables du sport.

ALAIN GIRAUDO.

Les « engrais du muscle »

Dérivés hormonaux fabriqués par les laboratoires pharmaceutiques à partir des années 50, les anabolisants ont commencé à être utilisés par les sportifs de haute compétition dans les années 60 (1). *Schématiquement, les anabolisants permettent à l'organisme de mieux fixer les protéines consommées. Ils sont de véritables « engrais des muscles ». Après une « cure », l'athlète augmenterait son poids et sa force tout en réduisant les contraintes de l'entraînement. L'usage des anabolisants est alors devenu la règle dans les spécialités requérant de la force comme l'althérophilie et les lancés, poids, disque ou marteau. Bientôt, tel ou tel athlète a attribué publiquement ses performances à la vertu de cette « potion magique ».*

Dans le même temps, des médecins commençaient de s'inquiéter des conséquences de ces fameuses « cures » sur la santé des « champions » : plusieurs études ont mis en doute les « bienfaits » des anabolisants et mis en évidence les dangers qu'ils font courir : rupture des tendons, fragilité des os, fatigue fréquente, maladie de la prostate, virilisation des femmes, forte diminution de la fertilité et du désir sexuel, chez les hommes, troubles caractériels...

Bref, au début des années 70, l'usage des anabolisants est unanimement condamné. Toutefois, il faut attendre 1973 pour qu'une méthode de détection efficace soit mise au point par des chercheurs britanniques. Les instances sportives internationales hésitèrent néanmoins à pratiquer des dépistages systématiques dès cette époque car le procédé permettait de déceler seulement les usages récents. Les contrôles n'ont été généralisés que pour les Jeux olympiques de Montréal en 1976.

Reste que, jusqu'à une date récente, les mailles du contrôle ont été trop lâches pour inquiéter véritablement les tricheurs. Aussi, après les lanceurs et les althérophiles, ce sont les épreuves combinées, le saut à la perche, la boxe, le judo, le hockey sur glace, le cyclisme, l'aviron, le patinage et la natation qui ont été contaminés. Et cela, quel que soit le régime politique. Dans un seul but : gagner. A l'encontre de toute éthique morale et sportive.

(1) *le Doping des sportifs*, par Jean-Paul Rapp, éd. médicales et universitaires, collection « Sport et Santé », 1978.

VOILE

Le départ de la Route du rhum

Les concurrents du groupe de tête de la course transatlantique en solitaire devaient doubler au début de la matinée du lundi 6 novembre l'île d'Ouessant, et mettre le cap au sud-ouest, vers la Guadeloupe et Pointe-à-Pitre, où l'arrivée sera jugée sans une vingtaine de jours. Dans ce groupe de tête, les voiliers multicoques étaient les plus nombreux : le parcours devrait en effet se faire avec une forte proportion de vent portant, favorable à ce type de bateau.

Des abordages, de la publicité et des amateurs

De notre envoyé spécial

Saint-Malo. — A la tombée du jour, dimanche au large de Bréhat, quatre trimarans menaient la course : *Olympus*, barré par le Canadien Michael Birch ; *V. S. D.*, d'Eugène Riguedel (France) ; *Kriter IV*, d'Olivier de Kersauson (France), et *Rogue Wawe*, de Philip Weld (Etats-Unis). Parmi eux, il est vrai, s'intercalait un monocoque : *Kriter V*, de Michel Malinosky (France), mais ces positions n'allaient pas tarder à être modifiées par un accident.

Vers 19 heures, alors que la nuit était tombée, *V.S.D.* perdait sa seconde position à la suite d'une collision avec le ferry *Armorique*, sur lequel se trouvaient les journaliste qui suivent la course. Alors que le concurrent était sur le pont de son voilier occupé à affaler un spinnaker, son bateau, sous gouvernail automatique, changeait brutalement de direction et venait heurter la coque de l'*Armorique*, qui naviguait à proximité de lui. Dans le choc, un des flotteurs du trimaran était endommagé, et la timonerie du gouvernail était faussée, puis elle se brisait. Eugène Riguidel donnait rapidement de ses nouvelles : la flottabilité de son bateau n'était pas en danger, et sa sécurité n'était pas compromise, mais il lui apparaissait impossible de continuer de faire route. Il choisissait peu après de se diriger vers Perros-Guirec pour tenter de réparer. *L'Armorique*, demeuré à proximité, demandait par radio qu'un remorqueur vienne à la rencontre du voilier.

Cet accident n'était pas le premier de la journée, loin de là. Et c'est peut-être une des constatations les plus étonnantes de ce départ de course transatlantique que de voir comment sont compromises des entreprises qui ont coûté parfois des dizaines de milliers de francs, quand ce n'est pas des centaines.

Ainsi Alain Gliksman (France) « *oubliant* » de virer une bouée au départ et perdant très de deux heures à revenir en arrière pour passer par le point réglementaire. Ainsi Pierre Fehlman (Suisse) sur son trimaran géant, obligé de faire demi-tour peu après le départ à cause d'une panne de gouvernail automatique ; ainsi, Chay Blyth (Angleterre) victime du même incident et contraint lui aussi de revenir à Saint-Malo pour réparer. Ainsi, Marc Pajot (France) abordé par un bateau chargé de spectateurs : légèrement blessé à la main et victime d'une avarie suffisamment grave, ce concurrent reconsidérait un moment sa décision de participer à la course, avant de poursuivre...

Ce sont là les conséquences pratiquement inévitables d'une formule. Une course telle que la Route du rhum est sans aucun doute une affaire de voile : il n'est que de voir les machines engagées, les techniques mises en œuvre et les progrès réalisés. Mais c'est aussi une énorme affaire de publicité et pour cela nul doute que la course au succès populaire comporte des risques.

C'était une belle opération que d'affréter un bateau pour placer les journalistes pendant deux jours au cœur de la compétition et promouvoir ainsi en même temps la compagnie qui gère ces bateaux. Mais il y a eu la collision avec le trimaran d'Eugène Riguidel. C'était un grand succès que ces dizaines de milliers de personnes rassemblées à Saint-Malo samedi et dimanche. Mais la veille du départ la foule était si dense que certains concurrents faillirent ne pas pouvoir compléter leur ravitaillement. C'était un formidable spectacle que ces centaines de voiliers et de bateaux de toute nature sortant de l'estuaire de la Rance en compagnie des concurrents, survolés à basse altitude par une demi-douzaine d'avions et un hélicoptère Mais il y avait là un évident danger de collision que n'ont pu éviter ni Marc Pajot ni Alain Gliksman. Ce dernier, *en revenant vers la bouée qu'il avait négligée*, heurtait lui aussi un voilier suiveur et le démâtait.

Cirque à voile, sport-spectacle, affaire financière : la version française de la Transatlantique en solitaire est tout cela. Et les accidents font, en quelque sorte, partie du système. Il n'empêche qu'elle est fascinante à suivre. Car il faut tout de même traverser l'Atlantique seul sur un voilier, aussi sophistiqué soit-il.

D'ailleurs il reste, paraît-il, des concurrents vraiment amateurs — non *sponsorisés*, comme on dit maintenant dans les milieux de courses-affaires, — courant pour leur propre compte et sur leur propre bateau Mais, dimanche soir, ils paraissaient pour la plupart largement distancés.

Une belle histoire cependant : celle de Philippe Poupon, skipper de *Pen - Duick - III* (ex-*Gauloise - II*), à qui il manquait 50 000 francs pour pouvoir régler ses dettes avant de prendre le départ. Les organisateurs et les autres skippers firent pour lui un « geste » de 25 000 francs, alors que la ville de Saint-Malo se portait garante pour le « reliquat ». *Pen - Duick - III* est, pour cette course, baptisé tout simplement *Saint-Malo-Pointe-à-Pitre*.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

TENNIS

APRÈS L'OPEN DE COUBERTIN

Apologie du jeu sur bois

Les professionnels du tennis vont fort. Ils vont si fort qu'un beau jour, avec leurs paquets de raquettes, leurs panoplies-réclames, leurs *courts démontables*, leurs imprésarios, leurs soigneurs, leurs « sponsors », ils se retrouveront tous au magasin à accessoires. Pour l'instant, ils galopent, affairés d'un tournoi à l'autre, dans l'intention évidente de « courir le cacheton ». Des cachetons en dollars auxquels ne pourraient prétendre elles-mêmes les vedettes de la chanson ! Mais à la différence de celles-ci et de tous les gens du spectacle, qui font toujours honneur à leur réputation, le *circus* du tennis ne présente souvent qu'une production misérable dans le style des exhibitions que nous avons suivies au stade de Coubertin toute la *semaine, et jusqu'à la finale*, la plus abrutissante de toutes, dimanche 5 novembre. Or ces « travailleurs » de la balle itinérante ont ici une chance folle. Le public parisien, qui paye au poids de l'or — le prix d'un fauteuil d'orchestre — le plaisir de se distraire, c'est-à-dire se prendre au jeu, et se passionner pour le *suspense* des services à retardement, est toujours aussi bon enfant ; bien qu'entièrement volé sur la qualité des joueurs, les « gros bras » lui faisant l'injure d'ignorer la capitale, il continue à applaudir bravement ces mauvais acteurs qu'il pourrait siffler.

Les deux finalistes américains *Bob Lutz, le vainqueur, et Tom* Gullikson, le perdant, ont eu tout de même le geste de lui rendre hommage au micro en guise d'adieu. Mais, à part le mercredi de la Toussaint — date à laquelle la télévision était en grève et où les tribunes de Coubertin avaient presque fait le plein, — l'affluence moyenne (mille six cents personnes par jour) fut loin d'être flatteuse et pour les organisateurs et pour les joueurs.

La déception ne vient pas seulement de la faiblesse de la participation étrangère, comprenant des « seconds couteaux », tels que Gottfried, Lloyd, Pecci, ou des « anciens » ayant passé le sommet *de leur parabole comme* Stan Smith, Mark Cox, Ray Moore et El Shaffei, uniquement préoccupés de leur classement A.T.P., la bourse des valeurs professionnelle. La déception vient surtout des Français. Notre *représentation* était au complet sur la ligne de départ : Proisy, Dominguez, Deblicker, Caujolle, Noah, Portes, Haillet, Moretton, Bedel, Fritz, Freyss Aucun n'est à l'arrivée dans ce tournoi sans premiers rôles, où chacun pouvait « faire un malheur ». La pilule est amère. Nous n'accablerons pas cependant ces jeunes gens pris dans l'engrenage du dollar et de la « robotisation tennistique ». Nous leur trouverons même des excuses. Leurs déboires, leur méprise viennent en effet de la transformation déplorable, du jeu sur courts couverts.

Passe encore que les « pros » *aient édicté des règles pour éviter de trop se fatiguer* : matches en trois sets, *tie-breack* supprimant les longs avantages de jeu, *services en sautant les deux pieds dans le court pour rallier plus* vite le filet... Mais fallait-il abandonner la surface souveraine du tennis *indoor* : le bois ?

Toutes les grandes parties du passé sur courts couverts se sont déroulées sur bois, nous offrant des compétitions où la rapidité de réflexes, l'agilité des concurrents faisaient merveille. Les Français étaient rois à ce jeu-là, tout comme les Scandinaves, champions des longs hivers.

Quand les tournois de l'entre-deux-guerres de disputaient au Sporting Club de la rue Saussure ou au Tennis Club de Paris de la rue de Civry — Coupe de Noël, Coupe Albert-Canet, championnat de France. — « tout Paris » se retrouvait autour des courts, voire sur le court, assis à même le plancher, comme il nous est arrivé si souvent. Ce fut la très ancienne heure de gloire d'André Gobert et de Jean Borotra, les virtuoses dont on venait admirer les variations comme celles d'un récital symphonique, car le son plein de l'impact des balles sur les raquettes se répercutant contre les tribunes de bois produisait une « *musique de l'ineffable* ». Nos joueurs alors s'entraînaient à force sur cette surface ultra-rapide, jusque tard au printemps, pour ne pas se sentir pris de vitesse à l'heure des *grands championnats* anglais, américains ou australiens, qui se jouaient tous sur herbe.

En 1933, sur l'initiative de Borotra, un stade omnisports avait été créé à la porte de Saint-Cloud avec un « central » sur parquet. C'est sur ce « central » que nous retrouvâmes après la guerre les Drobny, Patty, Bergelin, Johansson, Nielsen, Ulrich dans les derniers combats d'amateurs en cinq sets, tous acharnés. Après quoi les professionnels, Pancho Gonzalès, puis Laver, Rosewall, entrèrent en lice. Jusqu'à ce que la naissance de l'« open », en 1968, entraîne le remplacement du bois par un revêtement synthétique, qui ralentit le jeu et amortit la résonance divine des cordes dans une atmosphère d'aquarium.

Le tournoi de la Toussaint, à Coubertin, ne fait donc plus recette auprès des grandes raquettes, qui préfèrent défendre leurs chances aux antipodes, reniant l'exemple de leurs aînés et du jeu pour la gloire. Il est à cet égard significatif que le champion argentin Guillermo Vilas, en *résidence secondaire* à Paris, n'ait consenti à se produire que dans le double.

Si la fièvre des duels en vase clos, comparables à la « conversation » latine de nos escrimeurs, *se voit remplacée par les échanges* mécanisés de comparses à tête d'épingle, le tennis professionnel, populaire comme aucun autre sport de nos jours, va droit à l'impasse.

OLIVIER MERLIN.

ÉCHECS

EXCELLENTS RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE AUX XXIII[e] JEUX OLYMPIQUES

Le champion du monde Anatoly Karpov est arrivé à Buenos-Aires où se déroulent les vingt-troisièmes Jeux olympiques d'échecs. Il vient assister au congrès de la Fédération internationale (FIDE).

Dans le tournoi masculin, *l'Union soviétique est toujours en* tête, après avoir largement battu les Etats-Unis (3 à 1) et essuyé une surprenante défaite face à l'Allemagne fédérale (1,5 à 2,5). Il faut remonter bien loin dans le temps pour enregistrer une défaite de l'équipe soviétique dans une compétition internationale.

Après la neuvième ronde (le tournoi se déroule en quatorze rondes et non en douze), l'U.R.S.S. compte 24 points et la République fédérale 23,5. Suivent à une courte tête les Etats-Unis, la Hongrie puis à la cinquième place, l'Argentine et... la France ! Les résultats de la jeune équipe française sont excellents. Dans les trois dernières rondes, elle a battu l'Espagne (2,5 à 1,5), s'est inclinée devant l'Islande (1,5 à 2,5) et fait partie nulle avec la Roumanie (2 à 2).

Trois Français ont pu à Buenos-Aires battre un grand maître. *Preissmann a vaincu le* Bulgare Padevski. Sellos (vingt ans) l'a emporté sur le Yougoslave Ivkiv, ancien champion du monde junior et, samedi, Giffard a écrasé — en vingt coups — le grand maître roumain Ciocaltea. De belles parties nulles, notamment celles de Giffard et Preissmann, contre les Yougoslaves Ljubojevic et Matanovic complètent cet impressionnant tableau de chasse.

SCRABBLE

LE BELGE YVON DUVAL REMPORTE LE CHAMPIONNAT DU MONDE FRANCOPHONE

1. Duval (Belgique) ; 2. Del (Fr.) ; 3. Hannucha (Fr.) ; 4. Labbé (Fr.) ; 5. S. Kourotchkine (Fr.) ; 6. Marion Gueben (Belg.) ; 7. David (Belg.) ; 8. Lahmi (Fr.) ; 9. P. Mues ; 10 Mollard (Fr.)

[Nous publierons dans la chronique Scrabble de nos éditions datées du 18 novembre un compte rendu de ce championnat, qui a été joué à Bruxelles les 1er, 2, 3 et 4 novembre.]

LES RÉSULTATS

Automobilisme

TOUR DE CORSE

1. Darniche-Mahé (Fiat 131 Abarth) ; 2. Andruet-« Biche » (Fiat 131 Abarth), à 4 min. 25 sec. ; 3. Munari-Manucci (Fiat 131 Abarth), à 5 min. 25 sec. ; 4. Almeras-Perramond (Porsche Carrera), à 10 min. 10 sec. ; 5. Mouton-Conconi (Fiat 131 Abarth), à 10 min. 38 sec. ; 6. Nicolas-Laverne (Opel Kadett GTE), à 18 min. 35 secondes, etc.

Aviron

CHAMPIONNATS DU MONDE

à Hamilton (Nouvelle-Zélande)

Finales messieurs

Skiff. — 1. R.F.A., 7 min. 6 sec. 1/10 ; 2. R.D.A., 7 min. 8 sec. 35/100 ; 3. Yougoslavie, 7 min. 9 sec. 82/100.

Double scull. — 1. Norvège, 6 min. 51 sec. 23/100 ; 2. Grande-Bretagne, 6 min. 53 sec. 67/100 ; 3. Suisse, 6 min. 58 sec. 43/100.

Deux sans barreur. — 1. R.D.A., 7 min. 92/100 ; 2. Grande-Bretagne, 7 min. 3 sec. 68/100 ; 3. France (Lecointe-Roussel), 7 min. 6 sec. 32/100.

Deux barré. — 1. R.D.A., 7 min. 27 sec. 43/100 ; 2. Tchécoslovaquie, 7 min. 30 sec. 49/100 ; 3. Pologne, 7 min. 33 sec. 73/100.

Quatre de couple. — 1. R.D.A., 6 min. 8 sec. 94/100 ; 2. France (Weill, Thibault, Peltier, Marquis), 6 min. 11 sec. 5/100 ; 3. R.F.A. 6 min. 11 sec. 88/100.

Quatre barré. — 1. R.D.A., 6 min. 30 sec. 25/100 ; 2. R.F.A., 6 min. 31 sec. 56/100 ; 3. Bulgarie, 6 min. 37 sec. 6/100.

Quatre sans barreur. — 1. U.R.S.S., 6 min. 19 sec. 16/100 ; 2. R.D.A., 6 min. 19 sec. 52/100 ; 3. Grande-Bretagne, 6 min. 26 sec. 28/100 ; 4. France (Lourdaux, Girard, Bremer, L'Alexandre), 6 min. 28 sec. 91/100.

Huit. — 1. R.D.A. 5 min. 54 sec. 25/100 ; 2. R.F.A., 5 min. 55 sec. 17/100 ; 3. Nouvelle-Zélande, 5 min. 57 sec. 16/100 ; 4. Australie, 5 min. 58 sec. 51/100 ; 5. France (Basset, Bruaund, Izart, Franz, Fornara, Perrot, Imbert, Fraisse), 6 min. 1 sec. 63/100.

Finales dames

Skiff. — 1. R.D.A., 4 min. 12 sec. 59/100 ; 2. U.R.S.S., 4 min. 14 sec. 51/100 ; 3. Hongrie, 4 min. 16 sec. 31/100.

Double scull. — 1. Bulgarie, 4 min. 1 sec. 97/100 ; 2. U.R.S.S., 4 min. 4 sec. 78/100 ; 3. Etats-Unis, 4 min. 4 sec. 77/100.

Deux sans barreur. — 1. R.D.A., 4 min. 2 sec. 65/100 ; 2. Canada, 4 min. 2 sec. 87/100 ; 3. Pays-Bas, 4 min. 5 sec. 38/100.

Quatre avec barreur. — 1. R.D.A., 3 min. 48 sec. 47/100 ; 2. Etats-Unis, 3 min. 52 sec. 42/100 ; 3. Roumanie, 3 min. 53 sec. 92/100.

L'Union soviétique a été disqualifiée pour avoir changé de ligne d'eau.

Quatre de couple. — 1. Bulgarie, 3 min. 31 sec. 20/100 ; 2. R.F.A., 3 min. 32 sec. 79/100 ; 3. U.R.S.S., 3 min. 33 sec. 38/100.

Huit. — 1. U.R.S.S., 3 min. 22 sec. ; 2. R.D.A., 3 min. 26 sec 12/100 ; 3. Canada, 3 min. 28 sec. 34/100.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (septième journée)

*Caen b. Berck	105-64
*Mulhouse b. Tours	115-108
*Le Mans b. Avignon	117-92
*Challans b. Clermont	89-74
*Monaco b. Antibes	90-85
*Villeurbanne - Orthez	remis
*Limoges - Nice	remis

Classement. — 1 Caen, Le Mans, 21 points ; 3. Antibes, 19 ; 4. Villeurbanne, 18 ; 5. Tours, 17 ; 6. Monaco, 15 ; 7. Berck, 13 ; 8. Mulhouse, Challans, 11 ; 10. Nice, Orthez, 10 ; 12. Limoges, 8 ; 13. Avignon, Clermont, 7 points.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dix-huitième journée)

*Strasbourg bat Nancy	3-0
Bordeaux bat *Saint-Etienne	3-1
*Monaco b. Paris-Saint-Germain	2-1
*Laval bat Lyon	3-1
*Metz et Sochaux	0-0
*Nantes bat Nice	5-0
Marseille bat *Nîmes	2-1
*Lille et Bastia	2-2
*Paris Football-Club bat Angers	3-0
*Reims bat Valenciennes	2-1

Classement. — 1. Strasbourg (17 matches), 27 pts ; 2. Monaco, 24 ; 3. Saint-Etienne, 23 ; 4. Lyon et Sochaux (17 m.), 21 ; 6. Nantes, 20 ; 7. Bordeaux et Lille, 19 ; 9. Nîmes, Bastia, Laval et Metz, 18 ; 13. Angers, 16 ; 14. Nancy, Paris-Saint-Germain, Marseille et Paris Football-Club, 15 ; 18. Valenciennes, 14 ; 19. Reims, 12 ; 20. Nice, 11.

FOOTBALL. — *Pour succéder à Pierre Alonzo, Paris-Saint-Germain a fait appel au Yougoslave Velibor Vasovic qui avait déjà entraîné l'équipe pour la saison 1976-1977.*

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (cinquième journée)

POULE A	
*Toulon b La Rochelle	10-0
Auch b. *Gaillac	25-8
*Bagnères b. *Aurillac	14-6
*Béziers b. Graulhet	18-6
Oloron b. *Thuir	37-4
POULE B	
*Brive b. R.C F	10-9
*Bourg b. Perpignan	6-3
Romans b. *Mauléon	19-9
Montferrand b. *Carcassonne	19-6
*Avignon b. Montauban	22-6
POULE C	
*Tarbes b. Agen	17-7
*Pau b. Tulle	35-16
Nice b. *Castres	15-9
*Toulouse b Lourdes	16-9
*Mt-de-Marsan b Mazamet	19-10
POULE D	
*St-Jean-de-Luz b Boucau	29-9
Narbonne b. *Bègles	17-6
*Valence b. Biarritz	16-3
*Tyrosse et Bourgoin	12-12
*Bayonne b. Dax	22-9
POULE E	
*Marmande b. Vic	16-6
*Beaumont b. Bédarrides	45-6
Salles b *Condom	19-14
*Grenoble b. Cahors	14-3
*Millau b. Le Creusot	12-4
POULE F	
La Seyne b. *PUC	9-7
*Chambéry b Castelsarrasin	48-3
La Voulte b. *Mimizan	22-3
*Périgueux b. Rodez	31-10
*Lannemezan b. Orthez	9-0
POULE G	
*P.T T. Arras b. St-Médard	17-3
*Carmaux b. St-Claude	18-6
*Bergerac b. Castelnaudary	23-6
*Nîmes b. Mérignac	32-9
*Limoges b. Albi	10-7
POULE H	
*Peyrehorade b. St-Girons	38-12
*Vichy b. Voiron	10-9
*Montchanin b. Angoulême	16-12
*Fumel b. Dijon	29-6
*Lambez b. La Teste	26-9

Tennis

TOURNOI DE COUBERTIN

Demi-finales. — Lutz (E.-U.) bat Gottfried (E.-U.), 1-6, 6-4, 6-4 ; T. Gullikson (E.-U.) bat Cox (G.-B.), 6-3, 4-6, 6-4.

Finale. — Lutz bat Gullikson, 6-2, 6-2, 7-6.



Le Monde

culture

LE JOUR
DE LA MUSIQUE

Spiritualité de l'Inde.

Après être restée si longtemps lettre morte en Occident, la musique indienne y est de plus en plus reconnue et aimée pour sa beauté et sa haute spiritualité. On se réjouit donc que le Musée du message biblique Marc-Chagall accueille en alternance, du 15 au 19 novembre, Mahalingam, flûte traversière, un musicien du Sud, et Ram Narayan, sarangui (une sorte de violon), frère de l'inoubliable Chatur Lal. Des films de Ludovic et Anne Segara sur l'Inde (du 16 novembre au 2 décembre) et l'admirable film des frères Dagar (chant sacré de l'Inde du Nord, le 20 novembre) accompagneront ces concerts exceptionnels. Au musée Guimet, c'est le grand sitariste Nikhil Banerjee, élève d'Ali Akhbar Khan, qui jouera pour les Amis de l'Orient le 9 novembre.

Déjà les festivals d'été.

Les festivals abattent déjà leurs cartes pour l'été prochain: Glyndebourne annonce la première de la Fedeltà premiata *de Haydn, une nouvelle production de* Fidelio *par Peter Hall et les reprises du* Retour d'Ulysse *de Monteverdi (réalisation Leppard),* la Femme silencieuse *de Strauss et* Cosi. *A Salzbourg, Karajan doit monter* Aïda *(avec Freni, Carreras, Ghiaurov, Cappuccilli). Böhm dirigera pour son quatre-vingt-cinquième anniversaire* Ariane à Naxos *(Behrens, Troyanos, King, Gruberova), et l'on reprendra* les Noces de Figaro *et* le Chevalier à la rose.

La musique en bandes dessinées.

Quarante-huit pages pour raconter l'histoire de la musique de l'Antique à Mozart, c'est peu, mais à la bande dessinée rien n'est impossible. On ne vous garantit pas que vos enfants auront ensuite beaucoup de notions sur l'Ars nova ou la sonate classique, mais bien des manuels ne leur en inculqueraient pas davantage. Ici du moins ils pourront glaner quelques connaissances historiques en s'amusant. Le texte, sommaire mais sérieux, de Denys Lemery (rédacteur en chef de France-Musique) donne lieu à des dessins en couleurs et à de petites saynètes pleins de fantaisie ; lieux et personnages sont évoqués avec un minimum de vraisemblance. Les adultes surtout se divertiront à voir comment le malicieux dessinateur (Bernard Deyries) interprète par exemple les Leçons de ténèbres *de Couperin,* la Bataille de Marignan *ou la vie familiale de Jean-Sébastien Bach (Editions Francis Van de Velde, tome 1, 25 F).*

Le dernier chef-d'œuvre de Janacek.

A quoi servent les anniversaires ? A raviver les souvenirs et à révéler de grandes œuvres, ou à faire des affaires ? En France, on a usé et abusé de Schubert cette année, mais on a presque ignoré Janacek (mort il y a cinquante ans), ce musicien tchèque qui apportait un son et un sang nouveau à la musique avec sa personnalité primesautière, originale et intense qui alliait la fraîcheur des prés moraves et les tourments de l'âme slave.

Le disque aujourd'hui nous offre la dernière œuvre qu'il a écrite, apparemment bien pessimiste, l'opéra De la maison des morts, *d'après les* Mémoires *de Dostoïevsky, extraordinaire image du monde concentrationnaire dans sa monotonie quotidienne. Cette musique bouleversante traduit avec une acuité étonnante les rêves, la détresse, la solitude, parfois la médiocrité et la brutalité de ces êtres retirés du monde, mais elle est toujours comme survolée par l'ombre bienveillante de Janacek, son amour de l'humanité et de la vie.*

En ces forçats, il retrouve l'image fraternelle, défigurée mais toujours poignante, de l'homme, ce qui lui faisait écrire en tête de sa partition, à la manière de Beethoven : « Dans toute créature, il y a une étincelle divine. » *L'interprétation du Théâtre national de Prague, dirigée par Bohumil Gregor, est admirable (deux disques Eurodisc, 919131 ; en souscription : 82,20 F).*

J. L.

Musique

LES SILENCES DE CHAUSSON

En présentant à l'Institut néerlandais un récital de mélodies consacré à Ernest Chausson dimanche après-midi, Nancy Van der Elst commençait par s'excuser : « Tous les violonistes connaissent son *Poème opus 25,* les chefs d'orchestre sa *Symphonie* et son poème *Viviane,* les chanteurs son *Poème de l'amour et de la mer,* sa musique de chambre fait la joie des amateurs », *et elle disait cela avec cette certitude merveilleuse des étrangers parlant aux Français de ce qu'ils admirent le plus chez eux...*

Mais les musicologues sont comme les Chinois de la fable, ils feignent toujours d'ignorer ce qu'ils savent trop bien : Ernest Chausson (1855-1899) est parfaitement méconnu en France — cela doit bien se savoir jusqu'aux Pays-Bas, — et si l'on ouvre l'Histoire universelle de la musique (1), *qui vient tout juste de paraître, on ne trouvera pas une seule ligne qui lui soit consacrée en propre... Sur mille deux cents pages, c'est un peu plus qu'une négligence. Mais il faut être équitable : n'écrire qu'une ligne sur un musicien aussi singulier revient à ne rien dire, et vouloir être plus explicite pose avant tout des problèmes de langage ; on se décourage vite à la recherche des mots qui se dérobent pour des phrases qui ne veulent pas venir.*

Cette volonté d'aller jusqu'au fond de soi — d'entrer dans le cœur — ce mépris du superficiel, c'est peut-être ce qui empêche le rayonnement d'un art grave et sensuel, essentiellement tourné vers l'intérieur ; c'est peut-être aussi ce qui empêche qu'on en parle. Comment expliquer ces Mélodies *si peu « mélodiques », dont la courbe est d'abord motivée par le sens, où les mots « tiennent » les modulations, où la phrase musicale, à son tour, entraîne les vers et les referme sur eux-mêmes ?... Ce sont des climats de l'âme où la méditation occupe la plus grande place, et la dernière parole y tombe presque toujours comme le début du silence assourdi qui la suivra.*

Des mélodies de jeunesse composées alors que Chausson, après quelques leçons en privé, entrait comme auditeur dans la classe de Massenet, la Caravane, *opus 14 ;* la Nuit : *« rondel à deux voix » ;* Trois Lieder *(poèmes de Camille Mauclair) ;* Trois Chansons de Shakespeare, *et surtout les* Serres chaudes, *sur des textes de Maurice Maeterlink, c'est presque une anthologie, mais c'est avant tout l'évocation d'un univers si étrangement solitaire que chaque mélodie semble seulement continuer la précédente, l'approfondir, ou n'être qu'un éclairage différent sur les mêmes ombres.*

Pour rendre tout cela sans que la lassitude des tonalités mineures et des harmonies à jamais tourmentées vienne rompre le charme obsédant de la musique, il faut des interprètes doués d'une véritable sensibilité créative, qui sachent dire la poésie en chantant et possèdent le style qui convient. Ruud van der Meer est Néerlandais, mais il dit le français avec une musicalité et un naturel confondants ; il a en outre étudié avec Pierre Bernac et collabore régulièrement avec Nikolaus Harnoncourt. Si Margreet Honig (soprano) n'a pas la voix qu'il faudrait pour Serres chaudes, *ni comme puissance, ni comme timbre, la chanson d'Ophélie lui convient beaucoup mieux ; quant à Rudolf Jansen, il est de ces accompagnateurs-nés qui donneraient aux plus grands pianistes des leçons de toucher et de phrasé.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Histoire universelle de la musique,* par Roland de Candé, deux tomes, 1 131 pages. Le Seuil, éditeur, 290 F (prix de souscription : 230 F jusqu'au 10 novembre).

★ Un disque de mélodies de Chausson par B. Laplante est paru cette année chez Calliope CAL 1 860.

Exposition

DIX ANS D'AVANT-GARDE

Comment devient-on directeur de galerie d'avant-garde ? Il y a dix ans, Daniel Templon tenait boutique rue Bonaparte sans parti pris esthétique ni ressources. Il était seulement disponible pour recevoir ce qui pouvait venir. Aujourd'hui, il montre une part sélective de sa moisson dans sa nouvelle installation de la rue Beaubourg remise à neuf à la manière de ces galeries new-yorkaises aménagées dans d'anciens et vastes ateliers d'artisans, aux murs blanchis et au sol recouvert de parquet ciré. On se croirait à Soho, « downtown » Manhattan.

Depuis 1968, Daniel Templon a accompagné la montée d'une nouvelle génération, en France, qui souvent, pour s'affirmer, jouait l'anti-peinture contre la peinture. Beaucoup de remue-ménage, de « lessives », de noms et d'œuvres oubliés. En dix ans, les « révolutions » furent nombreuses, leurs vies très courtes.

Après avoir entrepris la promotion de l'art conceptuel, *la galerie Templon s'est spécialisée dans la présentation de l'avant-garde new-yorkaise. Son exposition commémorative est l'occasion d'une confrontation entre artistes français et américains de sa galerie. Il faut dire qu'on n'y trouve que de très bons spécimens du genre. Côté américain, une grande peinture de de Kooning, l'un des derniers monstres sacrés de l'*abstract expressionism *new-yorkais, dont l'esthétique est déjà fixée depuis une génération. Tout près, Larry Pons qui le suit par la bande, sans jamais l'égaler, ni en force ni en bonheur d'expression. Un grand et séduisant dessin de Stella qui fait irrésistiblement penser aux formes et aux couleurs du Léger des années 30. Un collage de Motherwell dans la tradition cubiste, qui tente de saisir le souffle suspendu de Matisse, et une grande grisaille délicate de Olitski. Des tableaux à géométrie froide de Kelly et Noland ou tendue de Serra. Une boîte bleue comme seul sait en faire Donald Judd et un néon de Flavin.*

Côté français, il y a les anciens de Support-surface *qui ont changé de support et de surface Louis Cane, qui a retrouvé ses tableaux sur lesquels s'agitent aujourd'hui des pinceaux trempés dans les eaux de la Renaissance italienne et de l'abstraction gestuelle américaine. Bioulès, qui repeint figuratif en pensant à Matisse, à Braque, et peut-être aussi aux expressionnistes allemands. Une peinture sur la peinture ! Tantôt l'avant-garde récuse le passé, tantôt elle le récupère La narration de Le Gac, textes et images à l'appui, sur l'histoire d'un artiste inconnu, les tableaux-écriture de Ben, qui disent non à tout avec le sourire, la stèle d'Arman constituée de lames de haches accumulées et soudées dans une forme totémique, sont des témoins de cette avant-garde aujourd'hui plus ou moins installée, qui, lorsqu'elle devient sage, pratique l'art de l'anti-art.*

JACQUES MICHEL.

★ Dix ans d'avant-garde chez Daniel Templon, 20, rue Beaubourg.

■ Le deuxième Festival national du cirque, organisé du 31 octobre au 5 novembre à Créteil (Val-de-Marne), et qui réunit depuis l'an dernier les principaux cirques à l'ancienne et petits cirques traditionnels, s'est terminé le dimanche 5 novembre par la remise des oscars : Chapiteau d'or, le nouveau cirque de Paris dirigé par Annie Fratellini et son école ; Chapiteau d'argent, le cirque Carrington dirigé par James Carrington et Claudy Renotte ; Chapiteau de bronze, le cirque Zavatta ; prix du dressage comique, Constant et Lorette Rech ; prix de la voltige aérienne, Rex Borgman et Diana Moreno ; prix de l'équilibre et de l'originalité, Rovaki ; prix du meilleur jongleur, Nino Frediani.

Théâtre

« Lenz » de Mike Stott

Un soir de janvier 1778, Jacob Lenz fit irruption dans la maison du pasteur de Waldersbach. En arrivant dans ce petit village alsacien, après des heures de marche dans le froid, il avait aperçu par une fenêtre éclairée l'image douce d'un foyer. Le jeune écrivain allemand dont Goethe autrefois avait fait son ami venait de quitter Strasbourg. On lui avait conseillé du repos, du calme : ce séjour au presbytère le guérirait. Georg Büchner a écrit l'histoire de ces trois semaines chez le pasteur Oberlin. Mike Stott, jeune auteur anglais qui a fait ses débuts avec Peter Brook, a tiré sa pièce de ce texte, et l'a mise au point à la suite d'un travail d'acteurs improvisant sur le thème de la folie. La démence de Lenz, aux yeux de qui toute réalité tourne à l'absurde, se situe dans la ligne du travail poursuivi à la Comédie de Caen.

Le metteur en scène Michel Dubois a très bien fait de choisir Marcel Bozonnet comme interprète du jeune homme qui trouble tout. Frêle et puissant à la fois, le comédien a un visage d'une mobilité surprenante. Tantôt mort, tantôt perçant, son regard sait tour à tour exaspérer, inquiéter ou réveiller cette confiance que les enfants inspirent. Dommage qu'il soit le seul doué face aux autres, empruntés, presque coincés dans leurs habits et dans leurs meubles. Des meubles rigides, de bois clairs, d'un bois assorti aux lambris qui couvrent les murs, calfeutrent l'intérieur de la demeure dans un décor de roman d'Ibsen.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Salle Gémier, Chaillot, 20 h. 30.

Cinéma

M. MAURICE DELBEZ EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'IDHEC

Il succède à M. Louis Daquin

Au terme d'un premier tour de scrutin qui avait donné sept voix (celles de la profession) à M. Jacques Durand, chargé de mission à l'INA et directeur de stage pour les pays africains dans le cadre de la coopération, et sept voix (celles des délégués choisis par le gouvernement) à M. Maurice Delbez, metteur en scène, l'Association de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques), présidée par le cinéaste Jean Delannoy qui avait voix prépondérante, est récemment tombée d'accord, sans même passer à un second tour, pour nommer M. Maurice Delbez au poste de directeur des études, vacant depuis le départ à la retraite de M. Louis Daquin, le 1er janvier 1978.

M. Jean Douchet, désigné par M. Louis Daquin pour prendre sa succession, mais dont la candidature avait fait l'objet d'un refus répété de la part du gouvernement, occupera, selon le procès-verbal, une position prioritaire dans l'enseignement.

M. Maurice Delbez, un ancien de l'IDHEC, deuxième promotion, comme M. Henri Colpi, est né le 28 juillet 1922 à Bezons, dans ce qui était alors le département de Seine-et-Oise. Il s'oriente après le baccalauréat vers des études d'agronomie, puis passe le concours d'entrée à l'IDHEC. Assistant de nombreux metteurs en scène, de M. Maurice Cloche à M. Roger Leenhardt, à une époque où la mise en scène est pratiquement bouchée pour les jeunes, même munis de diplômes, il ne réalise son premier film qu'en 1957, *A pied, à cheval, en voiture,* avec Noël Noël. Suivent *Et ta sœur* (1958), *Dans l'eau qui fait des bulles* (1960), *Jaloux comme un tigre* (1964). Il est conseiller technique pour *les Dragueurs* (1959) de M. Jean-Pierre Mocky et *les Nymphettes* (1960), de M. Henri Zaphiratos. Son film le plus ambitieux, *Alain et le Nègre,* d'après un roman de M. Robert Sabatier, est un échec commercial.

Pour gagner sa vie, M. Maurice Delbez va s'orienter vers le cinéma publicitaire ; il réalise environ trois cents films jusqu'en 1972, date à laquelle il entre à la télévision française, avant de diriger pendant deux ans, en 1975 et 1976, la programmation de FR 3 à Lille et l'unité de production française de Nord-Picardie, la plus importante de France. Il accorde à ses collaborateurs la plus totale liberté. Rappelé à Paris, il devient réalisateur à FR 3, jusqu'à sa nomination à la direction des études de l'IDHEC. M. Maurice Delbez assume ses nouvelles fonctions, semble-t-il, avec un préjugé très favorable aussi bien de la profession que de l'IDHEC lui-même. Il va être immédiatement confronté au grave problème de la construction en dur des locaux de l'IDHEC, à Bry-sur-Marne, sur un terrain appartenant à la S.F.P. — L. M.

■ Deux souffleurs de verre et un céramiste japonais participeront à l'exposition Terre - Verre - Fleurs, qui aura lieu du 3 au 13 novembre au Centre d'art floral Ikebana (25, rue d'Armaillé, à Paris). Marcel Vrignaud, maître ikebana, réalisera en même temps une trentaine de bouquets japonais en fleurs naturelles, qui *s'inspireront des formes et des couleurs des vases exposés.*

«L'Allemagne en automne»

L'automne, saison des brumes et des nuits prolongées, et pour l'Allemagne, en ce mois d'octobre 1977, saison des angoisses, des incertitudes, des interrogations sans réponses. Hanns-Martin Schleyer, le « *patron des patrons* », vient d'être assassiné. Et, dans leurs cellules, Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carle Raspe se sont donné la mort. L'Allemagne est frappée de stupeur. Alors, réagissant « à chaud », un groupe de cinéastes, parmi lesquels R. W. Fassbinder, Alexander Kluge, Volker Schlöndorff, décide de porter témoignage, de plonger dans l'événement et d'en ramener les éléments d'un film. Il est entendu que chacun opérera à sa manière, dans son style, et selon le genre — fiction, reportage, interview — qu'il lui conviendra de choisir. L'unité thématique assurera l'unité formelle de ce discours à plusieurs voix.

Ainsi est née *l'Allemagne en automne,* mosaïque d'impressions, de regards, de points de vue subjectifs, film de passion plus que de réflexion, mais qui, dans la confusion et le désordre des idées qu'il charrie, nous propose une intéressante radiographie d'un moment de la sensibilité allemande et l'ébauche d'une psychanalyse collective.

Parmi les séquences les plus significatives du récit, on retiendra *d'abord celle filmée par* Rainer Werner Fassbinder. Pour dire les contradictions de ses compatriotes — et les siennes propres, — le cinéaste se met à nu devant nous. Etonnant numéro d'exhibitionnisme narcissique au cours duquel Fassbinder mêle ses problèmes de créateur à ses problèmes de citoyen, détecte des « pulsions » fascistes chez Armin, le garçon qui partage sa vie, et chez sa mère qu'il interroge (« *ce qu'il nous faudrait,* déclare cette démocrate convaincue, *c'est un homme qui ait de l'autorité* »), se drogue et se comporte lui-même avec Armin en « maître » impitoyable.

Contrastant avec cet autoportrait et dans un style proche d'un « thriller » américain, c'est le malaise existentiel de l'Allemagne, la psychose de peur et de soupçon qui corrompt les rapports les plus simples, que dénonce la scène où l'on voit une jeune femme hésiter à soigner un homme blessé, parce qu'elle le prend pour un terroriste, et cette autre où un policier faussement débonnaire provoque un sentiment de culpabilité chez deux innocents voyageurs.

Révélatrice, enfin, de l'autocensure que les instructions gouvernementales imposent à certains milieux intellectuels est la séquence que Volker Schlöndorff consacre à des producteurs de télévision, timorés au point de refuser une adaptation d'*Antigone* écrite par Heinrich Böll, sous prétexte qu'elle est « trop actuelle ».

Restait à déterminer les raisons historiques de la « maladie » allemande. C'est ce que font Alexander Kluge, quand il commente les films *révolutionnaires* des années 20, et, dans une longue dissertation, un avocat aujourd'hui emprisonné, Horst Mahler. Quant aux images des funérailles de Hanns-Martin Schleyer, enregistrées par Kluge et Schlöndorff et admirablement montées, elles ne cessent d'opposer la pompe officielle à l'acuité des vrais problèmes.

Tout cela ne va pas, répétons-le, sans confusion ni embrouillamini idéologique. Privé de lignes de force, ignorant la distanciation, trop souvent superficiel et incomplet, le film est victime de sa spontanéité. Mais, avec ses carences et ses excès, ce *constat sociologique* a le mérite d'exister. Il intrigue et captive. Et il apporte la preuve de la maturité du cinéma allemand.

JEAN DE BARONCELLI.

★ 14-Juillet Bastille, Olympic, Studio Saint-Séverin (v.o.).

■ Le cinquième Festival international de café-théâtre et du théâtre en marche (FICTEM) est organisé à Rennes (Ille-et-Vilaine) du 18 au 19 novembre par la Maison de la culture. Le public pourra assister à vingt-deux spectacles différents montés par des troupes de toutes nationalités. Une soixantaine de représentations auront lieu dans plusieurs endroits de la ville et seront suivis dans d'autres villes de l'Ouest par la reprise de certains de ces spectacles. L'Association internationale des critiques de théâtre sera présente à Rennes pendant le festival.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Salle Favart, 19 h. 30 : Werther.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire (Voltaire, homme d'aujourd'hui).
Centre Pompidou, 20 h. 30 : la Poésie finlandaise.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation ; 22 h. : J. Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h : Carmen City. — II, 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Belle Mannigham.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Ensemble Cytherion (Dowland, Monteverdi, de Boismortier, Haendel, Geminiani).
Athénée, 21 h. : T. Zylis-Gara, soprano, et J. Marchwinsky, piano (Schumann, Chopin, Szymanovsky, Rachmaninov).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles «LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES» 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 6 novembre

Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Olmi ; sol. M. André, trompette (Schubert, Telemann, Mozart, Hummel).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre de chambre rhénan de Cologne, dir. J. Corazoli ; sol. P. Fontanarosa, violon (Kreisler, Mozart, Webern).

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

EXPOSITION
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 20 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE
Espace Cardin, 20 h. 30 : Faust.

DANSE
Musée des arts décoratifs, 15 h. et 18 h. : Tanaka Min.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de Marseille Roland Petit (Coppelia).

Café d'Edgar, 18 h. 30 : Noëlle Spieth, clavecin (Couperin).
Point-Virgule, 21 h. : Quatuor L. Boulay (Vivaldi, Haendel, Bach).
Radio-France, 20 h. 30 : J. Starker, violoncelle ; R. Buchbinder, piano (Beethoven).
Nouveau Carré, chapiteau, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Bach, Borsari, Bartok).
Théâtre Essaïon, 21 h. : J.-G. Ferlan, piano (Chopin, Scriabine).
Théâtre Présent, 21 h. : M. Debost, flûte ; C. Ivaldi, piano (Bach, Schubert, Prokofiev).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. et 17 h. : Cinéma suisse (15 h. : Nous les montagnards..., de F. Murer ; Feu, fumée, saucisse, de L. Lanaz ; 17 h. : les Corbeaux ; Fantasmatic ; Smile 1 + 2 + 3 ; D'un jour à l'autre, de G. et E. Ansorge) ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 19 h. : la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara, d'E. Piscator ; 21 h. : l'Opéra de quat' sous, de G. W. Pabst).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It. v.o.) : Lucernaire, 6e (544-14-27).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ARRET DU MILIEU, LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr - Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DESPAIR (All.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER 51 (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FEDORA (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FEMME LIBRE (A.), v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

Les films nouveaux

SCENIC ROUTE, film américain de Mark Rappaport (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE, film collectif allemand de R. W. Fassbinder, A. Kluge, V. Schlondorff, H. Boll... : v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42), Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DERNIER MONDE CANNIBALE, film italien de R. Deodato (v.f.) (**) : U G C Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Lord Byron, 8e (225-04-22).

GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
GOOD BYE, EMMANNUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé (326-65-13).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e 540-45-91), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Panthéon, 5e (033-15-04), Olympic, 14e (542-67-42).
PETER ET ELIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U G C-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52) Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), George-V, 8e (225-41-46), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Marbeuf, 8e (225-47-19), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64) Murat, 16e (288-99-75), Les Images 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Mayfair, 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

O.P.A. sur un pouvoir à la dérive

Il faut bien se dire que 1958, la prise du pouvoir par Charles de Gaulle, le déroulement jour après jour des événements à Alger, à Paris, à Colombey, c'est loin tout ça, très loin. Même ceux qui en ont été témoins — en métropole s'entend, en Algérie c'est différent — par le seul truchement des radios, des journaux, ne se souviennent plus très bien de cette époque particulièrement agitée et grave. Quant aux jeunes, aux moins de trente ans, ils en parlent par ouï-dire. Rares sont ceux qui sont allés l'étudier dans les livres, d'ailleurs peu nombreux sur le sujet.

Certes, on l'évoque parfois à la télé. Seulement voilà, verba volant. Et la passoire qui sert de cervelle à tant d'entre nous ne retient que des bribes de faits, de dates, de noms connus, oui, mais trop vite confondus. D'où l'intérêt de l'émission de Georgette Elgey et René Rémond, dimanche soir sur FR 3, simple montage commenté de bandes d'actualité et de documents dont beaucoup sont inédits.

Pas d'interviews contradictoires. Les acteurs de ce drame à rebondissements, on les rencontre en situation — et en noir et blanc — sur les marches de l'Elysée, au palais d'Orsay, sur le balcon du gouvernement général à Alger, où de Gaulle lance son fameux « Je vous ai compris », mot historique si souvent cité que de l'entendre prononcer « pour de vrai » ne vous fait plus aucun effet. Très frappantes, en revanche, pour le grand public les conférences de presse du général, sa colère quand on l'accuse d'encourager les factieux, ses « O.P.A. » sur un pouvoir à la dérive illustré par la manifestation des policiers aux cris de : « Les députés, tous des pourris ! »

Les démarches de Pinay, de Coty, le ralliement de Guy Mollet... Vingt ans après, évidemment, l'éclairage est différent, plus précis, plus violent. Il accuse le formidable appétit de puissance de l'un et les fluctuantes faiblesses des autres. Il met en relief le pourquoi et le comment de ce « coup de force militaire », de ce coup d'Etat respectueux de la légalité. Il cerne les limites d'une opposition représentée essentiellement par Mitterrand et Mendès France. Il accentue la joie populaire à la nouvelle de l'investiture acquise à l'écrasante majorité de nos représentants.

Et pourtant à revivre en une heure une période de plusieurs mois dans la bousculade des déclarations, des émeutes, des démarches, des passions on retrouvait un sentiment oublié d'impuissance, d'éloignement, d'indignation ou d'inquiétude qui nous habitait alors. Le temps s'ajoutant à la distance des centres de décisions, on se sentait exclu deux fois de notre propre histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 6 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 11) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : PAS DE PROBLEME !, de G. Lautner (1974), avec Miou-Miou, J. Lefebvre, B. Menez, H. Guybet, A. Duperey, M. Pacôme.

Pour avoir voulu aider une jeune fille en détresse, le fils — assez nigaud — d'un P.-D.G. se trouve lancé à la poursuite d'un cadavre, caché dans le coffre de la voiture de son père.

Du bon et savoureux cinéma de boulevard, avec une brillante troupe d'acteurs.

22 h. 15, Magazine : Questionnaire (Jean Elleinstein).

Le directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes est devenu le chef de file des contestataires au sein du P.C.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Ciné music : avec Michel Colombier ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps : les enfants de Bogota.

Un excellent reportage, un sujet d'étonnement et d'émerveillement mêlés devant le ressort, la malice de ces enfants, abandonnés, battus, fugueurs, drogués...

22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril (les chapelles bretonnes)

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre ; Jean-Pierre Vernant ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (hommage à Jacques Brel) : L'AVENTURE, C'EST L'AVENTURE, de C. Lelouch (1972), avec L. Ventura, J. Brel, C. Denner, C. Gérard, A. Maccione, N. Courcel, P. Harrington, A. Falcon, G Sire.

Cinq truands se spécialisent dans l'enlèvement de personnalités du show business, de la politique et de la religion.

Comédie de mœurs rondement menée, teintée d'un certain pessimisme, d'une certaine amertume.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Nostradamus (le moine guérisseur) ; 19 h. 25, Présence des arts : le Saint Suaire ;

20 h., « L'air du large », de R. de Obaldia. Réalisation E. Cramer. Avec B. Ogier, J. Duby, E. Meilul, A. Korrigan ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Vierge au cercle d'or ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h. 15, Jazz.

20 h., Les grandes voix . José Luccioni ; 20 h. 30 En direct du grand auditorium. Concert de musique de chambre : Intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano de Beethoven (variations sur un thème de « Judas Macchabée » de Haendel ; « Sonate n° 5 en ré majeur » ; variations sur un thème de « la Flûte enchantée » (Mozart) ; « Sonate n° 1 en fa majeur », avec J. Starker, violoncelle, et R. Buchbinder, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : le comédien dévisagé, de C. Sautet.



MARDI 7 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 12) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : mieux vivre au bureau ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : Ceux qui se souviennent (La revanche 1880-1900).

Hubert Knapp a parcouru la France pour retrouver ceux qui pouvaient parler de la fin du dix-neuvième siècle. Mémoires individuelles qui tissent l'étonnante tapisserie d'une mémoire collective.

21 h. 35, Téléfilm : LE MEDECIN INVISIBLE OU APPELEZ-MOI DOCTEUR, de J. Rouland et G. Vergne, réal. J. Rouland.

A travers l'histoire de Francis et Sophie, quelques-uns des grands gags de « la Caméra invisible ».

22 h. 40, Portrait : Ian Smith.

Portrait d'un Blanc de Rhodésie, exploitant agricole, aujourd'hui premier ministre d'un Etat dont la situation ne cesse de se dégrader.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui madame (Madeleine Robinson) ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h. Magazine : Défilé militaire sur la place Rouge à Moscou ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les chemins de Vercingétorix ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : MARY-JANE A PLEURE LA NUIT DERNIERE, scénario : J. Lee, réal. A. Reisner, avec N. Ryan, S. Dey, J.-R. Vernon.

Amenée à l'hôpital par sa propre mère, Mary-Jane a un bras cassé et, plus curieusement, trois brûlures de cigarettes. Convaincu que l'enfant a été martyrisée, le docteur Buccasi demande qu'une enquête soit ouverte : la demande est rejetée. Peu après, on retrouvera Mary-Jane tuée par sa mère.

Vers 22 h., Débat : Les enfants martyrs.

Un débat sur une réalité trop cachée, sur laquelle il est difficile de faire des recherches. Combien d'enfants martyrs en France ? On relève officiellement 2 500 cas d'enfants battus, torturés. Il y en a en réalité beaucoup, beaucoup plus. Participent à ce débat : Mmes Pat Stevens (cofondatrice des « Parents anonymes ») , Jacqueline Desroque (qui fut enfant martyr) , Raymonde Ramond (vice-présidente de la Ligue nationale pour la protection de l'enfance martyre).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Assemblée nationale israélite de Paris ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA LANCE BRISEE, d'Ed. Dmytryk (1954), avec S. Tracy, R. Wagner, J. Peters, R. Widmark, K. Jurado (rediff.)

Un riche fermier entre en conflit avec trois de ses fils. Le quatrième, né d'un mariage avec une Indienne, prend parti pour lui et le venge.

Western assez classique, intéressant par les conflits psychologiques. La mise en scène manque de souffle.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fête des mères », de M. Viviez ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 15 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour d'André Caplet ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Caïn) ; 19 h. 25, Sciences : la France minérale ;

20 h., Dialogues franco-italiens : F. Basaglia et R. Gentis (psychiatrie et politique) ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : portrait de Bussotti ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (éléments énigmatiques dans un paysage).

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, Paulus (Mendelssohn) ; 16 h. 30, Musiques rares (Rossini) ; 17 h., Connections : la voix ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium, concert de musique de chambre... « Intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano » de Beethoven ; (« Sonate n° 2 en sol mineur » ; « Sonate n° 4 en ut majeur » ; « Sept Variations sur un thème de la « Flûte enchantée » de Mozart ; « Sonate n° 3 en la majeur »), avec J. Starker, violoncelle, et R. Buchbinder, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : le comédien dévisagé, de C. Sautet ; 1 h., Jazz-Pastel : Azimut et le Trio de R. Urtreger

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 6 NOVEMBRE

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MARDI 7 NOVEMBRE

— *M. Joël Le Theule*, ministre des transports, est interrogé sur R.T.L., à 8 h. 30.

— *Le général Marcel Bigeard* député (U.D.F.) de Meurthe-et-Moselle, président de la commission Défense à l'Assemblée nationale, participe au journal de R.-M.-C., à 13 heures.

CARNET

Naissances

— M. Jean-François DAUDRIX et Mme, née Michèle Rialland, sont heureux d'annoncer la naissance de
Anne-Sophie,
le 1er novembre 1978.
31, rue Letellier, 75015 Paris.

— Le docteur P.-L. CHIAPPONI et Mme, née Odile LATAIX, Laurence Pierre-François, ont la joie de faire part de la naissance de
Marie-Agnès,
le 26 octobre 1978.
2, avenue Julien.
63000 Clermont-Ferrand.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Laure de POURTALÈS,
fille du comte Christian de Pourtalès et de la comtesse, née Caroline Hottinguer,
avec le
comte Jean de FELS,
fils du comte Christian de Fels et de Mme Jacqueline Reille.

Décès

— M. et Mme Claude Dammann et leur fils Luc,
M. et Mme Georges Champetier,
M. et Mme Paul Dammann,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils et petit-fils,
Christophe,
survenu le 2 novembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu le 6 novembre dans la stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Pierre DUCHESNE de LAMOTTE.
[Né le 9 février 1930 à Vallauris (Alpes-Maritimes), attaché à la direction commerciale de Cadum-Palmolive de 1948 à 1956, Pierre Duchesne de Lamotte devient, à partir de cette date, rédacteur des « Propos utiles aux médecins », dont il est rédacteur en chef depuis 1964. Gérant des Editions Marigny depuis 1962, gérant de la société en commandite Gestor depuis 1964, Pierre Duchesne de Lamotte était également P.-D.G. de la Société française d'investissement Vivax (depuis 1964) et de la Société immobilière pour le commerce et l'industrie SICOMAX depuis 1969.]

— Mme Gérard Gallois et ses fils,
Mlle Bernadette Gallois,
M. et Mme Jean-Noël Gallois et leurs fils,
Mlle Claude Gallois,
M. et Mme Yves Gallois et leur fils,
M. et Mme Olivier Gallois,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Jean GALLOIS,
née Marie-Antoinette Vever,
survenu le samedi 28 octobre 1978.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, a été célébrée le 31 octobre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Armand Granier,
Mme Jacqueline Granier-Barbier,
Mme Françoise Granier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Nobécourt, leurs enfants et petite-fille,
M. Marc Didier,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean-Paul GRANIER,
leur fils, mari, frère, oncle et neveu, décédé subitement au Croisic, le 28 octobre 1978, dans sa cinquante-deuxième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, boulevard Beaumarchais, 75011 Paris.
27, rue du Parc-de-Chagny, 78000 Versailles.
11, rue du Général-Buat, 44000 Nantes.
25, avenue Trudaine, 75009 Paris.

— Mme Léopold Laffitte,
M. et Mme Jean Laffitte et leurs enfants,
M. et Mme Jean Mosler et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Léopold LAFFITTE,
directeur honoraire au ministère des finances,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 20 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale, le 25 octobre 1978.
42, rue Galilée, 75116 Paris.
131, avenue du Maréchal-Foch, 78400 Chatou.

— Mme Jean Luneau,
M. et Mme Dominique Luneau,
M. et Mme Gilles Luneau,
M. et Mme Patrice Luneau,
M. et Mme Michel Tangre,
M. et Mme Hubert de Fay,
M. et Mme Olivier Luneau,
Et ses dix-neuf petits-enfants,
font part du retour à Dieu de
M. Jean LUNEAU,
ancien président-directeur général de la Grande Malterie du Berry,
ancien associé-gérant de l'imprimerie Laboureur,
le 4 novembre 1978.
Les obsèques auront lieu le mardi 7 novembre, à 15 h. 15, en l'église Saint-Cyr d'Issoudun.
Frapesle, Issoudun, (Indre).

— Nous apprenons le décès du
docteur Roger MULLER,
médecin chef de service au Centre hospitalier de Blois.
[Né en 1916, Roger Muller a fait ses études de médecine à Lyon. Nommé en 1942 interne des hospices civils de Lyon, il a été chef de clinique médicale à la faculté de médecine de Lyon en 1943 et, depuis 1947, il était médecin chef de service au Centre hospitalier de Blois. Le docteur Muller était président, depuis 1968, du conseil de l'ordre des médecins du Loir-et-Cher.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Danielle PERRET,
née Salomon,
professeur au lycée d'Enghien,
survenu à Montmorency, le 5 novembre 1978, dans sa quarante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le 7 novembre, à 14 h. 15, en la collégiale Saint-Martin, à Montmorency.
De la part de :
M. Pierre Perret, son époux,
Christophe, son fils,
Et de toute la famille.
6 bis, rue du Chemin-Vert, 95160 Montmorency.

— M. Fredy Querouil,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Liliane QUEROUIL,
psychologue analyste,
survenu le 30 octobre 1978, dans sa cinquante-sixième année, après une lutte farouche contre la maladie.
79, rue de Rennes, 75006 Paris.

— M. et Mme Daniel Rothé, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Richard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Sesboue, leurs enfants et leur petite-fille,
M. Michel Richard,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Grenoble, le 28 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de
M. Henri RICHARD,
ingénieur agronome,
membre de l'Académie d'agriculture,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur père, grand-père et arrière-grand-père.
Les obsèques ont eu lieu en l'église réformée de Mens (Isère).
« Ce qui fait le charme d'un homme, c'est sa bonté. »
Proverbes, XIX, 22.
3, avenue Charles-de-Gaulle, 95160 Montmorency.
16, avenue du Docteur-Page, 13009 Marseille.
407, avenue de Paris, 50000 Saint-Lô.
6, rue Madame, 75006 Paris.

— Mme Henri Rosier,
M. et Mme Maurice Rosier,
M. et Mme Jean-Jacques Rosier,
M. et Mme Georges Rosier,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri ROSIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 1er novembre 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Guy STEIB
est mort à Paris, le 11 octobre 1978.
De la part de Mylène Nyst.
Heemskerckstraat, 26,
La Haye (Pays-Bas).

Remerciements

— M. Jean Corrèze et ses enfants remercient les très nombreuses personnes du réconfort qu'elles leur ont apporté par les témoignages d'amitié et de sympathie qu'elles ont exprimés à l'occasion du décès de
Mme Jean CORREZE.

— Montmorency, Soisy-sous-Montmorency.
Mme Philippe Fayolle et ses enfants,
M. et Mme Etienne Fayolle,
Mme veuve René Pujol,
M. et Mme Francis Fayolle,
Mme Brigitte Fayolle,
Mme Monique Pujol,
Toute la famille,
Le directeur et le personnel de l'entreprise Fayolle,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de
M. Philippe FAYOLLE,
adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence et envois de fleurs.

— Très émus des nombreuses manifestations de sympathie reçues à l'occasion de la disparition du
docteur Georges J. PÉRAIRE,
Mme Georges Péraire, Mme André Haas, M. et Mme Claude Bloch, remercient sincèrement tous les parents et amis qui, de près ou de loin, se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires

— Il y a un mois que
Jacqueline BOULLENGER
s'est éteinte.
On l'a aimée et appréciée.
M. et Mme Jean Zundel, Paul Dupré, André Pacitti, Jean Tiroche, M. et Mme Presenté, Mme Sophie Aries, M. et Mme René Lavigne, M. et Mme André Morvan, Hibuchi Takeda, Mr and Mrs Arthur Mori, M. et Mme Nicolaï Koledaroff, Gabriel Paris, Louis Levy, Michel Wagret, Mme Georgette Meyer, Herr et Frau Edgar Weiss, M. et Mme Alain Confino, M. et Mme Dolphi Aries, M. et Mme Jack Kokashvili, Alain Albuquerque, Mme Moussia Toulman, M. et Mme Morez, M. et Mme Joseph Madjar, Mme Régine Aries, Hervé Odermatt, Mme Katia Granoff, Paul Gidding, docteur et Mme Ognianov, docteur et Mme Benakis, docteur et Mme Paleologo, M. et Mme Nicola Kyossev, Maurice Confino, Philip Philipoff, familles Tetard, Raisaindadre, Buicks, Mme Eduard Loewy, Alexandre Loewy, Richard Aries, Robert Emile Aries, M. et Mme Léon Nessim, Florence Barra-Boullenger, Marica Giovanelli Leroux, Christoffe Boullenger, Aeciater-Otis, division of United Technologies Corporation.
Pensez à elle. Priez pour elle si vous pouvez.
Dors en paix chérie, Tes souffrances sont finies.
Robert Aries,
15, rue d'Astorg, Paris.
Téléphone : 246-09-08.
Voir Carnet du « Monde » des 24, 25, 28 octobre, 3 et 4 novembre.
Jacqueline BOULLENGER
est enterrée au cimetière de Maisons-Laffitte (Yvelines).

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé
François-Robert BRURON,
disparu il y a quatre ans.

— Le 7 novembre 1977 disparaissait
Mme Emma NEIMAN.
Une pensée pour elle est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de concours

— A Nîmes un concours sur titres et sur épreuves aura lieu le 1er décembre en vue du recrutement du directeur de l'Ecole des beaux-arts. Les candidatures sont à adresser, avant le 17 novembre inclus, à M. le député, maire de Nîmes, service du personnel, 30033 Nîmes, Cedex.

Visites et conférences

MARDI 7 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 65, rue Caumartin, Mme Chapuis : « Le temps de Proust ».

15 h., place Saint-Gervais, Mme Just : « Qu'est-ce que le compagnonnage » (Mme Hager).

15 h., 36, rue Saint-Paul : « Hôtels de Brinvilliers, de l'Ave-Maria, l'église Saint-Paul » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 16 h., 217, boulevard Saint-Germain, M. Jean Orieux : « Voltaire est-il mort ? » (Cercle d'information et d'études sociales féminines).

18 h., palais de Chaillot, Musée de la marine, M. R. Cornevin : « La francophonie ».

18 h. 30, 121, rue de Lille, M. Wim Crouwel : « L'affiche néerlandaise et son évolution » (Institut néerlandais).

19 h., 8, rue Rochebrune : « Teruryu : Harmonisez votre corps et votre mental par la relaxation intégrale » (Institut Synthèse).

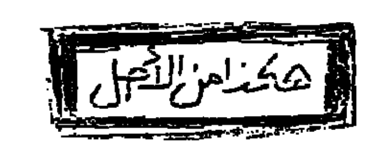
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoire : « Rome, mère des arts : la ville impériale d'Auguste à Constantin ».

20 h. 30, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Fred Rothenberg : « Actualité scientifique et technique en Israël » (Association des ingénieurs et cadres amis d'Israël).

21 h., 21, rue Cassette : « L'Egypte d'Amarna aux Ramsès » (Arcus).

21 h., 36, rue Jacob, MM. P. Tristan, M. Walberg, J. Vital : « Humour et littérature initiatique » (la Tisanière - Andrée Gautier).





Europa

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

ASPECTS DE LA GESTION AMÉRICAINE

Notre équilibre financier sera complètement rétabli en 1982

nous déclare le maire de New-York

Au milieu des gratte-ciel de Wall-Street, l'hôtel de ville de New-York, City-Hall, a quelque chose de dérisoire. Son style « gréco-romain 1800 » aurait pu l'autoriser à figurer à Washington, mais, petit, il y aurait sans doute été sans intérêt. Là, pris dans la verticalité de Manhattan, il témoigne assez misérablement, mais d'une manière finalement plutôt touchante, des vicissitudes de l'administration de la ville...

« New-York est en pleine expansion, et je suis fier d'en être le maire pendant cette période », nous dit M. Edward Koch sur un ton quelque peu Médicis. Sur son bureau, une « sentence » à l'américaine : « Si vous dites que vous ne pouvez pas faire quelque chose, c'est certain, vous ne pouvez pas le faire. » En bras de chemise, cravate rouge, gilet noir ouvert « western style », le nouveau grand homme, plus d'une heure de retard à la sortie d'une réunion qui l'a visiblement énervé, fait face à la masse des problèmes qui se présentent à lui. « Vous travaillez demain ? », demande-t-il à un collaborateur au téléphone, avant de réclamer quelque chose. On n'est pourtant pas vendredi. Demain, mercredi, est une fête juive (la veille étant un jour férié américain... Colombus Day...). New-York n'est pas Florence. Pendant que nous parlons, la ville se vide, les fidèles désirant être rentrés chez eux avant le coucher du soleil. M. Koch, produit de l'électorat juif, auquel il appartient, respecte les habitudes. Combien sont ses électeurs ? « Plus de la moitié de la ville, si vous en jugez d'après la fermeture quasi totale de tous les magasins cet après-midi », nous dira en plaisantant un chauffeur de taxi.

En fait, si la volonté du nouveau maire démocrate de la ville de redresser la situation financière de New-York est ferme, la métropole de l'Est est loin d'être encore sortie de l'ornière. Le simple abord du bureau, d'ailleurs modeste, de M. Koch, en dit long sur l'état de dégradation où sont parvenus certains services publics. Dans l'entourage même de la plus haute autorité de la ville, personne ne semble se choquer du laisser-aller général. Le policier de garde, au portail, en chemise, bedaine en avant, épaules voûtées, la quarantaine tout juste, machouille mollement son chewing-gum, à l'ombre. Des employés oisifs trainent et chahutent dans les couloirs, occupant à l'occasion le téléphone du salon d'attente pour passer quelque communication personnelle tandis que dans les toilettes voisines les tuyauteries vibrent à tout rompre à la stupéfaction du visiteur, lorsque le métro passe dessous. Le ménage est très approximatif. S'il n'y avait dans tout cela quelque chose de franchement « démocratique » auquel l'Européen n'est pas habitué, on se demanderait comment, dans de pareilles conditions, s'exerce l'autorité.

« Monsieur le maire, après le départ de nombreux sièges de sociétés qui ont fui les lourds impôts de New-York et la mauvaise gestion de la ville, vous prétendez maintenant y attirer à nouveau des entreprises étrangères. Qu'y a-t-il de changé qui le permette ?

— Nous avons passé une législation qui doit donner aux institutions financières, aux banques, aux compagnies d'assurances, le même type de privilèges fiscaux qu'elles obtiennent aux Bahamas. Et, en dehors de cela, il faut considérer qu'une entreprise qui s'installe ici, à New-York, pour y vendre quelque chose, y trouve un marché local de 18 à 20 millions d'habitants.

— Les compagnies américaines continuent-elles à quitter votre ville ?

— Bien sûr, il y en a encore qui quittent New-York pour aller ailleurs, mais nous sommes, je crois, dans une situation où il y en a davantage qui arrivent, et dans l'ensemble, je crois qu'il y a eu récemment plus d'emplois créés que d'emplois supprimés.

— Au pis de la crise financière de New-York, en 1975 et 1976, un million de personnes étaient officiellement en état d'assistance financière à l'égard de la ville. Qu'en est-il aujourd'hui ?

— Il y en a encore neuf cent mille. Nous avons réduit le nombre.

— Comptez-vous le réduire encore ?

— *Eh bien...* tout dépend de la situation économique. Si elle est meilleure, il y a moins de chômeurs, donc moins d'assistés. Il semble que ce soit la tendance actuelle. Une autre condition est que l'on parvienne à éliminer des listes ceux qui n'y sont en principe pas éligibles et qui s'y trouvent pourtant. Nous avons une responsable des questions sociales *(the department of human ressources)*. Beaucoup de personnes disent qu'elle est très dure. De mon point de vue, elle ne peut pas être trop dure. Elle n'est pas seulement dure, elle est aussi humaine. Il est clair que tout ce qui peut être accordé, elle l'accorde, mais elle ne se laisse pas faire par les profiteurs du sytème.

— En tant que maire, ne pouvez-vous prendre aucune mesure pour diminuer ce nombre tout de même important d'assistés.

— Non. Je ne peux pas changer la législation de l'État et du gouvernement fédéral par une réglementation. Mais je peux au moins imposer que cette législation soit strictement respectée. Actuellement, je pense qu'il y a environ 8 % de personnes couchées sur les listes, qui ne devraient pas s'y trouver. A un moment donné, il y en avait quelque 17 %. Déjà le maire précédent, M. Beame, avait amorcé cette réduction. Nous continuerons.

— Le budget de votre ville est-il toujours en déficit ou est-il équilibré ?

— Il ne sera pas techniquement équilibré pour une période de quatre ans, sous le règne de ce que nous appelons les normes comptables admises *(generally accepted accounting practices)*. Cela signifie que notre budget comporte toujours des émissions d'emprunts pour nous permettre de procéder à certaines dépenses. Cela vient de douze ans d'histoire avant que j'arrive au cours desquelles ces pratiques se sont amorcées et multipliées. L'État de New-York, reconnaissant qu'il ne nous était pas possible de faire disparaitre en un an les excès de la peste, nous a donné dix ans pour rétablir une situation d'équilibre financier réelle. Je compte que nous parviendrons à réduire ce délai à quatre ans et à être complètement rétablis autour de 1982. Mais notre « déficit », si l'on peut dire, n'est pas un trou. Nous recevons du gouvernement fédéral et de l'État de New-York les aides qui doivent nous permettre de faire face à nos échéances.

— C'est presque autant que vos propres recettes ?

— Cela représente environ 40 % de notre budget. Mais il faut dire que c'est le cas dans de nombreuses villes. Cela existe depuis des années.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 25.)

Des Européens prennent la tête de firmes multinationales

« *SAVEZ-VOUS ce qu'ils m'ont fait ?* », demande au téléphone le vice-président d'une société américaine à l'un de ses amis américains, lui-même victime à plusieurs reprises d'un « remaniement » au sommet des sociétés américaines et qui craint le pire. « *Ils viennent de me nommer président !...* » Etonnement. « *Quel mal y a-t-il à cela ?* » « *Mais..., mais, vous ne saisissez pas : je suis Français !* » Le préjugé non feint témoigné par M. Guy Charlap sur lui-même, lorsqu'il fut nommé à la présidence de Technicon, firme hautement réputée, spécialisée dans la production d'appareils de laboratoire de haute technicité, eût été entièrement justifié il y a seulement une dizaine d'années. Il l'est moins aujourd'hui.

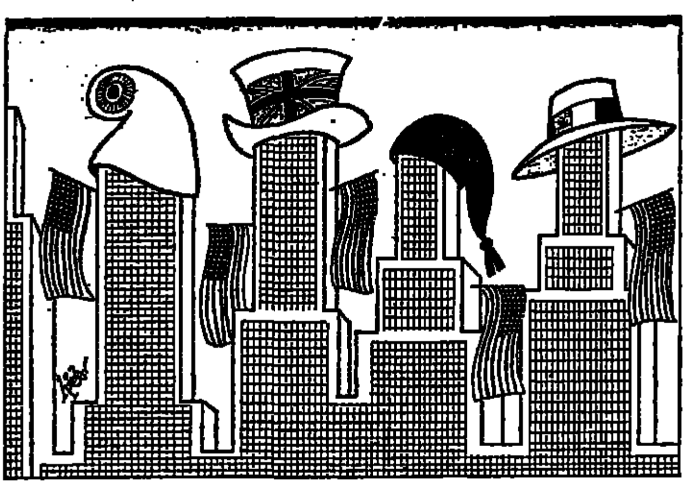
L'une des conséquences de la multinationalisation des activités des sociétés américaines est qu'elles prennent l'habitude de faire appel à un personnel multinational. Le principe de gestion, qui veut que les cadres supérieurs soient alternativement affectés à l'étranger et au siège social, met en valeur le personnel non américain. Et, peu à peu, une élite d'étrangers accède aux fonctions de direction dans les maisons mères.

Le cas de Technicon, société dont le chiffre d'affaires est voisin de 250 millions de dollars, est loin d'être unique.

« Assimilés »

A la tête de l'AMAX (trois milliards de chiffre d'affaires) un Français succède à un Ecossais de Kinlochleven. La firme de produits de beauté Revlon (plus de 1 milliard) est dirigée par un Basque français. Heinz, mondialement reconnu pour ses cornichons et ses cinqante-sept marques de condiments, a importé un Irlandais pour lui confier la marche de ses affaires. Le directeur général de Colgate-Palmolive est un Anglais.

L'actuel secrétaire au Trésor, M. Michel Blumenthal, né en



Allemagne et élevé en Chine, était à la tête de Bendix avant de rejoindre Washington. Une des principales sociétés américaines de produits chimiques, Dow Chemical, vient de choisir un Italien comme directeur général, succédant à un Hongrois. M. Fauvé, le nouveau président du constructeur d'ascenseurs Otis (qui fait désormais partie de l'entreprise conglomérée United Technilogies) est Français.

Avant de prendre sa retraite, le pharmacologue hollandais, le docteur Antonie Knoppers, était devenu président de Merck, Sharp et Dohm en charge du développement des activités mondiales de ce groupe pharmaceutique. Et le puissant « *boss* » de l'I.T.T., Harold Geneen, est originaire de Grande-Bretagne. Il se trouve d'ailleurs certainement nombre d'étrangers à la tête de sociétés américaines — notamment des *Canadiens* et des Britanniques — dont l' « étrangeté » est peu visible du point de vue linguistique et culturel, si bien qu'on ne les reconnaît pas comme tels.

Par quelles voies ces hommes sont-ils parvenus où ils sont ?

Bien qu'il ait reçu relativement peu de publicité, le cas de M. Pierre Gousseland semble assez typique. La société qu'il dirige — l'AMAX, chiffre d'affaires 1977 de 3 milliards de dollars, 15 230 employés — est un producteur mondial de matières premières dont les investissements récents ont été dirigés, dans une large mesure, sur le continent nord-américain.

Son président et chef de l'exécutif est né en 1922 à Tonnay-Charente, licencié en droit de l'Université de Paris, titulaire du diplôme d'ingénieur civil décerné par l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Il alla poursuivre ses études au Massachusetts Institute of Technology (MIT) où, pour gagner quelque argent de poche (très exactement, trois cents dollars), il corrigea la traduction d'un ouvrage concernant les applications industrielles du molybdène.

De fil en aiguille, Pierre Gousseland devint, à la suite de cet épisode, « Monsieur Molybdène » dans les milieux industriels. A Zurich, puis à Paris, il dirigea les ventes de la société américaine *Climax Molybdenum*, développa l'usage de ce métal dans la sidérurgie européenne. Après l'absorption de sa société par l'American Metal, dont résulte l'actuelle AMAX, M. Gousseland fut appelé à New-York en 1969 par un autre Européen, M. Ian McGregor, qui présidait alors à l'avenir de la société-mère.

JAY McCULLEY.

(Lire la suite page 25.)

Le redressement de l'économie italienne reste précaire

Malgré le redressement de la situation extérieure de l'Italie, les grèves dans les services publics restent un sujet d'inquiétude. Les organisations syndicales tentent d'« autolimiter » leurs revendications et de faire échouer les mouvements incontrôlés. Le « plan Pandolfi » tente de proposer des solutions d'ensemble pour consolider le redressement acquis, mais l'unamité est loin de se faire sur son application.

SI l'on en juge d'après sa balance des paiements, la situation de l'Italie semble s'être considérablement améliorée, et même s'être retournée de façon surprenante. De janvier à septembre, la balance en devises de l'Italie a accumulé un solde positif de près de 6,5 milliards de dollars. Cela est en partie dû à un afflux spontané de fonds de l'étranger ; mais il existe aussi un excédent substantiel dans les affaires courantes. Le commerce extérieur a enregistré, au cours des huit premiers mois de cette année, un excédent de sa balance de 2,4 milliards de dollars, à quoi vient s'ajouter le surplus très élevé dû au tourisme étranger.

Cependant, un autre sujet d'inquiétude se maintient pour les Italiens : les grèves dans les services publics. Dans les hôpitaux, le personnel extra-médical s'est mis en grève parce qu'il n'acceptait pas le contrat national de travail qui venait à peine d'être signé par les confédérations syndicales générales (C.G.I.L., contrôlée par les communistes ; U.I.L., orientée par les socialistes ; CISL, où les démocrates-chrétiens se retrouvent avec une partie de l'extrême gauche).

Le gouvernement n'a jamais abordé directement la question des grandes inégalités de traitements enregistrées dans les divers secteurs des services publics, en dépit de l'enquête parlementaire sur la « jungle des rémunérations ». Les grèves ont donc pris des formes très dures dans ces services. Et c'est ainsi que l'on parle aujourd'hui couramment d'« aigles sauvages » et de « brancards sauvages » à propos de l'agitation dans les transports aériens et dans les services hospitaliers. La réglementation des grèves dans les services publics est âprement combattue par les syndicats confédérés eux-mêmes, bien qu'elle soit admise (et, en un certain sens, exigée) par la Constitution de la République.

La thèse qui l'emporte chez les syndicats confédérés, et que défend en premier lieu Sergio Lama, le leader de la C.G.I.L., est qu'il appartient aux syndicats confédérés eux-mêmes de faire des propositions. Quand ils estiment que telle grève des syndicats autonomes est injustifiée, sur la base du code d'autoréglementation qu'ils sont, non sans peine, en train d'élaborer, ils invitent leurs adhérents à se comporter de façon à la faire échouer, espérant ainsi anéantir le pouvoir des syndicats autonomes.

Ce système commence à fonctionner avec un succès grandissant, même s'il n'est que partiel, dans les chemins de fer, où les autonomes sont en minorité. Mais, ailleurs, c'est un échec.

Echec de l'autoréglementation des syndicats confédérés

Dans le cas des hôpitaux, la base des syndicats confédérés a souvent suivi les autonomes. De sorte que, par une curieuse inversion des rôles, certains éléments proches des confédérés ont sollicité le gouvernement pour qu'il applique la « réquisition civile ».

La loi autorise le pouvoir exécutif à obliger les travailleurs des services essentiels à assurer leur travail, lorsque interviennent des raisons de sécurité et d'ordre public. Toutefois, la « réquisition civile » est un remède que les autorités n'appliquent qu'avec réticence, car les normes qui la régissent sont incertaines et pleines de lacunes. En outre, les « réquisitionnés » pourraient engager d'épuisantes grèves du zèle, comme cela s'est produit dans les transports aériens ou faire souffrir les malades en les traitant sans ménagements. De plus, bien souvent, les autonomes ne sont rien d'autres que des syndicats « jaunes », d'inspiration démocrate-chrétienne : comment le gouvernement pourrait-il les pénaliser ?

Alors que l'autoréglementation des syndicats confédérés apparaît comme un échec (et on ne sait qui peut s'en réjouir), on voit naître de graves problèmes touchant les charges qui découlent de l'acceptation des revendications dans les services publics.

FRANCESCO FORTE.

(Lire la suite page 25.)

Soyons sérieux

LE SERPENT ET LA LIVRE

d'après La Fontaine

On conte qu'un serpent, voisin d'un financier
(C'était pour lui une heureuse coïncidence)
Entra dans la banque, et cherchant à manger
N'y rencontra pour toute résistance
Qu'une livre sterling, qu'il se mit à ronger.
Cette livre lui dit, sans se mettre en colère :
« Riche ignorant ! et que prétends-tu faire ?
Tu te prends à plus dur que moi.
C'est exact : alors prends garde.
Plutôt que d'imposer la loi
D'une doctrine par trop bâtarde,
Tu te romprais toutes les dents.
Je ne crains que celles du temps. »
Le serpent repartit : « Tu as beau protester :
Il est maintenant trop tard pour te faire écouter.
Dans le monde de nos jours, il y a une règle d'or :
Ce ne sont que les absents qui ont toujours tort. »

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

L'attrait de la réussite allemande

LES derniers mois ont été marqués par un retour remarquable à l'optimisme, en particulier dans les organismes internationaux. Ainsi l'O.C.D.E., qui, juste avant les vacances, lançait un cri d'alarme aux pays industrialisés qui s'enlisent, a changé complètement de ton à la rentrée : elle voit l'avenir s'éclaircir et fait des prévisions meilleures. Plus récemment, la Commission européenne, par la voix de son directeur des affaires économiques et financières, M. Ugo Mosca, a parlé du retour à une croissance plus durable, bien que modeste, de 3,5 %.

Y a-t-il des faits nouveaux qui justifient ce changement ? Ou s'agit-il simplement d'un sursaut répondant aux vœux du GATT, qui, dans un récent rapport, a souligné qu'il n'y a pas de fatalité, que nous sommes les propres artisans de nos difficultés et qu'il nous faut donc réagir ? Mis à part le cas très particulier des Etats-Unis, il y a certes des améliorations qu'on retrouve dans les notes de nos quatre grands pays européens : l'inflation moyenne a encore reculé à 7 %, l'équilibre des balances commerciales est mieux assuré, la croissance paraît se maintenir, tant bien que mal, et le chômage recule un peu. Mais ces progrès sont loin d'être décisifs.

Un fait majeur pourtant se détache de plus en plus, qui peut justifier le sursaut d'espoir de la rentrée : la réussite de l'Allemagne, montrant qu'une voie existe pour éviter l'enlisement évoqué par l'O.C.D.E. Il est remarquable de constater qu'au cours des derniers mois, elle a battu plusieurs records simultanés, dont certains paraissaient même incompatibles. Elle a réussi d'abord à vaincre réellement l'inflation, puisque le rythme de hausse des prix de détail atteint moins de 1 %, si on l'évalue sur les trois derniers mois, ramenés en rythme annuel (en revanche, le glissement des prix de septembre 1977 à septembre 1978 est de 2,3 %). Ensuite ses exportations se maintiennent beaucoup mieux que chez les autres, le Japon en particulier : fait saillant, au cours du premier semestre 1978 elle a ravi aux Etats-Unis, le titre de premier exportateur mondial. Mais, chose plus remarquable, s'y ajoutent maintenant deux autres succès beaucoup plus significatifs, car moins attendus. C'est d'abord la remontée de la croissance, qui est de plus en plus nette, comme le montre notre graphique des productions industrielles, où le rythme allemand s'accélère à 7 %. Simultanément le taux de chômage par rapport à la population active baisse toujours, il est en voie de passer à 4 %.

Tous les observateurs allemands s'accordent en ce moment pour reconnaître la reprise, que ce soit l'ancien ministre de l'économie, M. Friederichs, ou le nouveau, M. Lambsdorff : tous les deux pronostiquent pour 1978 des réalisations meilleures, avec un P.N.B. en hausse de 3 %. L'IFO de son côté, à la suite d'une enquête faite auprès des grands groupes industriels, a noté des perspectives de croissance encore meilleures de 4 % en 1978 et de 5 % en 1979. M. Emminger, le gouverneur de la Bundesbank, attire cependant l'attention sur la nécessité d'une croissance raisonnable de 3,5 % à 4,5 % respectant les équilibres, et qu'il voit bien assurée pour 1979.

L'exemple de la réussite allemande ne peut manquer d'influencer les trois autres grands pays européens. C'est surtout le cas de la France, dont les récentes options libérales, entre autres la libération des prix et la recherche d'un franc fort, ont été beaucoup plus inspirées, quoi qu'on en dise, par le succès de son voisin que par la théorie. Les résultats de cette politique apparaissent bons pour les échanges. En sera-t-il de même pour les prix ? L'inflation reste toujours la plus élevée des quatre pays, mais le taux de septembre est plus réconfortant.

Dans sa quête du modèle allemand, M. Barre bute en particulier sur deux obstacles. D'abord celui des salaires, qui montrent une forte résistance à la décélération : même si l'augmentation du taux horaire du deuxième trimestre a été révisée en baisse de 5 % à 4,2 %, elle n'en reste pas moins forte. Ensuite celui de la reprise des investissements, indispensables pour se rapprocher de la compétitivité allemande : certes l'euphorie financière a été extraordinaire et l'épargne a afflué, mais si les entreprises en ont profité pour diminuer leur endettement et reconstituer leurs fonds propres, elle n'en ont pas relancé leurs investissements pour autant.

C'est qu'elles restent prudentes et plutôt attentistes. Quelques critiques soulignent aussi qu'il ne faut pas les confondre avec les sociétés allemandes, et qu'elles ont besoin d'une certaine dose d'euphorisant inflationniste pour bien tourner !

Italie et Grande-Bretagne sont évidemment loin du modèle. Elles ressentent pourtant l'intérêt qu'il y a à s'amarrer au pilier allemand (dans le cadre du nouveau système monétaire européen), en évitant toutefois d'être écrasées par lui, ce qui implique des liens pas trop rigides. Ce rapprochement peut offrir à leurs gouvernements un gage de stabilité au milieu des tempêtes monétaires, et aussi un atout dans leurs négociations avec les partenaires sociaux, et en particulier les syndicats. En effet dans les deux cas de bons résultats ont été obtenus, qu'il s'agit de préserver par une discipline renforcée.

Ainsi l'Italie a vu son inflation reculer encore : l'indice des prix n'y a augmenté en août que de 0,5 %. Mais septembre s'est dégradé à nouveau avec 1,8 % et les salaires ont continué à grimper fortement : sur les huit mois 1978, comparés aux huit mois 1977, ils ont progressé de 17 % presque, alors que les prix eux n'ont augmenté que de 13 %. On retrouve là l'effet de l'échelle mobile, qui jusqu'ici n'a pas été remise en cause pour des raisons politiques. Mais il faudra bien un jour ou l'autre que le gouvernement italien s'y attaque, s'il veut poursuivre dans la voie bien engagée du raffermissement de la lire et de la baisse des taux d'intérêt.

La Grande-Bretagne pourrait, elle aussi, avoir besoin d'une discipline extérieure pour maintenir le cap de la lutte anti-inflationniste, et consolider les succès des derniers mois (en septembre l'indice n'a augmenté que de 0,4 %). En effet le projet de limitation de 5 % de la hausse annuelle des salaires, dans le cadre d'une nouvelle phase de modération, présenté par M. Callaghan, a été rejeté aussi bien par le TUC que par le parti travailliste. Déjà des entreprises comme Ford ont cédé devant les pressions des grévistes, en allant bien au-delà de la norme prescrite. Si bien que le premier ministre sera obligé d'assouplir ses positions salariales, ce qui rend encore plus indispensable de poser d'autres garde-fous, monétaires en particulier.

Il est donc probable que le modèle allemand gagnera du terrain, en Europe du moins. Car malheureusement aux Etats-Unis, malgré les déclarations officielles, on en reste loin, et on ne voit pas comment M. Carter et son équipe pourront renverser la vapeur et freiner la lourde locomotive américaine lancée dans sa course inflationniste. Le frein monétaire, le seul à être utilisé, se traduit par des taux d'intérêt de plus en plus élevés : le prime rate à 10 % a atteint son record de 1974 de mauvaise mémoire. Sans beaucoup d'effet avec la psychose de hausse qui sévit actuellement, et qu'a notamment soulignée une récente enquête effectuée auprès des chefs des services d'achat. Certes M. Carter a fait machine arrière en cherchant à réduire le déficit budgétaire, et il a réussi à faire voter sa loi sur les économies d'énergie, il est vrai sérieusement amputée.

Les mesures anti-inflation du 24 octobre n'ont pas été prises au sérieux par l'opinion internationale, ce qui n'est pas le cas du plan de sauvetage du dollar du 1er novembre. Est-ce, cette fois, le bon ?

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	(++) (+)	Le rythme d'activité reste fort satisfaisant, à tel point qu'on envisage de corriger en hausse le taux de croissance du P.N.B. du troisième trimestre (plus de 3,5 %). A noter plus particulièrement la reprise de la consommation, avec un volume de ventes au détail en progression de 1,8 % en août et de 1,5 % en septembre.
PRIX	— — (— —)	La légère décélération de l'inflation au cours des derniers mois (moins de 10 %) et le recul des prix de gros au mois d'août (— 0,1 %) avaient ramené quelques espoirs. Hélas ! le revirement a été brutal puisque, en septembre, les prix de gros ont à nouveau fortement progressé (0,9 %). Cause de ce changement : les prix alimentaires ainsi que l'ensemble des prix de détail.
CHOMAGE	— (—)	Après avoir reculé de 6,2 % en juillet à 5,9 % en août, le taux de chômage par rapport à la population active a de nouveau légèrement augmenté à 6 % en septembre. En moyenne, le taux s'est stabilisé à 6 %, mais le nombre d'emplois augmente toujours (près de 300 000 en septembre).
CAPACITE	+ (—)	Le taux d'utilisation du potentiel de production, qui est passé à 84,9 % en juillet et à 85 % en août, a atteint son plus haut niveau depuis la fin de 1974.
ECHANGES	— — (— —)	Après la brutale détérioration de la balance commerciale en juillet (— 3 milliards de dollars), août a permis de renouer avec la modération des mois précédents ; en effet, le déficit n'a été que de 1,6 milliard, c'est-à-dire le même qu'en juin, et en septembre il n'a que très légèrement augmenté, à 1,69 milliard.
MONETAIRE ET FINANCIER		Les taux d'intérêt américains continuent de grimper et retrouvent leurs records de 1974 : le jour le jour du marché monétaire approche des 9 % et le prime rate est à 10,25 %. Le dollar restant faible, cette ascension ne gêne pas la détente européenne, qui continue en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie, où les taux au jour le jour sont respectivement de 7 %, 3,5 %, 8,5 % et 10,5 %.
ECONOMIQUE		L'activité américaine reste toujours soutenue et la récession n'est pas en vue avant le milieu de 1979. Ce n'est donc pas l'évolution économique qui est préoccupante pour les pays européens mais ses caractéristiques inflationnistes et ses conséquences monétaires, avec la faiblesse persistante du dollar.

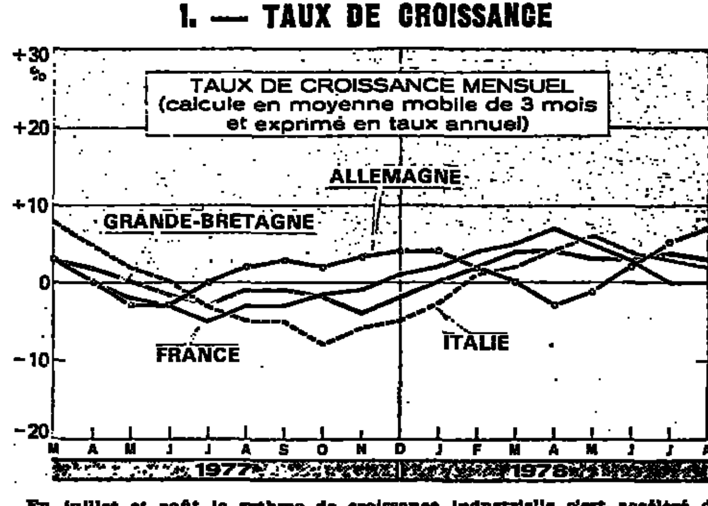
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++ (+)	+++ (+++)	— (—)	+ (—)	++ (++)	++ (++)
FRANCE	— (+)	— — (— —)	— — (— —)	— (—)	+ (+)	+ (+)
ITALIE	+ (+)	— (—)	— — — (— — —)	— (—)	+ (++)	+ (+)
GRANDE-BRETAGNE	+ (+)	— (—)	— — (— —)	+ (++)	— (+)	+ • (+)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (+) tendance précédente

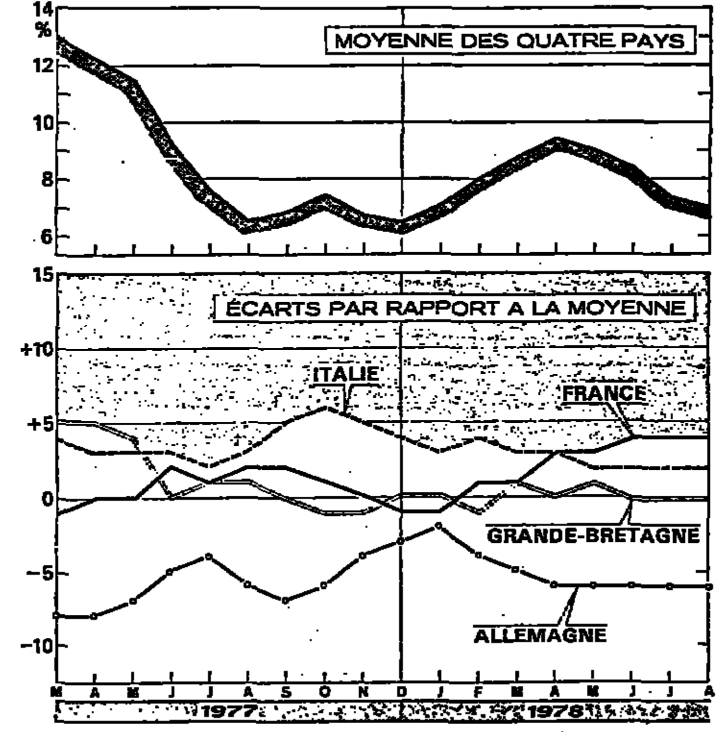
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

I. — TAUX DE CROISSANCE



En juillet et août le rythme de croissance industrielle s'est accéléré de 5 à 7 % en Allemagne. Il s'est maintenu à 3 % en Grande-Bretagne. En revanche il s'est tassé à 2 % en Italie et est même retombé à 0 % en France.

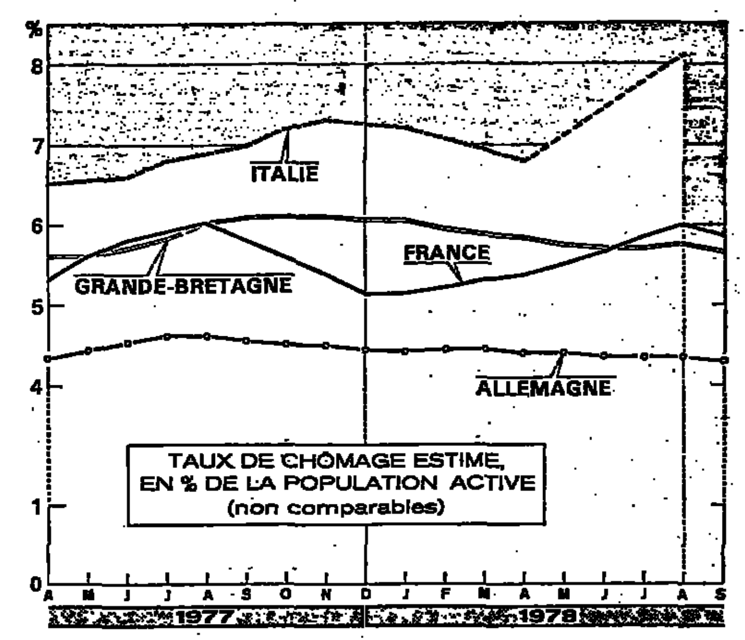
ÉVOLUTION DES PRIX



L'inflation moyenne a continué à reculer en août et en septembre, bien que plus légèrement, et revient à 7 %. Les positions relatives des pays restent les mêmes. La France et l'Italie ont les taux les plus élevés (près de 10 %), suivies par la Grande-Bretagne (7 %) et loin derrière par l'Allemagne (1 %).

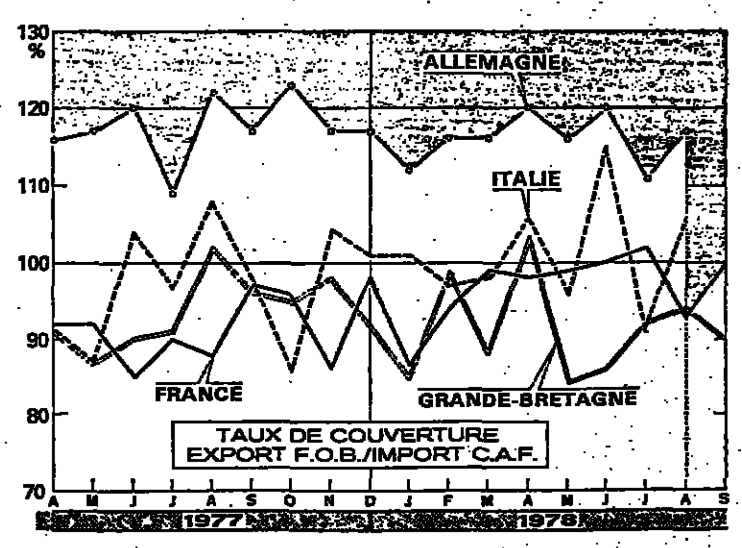
Rappelons que les taux sont calculés sur les trois derniers mois et ramenés en rythme annuel. Calculés sur les douze derniers mois, les taux deviennent respectivement de 9,4 % pour la France, de 11 % pour l'Italie, de 7,8 % pour la Grande-Bretagne et de 2,3 % pour l'Allemagne.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Entre août et septembre, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a continué à reculer en Allemagne (de 4,35 à 4,30 %) et en Grande-Bretagne (de 6 à 5,85 %). Chose plus étonnante, et pour la première fois depuis sept mois, il a aussi *baissé* en *France* (de 6 à 5,85 %).

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



En France le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) est remonté de 93 % en août à 100 % en septembre. Il est de même revenu en Italie de 91 % en juillet à 106 % en août. Il a peu changé en Allemagne, où il est toujours supérieur à 110 % (117 % en août) et en Grande-Bretagne, où il reste proche de 90 % en septembre.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Baumann (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa », Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Coordinateur : Eric Wolfensohn.



ÉCHOS DE BRUXELLES

L'Europe des régions vit dans les Alpes

L'EUROPE porte en son cœur une cicatrice de la géographie : celle de la blessure qui, il y a des milliers d'années, a fait des Alpes le seul rempart intérieur du vieux continent. La seule qualité toujours reconnue de cette chaîne de montagnes a été de remplir son devoir naturel : protéger les territoires environnants selon la logique bien établie qui veut que montagne signifie division.

Ce principe correspondait aux exigences d'une époque ; c'était une façon comme une autre de défendre jalousement des prérogatives nationales. Aujourd'hui, pourtant, les Alpes vivent une nouvelle mise en valeur, accélérée. On ne les regarde plus de l'œil du chacun pour soi, mais du point de vue de la communauté. En effet, les Alpes, quel que soit l'Etat auquel elles sont rattachées, ne sont pas seulement unies par la géographie ; elles sont liées par des nécessités qui imposent des réponses collectives.

On pourrait dire Euroalpes, comme eurocommunisme, eurosocialisme, eurodémocratie, et tant d'autres néologismes forgés au nom de l'Europe qui sont entrés dans le vocabulaire courant.

C'est de cette idée qu'est née, il y a quelques années, l'initiative d'affronter la question alpine avec une mentalité européenne, initiative qui ne se concrétise que depuis peu. Il faut remonter à 1972, lors du premier contact trilatéral entre Lombardie italienne, Tyrol autrichien et Bavière. La réunion avait pour but d'étudier comment développer les communications transalpines. Depuis, le progrès a été constant ; des rencontres plurilatérales ont abouti à la constitution du Comité d'initiative pour la coopération entre les régions de l'arc alpin. Les six pays qui se partagent les Alpes font partie de cet organisme : l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Suisse et, enfin, la Yougoslavie. L'ensemble représente 172 000 kilomètres carrés et plus de 8 750 000 habitants ; et même 52 millions d'habitants si on inclut toute l'aire préalpine délimitée par le Pô, le Rhône et le Danube.

« *Il aurait été absurde de continuer à avancer chacun pour soi à un moment où on cherche laborieusement à construire l'Europe unie,* dit Edoardo Martinengo, le secrétaire général du comité, *et si elle doit être unie, cela ne peut partir que de la base, des régions avec les réalités locales homogènes.* »

Son statut traditionnel de territoire de résidence et de transit caractérisait jusqu'à maintenant la chaîne alpine ; et même s'il est difficile de savoir quelle région a été prédominante et a conditionné l'autre, le développement des Alpes a été très discontinu en privilégiant les zones les plus accessibles et en pénalisant les régions intérieures qui ont marqué le pas par rapport aux installations des vallées. D'où le prix élevé payé à l'évolution avec le recul constant de l'agriculture, à peine compensé par l'exploitation touristique. D'où aussi la nécessité de coordonner les objectifs de développement en renforçant de l'intérieur les régions des Alpes, de sorte qu'elles puissent peser sur les décisions des gouvernements centraux, souvent distraits ou peu attentifs aux instances locales.

Un centre commun de documentation

Depuis quelques années, les six pays alpins, chacun pour le territoire de sa compétence, travaillent activement à établir des cartes mises à jour des Alpes pour un centre de documentation monté au Tessin. Les statistiques régionales sur toutes les formes d'activités y seront réunies. L'agriculture, presque partout en crise à cause du déclin de la population, devrait revoir les systèmes de production souvent complémentaires de l'élevage, tel qu'il est pratiqué dans les plaines, de façon à éviter que la dégradation du sol ne devienne irréversible. Le tourisme, qui est aujourd'hui la principale source de revenus, est freiné par une politique d'accroissement des possibilités d'emploi local, sans nuire au patrimoine écologique avec des installations à pur but spéculatif.

L'artisanat aussi réclame des mesures adéquates pour encourager les jeunes et ne pas abandonner les traditions. Mais le caractère commun essentiel des Alpes vient peut-être de ce qu'elles possèdent le principal capital d'eau douce en Europe. Dans son rapport à la conférence des régions de l'arc alpin qui s'est tenue en septembre à Lugano sur l'invitation du Conseil de l'Europe, le comité affirme que les réserve hydrauliques ont été exploitées avec des conséquences négatives qui maintenant imposent des compensations financières en rapport pour les collectivités alpines. Il y a, en outre, le problème des forêts : les six pays entendent développer l'exploitation forestière pour garantir une partie plus importante de la production européenne de bois.

Eviter la concentration désordonnée

En substance, le comité promoteur s'engage dans une stratégie de rééquilibre régional (« *favoriser les zones les plus touchées par l'exode, en évitant de créer de nouvelles ères de concentration désordonnée* »), pour canaliser les aides financières de relance avec le système de la participation plurinationale.

« *Notre Europe est une Europe* sui generis », commente le président du comité, Piero Bassetti. Certains Etats de la C.E.E. et d'autres Etats extérieurs en font partie, comme la Suisse et l'Autriche, et même un pays socialiste, qui peut ainsi apparaître sur la scène européenne, à laquelle il est lié par des buts communs.

« *Les recherches scientifiques que nous sommes en train de faire offrent un ensemble de connaissances d'où chaque région peut tirer le bénéfice des expériences des autres. Le dialogue est en somme engagé. La montagne va être rendue à ses valeurs originelles, pour le bien des résidents et de ceux qui cherchent un moment de repos et d'évasion.* »

Pour l'avenir immédiat, les demandes du comité sont précises : inviter les gouvernements à faire inscrire dans le programme de travail du Conseil de l'Europe l'étude du développement régional et local de l'arc alpin, et formuler des propositions pour l'organisation d'une coopération encore plus étroite entre les nations alpines du Conseil de l'Europe. Ensuite, on pourra tenir le même discours pour d'autres massifs montagneux européens, comme les Pyrénées.

PIERO DE GARZAROLLI.

LE NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

VALSE-HÉSITATION DE LA GRANDE-BRETAGNE

TANDIS que s'égrène le compte final pour le lancement espéré, le mois prochain, du nouveau système monétaire européen (S.M.E.), il y a une forte probabilité, qui se transforme lentement en certitude, qu'au moins l'un des grands pays de la C.E.E., le Royaume-Uni, assistera en spectateur plutôt qu'en participant à cet événement. Le document confidentiel du gouvernement, publié le 4 novembre par le *Times*, va bien dans ce sens.

Il reste encore une réunion de ministre des finances, ainsi qu'une série d'importantes rencontres bilatérales entre les chefs des gouvernements allemand, français, britannique et italien, avant le prochain sommet des 4 et 5 décembre où devrait être donné le feu vert pour le S.M.E.

Il subsiste une mince possibilité que ces discussions persuadent M. Callaghan et M. Denis Healey, le chancelier de l'Echiquier, dont l'attitude commune jusqu'ici a consisté en un scepticisme ouvert à la discussion, que la Grande-Bretagne ne peut se permettre, politiquement, de rester en dehors du nouveau plan monétaire.

Mais, même si les Britanniques en venaient à estimer que, tout compte fait, la participation au S.M.E. était désirable, il semble de plus en plus improbable qu'ils en considèrent les avantages comme assez nets pour contrebalancer les effets d'un grave conflit au sein du parti travailliste, rouvrant les blessures à peine cicatrisées du débat sur l'adhésion à la C.E.E.

A première vue, la priorité accordée par le gouvernement britannique à la lutte contre l'inflation interne — réaffirmée avec force le mois dernier par M. Callaghan dans des conversations à Bonn avec M. Helmut Schmidt — semble militer en faveur d'une participation britannique au S.M.E.

Après tout, l'un des arguments avancés en faveur de ce plan, c'est qu'il fournira un cadre pour la coordination disciplinée des politiques fiscales, monétaires et des taux de change, et qu'il créera par là le climat convenable pour permettre à des pays comme la Grande-Bretagne, la France et l'Italie de rompre de façon irréversible avec leurs habitudes inflationnistes.

La même camisole de force

Mais la promesse de « guerre à l'inflation » de M. Callaghan et de M. Healey est plutôt interprétée comme voulant faire savoir à la City et aux marchés étrangers des changes que le gouvernement britannique entend poursuivre l'application de mesures monétaires rigoureuses, même si la Grande-Bretagne n'adhère pas au S.M.E.

Pendant toutes les négociations sur le projet de Brême, qui vise à lier étroitement entre elles toutes les monnaies de la C.E.E., à mettre en commun une partie des réserves des Etats membres et à créer une nouvelle monnaie de réserve européenne, la Grande-Bretagne a souligné un certain nombre de conditions qu'un tel plan devrait, à son avis, remplir.

Le S.M.E., disent les Britanniques, doit avant tout pouvoir fonctionner et durer. Cela veut dire qu'il doit permettre les modifications des taux de change lorsqu'elles sont imposées par des différences fondamentales de performance économique, qu'il doit y avoir des facilités de crédit suffisantes pour défendre le nouveau système et qu'il faut trouver des façons de renforcer les économies les moins prospères de la C.E.E.

M. Callaghan et M. Healey insistent également sur l'importance d'une « symétrie » des obligations reposant sur les pays débiteurs et sur les pays créditeurs dans tout nouveau système de taux de change qui, sans cela, craignent-ils, penchera de façon excessive dans le sens déflationniste. Ils veulent la stabilité des monnaies, mais non au prix d'une croissance freinée et d'une augmentation du chômage.

Les Britanniques disent également que le S.M.E. ne doit pas agir au détriment des monnaies extérieures au système, telles que le dollar, ni de la position du Fonds monétaire international. Sur certains de ces points, M. Callaghan semble en accord tacite avec certains de ses partenaires de la C.E.E. Mais des différends importants subsistent, avec les Allemands en particulier.

Du point de vue britannique, le principal argument contre le S.M.E., c'est qu'il tendrait à forcer des pays aux économies très différentes à revêtir la même camisole de force et à limiter leur capacité de s'adapter au moyen de changements de la politique des taux de change. Les pays qui ont tendance à connaître des taux d'inflation élevés, comme la Grande-Bretagne, pourraient, en conséquence, voir leurs exportations exclues du marché par leurs prix et être contraints à la déflation et à une aggravation du chômage.

Beaucoup d'experts économiques allemands adoptent une variante de cette thèse. Ils croient que toute tentative pour atteler ensemble des pays dont les taux d'inflation sont si différents est vouée à l'échec. Ils redoutent également que le S.M.E. n'alimente l'inflation en Allemagne en gonflant la masse monétaire interne.

Cela, parce qu'à leur avis l'obligation de la Bundesbank d'acheter les autres monnaies appartenant au système pour freiner l'appréciation du mark sera probablement plus forte que la pression sur les gouvernements dont les monnaies sont les plus faibles pour qu'ils stoppent leur dépréciation grâce à une discipline budgétaire et monétaire plus rigoureuse.

En dépit de ces voix sceptiques, M. Schmidt est désormais convaincu de la nécessité politique du S.M.E., qu'il considère comme un moyen d'émanciper l'Europe de la tutelle du dollar. Le S.M.E. permet aussi de masquer un rôle dirigeant de l'Allemagne qui risquerait sans cela d'être inacceptable pour des voisins chez qui les souvenirs du passé nazi sont encore vifs.

Il y a aussi pour Bonn de nets avantages économiques. Le fait de lier le mark a un groupe de monnaies plus large que le « serpent » actuel devrait contenir la hausse de la monnaie allemande par rapport au dollar et améliorer ainsi la compétitivité des exportations. La stabilité des monnaies doit aussi stimuler le commerce à l'intérieur de la C.E.E., qui constitue 50 % des exportations allemandes.

La France, dont la balance des paiements est pire et le taux d'inflation plus élevé (pour l'instant, du moins) que ceux de la Grande-Bretagne, pourrait sembler, d'un certain point de vue, encore moins prête que sa voisine insulaire à supporter les rigueurs du système monétaire proposé.

C'est d'ailleurs l'avis de nombreux experts financiers et banquiers français, mais le président Giscard d'Estaing est politiquement engagé à fond en faveur du S.M.E. Pour lui, le souci primordial est que la France reste à la hauteur de l'Allemagne, et rester en dehors du S.M.E. serait admettre que la France n'appartient pas à la même catégorie sur le plan économique.

En plus de cela, une zone de stabilité économique en Europe aurait plus de chances de bénéficier à la France qu'à la Grande-Bretagne, car une proportion plus élevée du commerce français est réalisée avec d'autres membres de la C.E.E. A la différence de la Grande-Bretagne, la France doit aussi importer plus de 70 % de ses besoins d'énergie et un renforcement du franc par rapport au dollar abaisserait le prix des importations d'énergie et de matières premières.

Au niveau technique, le débat porte surtout sur le choix du « numéraire » ou point de référence qui doit être utilisé pour déclencher l'intervention des banques centrales, à l'appui des parités monétaires.

En gros, les Allemands, les Danois et les Néerlandais aimeraient une version améliorée et élargie du « serpent » actuel, dans laquelle chaque monnaie serait accrochée à chacune des autres monnaies membres du système, la fluctuation entre elles étant limitée à un pourcentage donné de part et d'autre d'un taux central fixe. Cela impose une plus grande charge financière aux pays participants dont la monnaie est la plus faible.

Totalement inacceptable

Les Britanniques, les Italiens et les Irlandais préféreraient que l'intervention soit déterminée par des limites de fluctuation liées à une moyenne pondérée ou « panier » de monnaies de la C.E.E. Selon ce plan, le mark, fort, aurait plus de chances d'atteindre sa limite supérieure avant que les autres monnaies n'aient touché leurs limites inférieures, obligeant la Bundesbank à racheter d'autres monnaies.

Bien qu'il y ait place pour un compromis entre ces deux extrêmes, il ne semble devoir en sortir rien que M. Callaghan puisse faire accepter au parti travailliste sans un appui allemand, en termes clairs et sans équivoque, à une révision majeure de la politique agricole commune (PAC) de la C.E.E. Rien n'est en vue de ce côté, jusqu'ici.

La PAC est la principale raison pour laquelle la Grande-Bretagne, bien qu'elle soit, en termes de produit intérieur brut par tête, l'un des trois membres les plus pauvres de la C.E.E., est la troisième pour ses contributions nettes au budget de la C.E.E. Selon les Britanniques, cela, déjà critiquable en soi, serait totalement inacceptable dans le corset des disciplines monétaires plus sévères qu'exigerait le S.M.E.

MICHAEL HORNSBY.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Bodo Boerner : pour une augmentation des prix de l'énergie

LE professeur Bodo Boerner ne jure que par la concurrence, la différenciation, le courage des gens capables. Toutefois, c'est un scientifique qui s'interroge non seulement sur l'origine des choses, mais aussi sur leurs limites. Et il a trouvé l'une de celles de l'économie de marché dans la Communauté européenne : l'approvisionnement en énergie. Directeur de l'Institut du droit européen et de l'Institut du droit énergétique à l'université de Cologne, il professe la thèse selon laquelle l'économie de marché et le libre-échange des marchandises ont tendance à faire baisser les prix de l'énergie, empêchant de dégager les moyens nécessaires pour développer le recours au charbon et à l'énergie nucléaire, et pour encourager des économies. Résultat : lorsque le fleuve de pétrole sera tari, nous serons confrontés à l'absence d'énergie de remplacement.

Etant donnés les prix actuels des hydrocarbures, généralement bas (un véritable cadeau pour l'économie de marché), la Communauté européenne « perd le contact » avec de nouvelles sources d'énergie. Pour Bodo Boerner, une augmentation du prix de l'énergie ouvrant la voie à une nouvelle ère énergétique, tout en continuant de garantir l'approvisionnement, est un « défi pour chaque peuple de la Communauté européenne, pour les nations industrialisées et pour toute l'humanité ». Ce défi n'est pas encore évident, mais il est déjà aussi sérieux qu'une nouvelle guerre. Une économie de marché ne peut en venir à bout sans aide de l'Etat...

Le professeur de Cologne affirme que, au plus tard dans deux décennies, la production mondiale de pétrole, qui couvre actuellement près de la moitié des besoins énergétiques, aura diminué. Plus cette diminution s'amorcera tard, plus elle sera radicale. Et plus elle sera abrupte, plus la secousse économique et politique qui en découle sera grande. Selon lui : « *Vue sous cet angle, la fameuse crise du pétrole de l'automne 1973 a été une bénédiction pour le monde. C'est pourquoi, il faut dès que possible limiter la consommation de pétrole et se tourner vers d'autres sources énergétiques, afin de faciliter le futur passage à ces dernières.* »

Ou subventionner les remplaçants du pétrole...

L'économie de marché est incapable de tenir compte de ces nécessités à long terme. Dans le domaine énergétique, les entreprises traitent généralement des aspects à court et à moyen terme uniquement. Si on peut évaluer l'évolution à long terme dans ses grandes lignes, il n'en va pas de même dans le détail. C'est ainsi qu'un chef d'entreprise, pris individuellement, ne sait pas quelle sera l'augmentation des besoins énergétiques au cours des vingt prochaines années, pas plus qu'il ne sait quand la production de pétrole diminuera, et dans quelles proportions. Il ne peut donc pas savoir non plus à quel moment les énergies nouvelles devront être disponibles, ni quelle sera l'évolution politique dans les pays producteurs de pétrole.

Même en ce qui concerne le moyen terme, le chef d'entreprise ignore où « mouillera sa barque ». C'est ainsi que certains prétendent que le prix du pétrole va continuer à augmenter, en revanche, une minorité, dont fait partie Bodo Boerner, estime qu'il va, dans un premier temps, baisser encore une fois : « *Ne jurer simplement que par les forces autocuratives d'une économie de marché abstraite ne suffit pas à la longue. L'économie de marché pure aide souvent, mais pas toujours.* »

Boerner voit une « *grande contradiction* » dans le domaine de l' « énergie politique » par le fait que les actions nationales seules prennent largement le pas sur la nécessité de trouver pratiquement des solutions au niveau international. Au cours des prochaines années, comme jusqu'à présent, ce seront les réglementations nationales qui seront la base de l'économie énergétique. « *Chacune de ces réglementations est déjà en soi une contradiction. Mises ensemble, cela ne donne donc, à bien des points de vue, qu'une accumulation de contradictions* », déplore Boerner. Naturellement, il a une solution à suggérer. Pour garantir, à l'avenir, l'approvisionnement en énergie, les prix doivent monter, cette mesure devant toutefois être décidée de telle façon qu'elle ne fasse pas subir à chaque pays, considéré séparément, une catastrophe financière. « *Mourir à court terme pour vivre à long terme, n'est évidemment pas une solution.* »

Sa proposition : l'intégration progressive des politiques énergétiques nationales dans une politique énergétique européenne sur la base du libre-échange des marchandises, c'est-à-dire d'une économie de marché reposant sur la concurrence. L'intervention européenne devrait alors avoir recours à des incitations financières : taxes ou subventions. Sans doute faut-il se garder de jouer sur les quantités, ce qui nuirait à la liberté de décision des chefs d'entreprise. « *L'objectif général d'une politique énergétique commune doit être de supprimer, dans la mesure du possible, les réglementations relatives aux quantités ou de les neutraliser, mais aussi de créer une réglementation monétaire et, dans le domaine supranational, de se limiter à celle-ci* », déclare Bodo Boerner. Et si l'on ne veut pas augmenter les prix du pétrole, de peur de nuire à l'économie européenne, et surtout à ses exportations, le professeur Boerner recommande avant tout d'alléger les coûts des énergies de substitution à l'aide de subventions.

HANS BAUMANN.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le déclin relatif du secteur agro-alimentaire français en Europe

L'AGRICULTURE ALLEMANDE RÉUSSIT PARCE QU'ELLE S'ADAPTE

Les agriculteurs allemands gagnent sans cesse du terrain par rapport à leurs concurrents européens, et l'augmentation de leurs revenus va plus vite que celle de la moyenne du Marché commun. De ce fait, certains de leurs partenaires de la Communauté, quelque peu sceptiques de voir ainsi réussir une agriculture qui était réputée, il y a encore quelques années, ne pas exister ou presque, s'étonnent et accusent le gouvernement allemand de fournir à ces exploitants une aide invisible s'ajoutant aux dispositions normales de la Communauté européenne. Cela revient, notamment de la part de certains Français, à accuser l'agriculture allemande de fausser les règles de la concurrence établie entre les Neuf. Bien entendu, l'on songe notamment à des systèmes de privilèges fiscaux. Comment les Allemands eux-mêmes expliquent-ils ce succès de leur agriculture sur la scène européenne ? Ou bien le nient-ils ? Le ministre allemand de l'agriculture, M. Josef Ertl, a répondu ici à la question que nous lui avons posée.

par JOSEF ERTL (*)

LES paysans allemands sont de bons travailleurs. C'est ainsi qu'au cours des vingt dernières années, ils ont entrepris une adaptation structurelle exemplaire de leurs exploitations. Cette évolution a été imposée par l'évolution de la situation économique et concurrentielle, elle-même conséquence de la position de l'agriculture dans un Etat industrialisé, et au sein du Marché commun agricole. En effet, depuis la fin de la guerre, plus de la moitié des exploitations ont disparu et plus des deux tiers de la main-d'œuvre ont quitté le secteur agricole. Des gains de productivité supérieurs à ceux de l'industrie ont également été obtenus. Finalement, l'agriculture allemande, à qui, au début du Marché commun agricole, on ne donnait que peu de chances, a fait la preuve de sa capacité à résister à la concurrence européenne. Si j'ai d'abord voulu émettre ces considérations, c'est pour éviter que l'on ne parte d'un jugement superficiel. Ce succès a été rendu possible par le très grand essor économique des années 50 et 60. Dans le même temps, cette mutation structurelle exigeait une vaste et rapide mécanisation de la production agricole. Mais il ne faut pas oublier que, pour beaucoup, ce processus a été douloureux.

Chez nous, la structure agricole se caractérise toujours par de petites et moyennes exploitations. C'est d'une très grande importance pour notre société industrielle moderne : le secteur agricole est celui où la dispersion des propriétés est la plus grande, avec toutes les conséquences stabilisatrices que cela comporte. De plus, une telle situation contribue au maintien d'un habitat équilibré caractérisé par un espace rural composé de fermes isolées et de villages très diversifiés, qui contribue de manière essentielle à la beauté de notre paysage.

Autre facteur important : la façon dont sont représentés les intérêts des agriculteurs. A l'instar des syndicats unitaires dans leur propre domaine, le Syndicat unitaire des agriculteurs *(der einheitliche Bauernverband)*, défend avec efficacité les intérêts de ces derniers, ce qui a permis, dès le départ, d'empêcher un morcellement et d'éviter que les campagnes ne deviennent l'enjeu des politiques extrêmes.

Enfin, il ne faudrait pas oublier de mentionner le vaste réseau des bureaux de conseil, grâce auquel les résultats de la recherche agricole dans tous les domaines ont pu être transmis relativement rapidement aux praticiens. Tous ces facteurs ont été décisifs, et ont permis au zèle et à l'initiative des agriculteurs de se développer.

Le critère important du succès de notre agriculture se trouve dans les exportations croissantes de produits agricoles, qui, pour moi, s'expliquent avant tout par la qualité de ces derniers. En effet, grâce à de bons conseils, mais également grâce à une réglementation sévère relative aux produits alimentaires, notre agriculture a atteint un niveau de qualité élevé. Entrent également en jeu la collaboration étroite entre l'artisanat et l'industrie alimentaires, dont l'offre est d'une diversité incomparable. C'est ainsi que nous avons le plus grand assortiment de pains et de saucissons du monde.

Mais malgré tous ces succès, il faut se rappeler que les agriculteurs allemands, à l'instar de leurs collègues européens, ont des problèmes. L'agriculture fait partie de l'ensemble économique, et dépend donc de la conjoncture. Cet automne, on ne peut nier que, chez nous, celle-ci accuse une tendance positive, ce qui devrait augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs et permettre la création de nouveaux emplois qualifiés en dehors de l'agriculture. Ce phénomène, à son tour, se répercutera en bien sur la mutation structurelle du secteur agricole.

On mesure encore souvent les succès à l'aune économique. Mais ce n'est pas la meilleure façon de rendre justice à l'agriculture. C'est pourquoi je veux, pour conclure, mentionner son vrai grand succès : elle a réussi à maintenir un beau paysage de cultures, diversifié avec d'aimables villages. Cela aussi justifie les dépenses destinées à la politique agricole.

(*) Ministre de l'agriculture de la République fédérale allemande.

Vers la cuisine française « made in Germany »...

Les gourmets français craignent la disparition de leur cuisine locale. Tandis que la cuisine française est de plus en plus appréciée à l'étranger (et cette tendance profite au commerce extérieur de la France), dans la patrie de l'art culinaire des produits alimentaires étrangers apparaissent en nombre croissant. Les importations françaises dans le secteur des produits alimentaires augmentent sans cesse. En 1977 — par suite aussi de la sécheresse catastrophique de l'année précédente — elles ont atteint un montant global de plus de 50 milliards de francs, alors que les exportations étaient seulement de 46,8 milliards. En outre, la balance commerciale traditionnellement positive de la France dans le secteur agro-alimentaire s'est acheminée vers un déficit. En sens inverse la percée allemande est spectaculaire...

LES capitaux étrangers — notamment anglo-saxons — se répandent dans l'industrie alimentaire française qui, avec six cent mille salariés et un chiffre d'affaires de 170 milliards, est encore le deuxième secteur industriel du pays. 80 % du marché des bouillons et des potages, 50 % du marché des crèmes glacées et 40 % du marché des biscuits sont contrôlés par l'étranger, bien que durant ces dernières années le gouvernement de Paris soit intervenu en faveur d'une plus large participation française. Egalement dans le domaine de la gastronomie, restaurants et snacks étrangers se développent.

Même pour des produits réputés être des spécialités françaises, le client ne peut plus être certain que les produits proviennent de France. Les experts français Gault et Millau ont été effrayés de constater, il y a quelque temps, que même des spécialités comme les cuisses de grenouilles, les escargots, le foie gras, les langoustes et les truffes sont souvent importées, dans la plupart des cas, en provenance des pays voisins du sud.

Les qualités de viande perdent, *de toute façon*, leur identité chez le consommateur, constatent Gault et Millau, et de regretter : « *Les Français ne mangent plus français.* »

Les succès des fabricants allemands de fromages, notamment de Bavière, ont bien entendu provoqué une surprise en France. Au cours de l'année dernière, ils ont fourni au marché français des produits pour un montant de plus de 71 millions de deutschemarks et ont dépassé ainsi presque du double le chiffre d'affaires de la vente traditionnelle de la bière allemande en France. L'exemple du fromage montre que les Français commencent à modifier leur opinion sur l'industrie alimentaire d'outre-Rhin. Le label de qualité du « made in Germany » est maintenant bien reçu.

Les statistiques le confirment : au cours de l'année dernière, les firmes allemandes ont fourni à la France de la viande et les produits à base de viande pour un montant de 548,54 millions de deutschemarks. Cela représentait une augmentation de 19 % par rapport à 1976. Les poissons et les préparations de poissons représentaient 90,38 millions de deutschemarks (en augmentation de 4 %). Les exportations de conserves de légumes et de fruits s'élevaient à 74,12 millions de deutschemarks (24 % de progression), les livraisons de produits de cacao à 76,86 millions de deutschemarks (20 % de plus). L'exportation du fromage allemand vers la France a augmenté, quant à elle, en 1977, de 36 %, atteignant 71,27 millions de deutschemarks. En revanche, la vente de la bière allemande a baissé en France de 17 %, n'atteignant que 36,3 millions de deutschemarks.

Une pénétration nouvelle

En tout, au cours de l'année dernière, l'industrie allemande de l'alimentation a pu vendre en France des produits pour un montant de 1,6 milliard de deutschemarks. Cela représente une augmentation de près de 28 % par rapport à l'année précédente (1,26 milliard de deutschemarks). Ces taux d'augmentation sont impressionnants. Mais ils ne doivent pas faire oublier que la position de l'industrie française sur le marché allemand de l'alimentation est encore bien plus puissante. Même au cours de l'année passée, qui, déjà pour des raisons climatiques, était une année d'exportation exceptionnellement mauvaise pour l'industrie agricole de l'Hexagone, les exportateurs français de l'industrie agro-alimentaire avaient pu vendre sur le marché allemand des produits pour un montant global de 3,65 milliards de deutschemarks. L'année précédente, ce montant s'élevait à 4,02 milliards de deutschemarks, ce qui correspondait à une augmentation annuelle de 27 %. De par leur nature, les produits de base, comme le blé, jouent un rôle important dans les fournitures de l'agriculture française sur le marché allemand. Mais également des produits transformés tels que les conserves de légumes, le fromage, on l'a vu, et même le vin, trouvent en Allemagne un vaste marché. La même chose est valable pour les conserves de fruits, la charcuterie et les spiritueux.

C'est pourquoi, malgré l'optimisme allemand concernant les exportations, le jour est encore lointain où la République fédérale et la France se trouveront à égalité pour le commerce agro-alimentaire extérieur. Il est néanmoins possible que, en raison des liens plus étroits des économies nationales, des modifications dans la demande des consommateurs et des changements de formes commerciales, la position allemande continue à se renforcer. Toutefois, la conquête du marché français est qualifiée de « très difficile » tant par les importateurs français que par les exportateurs allemands.

Les méthodes industrielles de préparation et une nouvelle organisation des ventes ouvrent des possibilités nouvelles, qui peuvent être plus facilement utilisées par la grande entreprise tournée vers l'exportation que par l'entreprise industrielle moyenne. M. Ibert Bachmann, de la firme commerciale Nideco Halles, qui importe notamment de la charcuterie et des jambons de la République fédérale, voit ainsi la situation : « *La clé du succès est la capacité de pouvoir offrir en grande quantité des marchandises d'une qualité toujours élevée.* » Il est convaincu que, si l'intérêt pour l'achat continue à augmenter, l'industrie de l'alimentation allemande, notamment en ce qui concerne la viande, pourra pénétrer en quantités plus importantes sur le marché français avec une plus grande marge pour les prix.

Le commerce cherche, certes, à offrir des produits étrangers à des prix plus élevés. L'industrie de l'alimentation en France doit de plus en plus souvent faire face à des formes commerciales qui exigent des produits fabriqués et emballés conformément aux normes de la consommation, ce qui va également dans le sens des vœux des consommateurs français — notamment de la jeune génération.

Pour les produits congelés, venus relativement tard sur le marché, la demande est en nette hausse. L'INSEE estime que la tendance à des plats cuisinés se maintiendra aussi au cours des prochaines années. Sans nul doute, une partie des succès de l'exportation allemande en France dépend, dès aujourd'hui, de ce courant.

Faire la même chose différemment

Ainsi, la vente du fromage allemand sur le marché français s'appuie en grande partie sur la vente de « tranches précoupées », qui ont trouvé un accueil favorable. Les acheteurs sont essentiellement des restaurants et des cantines (les tranches de fromage sont utilisées pour les croque-monsieur) ; mais, également, des ménagères, pour lesquelles le fabricant allemand livre en même temps des recettes de plats rapides.

Le fait que des spécialités allemandes et la capacité de l'industrie de l'alimentation soient aujourd'hui plus connues en France qu'il y a quelques années, résulte en grande partie des efforts de la société Centralen Marketing Gesellschaft der deutschen Agrarwirtschaft (C.M.A.) (Société centrale de marketing de l'industrie agricole allemande). Le bureau parisien de la C.M.A. organise régulièrement, depuis le début des années 70, des conférences des importateurs et grossistes français. Elle informe également les exportateurs allemands sur les particularités du marché français et établit des contacts. Depuis 1974, des mesures pour le développement de la vente ont été prises par la C.M.A., notamment pour le fromage et la viande fraîche.

Rien qu'en 1976 la C.M.A., par exemple, a organisé le développement de la vente dans plus de cent cinquante super et hypermarchés. Le travail dans les supermarchés est prioritaire, parce que la concentration du commerce de détail français s'est constamment développée au cours des dernières années. La loi Royer, entrée en vigueur au début de 1974, pour défendre les petites et moyennes entreprises du commerce et de l'artisanat, pouvait toutefois freiner l'avance des supermarchés. Mais elle n'a pu empêcher que de nouveaux marchés de ce type s'ouvrent sans cesse. Et c'est justement dans ces supermarchés et magasins à libre service que les Français apprennent à mieux connaître les marchandises étrangères.

La firme d'importation NIDECO a fait l'expérience que la publicité et les campagnes d'affichage, comme en avait lancé la C.M.A., permettaient de vaincre les préjudices existant encore contre les produits de l'industrie agro-alimentaire allemande. Avec des « marchandises typiquement allemandes », comme le jambon fumé, le fournisseur a encore aujourd'hui ses meilleures chances dans des régions comme Paris ou l'Alsace, où ces produits sont connus depuis plus longtemps.

Dans d'autres parties rurales du pays, cela est plus difficile ; là les consommateurs ne s'habituent que lentement à de nouvelles spécialités...

Dans un tel cadre, plusieurs entreprises allemandes — comme Bahlsen, Hengstenberg et Hertha — avaient estimé utile, il y a quelques années déjà, de fabriquer en France une partie au moins des produits destinés au marché français. L'avantage devait être que les programmes de production et de vente peuvent mieux s'adapter au marché français. En outre, cela diminuait le risque monétaire, devenu incalculable par la suite de la hausse constante du cours du deutschemark. Les succès ne se sont pas fait attendre. Hertha a pu conquérir une place solide dans l'éventail des marchandises des supermarchés avec ses produits spécialement préparés pour le marché français. La même chose est valable pour Hengstenberg.

Dans les snacks français, Bahlsen a pu conquérir 25 % du marché. Pour les biscuits salés et au fromage et pour les gâteaux secs fins, Bahlsen occupe environ 5 % du marché. « *Pour avoir du succès, il faut une grande qualité du produit et une bonne organisation de la vente* », déclare Bahlsen-France. Bahlsen s'appuie ainsi sur les recettes allemandes. L'emballage, comme l'éventail des produits, ont été adaptés aux besoins français. Les produits Bahlsen n'apparaissent plus en France comme un produit spécifique allemand. « *Notre publicité est nationalement neutre* », disent ses responsables. Alain Gauthier, directeur de Hengstenberg, déclare au contraire : « *Nous voulons nous adapter au marché français en maintenant notre image allemande. S'adapter signifie ne pas faire comme les Français, mais tenir compte du goût français.* » Pour lui, il est possible qu'à la longue le type du « *fabricant européen* » s'impose, et il affirme : « *Ce seront de tels fabricants qui pourront faire face aux exigences des consommateurs.* »

PETER BADEN.

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS LE TIERS-MONDE

Les besoins réels sont difficiles à satisfaire

Quelle sera la position des grandes sociétés pharmaceutiques sur les marchés internationaux des années 1980, en particulier dans les nations en voie de développement ? D'importantes réunions, cet automne, examineront cette question. A Tokyo, du 5 au 6 octobre, la Fédération internationale des fabricants de produits pharmaceutiques (IFPMA) a recherché un accord général. Et à Washington, en janvier, l'Académie nationale des sciences réunira spécialement une conférence au sujet de la position et du potentiel des sociétés pharmaceutiques dans le tiers-monde.

LES cinq principaux pays exportateurs européens de produits pharmaceutiques — l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la Suisse, la France et l'Italie — ont encaissé l'an dernier 4,4 milliards de dollars pour leurs exportations pharmaceutiques et ont enregistré, ce faisant, un excédent net de leurs *échanges pharmaceutiques de* 2,5 milliards de dollars. Les Etats-Unis, pour leur part, ont exporté 1,1 milliard de dollars en 1977, contre des importations de 300 millions de dollars.

L'énorme infrastructure sanitaire des nations développées a engendré avec le temps de grandes industries — particulièrement dans les domaines des produits pharmaceutiques et des autres fournitures médicales — qui participent massivement aux marchés internationaux de la santé. L'une des conséquences naturelles est que le contrôle bilatéral et international ainsi que les tendances à la coopération ont considérablement augmenté ces dernières années.

Des relations délicates

Dans les nations développées, qui dépensent communément plus de 5 % de leur PIB pour la santé, agissent des forces dynamiques qui réclament un changement dans les réglementations et la politique sanitaires. L'Italie a dû affronter des critiques assez généralisées pour avoir exempté les produits pharmaceutiques de la protection des brevets. Puis elle a cédé aux pressions de la C.E.E. en déclarant inconstitutionnels les textes législatifs contestés. La France a été engagée dans un débat politique interne, qui aurait pu conduire en d'autres circonstances à la nationalisation de l'industrie pharmaceutique. Le Royaume-Uni est en proie à des discussions mettant en cause des intérêts multiples au sujet d'un plus grand contrôle de la publicité et de l'information en matière de produits pharmaceutiques.

En Allemagne de l'Ouest, l'in*dustrie spécialisée doit faire face* à des restrictions sur les dépenses de médicaments, dans la nouvelle loi sur le contrôle du coût de l'assurance santé (Krankenversicherun gkostendampsfunggesetz, K.V.V.G.). A l'échelle européenne, en général, une amélioration considérable des communications entre les pouvoirs publics et l'industrie a encouragé des progrès significatifs dans les domaine de la politique des prix, du droit des brevets et de la procédure de dépôt de ceux-ci.

Dans ce contexte mouvementé dans leurs pays d'origine, les plus importants groupes européens doivent également s'adapter aux changements intervenus sur les marchés internationaux classiques. Le Japon persistera-t-il dans son projet de mettre graduellement fin à la pratique de l'ordonnance des produits pharmaceutiques par les médecins ? Le Brésil adoptera-t-il une loi pour le dépôt de brevets en matière de produits pharmaceutiques ? Comment va évoluer le marché pharmaceutique australien après l'abolition, l'été dernier, du plan d'assurance médicale d'Etat ? Quelle sera l'importance de l'effet sur le marché américain de la tendance actuelle à la prescription et à la dispensation de produits pharmaceutiques génériques, plutôt que de spécialités ?

Sur les marchés des pays moins développés, les réductions du pourcentage autorisé de capitaux étrangers dans les sociétés pharmaceutiques locales, l'affaiblissement de la protection des brevets et la recherche générale de l' « indigénisation » du secteur pharmaceutique militent souvent contre les plans d'investissement. Beaucoup des nations les plus pauvres ont également des infrastructures administratives faibles qui offrent un terrain fertile à la corruption, à la fourniture d'approvisionnements défectueux ou de qualité inférieure, et à une mauvaise gestion généralisée, facteurs qui gênent considérablement l'institution de relations d'affaires normales et risquent, simultanément, de donner « mauvaise presse » à l'industrie.

Malgré ces aspects négatifs, les sociétés internationales continuent à vendre fort loin de leurs marchés traditionnels. Le but, comme toujours, est de protéger les investissements engagés dans ces pays, d'assurer une capacité continue de bénéfices et de faire face au besoin d'investissement dans ce qui est essentiellement un secteur orienté vers la recherche — tout en espérant contribuer à l'objectif de la « santé pour tous » fixé par l'Organisation mondiale de la santé.

Bien que les pays développés doivent rester la principale zone de croissance, l'industrie pharmaceutique mondiale a un rôle important à jouer dans le scénario de l'O.M.S. Cela est certain, mais beaucoup de questions continuent à se poser quant à la manière de remplir ce rôle.

On estime que 500 milliards de dollars sont dépensés annuellement dans le monde pour les soins de santé (dont 10 à 15 % pour les produits sanitaires) et que près de la moitié de cette somme est dépensée dans les dix-neuf pays les plus développés.

A titre d'exemple de la disparité en matière de soins entre les pays riches et moins riches, la Banque mondiale estime que dans les 34 nations dont le produit national brut est inférieur ou égal à 250 dollars par an, la population moyenne par médecin est de 21 200 personnes, tandis que dans les 19 pays dont le P.N.B. par tête est égal ou supérieur à 4 000 dollars, la proportion est d'un médecin pour 650 habitants. Selon les estimations d'I.M.S. World, de Londres, la disponibilité des produits sanitaires de type occidental se traduisait en 1976 par près de 35 dollars de dépenses pharmaceutiques par tête dans les 19 nations les plus développées, 7 dollars environ dans les économies centralement planifiées dont la Chine, et 4 dollars dans le reste du monde.

L'impératif de rentabilité

Personne, pratiquement, ne met en doute la nécessité d'améliorer les normes sanitaires des pays en voie de développement. Et l'on ne nie pas non plus que les médicaments ne puissent améliorer l'efficacité des soins sanitaires et abaisser leur coût. Cependant, les activités des groupes multinationaux du secteur de la santé (les pays pauvres ont un besoin urgent de leurs produits) font l'objet d'attaques répétées. Les principaux griefs sont que les médicaments nécessaires, ceux en particulier qui sont destinés au traitement *des maladies* tropicales, ne sont pas mis au point, ou bien ne sont pas mis à la disposition en quantités suffisantes. En outre, il n'y a pas un transfert suffisant de technologie de la santé pour répondre aux besoins des pays en voie de développement.

L'un des *problèmes majeurs* est que les industries pharmaceutiques internationales doivent recevoir un minimum d'assurances sur la viabilité économique de toute entreprise commerciale, et qu'il y a peu de financement externe disponible pour la mise au point et l'achat de produits tropicaux spécialisés. Selon les termes de l'avant-propos les « Enquêtes sur l'environnement sanitaire mondial » *World Health Environmental Surveys*, I.M.S. World Publications (octobre 1978, :

« Une chance de rentabilité doit exister dans la recherche et le développement ; il doit donc y avoir un marché. La triste réalité est que beaucoup de nations qui ont besoin de produits sanitaires plus nombreux et de meilleure qualité n'ont pas les moyens de les acquérir — car elles sont elles-mêmes indigentes. »

L'industrie soutient que le transfert de technologie n'est acceptable que s'il ne dépasse pas certaines limites. Elle survit grâce à la protection de certains secrets commerciaux pour sauvegarder les résultats de sa recherche et pour préserver la perspective d'une bonne rentabilité de ses investissements.

Il y a aussi un protectionnisme au niveau national, pour des raisons similaires. Comme l'affirme l'enquête mondiale d'I.M.S. World, *« dans beaucoup de nations fortement industrialisées où il reste fort peu de ressources minérales, la masse de connaissances et de méthodologie accumulée est devenue elle-même une ressource naturelle, dont ces nations dépendent pour gagner leur vie sur les marchés mondiaux ».*

Plutôt que de compter indéfiniment sur une aide subventionnée ou sur des mesures *ad hoc* telles que des prix préférentiels pour la fourniture de certains produits à certains pays, l'industrie nourrit l'espoir à long terme que les pays en voie de développement deviendront des marchés ordinaires, grâce à des croissances plus normales qui leur procureront un pouvoir d'achat plus élevé. Dans son Rapport sur le développement mondial de 1978, la Banque mondiale affirme que, grâce à la stricte application de politiques internes réalistes, le taux de croissance du monde en voie de développement pourrait atteindre une moyenne de 5 % par an dans la période 1975-1985, contre 3,1 % au cours des quinze années précédentes.

NIGEL HAY.

ÉCHANGES DES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS EXPORTATEURS DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES EN 1977

	Exportat.	Importat.	Excédent
R.F.A. (millions de deutschemarks)	4 015	2 168	1 847
Grande-Bretagne (millions de livres)	554,6	173,7	380,9
France (millions de francs français)	2 646,5	196,7	2 449,8
Suisse (millions de francs suisses)	1 540	363	1 177
Italie (millions de lires)	444 573	375 743	68 830

LA SANTÉ MONDIALE ET L'ÉCONOMIE

	Pays à bas revenu	Pays à revenu moyen	Pays industrialisés	Economies socialistes (*Chine comprise*)
Nombre de pays	34	38	19	11
Population en 1976 (en millions)	1 317	895	654	1 208
P.N.B. par tête (en dollars en 1976)	150	750	6 200	2 280
Espérance de vie à la naissance	44	58	72	70
Population par médecin en 1974	21 185	2 430	650	480
Consommation pharmaceutique par tête en 1976 (dollars américains) ..	1	9	36	7

Sources : Rapport sur le développement mondial, 1978 (Banque mondiale) ; *World Health Environmental Surveys* (I.M.S. World).

Ces chiffres sont tirés d'estimations nationales pour l'année indiquée ou pour l'année la plus récente où ils sont disponibles, pour cent vingt-deux nations dans le monde (à l'exclusion de trois pays exportateurs de pétroles : l'Arabie Saoudite, la Libye et le Koweït).

ASPECTS DE LA GESTION AMÉRICAINE

Les déclarations du maire de New-York

(Suite de la page 21.)

Seulement, depuis quelque temps, la gestion de notre ville avait été telle qu'elle avait été conduite à utiliser ses capitaux fixes pour régler des dépenses courantes.

On payait par exemple des services qu'on n'aurait pas dû payer. Ainsi, en ce qui concerne les neuf cent mille personnes qui sont à l'assistance sociale : n'importe qui arrivant à New-York, et qui a droit à l'aide sociale d'après les critères légaux peut y prétendre sans aucun délai de résidence dans cette ville. L'afflux est donc grand parmi ceux qui auraient plus de difficultés ailleurs. Nous voulons alléger cette charge qui devrait être de la responsabilité de l'Etat et du gouvernement fédéral, mais non de la ville. De même, en ce qui concerne les tarifs de transports. *Nous* les avons augmentés de 42 % au cours des quatre dernières années. Nous ne pouvons pas continuer à subventionner les transports avec les finances de la ville. Au besoin, l'Etat et le gouvernement devront prendre en charge la différence pour permettre d'atteindre des prix qui couvrent les coûts réels.

— Sur ces deux derniers points, vous avez déjà obtenu satisfaction ?

— Non. Nous n'avons pas réussi en ce qui concerne la sécurité sociale. Nous obtenons une certaine assistance technique du gouvernement fédéral pour éliminer les personnes qui ne devraient pas se trouver sur nos listes. Mais nous n'avons pas réussi à obtenir une assistance financière fédérale directe du gouvernement sur ce point.

— Combien d'employés la ville de New-York a-t-elle aujourd'hui ?

— Trop. Cent quatre-vingt-dix mille environ.

— C'est quand même moins qu'il y a quelques années...

— Nous avons réduit notre personnel de soixante et un mille personnes depuis trois ans, avant que j'arrive. Nous allons encore réduire de vingt mille à vingt-quatre mille le nombre actuel dans les quatre années à venir. Il faut agir par programmes, en commençant par ceux qui auront le moins d'impact sur la vie de la ville.

— L'efficacité de certains services, comme ceux des pompiers et de la police, ne risque-t-elle pas de s'en trouver affectée ?

— On commencera par les moins nécessaires. Je ne prétends pas que cela se fasse sans qu'on s'en aperçoive, mais il est certain qu'il y a des limites à ce que l'on peut faire. La police est l'un de nos postes budgétaires les plus importants. Le policier moyen nous coûte plus de 30 000 dollars par an (135 000 francs). Et nous avons quelque chose comme vingt-six mille policiers...

» Mais nous allons trouver des solutions... Parce que New-York entre dans son âge d'or, la renaissance de la ville, et je suis très fier d'être le cent quinzième maire, et capable de vivre cette renaissance. Ce qui a changé dans cette ville, c'est qu'apparemment les gens avaient l'habitude de considérer qu'il suffisait de militer, de manifester et de crier pour obtenir plus que son dû. C'est fini. Si vous vous roulez par terre en hurlant, vous n'obtenez plus un penny de plus.

» En sens inverse, il n'est plus question non plus de priver qui que ce soit du penny auquel il a droit, simplement parce qu'on manifeste. On obtient ce à quoi on a droit. Et il semble que cela commence à sauter aux yeux des habitants de la ville. Nous recherchons le meilleur et le plus juste effet possible pour chaque dollar dépensé, et nous ne succomberons pas aux pressions politiques.

La ville est devenue dépendante

— Est-ce que l'ensemble des graves difficultés que la ville a connues ne l'a pas rendue plus dépendante, finalement, des autorités fédérales ?

— Evidemment. Notre totale indépendance n'existe plus à partir du moment où il nous faut aller à Washington demander de l'argent. Il nous a fallu faire certaines concessions. Il a fallu admettre que l'Etat de New-York mette sur la ville un organisme de contrôle financier.

— Depuis combien de temps ?

— Depuis 1975. Nous l'avons accepté... Ce qui est nouveau est que, récemment, nous avons admis une extension des pouvoirs de cet organisme pour obtenir une garantie du gouvernement fédéral sur nos émissions d'emprunts. Cela peut s'étendre sur quelque trente ans, suivant la durée des emprunts. Mais il ne s'agit que d'un contrôle financier, pas d'un contrôle politique. Le maire de la ville est élu. Politiquement, il est indépendant.

» Le principal objectif est de fournir des services aussi intelligemment que possible, en appliquant au secteur public les principes de gestion du secteur privé. Il faut se libérer des excès de la « peste ». Tout cela a été complètement ridicule. Par exemple, il n'y a pas de raison de payer plus dans le secteur public que dans le secteur privé. J'ai prévenu les gens que j'étais là pour trois mandats, c'est-à-dire douze ans, parce que je ne pourrais pas accomplir toute cette restructuration en un seul mandat. Je me suis aperçu en gouvernant qu'il est difficile d'aller de A à B. Et pourtant j'ai l'intention d'aller de A jusqu'à Z. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

Des Européens prennent la tête de firmes multinationales

(Suite de la page 21.)

Pierre Gousseland, nommé vice-président, prit la direction des services molybdènes et métaux spéciaux. Il devint directeur général en septembre 1975, puis président lorsque M. McGregor prit sa retraite en 1977.

M. Gousseland ne pense pas que ses origines européennes aient influencé, en plus ou en moins, le cours de sa carrière *dont il attribue le succès à* l' « application ». Ayant adopté les mœurs et coutumes des hommes d'affaires des Etats-Unis, on relève à peine son origine étrangère. De plus, son calme et sa haute taille le font aisément passer pour américain.

Aux jeunes ingénieurs, de quelque nationalité qu'ils soient, il conseille de travailler pour une société véritablement multina*tionale afin de multiplier leurs* chances de promotion. Il est aussi convaincu que, dans la conjoncture économique et démographique actuelle, le secteur des matières premières offre les perspectives d'avenir les plus intéressantes. Ajoutons que le nouveau directeur général adjoint de M. Gousseland, M. John Towers, est né en Ecosse.

Au sein de Revlon, Michel Bergerac, qui exerce depuis trois ans les fonctions de président et chef de l'exécutif, n'a pas eu l'avantage de trouver des antécédents européens comparables à ceux d'AMAX. Mais cela n'a eu, selon lui, aucune importance, car les rangs de Revlon sont ouverts aux minoritaires de tous poils. *« En fait,* plaisante-t-il, *si un groupe est sous-représenté parmi le personnel de Revlon, ce doit bien être celui des Basques, car je crois être le seul ici... »*

Un héritage historique

Après le lycée de Biarritz, Michel Bergerac a fait Sciences-Po. Puis il a reçu une bourse Fulbright pour l'Université de California parce que la perspective de quatre ans d'ENA ne lui disait rien. Il était à l'époque attiré par la diplomatie. En Californie, il s'oriente vers l'administration des affaires et obtient un M.B.A. Son premier employeur, aux Etats-Unis, fut une filiale américaine de la société française qui fabriquait le matériel d'exploration sous-marine inventé par Jacques-Yves Cousteau. Il y fit un apprentissage dont il devait bénéficier tout au long de sa carrière : malgré tous ses diplômes, il devint contremaître à l'usine. Le souvenir de cette expérience irremplaçable fait qu'il conseille aux jeunes Européens qui désirent faire leur chemin dans les affaires de venir s'initier aux Etats-Unis. Peu importe la nationalité de la société qui les emploiera par la suite.

Dans son cas, ce fut la firme californienne Canon Electric qui le chargea de créer un service étranger De 1957 à 1966. Michel Bergerac s'y appliqua avec tant de succès que, lors de l'acquisition de Canon par l'I.T.T., il devint directeur de celle-ci pour l'Europe, avec d'importants bureaux à Bruxelles. Lorsque le fondateur de Revlon, qui désirait prendre sa retraite, prit son téléphone de New-York pour offrir à Michel Bergerac, qu'il n'avait jamais rencontré, la direction de *sa société*, le Basque reçut une offre financière qui, dit-on, battait tous les records précédents. Il accepta. En trois ans de son règne, les ventes de Revlon ont doublé et la société est le leader dans son secteur sur le chapitre des résultats financiers.

La carrière du Parisien Guy Charlap s'est déroulée de façon différente, puisque, après des études de biochimie à l'Université de Paris, il a travaillé quinze ans pour des sociétés pharmaceutiques françaises. D'esprit curieux, il est retourné à l'Université à l'âge de trente ans pour y quérir un diplôme de sciences économiques. Et c'est seulement en 1961 qu'il a rencontré à Paris un Américain, Edwin Whitehead, fils du fondateur allemand de Technicon, qui cherchait à recruter un directeur technique pour les activités internationales de cette société.

A Genève, puis en Irlande, M. Charlap dirigeait avec succès depuis 1966 l'ensemble des affaires de la société à l'étranger, lorsqu'on l'appela aux Etats-Unis pour lui annoncer brutalement que la présidence de la société lui était offerte. Père de famille, très attaché à son mode de vie et enclin à plaisanter, il posa d'emblée, dit-il, deux conditions aux Américains : premièrement que le français devienne la langue officielle de la société ; deuxièmement que le siège social soit transféré de Tarrytown, New-York, à *Genève, Suisse. Il* n'obtint pas gain de cause... mais accepta l'offre malgré tout.

Au travers de ces expériences personnelles, un fait intéressant apparaît. Dans tous les cas cités, les Européens qui se sont vu confier les plus hautes charges dans des sociétés américaines n'avaient aucun lien de parenté ou autres relations préexistantes au sein des sociétés qui les ont choisis.

Il est frappant que, à l'inverse, presque aucune société européenne importante n'ait, à ce jour, fait appel à un Américain, sur la base de sa compétence professionnelle, pour exercer des responsabilités comparables.

JAY McCULLEY.

LE REDRESSEMENT DE L'ÉCONOMIE ITALIENNE

(Suite de la page 21.)

Si l'on approuvait ces revendications, il serait plus difficile de résister à celles des ouvriers de l'industrie métallurgique et chimique en ce qui concerne le renouvellement, pour trois ans, des contrats nationaux qui viennent à *échéance en décembre*. C'est le « plan Pandolfi » qui se trouve en danger, c'est-à-dire l'orientation de politique économique indiquée par M. Pandolfi, ministre du Trésor, pour les trois prochaines années, et qui devrait à présent trouver sa forme concrète dans un véritable document inclus *dans le plan*.

Le « schéma » de M. Pandolfi s'inspire de trois principes : *réduction du déficit du secteur public* élargi (qui comprend aussi les besoins en investissements des entreprises publiques) à 15 % environ du revenu national, tout en limitant l'augmentation des dépenses publiques courantes ; augmentation des salaires un peu inférieure à l'augmentation de la *productivité ; politique de relance* en direction à la fois des investissements du secteur public, et du système de marché, afin d'obtenir une expansion économique de 4,5 % par an. Ce qui devrait permettre d'employer six cent mille personnes en trois ans, soit la valeur du nouveau *contingent arrivant sur le marché* du travail pendant ces trois ans. Autrement, le chômage ne pourra que s'aggraver.

Hésitations sur le plan Pandolfi

La discussion de ce schéma de plan est longue et difficile. En fait, le parti communiste, qui le soutient, n'a pas le courage d'affirmer *clairement* que l'incitation à l'économie, selon le plan Pandolfi, découlera du jeu automatique de l'économie de marché, mise en mesure de fonctionner. Mais le monde syndical en général semble lui aussi hésitant : non seulement pour des raisons justifiées, comme la *crainte que le gouvernement n'ait* pas l'intention d'aboutir à l'expansion promise par le ministre (et, en effet, d'autres documents du gouvernement demeurent attachés à une politique bien plus restrictive), mais aussi du fait d'une culture économique insuffisante. On estime que, pour garantir un tel développement, il ne suffit pas de recourir à un abaissement général du taux d'intérêt, d'avoir de bons servi*ces publics pour les entreprises*, la certitude d'un horizon économique, et une modération des syndicats, en même temps qu'un petit nombre de grands projets d'investissement public ; il est nécessaire d'établir des « plans sectoriels » minutieux. En somme, s'installe l'idée que l'emploi doit être garanti par un dirigisme *administratif et législatif*.

Mais nombreux sont ceux qui la mettent en doute, et une partie des syndicats, notamment la CISL, préconisent aujourd'hui comme remède au chômage, la réduction des horaires de travail dans l'industrie de quarante *heures à trente-six heures par* semaine au cours de ces trois années, en essayant de l'appliquer d'abord là où cela semble le plus facile (dans les grandes entreprises) et là où l'on a un plus grand besoin de créer de nouveaux emplois (dans le *Mezzogiorno)* Cette conception a été *insérée dans la plate-forme* des revendications des métallurgistes, en même temps que les demandes d'augmentation de salaires. D'après le *président* d'Alfa Romeo, une telle plate-forme provoquerait une augmentation du coût du travail de 50 % en trois ans. Il est clair que ce serait la fin du plan Pandolfi, et que le « risque italien » redeviendrait le même qu'auparavant.

Quant aux industriels, s'ils ne sont pas enthousiastes pour le plan Pandolfi, c'est pour des raisons opposées. Ils trouvent qu'il comporte trop de lacunes sur la façon dont on voudrait ranimer l'économie. Ils craignent que l'on ne continue dans la voie du dirigisme des plans sectoriels et du régime des contrôles. Et ils se plaignent de la trop grande insuffisance des crédits attribués à l'investissement privé.

En somme, la confédération patronale se range sur une position néo-keynésienne et ne se borne pas à réclamer la remise en vigueur des règles du marché. Au contraire, en ce qui concerne le plan Pandolfi, la coalition gouvernementale accentue ses demandes de limitation des salaires, cherche à ménager diverses clientèles et ne se prononce pas sur le thème du dirigisme. *Le plus important, à ses* yeux est de poursuivre une politique de taux d'intérêt élevés, politique que les grandes banques voient, évidemment, d'un œil favorable. Au sens purement financier donc, le « risque italien » semble plus ou moins contrôlé. Pour le reste, il faut attendre pour en juger le passage du schéma au véritable plan.

FRANCESCO FORTE.

DES CARABINIERS AUX « BOBBIES »

En Europe, les policiers ne peuvent renier leur lointain passé

LES premières démarches en vue d'harmoniser les forces de police au sein du Marché commun ont peu à peu pris de l'essor. Déjà, en 1893, le professeur Franz von Litz, criminologue allemand de l'université de Berlin, écrivait : « *Lorsque les voleurs ou les escrocs professionnels se sentent à l'aise à Paris, comme à Vienne ou à Londres, lorsque de faux roubles fabriqués en France ou en Angleterre sont écoulés en Allemagne, lorsque des bandes de criminels opèrent en permanence dans plusieurs pays à la fois, lorsque les passions et les faiblesses humaines sont les mêmes chez nous qu'à l'étranger, comment les polices criminelles des différents pays peuvent-elles ne pas se référer dans l'action à certains principes communs de base ? En fait, elles vont bientôt y être contraintes.* » C'est Jean Népote, secrétaire général d'Interpol, qui cite cette prophétie dans un livre publié récemment chez McGraw-Hill, intitulé *les Pionniers de la police*.

Le développement d'Interpol a coïncidé avec la nécessité d'apporter une attention particulière à une meilleure coopération, et c'est la vocation de cet organisme. L'amélioration des moyens de transport et la croissance du commerce international ont favorisé le développement de la criminalité inter-zones. L'immigration illégale, le trafic de la drogue, les vols de voitures et d'antiquités et la fraude ont accentué le besoin d'une action internationale de police, et les gouvernements ont discuté des moyens de coordonner l'action anti-terroriste.

En même temps, des traditions *différentes, visant à faire respecter* les lois, se sont développées à l'intérieur de chaque pays et sont jalousement gardées. Dans les provinces de l'Empire romain, la police était établie sur le modèle urbain mis en place par Auguste César. Deux traits principaux ressortent de ce modèle *et ont influencé de nombreux* systèmes modernes : une force de surveillance semi-civile, et un corps militaire d'élite.

Forces civiles et polices militaires

Dans l'Italie moderne, la police est assurée par des forces civiles, parmi lesquelles notamment la sécurité publique, qui est une force nationale, et par une police *militaire : les « carabiniers »*. La France aussi a un système dualiste : la police nationale, police civile, et la gendarmerie nationale, police militaire.

Lors de l'invasion de l'empire d'Occident par les Barbares, l'administration romaine disparut de l'ancienne province de Grande-Bretagne. Une autre forme de police fut introduite par les envahisseurs de l'Europe du Nord. C'est à la communauté locale que revint principalement la responsabilité de faire respecter les lois au jour le jour. Il en résulta une police du « voisinage » par opposition à une police du prince, et finalement un système hybride. En plus de l'influence des Etats-Unis sur l'Allemagne de l'Ouest, après la guerre, les conférences et les liens entre différentes organisations de police ont conduit à des échanges d'idées. En Grande-Bretagne, l'institut de technologie de Cranfield réunit des spécialistes des différents pays d'Europe. Le développement de la bureaucratie a également produit des changements dans l'ancienne acceptation du mot « police », au sens où l'entendaient les Grecs : c'est-à-dire simplement l'administration de la cité. *D'une manière générale*, la police britannique a décidé de ne pas s'occuper de l'application des lois bureaucratiques comme la répression de la fraude fiscale ou les fausses déclarations de sécurité sociale. Les agents de la circulation ont la charge des infractions au stationnement. En *revanche, en Italie, la police* municipale s'occupe aussi bien de la fraude fiscale que du trafic automobile.

Bien que la police britannique aime à se considérer comme polyvalente, elle a tendance à accroître sa spécialisation, surtout pour faire face à la spécificité sans cesse croissante des genres de délinquance. Il n'y a pas de police nationale, et les chefs de la police ont une grande autonomie d'action. *La République fédérale* a deux grandes classes de police : la police fédérale *(la police fédérale* des frontières et le bureau fédéral d'investigation criminelle) et la police des Etats. Quelques Etats ont une police administrative. Les autres branches de la police d'Etat sont : les forces de sécurité, la gendarmerie, la police judiciaire, la police des sports.

Exception faite pour les Etats totalitaires, la police doit bénéficier d'un consensus populaire. D'une manière générale, plus le fossé se creuse entre le gouvernement et le peuple, plus la police devient impopulaire. Sa popularité varie selon les lieux et les époques. En Grande-Bretagne elle a un assez bon prestige, bien qu'elle soit critiquée par les plus virulents leaders des immigrés et la gauche, qui voit en elle le bras de l'État capitaliste. Les conflits sociaux aujourd'hui comme par le passé donnent lieu à des commentaires partisans sur les objectifs de la police qui rejette avec indignation les accusations de racisme et d'échec à défendre les intérêts des minorités portées contre elle.

Un prestige inégal

En France, le statut social du policier n'est pas très élevé, spécialement dans les villes où les *méthodes strictes de maintien* de l'ordre appliquées depuis 1968, et quelques cas de comportements inadmissibles (tels que brutalités, racisme), sont vivement critiqués par une grande partie de la population. Mais l'image du policier s'améliore peu à peu grâce notamment à un recrutement de meilleure qualité dû à la montée du chômage. L'Ecole nationale supérieure de police, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, près de Lyon, où sont *formés* les *commissaires* hauts gradés, est ainsi en train de se tailler une réputation considérable.

En Italie, la police est mal considérée, car la plupart des recrues viennent du Sud et ont eu une éducation inégale. L'opinion publique accorde sa préférence aux carabiniers, ce corps surnommé *fidelissima* (l'armée fidèle). Il est cependant prisé de plaisanter à leur sujet : « *Savez-vous pourquoi les carabiniers patrouillent toujours par deux ? — Parce que l'un sait lire et l'autre écrire.* » A la fin de l'année prochaine, une loi devrait autoriser les policiers italiens à se syndiquer.

PETER EVANS.



Le prix de l'ordre

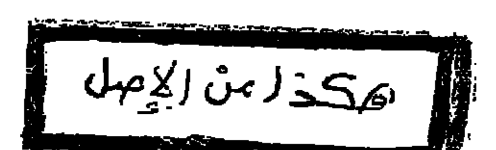
LES salaires des policiers italiens sont parmi les *plus bas du pays*. Le minimum est d'environ 430 F par mois, *mais*, grâce à de nombreuses primes qui n'entrent *pas en ligne de compte pour* la retraite, le policier ou le carabinier gagne finalement au moins 750 F, cette somme pouvant s'élever à 2 660 F pour les officiers les plus gradés.

En France, la police n'a pas *le droit de grève, mais* les syndicats jouent un rôle d'intermédiaire important entre les personnels et l'administration, rôle *qui devient fréquemment prédominant*. L'éventail des salaires est très large. Chez les policiers en uniforme, ceux-ci s'échelonnent de 3 350 F pour les derniers à avoir rejoint les rangs des 76 000 gardiens de la paix de la police nationale, à 5 850 F pour les plus hauts échelons des grades supérieurs en fin de carrière. Un commissaire gagne de 4 400 F à 10 600 F. Dans ces chiffres sont comprises des indemnités substantielles représentant 28 % du total.

En République *fédérale* d'Allemagne, le premier salaire au bas de la hiérarchie, celui d'un sergent, s'élève à 2 150 F brut, mais, avec les primes, ce dernier perçoit 2 720 F. Les policiers, pour 80 %, sont des sous-officiers. Le droit de grève ne leur est pas reconnu et il semble que rien ne doive changer dans ce domaine, mais ils gardent le droit de s'affilier et de former *des syndicats*.

En Grande-Bretagne une campagne qui a donné ses fruits a *étouffé un militantisme grandissant*, en permettant une élévation des salaires. Le syndicat de police représentatif jusqu'aux éche*lons intermédiaires ne revendique* plus le droit de grève. Il a rejeté lors de sa *conférence* annuelle une demande d'affiliation au Congrès des syndicats. Et officiers hauts gradés *et* chefs de la police sont représentés par des organismes séparés.

Un policier âgé de vingt ans en *province* recevra environ 2 480 F par mois, cette somme comprenant une indemnité de logement. Avec les diverses primes dont bénéficient les officiers de police de la capitale, un policier ayant déjà de l'ancienneté pourrait peut-être obtenir 4 790 F. Le commissaire de *police londonien touche à présent* 12 750 F par mois. Ce montant pourrait s'élever éventuellement à 18 420 F par mois. C'est ce qui a été recommandé. En Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, on compte un policier pour 440 personnes ; en Italie, la proportion est de un pour 370 citoyens (sans compter la police municipale) ; en Allemagne fédérale, le chiffre est de un policier pour 430 citoyens et, en France, de un pour 310.



هكذا من الأصل

La paix

On ne choisit pas un lave-vaisselle Miele simplement parce qu'il est efficace. Ce qui est capital aujourd'hui, c'est la tranquillité et la fiabilité que votre lave-vaisselle Miele vous apporte.

Il a été conçu, usiné, assemblé, réglé comme une machine de précision. Vous profitez de l'expérience, de la technologie et de la tradition Miele. Votre lave-vaisselle vous apportera des années de paix.

Des années de paix sans pannes à répétition. Des années de paix sans multiples coups de téléphone à un réparateur débordé.

Des années de paix sans cristal brisé. Des années de paix qui seront, en plus, presque silencieuses.

Cette paix, cette tranquillité d'esprit, c'est aujourd'hui le luxe le plus rare, le plus précieux.

Miele vous l'offre.

Miele

Pour toute demandé de documentation : Miele S.A. 9 avenue Albert Einstein 93151 Le Blanc-Mesnil.



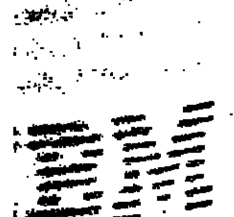
Synergie, K.B.

« BOBBIES »

lointain passé

ix de l'ordre

teur



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Booz. Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de Conseil en Direction. En raison de l'expansion de nos activités internationales, nous développons nos équipes en Amérique du Sud, en Afrique du Nord, et au Moyen-Orient.

Nous recherchons, pour intervenir auprès d'entreprises nationalisées appartenant à l'industrie pétrolière et sidérurgique, des :

CONSULTANTS EN MAINTENANCE

ayant acquis une expérience pratique dans :
- l'évaluation des systèmes de maintenance existants
- l'organisation et la structuration des services de maintenance (préventive et curative)
- *la planification, les programmations et le contrôle de la maintenance*
- la conception et l'élaboration des procédures de travail (fichier technique des équipements, gestion des pièces de rechanges etc.).

Les candidats retenus devront :
- être ingénieurs diplômés
- *avoir dirigé un département maintenance d'une grande société* (chimique, pétrolière, gaz industriel ou de transformation des métaux)
- avoir, si possible, une expérience du conseil
- avoir au minimum 8 années d'expérience professionnelle.

Rémunération ouverte en fonction de l'expérience acquise.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser un curriculum vitae détaillé et, si possible, photo à :

Anne-Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, Avenue Kléber - 75016 PARIS

NEW YORK — LONDON — DUSSELDORF — PARIS

NEW YORK

DIRECTEUR DE FILIALE

Une des plus prestigieuses sociétés françaises des arts de la table est *implantée depuis de nombreuses années aux U.S.A.*

En liaison avec la Direction Générale et la Direction Commerciale Internationale, le Directeur de la filiale propose une politique commerciale (choix des produits, réseaux, points de vente, publicité, tarifs etc) qui permette d'accroître le volume de vente et d'améliorer encore les résultats. Il s'appuie sur la structure commerciale existante.

Ce poste ne sera confié qu'à un homme diplômé de l'enseignement commercial supérieur ayant impérativement une expérience professionnelle réussie aux U.S.A. (de préférence produits de consommation de haut de gamme) et totalement bilingue.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre votre CV manuscrit détaillé ainsi que vos prétentions en US $, sous référence M 4217 B, à Christian Laué,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Export
Produits Pharmaceutiques

AFRIQUE-PROCHE ORIENT

Un important laboratoire pharmaceutique français (150 M de C.A. 500 personnes), connu pour la qualité de ses spécialités, recherche un ASSISTANT EXPORT afin de développer ses ventes principalement dans les Pays Arabes du Proche Orient. Il sera surtout chargé de promouvoir des produits gastro-entérologique qui connaissent déjà un vif succès en Afrique du Nord (15 M de C.A.). Dépendant du Directeur Export, la mission de ce collaborateur comprendra : les négociations avec les administrations locales compétentes pour l'enregistrement des produits, l'assistance sur le plan marketing et l'organisation de la visite médicale, le choix de l'agent ou du licencié chargé de la distribution. Ce poste convient à un candidat (Ecole Supérieure de Commerce, IEP, Pharmacie, Médecine, Vétérinaire etc...) ayant une expérience similaire (2 ans minimum) acquise dans les pays arabes et le goût d'une activité autonome sur le terrain.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Les perpectives d'évolution sont favorables étant donné l'importance que nous attachons à cette fonction.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 81033 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Dans le cadre de son développement à l'Etranger, *une Importante Entreprise de* Bâtiment recherche pour le
NIGERIA

DIRECTEUR FILIALE

- en liaison avec les partenaires locaux et la Société mère il dirigera toute l'activité sur place,
- solide expérience du bâtiment aussi bien en études et chantiers que gestion, avec formation supérieure du type AM - ETP etc...,
- anglais courant indispensable.

Pour information complémentaire adresser C.V. sous réf. 8124 AU à

speral
ORES 54 Bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

Société de services et conseil en informatique filiale d'un groupe industriel français de taille internationale recherche

INGÉNIEUR
INFORMATICIEN
pour un poste de

CHEF DE PROJET

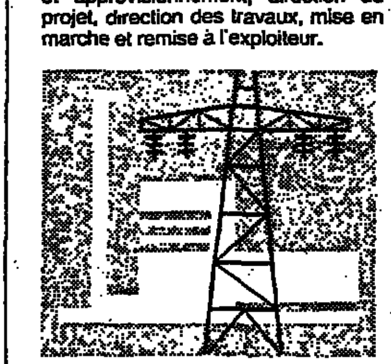
justifiant d'une expérience de 5 à 7 ans des techniques informatiques de gestion.
Capable d'assurer la conduite d'une équipe, les contacts avec le client d'assumer la responsabilité d'un important système informatique dont le démarrage est prévu en décembre 1978.

Le poste est à pourvoir au MAROC

Envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions sous réf. APIC (mentionnée sur l'enveloppe), à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

FICHTNER Beratende Ingenieure

Nous sommes une entreprise d'ingénieurs-conseil indépendante qui travaille depuis plus de 50 ans dans tous les domaines de l'économie d'énergie et de chaleur, surtout dans la technique des centrales électriques, et qui occupe dans cette branche une position prédominante en R.F.A. et à l'étranger. Notre succès est la preuve que notre conception est la bonne. Nos *services d'ingénieurs comprennent* toutes les phases de l'étude et de la réalisation de projets: Nous conseillons nos clients en effectuant p.e. des études techniques et économiques, le planning des installations complètes de génération et de distribution, et leur réalisation, c'est-à-dire appel d'offres et approvisionnement, direction de projet, direction des travaux, mise en marche et remise à l'exploiteur.



Lignes haute tension

Nous recherchons pour la direction, en pleine responsabilité, du montage de lignes aériennes H.T. avec postes de transformation et de distribution dans un pays africain francophone un

Constructeur de lignes
ingénieur diplômé ou ingénieur

qualifié. Au moins 8 ans d'expérience prouvée, recueillie à l'exécution de projets semblables, sont indispensables.
Le candidat choisi doit avoir la qualification professionnelle pour résoudre tous les problèmes se posant au cours de la surveillance de tels travaux. A côté des connaissances parfaites de la langue française, il doit connaître l'allemand ou l'anglais suffisamment pour assurer la liaison avec la maison-mère.

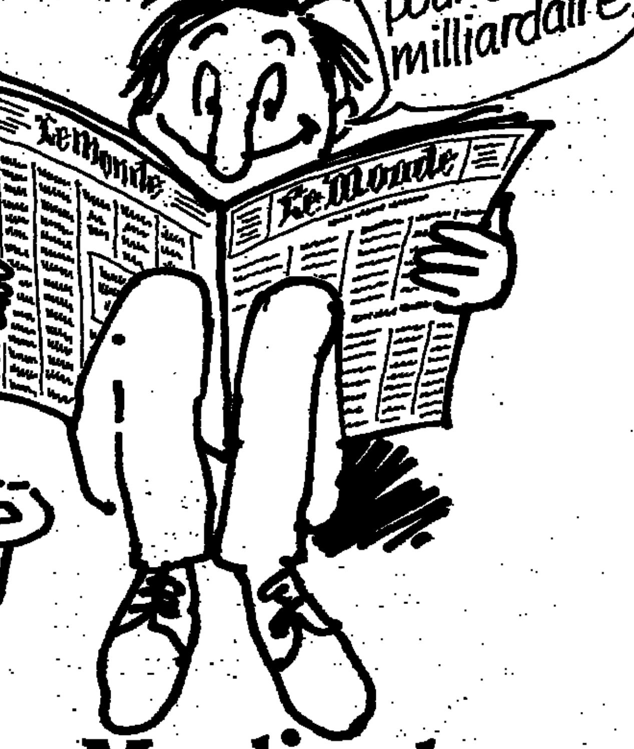
Si cette tâche vous intéresse, veuillez adresser vos documents de candidature complets (C.V., certificats, photo, rémunération actuelle, date d'entrée), en langue *allemande ou anglaise, sous réf.* TE 371 à

FICHTNER
Beratende Ingenieure
Postfach 300580
7000 Stuttgart 30
Tel. (0711) 8995-414

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 12

Il n'est pas nécessaire d'être milliardaire pour lire les offres d'emploi du Monde.



Il n'est pas interdit aux milliardaires de lire Le Monde; beaucoup d'entre eux le font. Mais il n'y a pas que des milliardaires en France.

L'essentiel des lecteurs du Monde est composé d'actifs, cadres moyens et employés.

Ne vous étonnez donc pas de rencontrer les lecteurs du Monde dans le métro, les trains de banlieue, et évidemment dans les entreprises.

Très souvent, ils cherchent à améliorer leur situation, leurs conditions de vie et de travail..., alors ils consultent les offres d'emploi du Monde. C'est leur quotidien et c'est aussi leur lien avec le marché du travail.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

هكذا من الأصل



emplois internationaux

geophysical contractor is seeking

seismic data processing analysts

with a minimum of 3 years experience for SENIOR ANALYST position in data processing center throughout Africa and Middle East.

Foreign benefits - salary commensuarate with experience.

ENGLISH necessary. Renewable 2-year contract.

Write giving full details of education, prior experience, availability to n° 10421 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

All replies will be held in strictest confidence.

Pour sa filiale ITALIENNE

Importante Société Française, secteur alimentaire en expansion continue, recherche :

DIRECTEUR

Il aura pour mission principale :
— d'optimiser la rentabilité en donnant à cette filiale une impulsion nouvelle par un développement et une diversification des ventes.

Ce poste requiert :
— une forte personnalité de vendeur et d'animateur.
— une bonne connaissance des réseaux de distribution des produits alimentaires et du Marché italien.
— une expérience de gestion d'une entreprise moyenne souhaitable.
— une maîtrise complète du français et de l'italien.

Ce poste est à pourvoir dans la région milanaise.

Pour faire acte de candidature, adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé séparé, photo et niveau rémun. actuelle à n° 86.025 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Il sera répondu à toute lettre de candidature. Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES recherche pour sa filiale africaine

Gabonaise (Libreville)

1 CHEF COMPTABLE

Il aura : la responsabilité de la comptabilité générale, de la trésorerie et supervisera l'informatique.

Il sera chargé de l'organisation, de l'animation et du suivi du travail de l'équipe comptable. Le candidat devra être titulaire du D.E.C.S. complet et pouvoir justifier d'une bonne formation, d'une expérience de plusieurs années d'animation de services comptables, de préférence dans l'assurance.

Contrat d'expatrié.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prét. sous référence 1494/M. à AXIAL Publicité, 91, fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

PREFERENCE CENTRALE

— 35 ans, ayant plusieurs années d'expérience de DIRECTION TECHNIQUE dans Société d'études et de conseil.
— Vocation pluridisciplinaire, devant assurer :
- contacts à HAUT NIVEAU avec clientèle ;
- liaison importante avec ARCHITECTES ;
- MISSION DE COORDINATION en tant que consultant pour les études techniques, structure, fluides, équipements.

— Excellente présentation, homme de contact, esprit de synthèse.

Lieu de travail : LONDRES.

— Connaissance parfaite de la langue anglaise, y compris langage technique.

TRES FORTE REMUNERATION

Emploi disponible immédiatement.

TRES SERIEUSES REFERENCES EXIGEES

Ecr. avec C.V. plus photo sous numéro T 09184 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS. Discrétion totale assurée.

L'OFFICE DE RADIODIFFUSION DEUTSCHLANDFUNK (Cologne)

recherche

Agent Statutaire

RÉDACTEUR - ADAPTATEUR

pour ses émissions en français

Conditions requises :

— être de langue maternelle française, posséder des connaissances très approfondies d'allemand permettant de travailler sur documents et de transposer des textes en français.

— avoir des notions de journalisme si possible radio.

— **Résidence à Cologne indispensable.**

Poste disponible à partir du 1er avril 1979.

Rémunération :

— **groupe 4, 13e mois et tous avantages sociaux.**

Adresser C.V. détaillé au **DLF Ici l'Allemagne Lindenallee 7, D.5000 Köln 51**

Important bureau d'études, Paris, exerçant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement, recherche un

INGÉNIEUR

diplômé, ayant une expérience professionnelle confirmée (de 5 à 8 ans) dans le domaine des études urbaines

EAU ET ASSAINISSEMENT

Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Ce séjour, qu'il est préférable d'envisager en célibataire, est assorti des avantages liés à l'expatriation. Merci de prendre contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 4.288 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES T.P.

d'ABIDJAN

recrute pour prise de poste en JANVIER 1979

UN PROFESSEUR DE RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX

FORMATION INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Expérience de quelques années d'enseignement nécessaire.

Contrat d'expatrié - Logement assuré Congé annuel en France.

Ecrire à C.E.B.T.P. - 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

UNIVERSITAT BIELEFELD

An der Fakultät für Linguistik und Literaturwissenschaft ist die Stelle eines

ordentlichen Professors (H4)

für

ROMANISTIK Linguistik

zu besetzen. Von allen Bewerbern wird erwartet, dass Sie im Bereich der Sprachtheorie gearbeitet und Erfahrungen in der empirischen Sprachforschung erworben haben. Entsprechend der Konzeption der Fakultät wäre ein Interesse an Fragen im Grenzbereich zwischen Linguistik und Literaturwissenschaft wünschenswert.

Entsprechend der Bielefelder Universitätskonzeption wird Interesse an systematischen Fragestellungen, Bereitschaft zu interdisziplinärer Zusammenarbeit und zu experimentellen Reform des Studiums erwartet.

Habilitierte oder gleichwertig qualifizierte Bewerber, die auf dem Gebiet Romanistik/Linguistik in Forschung und Lehre ausgewiesen sein müssen, werden zur Bewerbung eingeladen. Es wäre wünschenswert, wenn die Beweber auch Lehrveranstaltungen im Bereich Hispanistik anbieten könnten.

Bewerbungen mit den üblichen Unterlagen sind bis zum 30.11.1978 zu richten an das

Dekanat der Fakultät für Linguistik und Literaturwissenschaft der Universität Bielefeld, Universitätsstr. 1 Postfach 8640, 48000 Bielefeld 1.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE TAILLE MOYENNE recherche dans le cadre du développement de ses activités EXPORTATION

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour les pays d'AFRIQUE et MOYEN-ORIENT

De formation Ingénieur ou assimilé, les candidats devront avoir une expérience de la vente à l'étranger de bâtiments clés en main à usage industriel, commercial ou socio-éducatif.

Le poste implique des déplacements fréquents et une bonne maîtrise de la langue anglaise écrite et parlée.

Adresser curr. vitae, photo à n° 23.876, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

LABORATOIRE ECOLE POLYTECHNIQUE 91128 PALAISEAU CEDEX recherche

BIOCHIMISTE A MI-TEMPS

NIVEAU AT3 (CLASSIFICATION CNRS 2 B)

Connaissances en Biochimie : niveau DUT

Connaissances en Electronique souhaitées.

Purification d'acides nucléiques et protéines.

Spectroscopie optique.

NATIONALITE FRANÇAISE

Ecrire avec C.V. à no 85.435, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE BRITANNIQUE recherche

AGRONOME POLYVALENT

pour servir conseiller technique projet intégré cultures vivrières et innovation irrigation vallée Sénégal.

Ecrire avec C.V. à REGIE-PRESSE, N° T00 9223M, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE COURTAGE réassurances et assurances internationales, prédominance EXTREME-ORIENT AMERIQUE LATINE recherche pour son service technico-commercial

J. H. excellente présentation dynamique, sérieux. Formation SUP. ECO - E.S.S.E.C. et/ou similaire EXCELLENT ANGLAIS écrit, parlé, ESPAGNOL et/ou ALLEMAND souhaités. Libre de suite. Adresser C.V. + photo, à LEBLANC, 7, rue Cadet - 75009 PARIS

Importante société d'études française développant ses activités à l'étranger souhaite entrer en contact avec des

INGÉNIEURS

diplômés d'une grande école française ayant une expérience professionnelle confirmée (de 5 à 8 ans) dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes :

HYDRAUGÉOLOGIE

dans le cadre d'études d'aménagements hydrau-agricoles.

CONTROLE de TRAVAUX HYDRAULIQUES

(Barrages, canaux d'irragation, etc.).

Pour ces deux postes, qui impliquent un travail à l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Merci d'écrire. (Joindre C.V. et mentionner votre rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence n° 12 228 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société para-publique, Paris, recherche en vue de ses interventions en Afrique noire, un

INGÉNIEUR

Diplômé (ESTP, TPE, ou équivalent), ayant une expérience de 5 à 8 ans notamment en CONTROLE.

TRAVAUX ROUTIERS

Les ingénieurs intéressés ayant déjà vécu outre-mer sont invités à prendre un premier contact en écrivant sous réf. 7 264 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Société d'ingénieurs conseil Paris, recherche la collaboration d'un consultant en

MANAGEMENT PORTUAIRE

Cet expert (type « Officier de Port »), possédant bien la langue anglaise se verra confier une intervention de plusieurs mois dans un pays du bassin méditerranéen. Merci d'écrire s. la réf. 5 294 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens. 65002 Paris qui transmettra.



emplois régionaux

Un groupe français d'entreprises 500 personnes - SIEGE A PAU, recherche pour sa DIRECTION du PERSONNEL,

attaché (ée) de direction

(référence 164 TA)

Ce poste conviendra à un (e) jeune diplômé (ée) ayant ou non une première expérience de la gestion du personnel.

Son titulaire assistera le responsable du service pour l'ensemble des aspects de la fonction en particulier : recrutement, formation, information, etc...

secrétaire

de la Direction du Personnel

(référence 165 TA)

Une expérience positive de la fonction personnel et/ou des techniques d'information sera appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence du poste choisi, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.



SOURIAU

LEADER EUROPEEN DE LA CONNEXION

pour son Etablissement de LA FERTE BERNARD (72) recherche

CADRES TECHNIQUES

DE HAUT NIVEAU

Ce sont des Ingenieurs Mecaniciens expérimentés (5 ans).

- **Pour son unité moulage** (110 personnes) - poste regroupant sous sa responsabilité l'ensemble des fonctions techniques : • méthodes • industrialisation • conception des outillages • mise au point.
- **Pour son unité usinage** (250 personnes) - poste de définition identique en vue d'assumer la totalité des fonctions techniques de l'Unité et d'assurer leur evolution.

LE CHEF DU SERVICE QUALITE

- Ingénieur Mécanicien diplômé
- Alliant autorite et diplomatie
- Justifiant d'une experience d'au moins 5 ans dans un tel poste.

La rémunération sera fonction de l'expérience et des qualites des candidats.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à SOURIAU, Direction du Personnel Rue Robert Surmont 72400 LA FERTE BERNARD.

A BREST



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMES DE GRANDES ECOLES OU DE FACULTES

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prét. à THOMSON CSF - Service du Personnel - Route du Conquet - 29200 BREST.

Importante Société SAINT-AVOLD recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE ET ORGANISATION GÉNÉRALE

- Responsable de la gestion d'un service informatique de 8 personnes incluant du téléprocessing des terminaux et de l'ordinateur central (IBM 370-125, IBM 3773, installation des écrans prévus).
- Responsable de l'organisation générale de l'usine et de la distribution : amélioration des procédures déjà en place en concours avec les différents chefs de service.
- Capable de développer et d'implanter à tous les niveaux des nouveaux projets.
- Excellents contacts humains, esprit de synthèse, esprit d'initiative permettant de résoudre des problèmes commerciaux et administratifs dans une grande entreprise industrielle et de distribution
- Bonne expérience en informatique tant au niveau « système » qu'au niveau « applications ».
- Bilingue avec notions allemand.

Ecrire lettre manuscrite avec photo et C.V. à : PERCEVAL (Réf. BM 6) 18, rue d'Athènes - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENT

LEADER DANS SA BRANCHE 180 km de Paris, recherche

RÉVISEUR COMPTABLE

30 ans minimum, pour lui confier le contrôle des comptabilités dans ses filiales étrangères : Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande.

— Formation D.E.C.S. plus quelques années de pratique :

— Anglais indispensable.

Adresser dossier de candidature à Agence HAVAS, n° 1011, B.P. 2702, 51051 REIMS CEDEX, qui tr.

---

steria

recherche pour ses agences de Province des

analystes programmeurs

de formation maîtrise ou D.U.T. ayant au moins 1 an de pratique professionnelle ou informatique de gestion.

Les profils préférés sont :
- En région RHONE-ALPES : expérience Cobol, IBM
- En région SUD-EST : expérience PL1, IMS
- En région SUD-OUEST expérience Cobol, 6000 CII/HB

Les candidats adresseront leur C.V. et prétentions à :

STERIA/LYON 9r.Sainte Eusèbe 69003

STERIA/MARSEILLE 42 Bld Notre Dame 13006

STERIA/BORDEAUX 58 rue de Marseille,résidence Parc des Chevaliers 33000.

P.LICHAU

QUELLE

Si vous souhaitez vous intégrer à une équipe jeune et dynamique,

si vous recherchez un poste qui vous passionne dans une région qui privilégie la qualité de la vie,

nous vous offrons de devenir au sein de notre

CENTRALE D'ACHATS

ORLEANS

chef de groupe achats

Vous serez chargé, dans le cadre d'objectifs négociés avec le directeur des achats, d'optimiser les résultats de vos acheteurs et de leurs services et de développer l'assortiment existant. Nous attendons un gestionnaire rigoureux, un animateur ayant une réelle expérience de l'achat, de préférence acquise en vente par correspondance.

Votre dossier sera traité confidentiellement et avec rapidité.

Pour que nous convenions d'un rendez-vous, écrivez à Mademoiselle BLIN

QUELLE
125, rue de Montaran
SARAN - 45400
FLEURY-LES-AUBRAIS

Le Chef du Service **après-vente** d'une **société lyonnaise,** secteur Bâtiment et Travaux Publics, 150 millions de francs de chiffre d'affaires, recherche

son adjoint

Le candidat a :
- 30 ans minimum.
- Des capacités de gestionnaire.
- Une double formation **juridique** et **technique.**
- Une bonne connaissance du **droit immobilier** et de la **construction,** ainsi que des D.T.U. et réglementation T.C.E.
- L'expérience des **contrats d'assurances** et de **l'expertise dans l'immobilier.**

- Salaire sur 14 mois. Voiture de service.
- Possibilités de promotion dans un groupe de dimension nationale.

Envoyer CV détaillé et prétentions, sous référence 25647 M. à Havas Contact, 49, rue du Président-Herriot, 69002 Lyon, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LES ÉTABLISSEMENTS NEU

Importante Société Métropole Nord Fabriquant du matériel d'équipement industriel Aeraulique et Thermodynamique

Recherchent pour assurer la responsabilité du Bureau d'Etudes de leur Département Séchage

1 INGÉNIEUR

ARTS ET METIERS ou équivalent

Une expérience de cinq ans dans une fonction similaire serait souhaitable.

Adr. candid. manusc. avec C.V. détaillé, prétentions, Ets NEU, Sac Postal 2028 F. — 59013 LILLE Cedex.

ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'OUEST recrute

CHARGÉ DE MISSION A L'INDUSTRIALISATION

Rôle : Rechercher en région parisienne les entreprises petites et moyennes susceptibles de s'implanter dans l'Ouest.

Profil : plus de 30 ans, une formation de préférence INGENIEUR ou SPECIALISTE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, alliée à une solide expérience des contacts industriels et administratifs

ECRIRE HAVAS SAINT-LO N° 4.574 qui transmet.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



chef d'études informatiques

Pour réaliser des programmes nouveaux

Il s'agit d'un Chef de Projet très expérimenté, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'une des directions, tant pour la Maintenance que pour le Développement.
Il participera à la conception du nouveau système.
Le poste requiert 6 à 7 années d'expérience comportant la gestion de projets *d'applications nouvelles (25 à 30 mois/homme) sur moyens et gros systèmes.*
Un diplôme d'enseignement supérieur ou MIAGE est nécessaire, et une pratique du langage COBOL. ASSEMBLEUR, PL1, DL1, méthodes de programmation structurées, langages spéciaux (PROTET, APL, ATOS, etc...), bases de données et télétraitement souhaités.
La Société qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un profesionnel de 28 ans minimum, une situation de premier plan, dotée d'une rémunération évolutive en rapport.
A pourvoir près de Rouen.
Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.819

alexandre lambert psychologues
464, rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

finecoeur
intermanufactures
vente par correspondance

analyste programmeur

Familier de l'informatique de gestion

Il s'agit d'un poste opérationnel rattaché à un projet ou à une maintenance et qui permet l'étude de problèmes variés, techniquement passionnants avec des contacts utilisateurs.
Il est souhaité un niveau d'études supérieures, complété par une expérience *d'analyse et de programmation d'au moins quatre années, sur moyens et gros systèmes.*
Connaissances appréciées moniteur télé-traitement (C.I.C.S), D O S / V S, O S et diverses méthodes d'accès.
La Société qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un professionnel de 28 ans minimum, (sauf MIAGE), une situation d'un réel intérêt, dotée d'une excellente rémunération.
A pourvoir près de Rouen.
Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.820

alexandre lambert psychologues
464, rue des Canadiens 76230 Boisguillaume

Responsable du Marché P.M.E.
Homme ou Femme
Etudes et Terrain

Diplômé (e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, âgé (e) de 28 ans minimum, vous exercez des responsabilités technico-commerciales dans une P.M.E. ou vous la connaissez au travers d'une activité de vente et prestation de services (*banque, cabinet conseil, informatique...*).
Société déjà solidement implantée sur le marché des assurances et en expansion régulière, nous vous proposons de créer le poste : CHEF DE MARCHE P.M.E.
Vous suivez l'évolution du marché, êtes à l'écoute de ses besoins spécifiques en matière d'assurances. Vous améliorez les garanties existantes ou mettez en place de nouveaux produits. Vous lancez les opérations commerciales et animez l'action des agents généraux.
Lieu de travail : ville universitaire à 1 heure de Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 928 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri-Monnier
75009 - PARIS

Appareillage électrique

Ingénieur Technico-Commercial

Sédentaire

Une entreprise industrielle, leader sur ses principaux marchés et fortement exportatrice, désire confier à un ingénieur électro-technicien ou électro-mécanicien, disposant d'une solide expérience de la gestion commerciale, la responsabilité de son service technico-commercial, France et Export, comprenant l'administration commerciale, l'après-vente et les expéditions.
Il contrôle la conformité des actes commerciaux (prix, délais, quantités, qualité) par rapport aux politiques définies, traite les demandes d'exécutions spéciales (lancement et suivi des études, communication au réseau des éléments de proposition), élabore les programmes de fabrication et met en forme les prévisions de vente.
Ce poste, rattaché à la Direction, est basé au siège, à Strasbourg.
Rémunération : 130 000 F.

sélé CEGOS
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous référence 23516/M à M. J. FOURNIAT - Sélé CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Ingénieur Confirmé A.M.,
Sèvres ou Similaire
Responsable des Ventes

Recouvrement de surface des métaux

Filiale française d'un important groupe international bien introduit depuis de nombreuses années auprès des utilisateurs industriels crée en province le poste de RESPONSABLE DES VENTES : recouvrement de surface des métaux.
Dépendant du Directeur Commercial du Département, il sera chargé de l'application et du suivi de la politique commerciale et technique.
Il animera et dirigera l'équipe d'agents technico-commerciaux ainsi que le laboratoire clientèle.
Ce poste de confiance intéresse un *ingénieur technico-commercial, âgé d'au moins 30 ans*, ayant une réelle expérience de la vente industrielle, acquise, si possible, auprès d'industries faisant appel au recouvrement de surface des métaux.
Son dynamisme de vendeur et de manager sera particulièrement apprécié. La rémunération sera importante et évolutive, en fonction des performances.
Anglais indispensable. Nombreux déplacements à prévoir, principalement en France. Facilités de logement.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 925 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

OUEST

Jeune ingénieur études et recherches

A.M. ou équivalent

Société française de matériel de chauffage en grande série (C.A. 130 millions, 650 personnes). Place prépondérante sur le marché.
Notre bureau d'études, 30 personnes environ, est dirigé par un ingénieur A.M.
Les fonctions proposées conviennent à un jeune ingénieur ayant une expérience de vie industrielle d'au moins 1 an, dans des activités d'études ou de fabrication. Elles impliquent une personnalité active, capable d'ingéniosité et d'imagination techniques. Un candidat de valeur pourra bénéficier d'une promotion rapide.
Résidence : Préfecture de l'Ouest - Sud de la Loire - Proche de la mer.

sélé CEGOS
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71492/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, *quai Gallieni*, 92152 SURESNES.

Ingénieur d'affaires B.T.P.

Notre Société spécialisée dans le traitement des sables et la clarification des eaux vend à des entreprises de FONDATIONS SPECIALES et de travaux souterrains, des machines spécifiques ayant une forte avance technologique.
Nous recherchons un ingénieur T.P., trilingue (dont anglais), rompu aux affaires, très disponible, pour développer nos ventes du secteur « Fondations spéciales » dans le monde entier.
Nous réalisons déjà 50 % de notre C.A. à l'étranger, les techniciens de notre équipe parlent 4 langues.
Rémunération importante.
Lieu de travail : CLERMONT-FERRAND.
La résidence n'est pas imposée.

sélé CEGOS
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 73467/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

POUR FAIRE FACE A L'EXPANSION RAPIDE DE SA DIVISION DES SYSTEMES DIGITAUX TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS



recherche pour son SERVICE APRES-VENTE

UN RESPONSABLE REGIONAL DE MAINTENANCE

REGION SUD

5 ans minimum d'expérience chez un constructeur.
Ayant déjà assuré la responsabilité d'équipes de techniciens
Formation supérieure en électronique ou informatique exigée.
Anglais courant
Ce poste est basé à VILLENEUVE-LOUBET (près de NICE).
(Référence D.S.D.-1178-651)

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

DEBUTANTS OU CONFIRMES

L'évolution de ces postes se fera en province dans les 2 prochaines années ou de nombreuses ouvertures d'agences sont prévues.
Formation : niveau BTS. Grande disponibilité. Anglais souhaité.
(Référence D.S.D.-1178-652)



Ecrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité en précisant la référence
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. : (93) 20.01.01

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE
RECRUTE

UN COLLABORATEUR

CHARGE :
- de réaliser des études économiques ;
- de participer à la mise en œuvre d'actions en faveur des P.M.I. de la région ;
- d'animer des commissions d'études.

Ce collaborateur devra être de formation supérieure :
- Grande Ecole Commerciale.
- Connaissances approfondies en macro-économie ;
- Expérience professionnelle souhaitée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
C.R.C.I.H.N.
B.P. 641 - 76007 ROUEN CEDEX.

SOCIETE DE FABRICATION

PRODUITS PLASTIQUES

spécialisée en extrusion plastique dans le domaine des tubes électr., gaines, etc., rech. pour son usine à Bellegarde (01200)

CHEF de FABRICATION

Il aura pour mission :
- de diriger les 2 ateliers de fabrication ;
- de s'occuper de l'organisat. du trav. et anim. une équipe de 45 personnes ;
- quelq. notions de gestion en maintenance et comptabilité seraient appréciées.

Ce poste conv. à un CADRE (35 a. min.) posséd. une bonne format. scientif. et chim. (BTS ou ingénieur). Il devra avoir une expér. de plus. ann. dans l'extrusion plastique. Rémunér. motiv. pr candidat valeur. Env. C.V + photo + prétent. + tél., 24-26, rue Pépinière, Paris (8e). IFRES (REF. 103).

La Préfecture de la Seine-Maritime recrute pour diriger son centre informatique équipé de matériel IBM 370-138-512 K, DOS-POWER CICS-DLI, et comportant 20 personnes. Pour ce poste, est exigé :
- un diplôme d'ingénieur en informatique,

ou
- 5 années de pratique dans un poste similaire de même niveau.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir à la Préfecture de ROUEN, Service du Personnel, avant le 15 novembre 1978.

Centre de recherches pharmaceutiques, 100 km Ouest Paris *recherche*
UN TOXICOLOGUE
de préférence vétérinaire
UN ANATOMO-PATHOLOGISTE
Ecr. av. C.V. à S.E.P. no 251, B.P. 72 - 27002 Evreux, qui tr.

ETABLISSEMENT TECHNIQUE recherche pour ses

ENSEIGNEMENT PARAMÉDICAUX

Une Secrétaire médicale expérimentée ;
Une Comptable-fiscaliste pour applications à la gestion d'un cabinet médical.
Travail à domicile :
rédaction de polycopiés et correction de copies.
Téléphone : (35) 70-4-21
demander M. VERDEZ.

DEMETER

Rampe de pulvérisation agricole de traitement dirigé
RECHERCHE MULTICARTE pour TOUTE LA FRANCE
- URGENT -
Envoyer C.V. avec photo.
Discrétion assurée.
Réponse à tout candidat.
DEMETER - CHAUCHIGNY
10170 MERY-SUR-SEINE
Téléphone : 45-65-20

Important Promoteur Toulouse offre situation d'avenir à
VENDEUR SPECIALISTE NEUF
30 ans minimum.
Ecr. no 8367, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

HEWLETT *PACKARD*

GRENOBLE

LE LABORATOIRE DE *RECHERCHES ET* DEVELOPPEMENT

de notre Division Européenne de Matériel Informatique développe des terminaux intelligents pour le marché mondial.

Il recherche pour le démarrage de nouveaux projets

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants ou confirmés (2 - 3 ans). Entièrement responsables de leurs projets, ils en assureront le suivi du prototype à la mise en production. Ils auront à résoudre des problèmes d'électronique digitale nécessitant l'utilisation de micro-processeurs.

UN INGENIEUR SPECIALISTE DES TRANSMISSIONS DE DONNEES

Il aura pour fonction l'étude des standards européens dans le domaine des transmissions de données terminaux-ordinateurs et ordinateurs-ordinateurs. Il participera aux meetings CCITT. Basé à Grenoble, il aura un rôle de conseiller pour toutes les Divisions du groupe. Il devra avoir une expérience professionnelle de 2 ans minimum, si possible dans un poste similaire. Anglais courant.

UN INGENIEUR MECANICIEN

Intégré dans une équipe d'Ingénieurs Mécaniciens et Electroniciens, il aura à résoudre des problèmes mécaniques variés, et à définir la structure interne des produits.
Une expérience de plusieurs années en bureau d'etudes est indispensable.

Vous trouverez à Grenoble une unité jeune, en pleine expansion, offrant des possibilités de développement personnel futur dans tous ses départements : *laboratoire, marketing ou production.*

N'hésitez pas à appeler BERNARD GUIDON au (76) 25.81.41, jusqu'au 10 Novembre, entre 14 h et 16 h ou adressez-nous un C.V. détaillé à HEWLETT-PACKARD, Service du Personnel, 5 rue Raymond Chanas 38320 EYBENS



Centre électronique de BORDEAUX-PESSAC

INGÉNIEURS

A.M., E.S.E. ou équivalent

Pour Service CONTROLE QUALITÉ

Formation mécanique et électronique indispensable.
Adresser C.V., photo au Service du Personnel.
Boite Postale 94 - 33605 PESSAC.

telesystemes

Une des plus importantes sociétés de services informatique recherche pour une mission de longue durée à Bordeaux.

un chef de groupe système et un ingénieur système

confirmés

qui seront chargés du démarrage puis du fonctionnement d'un CII-HB 66.
- Ingénieurs de formation, ils devront posséder une bonne expérience des matériels et systèmes CII-HB 66.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. DSD 8101 à Madame MOMBAZET

TELESYSTEMES
115 rue du Bac - 75007 Paris.

P.LICHAU

Vous avez une grande expérience
DANS LES PRODUITS DE BRICOLAGE LOURD :
- de la vente de ces produits.
- des sources d'approvisionnement.
- de la distribution à grand public.
- de l'animation d'une équipe de vente,

NOUS RECHERCHONS UN CADRE

RESPONSABLE MARKETING
MATÉRIAUX - SANITAIRE - MENUISERIE

MISSIONS :
- 1) mise au point d'un magasin test ;
- 2) responsabilité d'une chaîne de magasins.
  - Rémunération fonction expérience.
  - Nombreux avantages sociaux.
  - Résidence SUD-EST.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : M. J.-M. LETANG - 14 La Grand Terre GARONS - 30800 SAINT-GILLES.

Société spécialisée matières plastiques recherche pour OYONNAX

DIRECTEUR COMMERCIAL

Diplômé H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent
Expérience de Direction Commerciale

Profil : 35 ans environ - Solide connaissance vente grand public - Anglais indispensable - Bonne mémoire - Souplesse et faculté d'adaptation
Fonction : Sous l'autorité et en collaboration avec le P.D.G., il sera chargé d'élaborer la stratégie commerciale et la politique de vente de l'entreprise, ainsi que d'assurer la gestion et le suivi des opérations.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions à *PROMO EXPANSION*, 6, villa Emile-Bergerat, 92200 NEUILLY.

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ADMINISTRATION COMMERCIALE EXPORT

Un groupe international spécialisé dans le matériel de transport développe ses activités à l'export (actuellement 45 % du C.A.). Elle propose le poste de Responsable de l'Administration Commerciale de la Division Europe.

Le titulaire de ce poste dépend du Directeur de Division et assure la liaison entre les filiales, les agences, l'usine et l'administration centrale. Il est responsable de tout le suivi commercial (de la demande de prix à la livraison de la commande) et des statistiques commerciales.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant une expérience de l'administration des ventes export de 2 à 4 ans, parlant couramment l'Anglais et si possible l'Allemand.

Les possibilités d'évolution dans le groupe sont importantes pour un élément de valeur.

Le poste est à pourvoir en banlieue Ouest de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1275 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Quelques cadres de haut niveau.

pour s'intégrer dans une Société Française multinationale Industrielle & Commerciale dont les activités internationales sont en pleine évolution.
La Société compte déjà 1700 Ingénieurs & Cadres.
Les postes à pourvoir sont d'un niveau élevé de responsabilités, dans les disciplines suivantes :

ACHATS
GESTION ECONOMIQUE & FINANCIERE
NEGOCIATION DE CONTRATS INTERNATIONAUX
DIRECTIONS INDUSTRIELLES A L'ETRANGER
ACTIVITE TECHNICO-COMMERCIALE EXPORTATION.

Il faut impérativement être diplômé d'une Grande Ecole, ainsi que Spécialiste dans la branche pour laquelle on fait acte de candidature (la préciser), et posséder dans cette branche environ :
10 ANS D'EXPERIENCE
Anglais lu et parlé obligatoire, autres langues appréciées.
Envoyer lettre manuscrite et CV à rsc carrières, sous référence 8050 M.
92, rue Bonaparte 75006 Paris.

UN TRES IMPORTANT GROUPE PETROLIER
recherche

un jeune ingénieur grande école

X - CENTRALE - MINES - PONTS - SUPELEC...
option informatique.

Après une période transitoire au sein d'une équipe de projets informatiques il prendra la responsabilité de projets importants en informatique de gestion.

Compte-tenu de la taille de notre groupe et de la diversité de ses activités, de très nombreuses possibilités d'évolution ultérieure s'offrent à nos jeunes cadres.

Envoyer C.V., photo, prétentions No 85.522 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Vous êtes

- **ingénieur informaticien,** (Réf. 10204/M)
- **analyste-programmeur,** (Réf. 10205/M)
- **programmeur,** (Réf. 10206/M)

Vous avez une expérience de 1 à 6 ans en COBOL, ASSEMBLEUR IBM, PL1, IMS/DL1, CICS, IDS/TDS,

sema informatique

l'une des divisions de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, vous propose un poste dans une entreprise dynamique vous permettant :

- de vous tenir au courant des évolutions techniques,
- de construire une carrière en fonction de vos résultats,
- de changer de cadre de travail tous les 2 ans environ (Paris, Province, Étranger).

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema — *Conseil, Études, Ingénierie* INFORMATIQUE, MARKETING ORGANISATION, FORMATION

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs, recherche une

éducatrice, conseillère ou technicienne traitement de texte

Qu'importe le nom, votre rôle sera d'assister nos ingénieurs commerciaux dans leurs ventes.
Vous serez chargée d'effectuer les démonstrations de nos matériels de traitement de texte auprès de notre clientèle ainsi que d'assurer sa formation. Vous serez capable d'analyser et d'évaluer les besoins clients. Une expérience dans ce domaine ainsi qu'une connaissance de la langue anglaise sont indispensables.
Veuillez adresser votre CV sous réf. MO5 à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE.

digital — 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis-Cedex

Jeunes Ingénieurs Analystes

Pour faire face à son expansion, un des premiers groupes français d'Assurances développe les Services Etudes de ses Départements Informatiques et crée des postes d'ingénieurs analystes.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, débutants ou non, possédant une bonne culture informatique.

Il pourront évoluer rapidement vers des responsabilités de Chefs de Projets et à plus long terme, les possibilités de carrière dans le groupe sont nombreuses et variées.

Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS Centre et PARIS Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV et photo sous la référence M 1219 M

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris PROMOTION

DATA 100 S.A.

Filiale française de DATA 100 Corporation située aux Etats - Unis, nous diffusons une gamme de systèmes multi - fonctions entrant dans le cadre de l'informatique répartie.
L'éventail de nos matériels recouvre tant les domaines de télécommunication (terminaux lourds et interactifs) que ceux de la saisie de données intelligente, les traitements autonomes et la gestion des fichiers. . . . .

Après 5 ans d'activité en France, (C.A.:40 M.F) Face à une croissance soutenue et à l'extension de sa gamme,

Nous recherchons

ingénieurs commerciaux

Expérience requise :

- Connaissance systèmes informatiques ;
- Réussite dans la vente de système de péri-informatique ou d'application informatique.
- Pratique de la langue anglaise très fortement souhaitée.
- Poste à pourvoir : Paris et Province.

Ils auront pour mission :
D'une part : la prospection et la recherche de nouveaux Clients particulièrement dans les domaines Administratifs et Industriels
D'autre part : La responsabilité de Sociétés déjà acquises à nos produits.
La rémunération particulièrement motivante se compose d'un fixe + intéressement lié aux résultats.

Réf.D.01

ingénieurs technico~cciaux

Pour le Service Formation et Avant- Vente,

- 3 ans minimum d'expérience
- Pratique des systèmes d'exploitation
- Connaissance souhaitée des mini-ordinateurs du télétraitement et des systèmes IBM
- Pratique de la langue anglaise indispensable.
- Poste à pourvoir : Paris.

Ce poste implique des déplacements fréquents mais de courte durée, tant à Paris qu'en Province.

Réf.D.02

ingénieur système

3/4 ans minimum d'expérience

- Connaissance des problèmes de télétraitement.
- Connaissance des problèmes de transmission IBM.
- Anglais indispensable.

Au sein de l'Equipe système actuelle, le candidat aura un rôle de support après-vente de nos logiciels de télétraitement.
Ce poste implique des déplacements fréquents mais de courte durée, à Paris et en Province.

Réf.D.03

ingénieur support hardware

Au sein du service technique
Profil souhaité :

- Connaissance approfondie en télétraitement, systèmes de saisie et périphériques associés.
- Evolution rapide vers les systèmes multi-fonctions.
- Anglais lu et parlé indispensable.
- Lieu de travail : Le Plessis-Robinson 92350, avec déplacements fréquents mais de courte durée en Province.

Réf.D.04

Envoyer C.V. détaillé et photo à :
M. Alain Crouzillas DATA 100 S.A.
R.N. 186 LA BOURSIDIERE
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Il sera répondu à toutes les candidatures
discrétion assurée
Téléphone 630-21-44

P.LICHAU

DATA 100
SOCIETE ANONYME

Société d'Edition Publicité Imprimerie
recherche
CHEF D'AGENCE DE PUBLICITE

IL DEVRA :
avoir l'esprit d'équipe, être bon administratif.
savoir gérer un budget publicitaire.
(Conseil et assistance)

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 780.097 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris q. tr.
DISCRETION ASSUREE

SIEMENS INFORMATIQUE

recherche

INGENIEURS commerciaux

Dépendant de la Direction Commerciale ils seront chargés
- de prospecter le marché en vue d'assurer une présence permanente.
- de négocier et gérer les contrats.
- de susciter l'intérêt par un constant travail d'information

Ils auront une possibilité d'adaptation et de négociations à tous niveaux.

Réf. MP 58

INGENIEURS technico-commerciaux

Assistant techniquement l'Ingénieur Commercial
- ils analyseront les besoins du client afin de définir la solution informatique susceptible de résoudre ses problèmes.
- ils superviseront la mise en exploitation et le démarrage des installations.
- ils auront une fonction d'assistance technique et conseil auprès des entreprises, en matière d'équipements, de réalisations et d'applications.

Réf. MP 59

TECHNICIENS de maintenance

Dans le cadre du Service Après-Vente
- ils participeront à la mise en route des installations.
- ils assureront l'entretien régulier ainsi que le dépannage des installations.

Réf. MP 60

Si le dynamisme et le sens des responsabilités sont les traits dominants de votre personnalité,
Si vous êtes capable d'interpréter et de proposer des solutions adéquates,
Vous disposerez de l'appui logistique du Siège.
Son efficacité et son image de marque assureront votre avenir et vos possibilités d'évolution.

A l'effort personnel correspond la réussite collective et bien entendu vos moyens matériels seront en rapport avec vos objectifs.

3 à 5 ans d'expérience
La connaissance en matériel et logiciel
La pratique de l'allemand
seraient des atouts supplémentaires.

SIEMENS DATA S.A. a confié ce recrutement à son Conseil D.S. SELECTION qui vous garantit réponse et discrétion.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence indiquée.



D.S. Sélection S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT
2, Boulevard Montmartre 75009 PARIS
Tel. 246.70.37 - 246.70.67 - 246.71.43

RUSH

Un vrai manager de la formation

Ce n'est pas seulement un formateur expérimenté que nous recherchons pour prendre la responsabilité de la formation dans notre organisation professionnelle d'envergure nationale. Bien sûr, il a animé personnellement des stages; il sait organiser et coordonner l'activité d'une vingtaine de collaborateurs, gérer un budget de quelques millions de francs. Tout cela, il l'a appris en entreprise ou dans des organismes spécialisés et il le fera chez nous.

Mais nous lui demanderons davantage; il définira une politique et la fera évoluer en harmonie avec celle de notre organisation; il développera dans nos entreprises un appétit de formation encore insuffisant; face à une concurrence externe, il s'en fera des clients fidèles par la qualité du service offert.

Au total, un vrai rôle de manager. S'il vous tente, écrivez sous référence 781 162 M aux consultants de SIRCA qui étudieront votre candidature.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

Le hasard au féminin

Le hasard, il vous semble tout lui devoir. Et en premier lieu votre réussite professionnelle.

Chef de publicité ou chef de produit, chargée d'études de marché ou chargée de relations publiques, parfaitement intégrée au monde masculin, de quelle richesse, intellectuelle et humaine, sont pleines vos journées !

Pourtant ce n'est pas le hasard. C'est à votre style propre que vous devez cette existence harmonieuse. D'abord une santé et un optimisme à toute épreuve. Une ouverture sur le monde à laquelle tout contribue: rencontres, voyages, lectures, spectacles, sports... Une organisation rigoureuse. L'art de communiquer. Et votre charme, discret.

Et c'est pour ce que vous êtes qu'une société internationale, réputée pour son marketing créatif, souhaite vous rencontrer. Les consultants de SIRCA vous introduiront. Ecrivez-leur sous référence 781 160 M.



64, rue La Boétie 75008 Paris



Responsable Comptabilité Gestion

90 000 F/an +

Société de commerce international en croissance rapide, spécialisée dans l'exportation de biens d'équipement, recherche pour Paris 9ème un JEUNE RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE.

Il est chargé de : tenir à jour la comptabilité, établir les budgets, C.E. et tableaux de bord mensuels, les bilans et déclarations fiscales et sociales.

De formation D.E.C.S., Sup de Co., gestion,..., il justifie d'environ cinq ans de pratique de la comptabilité. Il a une bonne connaissance de l'Anglais.

Ce poste est un tremplin pouvant amener à une fonction de controller pour un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 924 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

filiale du plus grand constructeur mondial d'ordinateurs interactifs.
Voulez-vous collaborer avec notre responsable de

l'administration des ventes

Vous assisterez les trois chefs de groupe (trafic, administration des ventes, facturation) dont le rôle s'étend de la réception des ordres au suivi de la livraison et de la facturation, en liaison directe avec les clients, la production (U.S.A...) et les ventes.

Une formation supérieure (commerciale ou gestion), complétée par une expérience d'au moins deux ans dans un poste similaire et une parfaite maîtrise de l'anglais, vous ouvriront des perspectives de carrière dans un groupe en pleine expansion.

Veuillez adresser votre CV sous réf. MO4 à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — 18 rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis cedex

LA DIRECTION FINANCIERE

d'une très importante Société
ayant son Siège Social à Paris
et de multiples Etablissements en province,
surtout dans le NORD,
recherche

ATTACHE INFORMATIQUE

Ingénieur ayant complété, si possible, sa formation par IAE ou ICG, possédant au minimum 5 ans d'expérience de l'Informatique, ayant *assuré la fonction de chef de projet, et ayant de bonnes notions de* comptabilité.

Rattaché directement au Directeur Financier, il interviendra au titre de formateur, conseil, chef de projet dans les domaines informatiques intéressant la Direction Financière.

Cette fonction nécessitera des déplacements en Province 2 jours par semaine environ.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle *sous No 84.595 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01* qui transmettra

jeune chef de projet

Nous vous proposons d'acquérir, dans un contexte privilégié, une compétence bancaire si vous avez une formation supérieure et déjà acquis en 3 ou 4 ans une bonne compétence en informatique (maîtrise des techniques, réalisation de projets). Votre mission : participer à la préétude de l'automatisation des guichets d'une grande banque parisienne et à la construction de ses nouveaux systèmes informatiques. (réf. 3445 LM.)

programmeur système/os

Nous sommes une banque de bonne taille. Nous changeons la dimension de notre équipe système et souhaitons vous faire participer activement au lancement de MVS sur nos 370 et à la mise en place d'outils de contrôle et de surveillance sur notre réseau de terminaux-agences en création. Vous avez une solide connaissance de l'OS, d'un moniteur TP (CICS de préférence), si possible de l'implantation d'un SGBD et notre localisation Paris-Est, vous tente. (réf. 3398 LM)

Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique.**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %
INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

recherche

pour la Direction Commerciale Informatique : pour faire face au développement de ses ventes d'ordinateurs REALITE 20

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

(réf. 705)

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(réf. 706)

confirmés en Informatique de gestion temps réel. Diplômés grandes écoles.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

Allianz Assurances

recherche
pour ses Branches Techniques

Ingénieur Diplômé

Agé au minimum de 30 ans, il aura acquis une expérience dans le domaine industriel, et possédera une connaissance approfondie de la langue allemande,

sa mission sera d'effectuer dans toute la France (des déplacements fréquents sont à prévoir), des expertises pour évaluer des risques et des coûts de construction et de réparation des matériels assurés.

Une formation complémentaire sera assurée en Allemagne.

Réf 1

pour ses Services Méthodes - Organisation

Jeune Organisateur

De niveau DUT (Administration des Entreprises) CNAM (Organisation administrative ou équivalent), formation complétée par études et/ou expérience *en organisation administrative,*

Il sera chargé de gérer les imprimés (création, modification) et de mener des travaux d'organisation administrative.

Réf. 2

et

Organisateur Confirmé

Possédant une solide formation orientée de préférence vers l'organisation administrative et une expérience de 2 à 3 ans, ayant une bonne pratique de l'analyse fonctionnelle,

il sera chargé de travaux d'organisation administrative, d'études de circuits et de mise en place de procédures, en liaison directe avec les utilisateurs et l'informatique.

Réf. 3

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions annuelles brut, en précisant la référence à ALLIANZ, M. MARICHEZ, BP 24 - 75761 Paris Cedex 16.

UNILEVER FRANCE

recherche pour assurer le développement de son cabinet d'organisation :

scoti
INGENIEURS CONSEILS

Cette offre s'adresse à des diplômés débutants ou ayant acquis 3 ans (maximum) d'expérience professionnelle.

- ECP, Mines, HEC, ESSEC, IEP, Doctorat de gestion, MBA...
- Acceptant des déplacements fréquents et de longue durée en province.

L'ingénieur intervient comme conseil tant auprès des sociétés du Groupe que des sociétés extérieures.

Les problèmes traités concernent la définition des politiques, des structures, des méthodes, dans tous les domaines de la gestion de l'entreprise.

Après une expérience professionnelle réussie en tant qu'ingénieur conseil, d'importantes possibilités d'évolution sont offertes au sein des sociétés du Groupe Unilever.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE - Réf. XV/78 - 8, avenue Delcassé - 75384 Paris Cedex 08.

SEMS

Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS CONFIRMES

pour la Direction Technique

Formation : Grandes Ecoles
Expérience : 2 à 10 ans dans le domaine de l'informatique bonnes connaissances en logiciel de base

Fonction : 3 types de postes sont offerts
1) coordination et suivi technique du développement des logiciels (réf. DT/MC/2.3.4.)
2) modélisation et mesures de performances (réf. DT/MC 10.11)
3) développement d'outils logiciels (réf. DT/MC/ 5.6.7.)

Lieu de travail : Banlieue Ouest avec déplacements fréquents et de courte durée à Grenoble.

INGENIEURS CONFIRMES

pour développement de logiciel de base

Formation : Grandes Ecoles

Expérience : 2 à 5 ans dans les domaines suivants : systèmes d'exploitation - système transactionnel - base des données.

Fonction : étude et réalisation de composants de la base informatique (réf. DT/LL A)

Lieu de travail : Louveciennes.

Adresser lettre manuscrite et CV avec références correspondantes à SEMS - Service du Personnel - 36/38, rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES.

UN DES PREMIERS GROUPES D'ASSURANCES FRANCAIS
recherche pour sa branche IARD des

jeunes diplômés

MAITRISE de SCIENCES ECO ou ECOLES de COMMERCE

Ils sont basés à Paris pendant 2 ans pour recevoir une formation théorique et opérationnelle.

Ensuite ils sont nommés inspecteurs et deviennent responsables commerciaux de secteurs en province.

Ils animent, dynamisent et forment les réseaux d'agents régionaux qui représentent le Groupe auprès des entreprises et des particuliers.

Les possibilités d'évolution peuvent être très intéressantes pour des candidats motivés par les carrières commerciales et l'assurance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence M 1219 C

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

Nous sommes le holding d'un groupe international prestataire de service.
Nous souhaitons développer la fonction

audit interne

et recherchons un

jeune cadre financier

de formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, ayant une expérience de 2 à 3 ans acquise dans un cabinet d'audit ou dans les services financiers d'un groupe multinational.

Il aura pour fonctions :

- de participer à la définition, à la mise en place et au contrôle des procédures du Groupe;
- de réaliser des audits, des expertises et des évaluations d'entreprises en France et à l'Etranger, dans le cadre du contrôle des filiales existantes et des investissements nouveaux du Groupe.

Ce poste implique des déplacements de courte durée en Europe et en France.

L'anglais parlé et écrit est nécessaire.

Toutes les candidatures (CV et salaire souhaité) sont reçus confidentiellement, sous référence 30864 à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
DU SECTEUR ENERGETIQUE
recherche pour sa
DIRECTION ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Ingénieurs Débutants

Diplômés Grandes Ecoles
(Centrale, Mines, Supélec, Télécom, Arts et Métiers etc...)

Créatifs, novateurs, polyvalents avec une aptitude à l'action tant en largeur qu'en profondeur, ils devront avoir le sens des contacts et le goût du travail en équipe.

Hommes de terrain, décideurs, ayant le sens du commandement, ils auront aussi de la disponibilité tant sur le plan professionnel que géographique, pour évoluer vers des activités opérationnelles au cours d'une carrière diversifiée et motivante.

LEPA — *Adr. lettre man. CV et photo sous réf. 8484 à*

LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

هكذا من الأصل

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour participer au développement de son informatique internationale de

JEUNES INGÉNIEURS

Notre Centre de Calcul offre des services Remote Batch et conversationnel à plusieurs filiales européennes du groupe.

D'autre part, nos équipes de développement sont chargées de l'étude et de la réalisation de systèmes de gestion nationaux et internationaux.

Pour mener à bien ces missions, nous souhaitons renforcer nos services en recrutant :

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il sera chargé de l'installation, de la documentation et du support à l'utilisation des produits programmes et services offerts par le Centre de Calcul.

Ce poste demande à la fois des qualités techniques et de contact. Déplacements de courte durée à l'étranger.

INGÉNIEUR D'APPLICATION

Il participera à l'étude et à la réalisation des systèmes de gestion de la société.

Pour ces postes, une période de formation est assurée.

ANALYSTE SYSTÈME

Ayant acquis une expérience de 2 ou 3 ans dans un environnement études, il participera à la conception et à la réalisation de projets.

Pour l'ensemble de ces postes, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. 3 530 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra les candidatures.

Plain Champs

Etablissement Financier
recherche son

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES-TITRES

Analyste financier de formation, vous avez une expérience professionnelle d'environ 5 années à un poste similaire, qui vous a permis d'acquérir une excellente connaissance des Bourses Paris et Etranger.
Vous avez, cela va sans dire, le sens des contacts avec la clientèle (privée et institutionnelle) ; enfin vous parlez et écrivez couramment l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 769.585 M, à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Assistante technique

Pour un département en forte expansion ayant une activité informatique de pointe, au sein d'une des premières sociétés de service en informatique. Formation BTS ou équivalent.

Missions :
— responsabilité du suivi des dossiers clients depuis les propositions et les contrats, dont elle assurera la frappe, jusqu'à la facturation comprise,
— mise en page et frappe de brochures techniques et de manuels d'utilisation,
— organisation administrative de stages techniques,
— liaison avec les autres services de la société.

Statut Cadre. Formation complémentaire assurée. Lieu de travail : Puteaux.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. CV détaillé et photo ss réf. 73459/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Société d'électronique appartenant à un groupe leader dans sa branche recherche :

CHEF du département instrumentation

Chargé de :
- définir la politique produits
- animer l'équipe commerciale
- coordonner les activités études et production de ce secteur.

Ce poste conviendrait à un :
INGENIEUR ELECTRONICIEN position III
ayant expérience technico-commerciale et bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : Banlieue sud.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. 5140 à PIERRE LICHAU S.A. BP220, 75063 Paris cédex 02 qui tr.

P. LICHAU

INGENIEUR CHIMISTE
DIPLOME GRANDE ECOLE

Ayant au moins 10 ans d'expérience, est recherché par un Groupe Industriel Français Multinational, pour lui confier la direction d'un laboratoire de chimie de recherches appliquées et de contrôle industriel dans les domaines :
- revêtements des métaux
- matières plastiques
- dérivés pétroliers
- tissus

Connaissance de l'anglais souhaité.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous référence 8110 à :
rsc carrières- 92, rue Bonaparte- 75006 PARIS.

70.000 à 110.000 F.

mi
MARCONI INSTRUMENTS

FILIALE DU PLUS GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILS DE MESURE, EN PLEINE EXPANSION
recherche

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

EXIGEONS :
- bonne connaissance en électronique (AT3, ATP ING. ou assimilé...)
- expérience de la vente à l'entreprise appréciée,
- anglais indispensable,
- goût de l'initiative et des responsabilités,
- ambition

OFFRONS :
- la gestion d'un secteur dont vous aurez la totale responsabilité et nécessitant des déplacements fréquents,
- travail au sein d'une petite équipe jeune, sympathique et non conformiste,
- des produits professionnels de notoriété mondiale,
- 70 000 à 110 000 Frs par an de fixe (selon expérience) + intéressement aux bénéfices + frais réels
- formation à nos produits

POUR NOUS, CHAQUE HOMME EST IMPORTANT ET PARTICIPE AUX DECISIONS

Envoyer d'urgence votre C.V. sous référence M 343
ORGATEC 18 rue du Fg du Temple 75011 Paris qui transmettra
Discrétion assurée

PUBLICITÉS RÉUNIES

TEKELEC TA AIRTRONIC

- Notre chiffre d'affaires dépassera 240 millions en 1978.
- Il va croître de plus de 20 % par an au cours des cinq prochaines années.
- Pour assurer cette expansion, nous devons renforcer nos équipes. Nous recherchons :

1) Pour notre division commerciale Composants et Systèmes,

15 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

spécialistes dans l'un des domaines suivants :
— connectique ;
— composants électromécaniques ;
— systèmes et périphériques d'ordinateurs ;
— semiconducteurs ;
— condensateurs (films céramique ou tantale) ;
— résistances de précision et/ou de puissance ;
— potentiomètres.

2) Pour notre division commerciale Instrumentation

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

spécialistes confirmés du matériel de mesure dans le domaine HF et VHF.

Si vous avez une personnalité de fort vendeur attestée par une expérience commerciale réussie de 3 à 5 ans, et si vous possédez une bonne connaissance technologique du produit, nous vous proposons :
— une rémunération de haut niveau ;
— la possibilité d'accéder rapidement à un poste de chef de produit et de prendre la responsabilité de la commercialisation de marques mondialement reconnues pour les plus prestigieuses du marché ;
— une voiture de fonction.

Ces postes sont à pourvoir à partir du mois de janvier 1979 en région parisienne.

Envoyer C.V. détaillé en précisant le poste souhaité à TEKELEC-AIRTRONIC, B.P. n° 2, 92310 SEVRES.
Une totale discrétion est garantie.

Ordis

Dans le cadre du lancement d'un important projet de Gestion de Production, une grande entreprise de la région parisienne nous confie la recherche d'un

INGENIEUR CONFIRME

ayant : ● l'expérience des problèmes de gestion de production acquise en milieu industriel ● une vue d'ensemble pratique et actualisée des techniques informatiques de gestion.

Il aura la charge : ● d'étudier avec les responsables des usines du groupe, les circuits et procédures existants ● de concevoir en relation avec les responsables des études informatiques le projet d'ensemble ● de constituer et de diriger l'équipe de réalisation.

Nous faire parvenir C.V. photo et prétentions

ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT
10, rue Auber 75009 PARIS - réponse à toute candidature

Société de Boues de Forage
recherche
en vue de leur formation au poste de

TECHNICIEN « BOUES ET CIMENTS »

JEUNES B.T.S. OPTION :
— CHIMIE
— PHYSIQUE
— MESURES PHYSIQUES.

Après engagement et au terme d'un stage de formation d'une durée de six à sept mois, les candidats retenus exerceront une activité sur les chantiers pétroliers à terre ou en mer, en France ou à l'étranger. Certains pourront être affectés à des études théoriques ou d'application en laboratoire au bout d'une période de chantier de trois ans environ.

Les candidats devront être libérés des obligations militaires et parler obligatoirement l'anglais.

Ecrire n° 8.371 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

COMSIP ENTREPRISE

Société d'automation, d'entreprise et de service
Nous comptons parmi les entreprises françaises de rang international
Notre force: 5000 spécialistes assurant l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance dans les techniques: Régulation automatique, Instrumentation, Informatique, Electricité courants forts et courants faibles.

NOTRE DIRECTION TECHNIQUE
recherche

LE RESPONSABLE de la Division Systèmes et Informatique

C'est un ingénieur confirmé (formation Grandes Ecoles souhaitée) qui a des connaissances approfondies en Technique Informatique et une solide expérience industrielle (Chimie, Pétrole, Matériaux de Construction, Energie). La pratique de l'Anglais est indispensable.



Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 71 M à :
COMSIP ENTREPRISE - Direction du Personnel - B.P. 305 - 92506 RUEIL MALMAISON

LTP

SOCIETE EUROPEENNE OPERANT DANS LE DOMAINE DE L'ELECTRONIQUE
recherche l'Assistant de son Président susceptible d'être le

managing director

Cet homme rendant compte au Président aura une expérience industrielle de management dans le domaine de l'électronique.

Il est habitué à travailler étroitement avec des industriels américains.

Il devra pouvoir superviser plusieurs filiales opérant dans des environnements différents et devra donc être un homme de contact mais sachant se faire respecter.

Il parle anglais couramment et si possible une autre langue.

Les responsables de notre Société sont au courant de cette recherche. Le secret des candidatures est assuré.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 84.908, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société de distribution équipement de la maison, un des leaders sur le marché parisien, C.A. 50 Millions, recherche son

FUTUR DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

180.000 Frs

35 ans minimum - formation supérieure.

Dans un premier temps, il assumera le rôle de DIRECTEUR COMMERCIAL à un niveau élevé: il devra réorganiser, contrôler, animer les centres de vente de la région parisienne, assumer la responsabilité des achats, définir avec le PDG et appliquer la stratégie commerciale pour développer les ventes.
Il disposera dans un proche avenir des leviers de commande et sera responsable de la bonne gestion de l'entreprise.

Une expérience d'homme de terrain, d'animateur et de responsable, acquise de préférence dans la grande distribution et la connaissance d'une clientèle Entrepreneurs sont souhaitables. Mais priorité sera donnée à la richesse et aux résultats de la carrière passée, et à la personnalité des candidats.

Nous recherchons un meneur d'hommes imaginatif, autonome, responsable, capable de faire face aux projets de la société.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 2.433 à D. DANGER
65, avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion absolue

CORT

F. HOFFMANN LA ROCHE & Cie

DEPARTEMENT VITAMINES ET CHIMIE FINE
recherche son

responsable division "recherche et développement"

Scientifique de formation (Ingénieur agronome, Docteur Vétérinaire, Ingénieur-biochimiste, Ingénieur ENSIA) avec une expérience similaire, si possible au sein d'un Groupe multinational, il aura une connaissance approfondie de l'alimentation humaine et de la nutrition animale (additifs alimentaires, et particulièrement vitamines). Il devra être familiarisé avec les problèmes de législation. Il devra faire preuve de qualités humaines pour encadrer une équipe d'une vingtaine de personnes, de beaucoup d'aisance dans les relations et la communication, pour dialoguer avec les clients et les chefs de division commerciale.
Anglais indispensable. Allemand souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo récente (retournée) et prétentions au Département du Personnel - F. HOFFMANN LA ROCHE et Cie - 52, bd. du Parc - 92521 NEUILLY-sur-SEINE.

DIRECTEUR COMMERCIAL
130.000 F

Immobilier Touristique
Paris

Une société française de promotion immobilière recherche le Directeur Commercial de son Département touristique. Sous l'autorité du Directeur Général du Département et en fonction des produits offerts (séjours - multipropriété), il déterminera les marchés (France et étranger) à attaquer, les types de clientèle à prospecter ainsi que la politique tarifaire à appliquer. Il définira et mettra en œuvre les moyens propres à atteindre les objectifs ainsi fixés et il prendra toutes les mesures de redressement nécessaires en cas d'écarts par rapport aux prévisions. Il dirigera une centrale de réservations. Il participera à l'élaboration des budgets d'exploitation, il veillera aux règlements des litiges éventuels et il tiendra à jour des statistiques complètes. Il animera une équipe d'une dizaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possédera une formation supérieure si possible. Il sera parfaitement bilingue français-anglais (allemand souhaité). Il sera surtout un professionnel de la vente, capable d'analyser rapidement des situations en constante évolution et de prendre des risques calculés. A la rémunération indiquée s'ajoutera un intéressement lié aux résultats. Ecrire sous la référence 211/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Dans le cadre de l'expansion de sa division études de logiciel, un important constructeur international de terminaux et matériels de saisie

recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

(plusieurs postes à pourvoir pour des débutants et des Ingénieurs confirmés).

- Formation : universitaire ou école d'ingénieurs option informatique
- Domaines d'activité :
  - logiciel de base
  - contrôleurs de périphériques
  - théorie des langages
  - télétraitement
  - définition, synthèse et développement d'applications.
- Bonnes connaissances en anglais nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à No 82432, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.



THOMSON-CSF

TECHNICIEN

D.U.T. Mesures Physiques

Débutant ou quelques années d'expérience

Pour participer à la synthèse matériaux semi-conducteurs et aux mesures de leurs propriétés physiques.

Adr. C.V. et prét. au SERVICE RECRUTEMENT. B.P. 10. — 91401 ORSAY.

CAP SOGETI LOGICIEL

Spécialisé dans les études et la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et télétraitement, logiciel temps réel industriel, produits programmes,

recherche INFORMATICIENS pour des postes à pourvoir immédiatement

15 Ingénieurs débutants
(réf. 845/1)

GRANDE ECOLE ou ENSI ayant une formation de base informatique

6 Ingénieurs confirmés
(réf. 845/2)

3 à 6 ans d'expérience dans un milieu industriel de développement de logiciel pour prendre des responsabilités de production.

un Ingénieur confirmé
(réf. 845/3)

Adjoint au Directeur des Méthodes et Techniques, ayant une bonne expérience du développement de logiciel.

Envoyer CV, prétentions et photo à : CAP SOGETI LOGICIEL 5 r. Louis Lejeune 92128 MONTROUGE CEDEX Métro : PORTE D'ORLEANS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉDITION

recherche

1 H. PHOTOGRAPHE COMPLET

— Prises de vues exclusivement à la chambre, en studio et en extérieur ;
— Travaux de laboratoire ;
— 8 heures X 5 jours X 13 mois et demi ;
— Retraite complémentaire, restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. et prétentions à : C.A.P. n° 970 120, boulevard Raspail, 75006 PARIS.

Important Groupe de Prévoyance
PARIS-ETOILE
370/148, 158 puis 30 32 sous DOS
aujourd'hui 150 terminaux, demain 250
recherche

Un Ingénieur Système

Formation Supérieure
Expérimenté DOS/VS - CICS/VS pour devenir le spécialiste « RESEAU ».
Evolution prévisible vers l'OS.

Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 85.270 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Le marché des biens d'investissement français

n'a pas de secret pour le candidat que nous — producteurs allemands de machines et installations pour l'industrie chimique de renommée mondiale — recherchons : une personnalité convaincante qui unit know-how technique et connaissances économiques avec une passion de la vente et une excellente représentativité et qui, en tant que

DIRECTEUR DES VENTES

« Machines pour l'Industrie Chimique »

participera en étroite coopération avec la direction au destin de la société filiale en France en pleine expansion avec siège dans la région parisienne.

Après avoir prouvé ses capacités, le candidat pourrait accéder au Directoire.

Nous tenons à souligner que la nationalité du candidat n'est pas décisive, seules les capacités et la personnalité comptent.

Nous vous prions de bien vouloir adresser votre candidature avec les documents nécessaires sous le mot clé « Directeur de Ventes - Génie Chimique/Région Parisienne » à Personalberatung E. Theurer, Postfach 86, D-6140 Bensheim 1.

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

JEUNES GENS
(Libérés des obligations militaires)
et JEUNES FILLES

winterthur assurances

dans le cadre du développement de son département informatique vous propose après une formation assurée par l'entreprise (COBOL - DOS/VS - CICS/VS - DL1) de devenir

programmeurs

pour les diplômés IUT informatique ou équivalent.
Salaire évolutif suivant potentiel des intéressés.
Adresser C.V. manuscrit sous référence 147 à J-C DIDON - Tour WINTERTHUR - Cedex 18 92085 PARIS LA DEFENSE

Important groupe français aux activités internationales (10.000 personnes)

recherche

UN JURISTE

CONFIRMÉ

pour prendre en charge la responsabilité de son service juridique et fiscal.

Le candidat retenu devra justifier impérativement d'une expérience concrète de 10 ans en matière juridique et fiscale au sein d'une grande entreprise ou d'un cabinet de premier plan.

La maîtrise de l'anglais est indispensable

Adresser candidature. C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération souhaitée as le n° 85.584 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Directeur administratif et financier

125 000 F — Proche banlieue sud

Une société dynamique appartenant à un groupe solide du secteur bâtiment, à la suite de la promotion du titulaire, vous propose ce poste qui recouvre l'encadrement des services :
- comptabilité, gestion financière et trésorerie,
- gestion du personnel et recrutement,
- services généraux et juridiques.

Sa mission sera, dans le cadre de la politique générale :
- d'assumer la responsabilité de la bonne marche de ses services,
- de représenter la société auprès des banques, juristes, etc.,
- de préparer les tableaux de bord et de participer au comité de direction,
- de collaborer étroitement avec les directions "technique" et "commerciale".

Il est offert :
- un poste à haute responsabilité nécessitant autonomie dans les fonctions et esprit d'équipe,
- une rémunération de départ devant évoluer très rapidement,
- des avantages sérieux,
- des possibilités à moyen ou long terme au sein du groupe.

Ce poste, à pourvoir rapidement, peut convenir à un élément jeune ayant fait ses premières preuves.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRESELECTIONNE



RATIO conseils

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 711 39, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS

SOCIETE DE DISTRIBUTION
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche URGENT

responsable administratif

- Agé de 30 ans minimum, c'est avant tout un opérationnel, à même d'exercer une action concrète et efficace sur le flux des produits et des finances.
- Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Général de la Société.
- Il doit s'occuper personnellement :
  — de l'administration générale
  — des problèmes comptables et financiers
  — de la gestion du personnel.
- Il est responsable des services :
  — administration des ventes
  — logistique des transports
  — traitement informatique.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 4418-M réponse et discrétion assurées

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY 93340 LE RAINCY

Société des CIMENTS FRANÇAIS
recherche pour son Département Comptabilité son

chef du service comptabilité générale

Agé de 30 ans minimum, il devra posséder la formation théorique de base (certificat comptable du D.E.C.S., B.T.S. ou équivalent), et avoir acquis une expérience professionnelle dans une affaire industrielle.

En outre, il devra avoir travaillé en liaison avec un système informatique. De plus, nous attendons de lui une forte personnalité et le sens du commandement.

Sa mission sera :
- d'animer et de diriger une équipe d'une dizaine de personnes,
- d'assurer l'élaboration et l'établissement des comptes de résultats (mensuels, trimestriels et annuels),
- de prendre en charge les liaisons avec le système informatique.

La connaissance de la fiscalité et des principes de consolidation serait un atout supplémentaire.

Une formation complémentaire, éventuellement nécessaire, sera assurée.

Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. 566-M - 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL International
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

DIVISION INTERNATIONALE
GROUPE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

MÉDECIN

— EXPERIMENTATIONS CLINIQUES pays étrangers
— FORMATION, RECYCLAGE Délégués Médicaux Export
— Disponible pour voyages internationaux
— EXPERIENCE SOUHAITEE
— Anglais parlé, écrit indispensable

Env. C.V. manuscrit N° T 09137 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur 95002 PARIS, qui transmettra

P. M. E.
(250 personnes)
Spécialiste emballage plastique souple
recherche

HOMME MARKETING

Responsabilités :
— équipe de vente,
— chiffre d'affaires,
— développement produits existants et définition nouveaux produits,
— mise au point programme publicitaire.

AGE : 35 ANS ENVIRON
SALAIRE ELEVE

URGENT

Ecrire sous le n° T. 009.097 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

banque

Groupe bancaire Paris, recherche

CAMBISTE

CONFIRME

Anglais écrit et parlé indispensable.
Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence C/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
INDUSTRIE DE FERMENTATION
recherche

2 INGÉNIEURS ou Techniciens supérieurs

POUR ACTIVITÉ TECHNICO-COMMERCIALE EN I.A.A., PARTICULIÈREMENT INDUSTRIE LAITIÈRE

POUR : 1) Normandie, Bretagne, Pays de la Loire. Résidence région Caen ou Rennes.
2) Bassin parisien et centre. Résidence région parisienne.

Les candidats doivent présenter de bonnes connaissances en BIOCHIMIE, BIOLOGIE et INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Une aptitude confirmée aux contacts humains et à l'action commerciale.

Adresser lettre manuscrite et CV à Société DELVO, 10-12, rue Guynemer 94160 SAINT-MANDÉ

Groupe Travaux Publics International
25 agences ou filiales à l'étranger
25 directions régionales en France
recherche

Cadres administratifs débutants

Profil
De formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...)
Les candidats seront disponibles géographiquement tant en France qu'à l'étranger pour des affectations de moyenne durée. Ils auront un tempérament d'opérationnels et seront attirés tant par les fonctions comptables administratives et juridiques que par les problèmes de personnel.

Carrière
Nous offrons une formation aux divers niveaux de notre organisation permettant d'accéder à moyen terme à la responsabilité complète des services administratifs d'une direction régionale ou d'une filiale.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions à : rsc carrières sous référence CAT - 92, rue Bonaparte 75006 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche

2 auditeurs

Les candidats devront avoir :
- 2 à 3 ans d'expérience dans un cabinet international d'audit,
- une parfaite connaissance du Français et de l'Anglais,
- une expérience bancaire préalable,
- une grande mobilité (voyages en Europe, Afrique et Antilles à prévoir).

Toute personne intéressée devra être à même d'aborder l'audit selon le «business man's approach to auditing». Cet emploi peut constituer l'étape intermédiaire vers la profession bancaire ou l'industrie.

Adresser candidature manuscrite, prétentions et photo, sous référence 1949, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Ouest de Paris - R.E.R.
SOCIETE FRANÇAISE
spécialisée dans la réalisation de biens d'équipement industriel

ANTI-NUISANCES

leader dans ses créneaux
recherche

DEUX INGÉNIEURS

débutants ou quelques années d'expérience pour poste de

CHARGÉS D'AFFAIRES
DEUX TECHNICIENS

niveau B.T.S.

Ces postes conviennent particulièrement à des personnes aimant les responsabilités et le travail en équipe.

Bon salaire avec intéressement aux résultats.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet sous référence 749 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.

IMPORTANT GROUPE PARIS
Pièces détachées et équipements automobile
crée le poste de

directeur marketing

MARCHES FRANCAIS ET EUROPEEN
Ce poste d'avenir implique :
- Une formation commerciale supérieure option Marketing
- Une expérience réelle dans le domaine de l'automobile.
  La pratique indispensable de la langue anglaise

La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 140.000F.

Ecrire manuscrit (+ photo) à : L.JUSTET Psychologue 18 rue des Grottes 84000 AVIGNON

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

directeur du personnel
INDUSTRIE MECANIQUE
BANLIEUE OUEST F 180.000

Une importante Société fabriquant et distribuant des biens d'équipement, filiale d'un groupe multinational, recherche son Directeur du Personnel. Ce cadre de haut niveau sera responsable de la mise en place de la politique sociale tant sur le plan individuel qu'à travers ses rapports avec les partenaires sociaux. Il participera à la définition de la politique et à son adaptation aux différentes composantes de l'entreprise. Par ailleurs, responsable de l'activité Formation, il assumera aussi la définition et l'application d'une politique de gestion prévisionnelle de l'ensemble du Personnel de l'entreprise (2500 personnes - 2 usines - un siège social - plusieurs filiales à l'étranger). Le poste implique une large autonomie et un rôle primordial de contacts. Il convient à un homme de personnel ayant une expérience d'au moins huit ans dans la fonction, et fortement motivé par les relations sociales et les questions d'organisation. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciable.

Ecrire à I.C.A. sous la référence 1118-M. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Grandes Ecoles ESE, ENST, etc.
POSITION II

Ayant une très bonne connaissance de la microprogrammation, de la programmation, Assembleur et Fortran. Pour prendre la responsabilité de l'industrialisation de systèmes digitaux rapides (T.T.L.), définition des méthodes de contrôle, conception du matériel et du logiciel de test et de diagnostic. Une expérience de ce domaine est souhaitable.

INGÉNIEUR LOGICIEL

Pour applications temps réel sur mini-ordinateur. Expérience programmation en Assembleur et microprogrammation souhaitées. La connaissance du matériel DATA GENERAL sera appréciée.

Adresser C.V. à n° 85.822, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

analystes et analystes-programmeurs

Groupe important recherche plusieurs cadres pour réaliser projets de grande envergure : Analystes (ingénieurs ou Universitaires), Analystes-Programmeurs.

Vous maîtrisez :
- les applications sous OS 370 et éventuellement sous IMS,
- une méthode d'analyse et pour certains postes PAC 760.

Nous vous proposons :
- des responsabilités réelles,
- une formation complémentaire éventuelle SGBD.

Postes Paris ou Province.
Discrétion totale assurée.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 33.13/SC/173 à ADEQUATION Conseil en Recrutement 54, Avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
biens de grande consommation
recherche pour sa division
MARQUES DE DISTRIBUTEURS

chef de produits

de formation HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent.

Une première expérience dans le domaine des marques de distributeurs serait appréciée.

Anglais indispensable.

Le poste nécessite des compétences dans les domaines financier et commercial.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 85.313 CONTESSE PUBLICITE 20, Av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES
pour centre de recherches proche banlieue Ouest

INGÉNIEUR CHIMISTE DE RECHERCHE

E.P.C.I. ou E.N.S.C.P.
Expérience polymérisation aqueuse.

Adresser C.V. et prétentions à n° 23 901 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

E. A. S.
Electronique AéroSpatiale
recherche

INGÉNIEURS Grandes Ecoles
A VOCATION ÉLECTRONIQUE

2 à 3 ans d'expérience aéronautique souhaitée.
ANGLAIS OBLIGATOIRE

Adresser C.V. et prét. au Service du Personnel, B.P 51 - 93350 LE BOURGET PRINCIPAL.

SORO

Filiale d'un des premiers groupes industriels français

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

Niveau ingénieur, quelques années d'expérience.

- pour sa DIVISION IMAGERIE ELECTRO-OPTIQUE et COMMUNICATIONS (connaissances en électronique) ;
- Pour sa DIVISION OPTIQUE (connaissances en composants et matériels optiques).

SORO 26, rue Berthollet, 94110 ARCUEIL.

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS DE BEAUTE — PARIS
leader sur son marché
recherche

chef de produits confirmée

La candidate retenue possèdera une première expérience de la création du lancement de produits cosmétologiques (soins et beauté).

Adresser C.V. + prétentions + photo sous référence 85.260 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Préciser sous double enveloppe, le nom des sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact.

Association Tourisme Social
recrute pour ses destinations à l'étranger

REPRÉSENTANTS
— Relation avec le prestataire.
— Souci qualité de la prestation.
— Souci constant de l'information auprès des adhérents.
— Tenue du budget alloué.

RESPONSABLES ANIMATIONS
— Elaboration et contrôle programmes d'animation.
— Direction équipe animation.
— Suivi du budget et maintenance matériel d'animation.
— Son travail et son action supposent une implication personnelle importante sur le terrain.
— Expérience villages de vacances indispensable.

ANIMATEURS
— Participation à la vie de l'installation.
— Spécialisé dans un domaine : sport terrestre, natation, jeux, spectacles, décoration, sonorisation.
— Expérience villages de vacances indispensable.

Adresser C.V. + photo à O.P.F. (n° 3066), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

JEUNES INGÉNIEURS POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

Notre activité : C.A. 1,8 milliard de francs 4.000 personnes, négoce de combustible, exploitation de chauffage, maintenance d'équipements, installation dans le second œuvre technique aussi bien en France que dans dix pays étrangers (Moyen-Orient, Amérique, Europe).

Notre développement à l'exportation nous amène à recruter de jeunes ingénieurs généralistes, mécaniciens, électrotechniciens, etc., pour les former durant un à deux ans à notre technicité. Ils seront ensuite affectés à des postes de responsabilités, soit en France, soit à l'étranger, dans des fonctions techniques opérationnelles.

Une bonne connaissance de l'anglais est impérative.

Envoyer C.V + photo à MONTENAY S.A. « Les Barillers », route de Loches, 37170 CHAMBRAY-lès-TOURS.

LES LABORATOIRES WINTHROP
offrent postes d'

ATTACHÉS D'INFORMATIONS MÉDICALES
POSITION CADRE

à hommes scientifiques licence ou maîtrise, ayant solides connaissances d'anglais et statistiques, si possible expérience même poste dans industrie pharmaceutique, esprit de synthèse, excellente expression écrite et verbale, et qui sauront s'intégrer à équipe dynamique et créative.

Rémunération en relation avec compétences.

Adresser curriculum vitae à Madame SOUVILLE, Laboratoires WINTHROP, 92, boulev. Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN/INFORMATICIEN

Grande Ecole ESE/ENSI... pour animer service développement. Expérience confirmée dans utilisation microprocesseurs et application temps réel.

Ecrire Directeur ISA-BIOLOGIE 110, rue Benoît-Malon, 94110 ARCUEIL.

STÉ APPARTENANT A IMPORTANT GROUPE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES RECHERCHE :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Formation grande école ou équivalent

- pour responsabilités techniques variées au sein d'une petite équipe dynamique ;
- 2 à 4 ans d'expérience nécessaires dans techniques digitales et téléphonie ; bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser curr. vitae détaillé avec photo et prétent. sous n° 8 377, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

L'Assistance Publique
Hôpitaux de Paris
recherche

UN INGÉNIEUR
— civil télécom. ou équivalent ;
— expérience de quelques années souhaitée dans le domaine du matériel médical ou domaines proches.

Cet ingénieur serait chargé d'importantes responsabilités dans le domaine des achats de matériel de laboratoire, matériel radiologique et matériel médical pour les hôpitaux de PARIS.

Ecrire, en envoyant C.V. et prétentions, à : M. DUPONT, Assistance Publique, Direction des Equipements, 3, avenue Victoria, 75100 PARIS.



le Crédit Mutuel
recherche

Inspecteurs de Banque

Diplômés HEC, ESSEC, Ingénieur ou équivalent avec une expérience professionnelle de 3 ans min. pour effectuer des missions de contrôles et d'audit dans les groupes régionaux.
Déplacements fréquents.
Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience bancaire, cabinets d'audit ou d'expertise comptable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions Confédération Nationale du Crédit Mutuel Direction des Relations Humaines 29, avenue Mac Mahon 75017 Paris

---

LE PRÉSIDENT
d'un Important Cabinet de
CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
à PARIS, recherche d'urgence un

DIRECTEUR
POUR SON DÉPARTEMENT JURIDIQUE

Les perspectives d'avenir sont spécialement ouvertes pour un Conseil Juridique de très haut niveau et grande expérience en droit des sociétés.

Un rapprochement avec un Cabinet de taille moyenne peut également être envisagé.

Pour garantir le secret des réponses, un conseiller extérieur rencontrera personnellement les candidats éventuels avant de transmettre leur nom à leur confrère.

Veuillez adresser une courte lettre avec curriculum vitae sous le n° 85.538 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

IMPORTANTE
SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
recherche

Le Futur Responsable de sa branche
Articles Nautiques et Structures Gonflables

Il devra concevoir et développer de nouveaux produits, déterminer et animer la politique commerciale.

Une première expérience du commerce international est préférable ; anglais et allemand souhaités.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions ss No 85536 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

PERSONNEL DE CONDUITE ET D'EXPLOITATION qualifié

ayant expérience dans le secteur industriel et dans le domaine

« CENTRALE DE PRODUCTION FLUIDE »

La préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience dans l'industrie maritime, du pétrole, de la pétrochimie.

Ecrire sous le n° 769.853 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
CHAMPS - ELYSEES
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
— devant assurer la mise en place d'un Service Informatique de 5 personnes ;
— diplômé de l'Enseignement Supérieur, maîtrise ou I.U.T. ;
— ayant au moins 3 ans d'expérience ;
— connaissance petit système souhaitée.

Ecrire sous le numéro 8.373, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
(Services et Tourisme)
cherche pour sa maison mère à PARIS

fiscaliste

Rompu aux questions de :
- fiscalité française, notamment en matière de fusions,
- planification fiscale internationale,
- audit fiscal en France et à l'étranger.

Le candidat devra avoir au moins une dizaine d'années d'expérience après une formation juridique appropriée.
Il peut être passé par l'administration.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 166 TA, à

SCOTI 11, rue La Boétie 75008 PARIS, qui transmettra.

MESURES RÉGULATION AUTOMATISME
Une revue de la Compagnie Française d'Editions
recherche

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Ce collaborateur, de formation supérieure en électronique et électromécanique, devra avoir une bonne connaiss des langues française et anglaise, des notions en micro-électron. et en informatique. Exp. industrielle et langue allemande appréciées.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, à : MESURES REGULATION AUTOMATISME, 40, rue du Colisée - 75381 PARIS Cedex 08.

ATTACHÉ COMMERCIAL
Formation D.U.T., B.T.S., BAC TECHN. ou équiv.
HABITUÉ CONTACTS HAUT NIVEAU

Recherché pour importante société fabriquant RUBANS ADHESIFS INDUSTRIELS et ISOLANTS ELECTRIQUES, pour prise en charge clientèle :
Sociétés importantes et Administrations.
Secteur PARIS.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 65 000 F par an.

Adresser C.V. et photo, établissement BARNIER B.P. 8 - 75860 PARIS Cedex 18, M. Marc PALLIER.

IMPTE ORGANISATION SYNDICALE PATRONALE
16e arrondissement
recherche

COLLABORATEUR

Position cadre, ayant une parfaite connaissance du droit du travail. Excellente rédaction exigée. Il est souhaitable que ce collaborateur ait la pratique des négociations paritaires, et qu'il ait exercé auparavant des fonctions similaires.

Ecrire avec curric. vitae manuscrit et photo à : PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS, sous la référence n° 23.831, qui transmettra.

PERKIN-ELMER DATA SYSTEMS
recherche

1) Des Ingénieurs support-vente
2) Des Ingénieurs logiciels

Chargés du support technique avant et après-vente en gestion. Expérience technique (constructeur) et goût des contacts indispensables.

Pour ces postes, la connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions à : PERKIN-ELMER DATA SYSTEMS - 83-85, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

CLUB MÉDITERRANÉE
recherche

POUR SON SYSTEME D'INFORMATIONS, UN INGENIEUR SYSTEME EXPERIMENTE, CONNAISSANT BIEN DOS/VM/OS EN VUE : TRANSPOSITION VERS MVS, MAINTENANCE DES PRODUITS PROGRAMMES ET L'ASSISTANCE A L'EXPLOITATION
ORIENTATION TP INDISPENSABLE

ECRIRE CLUB MEDITERRANEE, SERVICE DU PERSONNEL, 25, RUE VIVIENNE - 75002 PARIS

BANQUE PRIVÉE 15e arrondissement
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

pour poste de GESTION ET D'ORGANISATION.
5 ans minimum expérience professionnelle dans la fonction.
Bonnes connaissances comptable et financière nécessaires.
Aptitude au commandement.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. et prét. n° 84.984, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

VOUS QUI CHERCHEZ UN TRAVAIL INTERESSANT, DYNAMIQUE ET VARIE, GRANDE RENOMMEE, UNE SECURITE, UNE FORMATION ASSUREE, UNE REMUNERATION IMPORTANTE ET TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX, ET SI VOUS AVEZ 30 ANS MINIMUM, SOYEZ CURIEUX(EUSE), téléphonez-moi ce jour au 538-66-16, Mlle FOURNIER, 15 h. à 18 heures.

Pour importante Société équipée matériel IBM 370/148 — PROGRAMMEURS, — ANALYSTES-Programmeurs. Langage souhaité COBOL ANS, Assembleur (en application), expérience 2 ans minimum. IFOPS 15, rue Jussieu (5e). 707-57-59.

Société d'Etudes recherche ANALYSTE-PROGRAMMEUR 3 à 5 ans d'exp., libre de suite, conn. IRIS 80 appréc., mais non indispensable - Tél. 654-24-02.

ORGANISME DE FORMATION recherche Formatrices SECRETARIAT DE SERVICE EXPORTATION, expérience de la formation de l'entreprise du secrétariat de direction.

Professeurs d'anglais, méthode ALL'S WELL, anglais économique. Contrat possible de six mois. Tél. 293-43-00 pour rend.-vous.

● COMPTABLES II.
● Sténodactylos bilingues.
G.K. CONSEILS. Tél. : 225-63-84.

INFIRMIERE D.E. est recherchée par pouponnière, reprise ancienneté et tous avantages sociaux assurés. Ecr. à 19.859, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e).

C.F.A. Chambre des Métiers de l'Oise, rech. pour BEAUVAIS et COMPIEGNE (Oise) PROFESSEURS TECHNOLOGIE et PRATIQUE possédant le B.M. ou le B.P. en pâtisserie, boulangerie, charcuterie, boucherie, mécanique auto pr enseigner à APPRENTIS de 16 à 18 heures. Tél. : 445-08-45.

SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche DELEGUE COMMERCIAL

TECHNICIEN CHIMISTE

connaiss. petit matériel de labo. et électrochimie, célibataire de préfér., SIEGE PARIS, voyage 2 SEMAINES PAR MOIS EN AFRIQUE. Envoyer C.V., photo et prétent. à T 09.139 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Revue spécialisée rech. pour sa Rédaction 1 TECHNICIEN SUPERIEUR ou INGENIEUR DEBUTANT

en ÉLECTRONIQUE

Une bonne connaissance des microprocesseurs et de leur langage de programmation est indispensable pour ce poste. Pr ts rens., veuillez contacter Mlle SALBREUX au 296-46-97.

EDITEUR PARIS-5e cherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

formation supérieure ou I.U.T., connaissance DOS - POWER - PL 1 - COBOL - 3 années expérience matériel IBM 360-50 avec T.P. Adresser C.V., photo et prétentions à M. Dubreuil, 1, rue Thénard (5e).

Importante Société métallurgique banlieue EST, recherche

VENDEURS TÉLÉPHONISTES

expérimentés. Ecrire avec C.V. sous référ. 5.143 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION recherche

PERSONNEL DE DIRECTION ET ENSEIGNEMENT

pour création ECOLE TECHNIQUE PRIVEE. Postes à pourvoir :

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

— Possession licence ou diplôme d'ingénieur ou BTS-DUT + 3 ans activité professionnelle dans l'enseignement ou 5 ans professeur Ecole technique publique, privée reconnue d'Etat.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

— FRANÇAIS, HISTOIRE GEOGRAPHIE, LANGUES VIVANTES, MATHEMATIQ. SCIENCE, PHYSIQ., CHIMIE, DROIT, ECONOMIE, GEST., DESSIN TECHNIQUE, EDUCATION ARTISTIQUE, EDUCATION PHYSIQUE.
DUT ou BTS + 3 ans activité professionnelle en rapport discipline enseignée.
Envoyer C.V. + photo : UNIVERSITE OUVRIERE 88, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. : 227-92-73.

Société Banlieue OUEST, constructions électriques, ch.

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

BTS exigé - Tél. : 204-22-84.

AGENCE DE PUBLICITÉ recherche **ASSISTANTE**

Expérience minim. 5 ans dans agence connue. Pratique de l'anglais. Habitude contacts clients. Libre mi-novembre. C.V., photo et prét. à LBP, 60, rue de Javel, 75015 Paris.

Important groupe électronique recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Connaissance MINI ou MICRO pour mise en place d'un réseau temps réel.

Envoyer C.V. à numéro 4.379, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, ou téléphoner 526-31-37.

Ecole centre de Paris recherche professeurs qualifiés en hématologie, bactériologie. Ecr. UBI, 38, rue des Mathurins PARIS-8e, qui transmettra.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE recherche

INGÉNIEUR

Grande École pour études d'environnement et élaboration de dossiers d'impact.

Lieu de travail : CRÉTEIL l'ECHAT

Adresser C.V. détaillé et prétentions à Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France Arrondissement Circulation et Environnement Bureau du Personnel. 68, rue de Vincennes 94700 Maisons-Alfort

bleu

Importante Société Industrie Chimique proche banlieue sud de Paris, recherche

CONSEILLER JURIDIQUE D'ENTREPRISE

au moins capacitaire ou licencié en droit ayant minimum 15 ans d'expérience dans Etude d'Agréé ou Service Juridique d'Entreprise

Compétence affirmée en Droit commercial et Procédure. Poste de responsabilité - 100 000 F/an

Adresser C.V. manuscrit et photo à : M. J. GUERITTOT, 208, rue La Fayette 75010 Paris

Important Organisme secteur tertiaire

PARIS - ETOILE
370/148, 158 puis 30 32 sous DOS
6 milliards de caractères en ligne
recherche

Un Ingénieur Système

Formation supérieure
Expérimenté DOS/VS - DL1 pour devenir le spécialiste « BASES DE DONNÉES »
Evolution prévisible vers l'OS
Avantages sociaux - Restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo sous n° 85.268, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

COGEC groupe ROBOTRON recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(Petite Informatique)

pour programmation facturière comptable langage machine.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions, 91, av. de la République, 75540 PARIS CEDEX 11.

COGEFI

Diagnostic - Etude - Restructuration
Economie Financière et Industrielle d'Entreprises
recherche

1 CONTROLEUR et 1 ANALYSTE de GESTION

Formation comptable + expérience industrielle, analyse synthèse prévision, sens des responsabilités et décisions.

Adresser C.V. à COGEFI, Tour Septentrion, Cedex 09, 92400 PARIS - LA DEFENSE.

UN HOMME DU BOIS

pour diriger un établissement public, apportant ses services au négoce et industries du bois

ATOUT :
- Larges connaissances du secteur du commerce et des industries du bois ;
- Ingénieur ESB.

Poste à pourvoir dans ville universitaire

Envoyer C.V. à COTLENKO, 1, rue Lavoisier, 75008 PARIS

BANQUE ÉTRANGÈRE

Proximité Champs-Elysées recherche

AIDE CAMBISTE

ayant au moins 1 an d'expérience et une bonne connaissance de la langue espagnole.

Env. C.V. détaillé et prétentions à SOFAC, 116, Champs-Elysées, 75008 PARIS, réf. LM 4.531.

DISCRETION TOTALE ASSUREE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE recherche pour compléter son équipe :

Jeune AUDITEUR INTERNE

Ayant une formation comptable ou une expérience de quelques années en Cabinet d'audit.

Veuillez adr. lettre man. avec C.V. et photo sous le n° 85.362 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

INFORMATIS

SSCI en pleine expansion pour projets internationaux. Départements : Systèmes Temps réel, Logiciel de base, base de donn.

INGÉNIEURS LOGICIELS

SIRIS 3 - T 2000 - MITRA 15/125 Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur, 25, rue Daubenton-5e - 337-99-72.

EAM

Filiale française d'une très importante Société internationale leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire, offre à

JEUNE PHYSICIEN ou ÉLECTRONICIEN

— Familiarisé avec l'instrumentation nucléaire et sa manipulation en laboratoire,
— Possédant une excellente connaissance de la langue anglaise
Un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo ss/réf. 827 à Mlle De Clinchamps EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



STE DE CONSTRUCTION d'APPAREILLAGE ELECTRONIQUE ET ELECTROMECANIQUE rech. pour renforcer ses SERVICES DE VENTE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat devra être un excellent vendeur allié à un technicien de bon niveau.

Secteur d'activité : région parisienne.

Env. C.V. et prét. à no 85.738, Contesse Publicité, 20, av de l'Opéra, Paris (1er)

JOB ÉTUDIANT

(fonctionnaires en puissance s'abstenir)
— Vous êtes étudiant mais vous ne voulez vraiment pas le rester toute votre vie ;
— La vie active vous intéresse;
— Vous êtes vraim. dynamique, vous avez le goût de l'initiat. et le sens des responsabil. ;
— Vous voulez travail. en poursuivant vos étud. pr gagner de l'argent (pr vos études et plus) et acquér. une expér. professionn. digne de figurer en prem. place sur un curriculum vitae, qui vous distingu. des simples diplômes ;
— Notre Sté de dimens. nation. — secteur diffus, presse — vs propose un poste de chef de groupe à : Besançon, Tours, Pau, Orsay ;
— Votre rôle ? recrut., form. et anim. une équipe d'étud. à qui vs ferez gagn. de l'argent à temps partiel ds leur fac ;
— Vous aurez pr cela une journée de formation accélérée au siège de Paris.
Env. dès aujourd'h. lettre man. + C.V. + photo réc. à l'OFUP, 21, r. Rollin, 75240 Paris cedex 5.

TRES IMPORTANTE MAISON D'EDITION recherche

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

disponible rapidement 25 ans minimum Bilingue français-anglais. Dactylo courante.

Ce poste peut convenir à un/une maquettiste de haut niveau. Excellente présentation, disposant d'une bonne expérience professionnelle de la production du livre.

13e mois, primes, avant. soc., mutuelle.

Adres. C.V., photo et prét. à no 85371 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

MANPOWER recherche

LA RESPONSABLE

de sa future agence D'AULNAY-SOUS-BOIS

Elle sera chargée de la création et du développement de cette unité et devra donc posséder une solide formation commerciale et une expérience réelle de la vente.

Elle participera également au recrutement et à la gestion du personnel intérimaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : J.-F. GUITTON Service recrutement 88, rue La Fayette 75009 PARIS.

IMPORTANT INSTITUT DE FORMATION recherche pour Paris

CONSEILLER EN FORMATION

gde expérience vente services
IL DEVRA :
— Prendre en charge la candidature des entreprises
— En assurer le suivi de la demande d'information à la signature des contrats
— Mettre en place les plans de formation
— Organiser les séminaires

GROUPE IPSA 71, fg Saint-Honoré, 75008 Paris Téléphone : 266-66-82

AIDE-COMPTABLE

Sachant travailler jusqu'à Balance générale, Séc. Sociale, T.V.A., pour Société en pleine expansion. Env. C.V et prét. à HARLEQUIN 80, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

PROGRAMMEURS COBOL ANS CONFIRMES

Banque internationale en pleine expansion recherche 2 programmeurs Cobol/ANS confirmés :

1) Connaissant le matériel C.I.I.-B.H. Système GCOS-64. Lieu de travail : PARIS. (Réf. 4.773 M.)

2) Connaiss. le Système IBM/3. Libre rapidement. Lieu de travail : ABIDJAN. (Réf. 4.774 M.)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence correspondantes à :

I.C.A. PETITES ANNONCES 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

qui transmettra.

Vous étiez

ÉTUDIANTS TECHNICIENS COMMERCIAUX

Nous vous proposons après formation intensive un poste de

DÉLÉGUÉ

auprès des dirigeants de P.M.E. Si vous désirez de plus amples renseignements, appelez M. BARRET les 6 et 7 novembre pr r.-v. de 9 h. à 19 h. au 886-11-27 ou env. CV à ZENITH PUBLICITE 36, avenue Hoche, 75008 PARIS, sous référ. 430.

INFIRMIERE-PUERICULTRICE est recherchée par pouponnière, reprise ancienneté et tous avant. sociaux assurés. Adresser C.V. no 19 845, Centrales Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Industrie emballages plastiques recherche CHEF DES VENTES Expér. de la fonction exigée. Collaborat direct de la direction. Développement et mise en œuvre de l'action commerciale Fixe + intéressem. + primes + indemnités. Lieu de travail 25 km rég. sud Fontainebleau. Env. C.V. man. dét. + photo. Havas Orléans no 201 443.

La Société, importatrice et distributrice en France d'appareillages électroménagers de marque prestigieuse recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

jeune (35 ans environ) et dynamiq., le candidat devra, sous l'autorité directe de la Direction générale, diriger, encadrer et animer une équipe de vente, en fonction d'objectifs possibles, étudiés et convenus. Une expérience éprouvée et fructueuse dans le domaine de la vente et biens de consommation durables est requise. Adr. C.V. avec photo récente sous référence No 7.822 à LTP, 31, bd Bne-Nouvelle 75082 Paris cedex 02, qui transmettra.

LE CENTRE FRANÇAIS DES PIERRES PRECIEUSES recherche, pour ouverture prochaine à PARIS

SON DIRECTEUR

40 ans minimum, anglais courant ayant exercé responsabilités. Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo à : C.S.N.D., 3, rue Saint-George, 75009 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR recherché comme **DIRECTEUR TECHNIQUE**

Ingénieur chimiste ou licencié es-sciences ayant longue expérience théorique et pratique de la

COSMETOLOGIE

pour animer équipes très compétentes en recherche, contrôle, analyse, bactériologie, développement, fabrication, gestion pr

LABORATOIRE

spécialisé dans produits de beauté soins. Candidats de moins de 40 ans s'abstenir. Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à LABO, J.G., 27, rue Salvador-Allende, 95870 BEZONS

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE ORSAY recrute sur Poste C.N.R.S. - 2B

TECHNICIEN

Pour la conduite d'un accélérateur de particules et pour les améliorations techniques de la machine.
— Travail horaire normal et décalé en alternance y compris week-end.
B.T.S. ou D.U.T. exigé (électronique ou mesures physiques). Dégagé O.M.

Ecrire avec C.V., M. MARIN Accélérateur linéaire Bâtiment 20 - 91-405 ORSAY

CENTRE DE DOCUMENTAT. DE L'ARMEMENT 26, bd Victor, 75996 Paris-Arm. recherche

1) INGÉNIEUR ANALYSTE

(Ecole d'ingénieurs) Pour participer à l'analyse et à la mise en place d'application d'informatique documentaire mettant en jeu un gros ordinateur I.B.M. et un mini-ordinateur, avec aspect conversationnel et télé-mentaires. Poste pouvant convenir à jeune ingénieur libéré des obligations militaires.

2) PROGRAMMEUR

(niveau I.U.T. informatique) Pour compléter une équipe réalisant des programmes sur des applications de gestions documentaires. Postes pouvant convenir à débutant libéré des obligations militaires. Adresser C.V et prétentions à l'adresse ci-dessus.

SOCIETE DE CONSEIL en ORGANISAT. et FORMAT. recrute

JEUNE INGÉNIEUR

Ayant de préf. format. commerciale et gestion, et expér. mini. 6 mois à 1 an dans la vente de services pour les entreprises. Sa mission : Contacts, suivis clientèle et ventes de services. Age mini. 24 ans ; dispose d'une voiture. Rémunération : fixe + lié aux résultats (env. 55.000 à 72.000 F par an). Lieu de travail : RUNGIS Env. C.V. + photo + sal. act. à no 8.390, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Importante Société, banlieue Nord-Ouest de Paris, recherche UN JEUNE B.T.S. DUT EN ELECTRICITE souhaitant s'orienter vers la fonction

TECHNICO-COMMERCIAL

Avantages sociaux Prime de fin d'année Cantine, participation. Env. C.V., photo et prétentions, no 49.511 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

MERCEDES BENZ FRANCE

Siège social : **ROCQUENCOURT (78)**

pour son département Etudes commerciales

CADRE

RESPONSABLE D'UNE JEUNE EQUIPE

IL SERA CHARGE :
— De l'analyse et étude de l'offre
— Du secteur informations commerciales
Expérience technico-commerciale de quelques années et connaissance du camion indispensable. Facilité de rédaction et habitude des techniques audio-visuelles Grande disponibilité
Env. C.V., photo et prétentions, à MERCEDES BENZ FRANCE Direction Centrale du Personnel, B.P. no 100 78150 LE CHESNAY

IMPORTANTE SOCIETE INFORMATIQUE recrute

20 ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

Spécialisés :
— Langage ASSEMBLEUR
— Langage COBOL
— IBM SERIE 370
CII - HB SERIE 66
Se présent. avec C.V. détaillé : SEMI SCES, 11, rue de Paradis, PARIS 10e. Mo Gare-de-l'Est

PROGRAMMEUR COBOL

POUR MAINTENANCE MATERIEL H.B. 62.40 Se présenter : SRS 66, rue de Provence (9e) (2e étage gauche)

Entreprise Bâtiment Paris-16e, recherche pour région Montlhéry,

COMPTABLE QUALIFIÉ

Anglais indispensable. Env. C.V. Société Nord-France, 21, avenue Victor-Hugo (16e).

GROUPE COMMERCE INTERNATIONAL recherche pour filiale Produits chimiques

CADRE COMMERCIAL

EXPERIMENTE Négoce export-import. Anglais indispensable.

Adresser C.V. détaillé sous no 9.276, à LTP, 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02

SOCIÉTÉ ANONYME SECTEUR TERTIAIRE recherche pour région parisienne

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Haut niveau H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C. ou similaire Salaire en rapport avec fonction

Envoyer C.V. dét., à no 85.687, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

APSIDE

40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS, recherche Disponibles rapidement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Tél. 225-12-46 / 359-27-00
● PL I + IMS DB/DC
● ASM/COBOL + CICS

Tél. 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

Groupe de Presse Enfantine cherche pour son Studio

DESSINATEURS DESSINATRICES

de bandes dessinées pour copies de caractères déjà existants. Place stable. Tél. 267-00-02

STE ACIERS FINS recherche

JEUNE ADJOINT

du RESPONSABLE EXPORT Expérience exportation et métallurgie souhaitée. Env. candidature manuscrite et C.V., à BRUN FRERES 26X 75460 Paris Cedex 10

secrétaires

SOCIÉTÉ MUTUALISTE NATIONALE recherche pour son siège à Paris-2e

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La candidate âgée de 25 ans minimum aura une très bonne formation générale (formation littéraire appréciée) et professionnelle.

Salaire selon aptitudes.

Adresser curr. vitae + photo sous no 50.637 B BLEU - 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

SOCIETE MULTINATIONALE Champs Elysées recrute

secrétaire de direction TRILINGUE

Nous recherchons une collaboratrice maîtrisant parfaitement l'anglais et l'italien et possédant une expérience réelle du secrétariat (sténo française exigée).

Si vous êtes dynamique, si vous avez beaucoup d'aisance dans les contacts humains pour des relations à haut niveau et si vous êtes disponible rapidement,

CV *Adressez CV, photo et salaire actuel sous réf. 7818 FU au Cabinet Claude VITET - 30, rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS.*

Filiale Française groupe international industrie pharmaceutique Mo Dupleix - Paris-15e recherche pour service achats

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

dynamique, efficace, aimant les chiffres (stock). Capable initiatives et responsabilités ayant une expérience professionnelle de préférence bilingue anglaise.

Avantages sociaux.

Envoyer C.V. lettre manuscrite et photo aux Laboratoires : SYNTEX-DALTAN, Service du Personnel, 25, rue du Dr-Finlay, Paris-15e.

SOCIETE Prêt-à-Porter Luxe Féminin recherche

SECRÉTAIRE TRILINGUE

ANGLAIS/ALLEMAND
— ayant expérience dans le textile souhaitée ;
— sérieuses références.

Avantages sociaux - 13e mois, bon salaire.

TÉL. : 285-56-18. (Entre 10 et 18 heures.)

Ets ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARIS cherche

SECRÉTAIRE (STENODACTYLO)

Libre rapidement. Très expér. Env. C.V., photo et prétent. Chef du personnel, 1, r. Thénard PARIS-5e.

Administrateur de Biens, banlieue OUEST, 5' GARE ST-LAZARE, recherche une **SECRETAIRE** GERANCE Env. C.V., photo et prétentions à REGIE-PRESSE, no 780.208, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

offres premier emploi

le CELSA organise à l'intention des Jeunes sans emploi (—26 ans) et des Femmes concernés par la loi du 6/7/78 des stages de formation en

Gestion du Personnel Relations Industrielles

Objectif : préparer à des fonctions de Relations Sociales par l'acquisition des connaissances et des méthodes modernes de gestion du personnel.
- Conditions d'admission: titulaire d'une licence.
- Durée du stage: 6 mois.
- Cloture des inscriptions: 9 Novembre 78.
- Début du stage immédiat.
- Lieu: Paris.

Stage rémunéré: 75 ou 90% du SMIC.

Renseignements et inscriptions au CELSA Université Paris IV - 77, rue de Villiers 92523 Neuilly/Seine Tél: 747.60.26

Stage rémunéré **GESTION DU PERSONNEL**

diplômés âgés de moins de 26 ans, titulaires d'une MAITRISE de Droit, de Gestion, d'Administration économique et sociale.

Durée: 20 semaines à temps plein du 27 Novembre au 15 Avril 1979

REUNION D'INFORMATION JEUDI 9 NOVEMBRE à 9h30 108, Bd Malesherbes 75017 Paris

CPM-CENTRE MALESHERBES - Tél 766.51.34 p.482 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

capitaux ou proposit. com.

P.M.E.-P.M.I. vous recherchez UN PARTENAIRE UNE ORGANISATION FINANCIERE LA MOBILISATION DE VOS FACTURES

ENTEX : 724-17-32.

Journal mode céderais actions. Conv. édit. ou Publicité, Philibert, 6, rue J.-Goujon, Paris-8e.

Affaire Import Export en pleine expansion 18 à 20 millions C.A. annuel à vendre. Prix élevé, cause maladie, à personnes disposant gros capitaux. Ecr. HAVAS Contact 156, bd Haussmann 75008 PARIS sous no 65050

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

هكذا من الأصل

représentation offres

propositions diverses

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements vente

Voir la suite de notre immobilier en page 38

demandes d'emploi

Homme, 28 ans - Licence Econométrie
D.E.S. Sciences Economiques, Ingénieur au C.N.R.S.
Libre rapidement
recherche
S.S.C.I. ou entreprise multi-secteurs
région Provence Côte d'Azur
pour étude et mise en place de
MICRO-SYSTÈMES
Ecrire n° 274 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

Analyste financière économiste
(18 ans d'expérience)
Spécialiste étude d'entreprises (françaises et étrangères), cherche poste.
Ecrire n° 268 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

P.D.G. ou Patron, vous que les charges accablent
Et qui vous essoufflez à couvrir tous les fronts.
Il faut vous appuyer sur un homme capable
D'avoir votre confiance pour être votre second.
Si vous avez souci d'aller vers l'avenir.
Et si vous avez goût de prévoir et construire,
Quel que soit le secteur qui, ce jour, vous inspire,
Je puis être votre homme : il vous suffit d'écrire...
Ecrire n° 275, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Chef des Services Immobilier et Juridique
dans société immobilière et filiales,
35 ans, licencié en droit privé.
Recherche
poste de direction dans société immobilière,
PARIS, BANLIEUE SUD ET OUEST
Ecrire n° 8.369 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE ORGANISATEUR
50 ans, compétent ; méthodes, ordonnancement, informatisation gestion, contrôle/qualité, recherche labo appliquée, études/réalisations investissements, sens commandement et responsabilité ; cherche emploi région Paris ; réponse à chaque proposition.
Ecrire n° 258 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75428 PARIS-9e, qui transm.

JURISTE ALLEMAND, 32 ans
parlant français,
3 ans expérience avocat en R.F.A.
cherche situation à Paris
dans société ou cabinet.
Ecrire n° 267 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JE CHERCHE :
un POSTE de
CHEF DE GROUPE ADMINISTRATION COMMERCIALE
Paris et Banlieue Nord
J'OFFRE :
— une expérience des moyens actuels de gestion administrative et commerciale ;
— spécialiste du commerce international ;
— langue : parfaite connaissance de l'anglais.
PROFIL :
— femme 47 ans ;
— capacité en droit ;
— grande disponibilité, esprit d'initiative et responsabilités.
Ecrire HAVAS ORLEANS n° 201.469.

H 34 ESC + Business School
CHEF DE PRODUIT sénior
EXP. STE INTERNATIONALES GRANDE CONSOMMATION.
Ecr. n° 270, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

AFRIQUE OU AMER. LAT. cherche poste cadre administratif ou relations publiques, statut expatrié, homme, 27 ans, maîtrise droit, DES développement, certificat d'études internationales, anglais, vécu 20 ans Afrique Noire, 2 ans expérience administrative et pédagogique, coopérant au ministère de la fonction publique, Côte-d'Ivoire. Ecr. n° 8.385, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 32 ans, analyste crédits entreprises, 5 a. d'expérience banc., licence sciences économ. (gestion), rech. poste de responsabilité dans direct. financ. Ecr. n° 8.381, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Votre entreprise s'essouffle ? Est en panne ? Je peux vous aider à la relancer. J'ai 37 ans, cadre expérimenté dans une entreprise multinationale, je cherche une activité plus motivante. Pourquoi ne pas discuter de votre problème ? Ecrire sous n° 8.379, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. P., licence pratique anglais-russe, chambre de commerce britannique, cherche travail mi-temps. Etudie toutes propositions. OLIVIER, 4, rue Paira, 92-MEUDON.

Jeune Allemande : formation secrétariat, français et anglais courants, notions espagnol, cherche emploi de bureau, Paris ou province. Disponible immédiatement. Ecrire Simone HERTH, 15, rue de la Part-Dieu 69003 LYON.

Inspecteur Travaux, 30 ans, ancien conducteur travaux, 2e échelon. Expérience grds chantiers Afrique Noire, du Nord et France, cherche une place France ou étranger. Ecrire Havas, sous n° 526, 65100 LOURDES.

Etudiante étrangère ch. fam. garde enfants mi-temps. Club Europ 359-56-27, 9-13 heures.

GESTION PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT
Assim. cadre, 27 ans, solide expérience direction, sce lancement-ordonnancement P.M.E. (planific., production, approvisionnements), sens aigu responsabilité et organisation, esprit d'initiatives et de synthèse, cherche direction sce similaire offrant évolution. Salaire en rapport.
LIBRE DE SUITE.
Ecrire n° 271 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE GENERAL, 34 a. 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. ENA, ch. en province poste sim. à resp. ou direction ou person.; sect. tert. Etudie tte aut. propr. Ecr. n° 6943 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE BANQUE, 20 a. d'exp. ds valeurs mobilières ch. poste à responsab. ds service titres. Ecrire n° 262 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

BANQUE GRADEE IV, 20 ans expér. ch. poste service titres, bourse, liquidation, gestion. Ecrire n° 264 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme ch. place stable, intérim s'abstenir, pour standard ou photocopie ou classement. Ecrire n° 260 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômée ich. 15 ans expér. gestion stés immob. de constr. et financement opérations promotion, ch. poste à respons. Ecrire n° 85579 M. Régie-Presse 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris

ANGLAISE, 27 ans, sténo (angl.) Dactylo. Bilingue (anglais)-Dactylo. Bilingue Ecr. n° 281 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. - JURISTE
Maîtrise droit - I.E.J. - D.E.A. niv. CAPA. Connais. allemand. Très bonne exp. cab. AUT. etc. Etudie ttes propos.
Ecr. n° 283 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Industrie du plastique
TECHNICO COMMERCIAL
diplômé, 35 ans. Angl., Allem., Espag. courant. 10 a. expér. thermo plastique, extrusion, injection, vente, assist. techniq. lancement prod., exportation. Ecr. n° T 09213 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE
G.K. CONSEILS. - 225-63-84

Je cherche :
UN POSTE D'ADJOINTE A CHEF DE PERSONNEL FORMATION PARIS
J'OFFRE :
une expérience des moyens actuels de gestion du personnel en particulier dans les domaines de recrutement et de la formation.
LANGUE :
parfaite connaissance de l'Anglais.
PROFIL :
(23 ans) dynamique créative
goût des contacts.
Ecr. HAVAS ORLEANS N° 201.433, qui transmettra.

DEA Conjoncture et politique économiques
HOMME - 27 ans
achevant doctorat sciences économiques (Université Paris I)
● Anglais courant, D.U.T. G.E.A., option F.C., certificats économique et comptable du D.E.C.S.
Recherchant premier emploi, étudiera toutes propositions. Libre immédiatement.
Ecrire sous le n° 85.543 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

FAITES CONFIANCE AUX ÉTUDIANTS pour DES TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau, vente, manutention, cours particuliers, gardes d'enfants...).
TÉLÉPHONEZ AU 633-42-99
Le Service Placement-Etudiants, du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris, sous l'autorité du Ministère des Universités, vous propose gracieusement son aide.

INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE EN ÉNERGIE
● Ingénieur Grande Ecole et Docteur en Economie.
● Spécialiste pétrole, gaz et pays arabes.
● Grande expérience ingénierie internationale.
● Nombreuses références Sociétés Nationales.
RECHERCHE
Groupe de consultants ou Mission à l'étranger. Ecrire sous le numéro 280 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Fem. 27 a. DOCUMENTALISTE CONFIRMEE par une pratique professionnelle ds les secteurs éducation et banque (participation à réseau documentaire).
— Titulaire licence enseignem.
— Diplômée de l'I.N.T.D.
Etud. ttes propos. en vue d'un EMPLOI POSITION CADRE dans les domaines : DOCUMENTATION, INFORMATION et FORMATION.
Libre sous très court délai. Ecr. n° T 09242 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 26 a., maîtrise Sc. Eco. 3e an. Droit, libre sie. Etud. ttes prop. en rapp. av. sa formation. - Tél. 784-27-73 avant 10 h., après 16 h.

Dame ex. présentation ayant tenue comm. luxe + expér. secrét. ch. emp. actif et resp. Paris Banlieue. Tél. : 302-67-16.

Jne Fme parfait tril., français, angl., allem., ch. travail occasionnel comme interpr. hôtesse, salons internationaux, foires, etc. Ecr. n° T 09230 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Dame sér. référ. ch. emploi correctrice de textes. Mme BINDA, 63 av. Faidherbe, 92600 ASNIERES.

J.H. 24 ans, MAITRISE DE GESTION CERTIFICAT ECONOMIQUE et COMPTABLE du D.E.C.S., lib. O.M., ch. empl. ds cab. AUDIT ou organis. Ecr. n° T 09216 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGENIEUR, 27 ans, M.I.A.G.-I.I.E. (CNAM) 4 a. exp. France étranger, organis. informatique, ch. poste à resp. P.M.E., unité autonome, gdes entrep. ou const. Ecr. n° T 09217 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

KINESITHERAPEUTE homme, grande expérience, ch. emploi mi-temps. Tél. 924-71-86

CADRE ADMINISTRATIF
H. 32 ans, dynam., méthod. plus. ann. exp. ds IMPORT-EXPORT, sans respons. organ. goût init., ch. sit. stable, ét. ttes propos. libre suite. - 468-81-66

J.F., 29 a., format. base maîtr. philo, spécialis. psycho-socio ds cadre C.N.R.S., connaissances espagnol, angl., russe, 3 a exp. professionn. variée ds poste à responsabilité type chargé d'ét., domaine socio-économiq. auprès gdes entrepr. privées, ch. travx conception rédaction, rech. appl. enseign. Habitude travail d'équ. A. Radzynski, 29, rue du Château-d'Eau, PARIS-10e.

J. H., ancien directeur ccial d'entrep. de trav. temporaire, bonne connaiss en imprimerie actuellement SECRETAIRE PARTICULIER rech. poste stable et d'aven., ét. ttes prop. Ecr. n° T 09212 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2

INGENIEUR I.D.N.+ I.C.G., 41 a., angl., allem., exp. indust. chimique et aliment., capable seconder efficacem. direction de P.M.E. - Tél. 542-94-33

CADRE DE BANQUE SERVICE ETRANGER Cl. VI H., 32 a., tr. bonne connais. réglementation des changes et opérations internationales. Sens responsabilité, rech. emploi similaire dans banque ou organisme financier. Ecr. n° T 85564 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE DE BANQUE
Classe 6, 34 a. d'expér. analyse et gest. créd., opérat. trésorerie, bonnes connais. procéd., export. angl. courant, relat. commerc., ch. situat. active en province (sauf Nord et Est. Ecrire sous n° 8.380, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ÉCONOMISTE DOCUMENTALISTE
CONFIRMEE
désire trouver poste de recherche Paris. Ecr. Ricard M., 7, rue Berthe, 75018 Paris

CHEFS D'ENTREPRISE
UN COMPTABLE compétent stable, vous fait défaut !
Nous avons LE PERSONNEL qu'il vous faut !
IFRES : 355-17-15.

H., 39 A., FORMAT. MARKET.
ANIMATEUR FORCE DE VENTE
Equipement Professionnel et du Foyer - Produits Loisirs. Ecr. n° 269, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., 34 ans, BILINGUE ANGLAIS - Allemand, diplômé anglais commercial, ch. commerce britann. Expérience promotion des ventes aux U.S.A. Bonne connaiss. secteur Distribution. Célib. dégagé O.M. - Mobile. Ch. SOCIETE DYNAMIQUE P.G.C. pour RESPONSABILITE dans Service Marketing - Ventes - Export. Ecr. n° 8 375, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE COMMERCIALE RELATIONS PUBLIQUES
trilingue anglais, espagnol, étudiant le russe, chargée de la réalisation de mont. audiovisuel, films, plaquet. d'informat., de l'organisation complète d'expos. à l'étrang. Responsable budgets afférents, accoutumé contacts ht niv., 6 a. exp., ch. emploi. préf. la Défense, banl. Ouest. Ecr. à T 8.796 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Pour cadeaux entreprises jeune artiste exécute gravures poétiques. Prix modérés. Ecr. n° 8.339, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR EN SCIENCES ÉCONOMIQUES - 30 ANS
parfaitement quadrilingue (anglais, arabe, grec)
SPECIALISTE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE
recherche poste dans :
● une entreprise à vocation internationale,
● ou un organisme financier, spécialisés ds l'étude, le financement ou l'extension de projets de développement.
Expérience :
● 5 a. en journalisme économ.
● 2 ans dans la gestion d'un chantier en Arabie Saoudite.
Libre de suite.
Ecr. n° 246 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF DE CONTENTIEUX formation juridique supérieure, anglais courant, niveau DECS, plusieurs années expérience (banque, assurances, entreprise, avocat), cherche situation intéressante et stable. Ecr. n° 225, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 27 ans, libre O.M. NIV. MAITRISE BIOCHIMIE ch. empl. corresp formation. Lieu géo indifférent. Anglais courant. 2 ans exp. labo rech. médic. MOISAN, 1, r. Philippe-de-Metz, 92270 Bois-Colombes - 782-33-79.

RÉSIDANT ALGER SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION
11 ANS SECRETAIRE GENERALE BUREAU D'ETUDES, souci de l'organisation, efficacité. Disponible, voiture, tél. cherche emploi comportant responsabilité, capable pallier difficulté de liaison entre Alger et Europe et faciliter activité de prospection.
Ecr. n° 8.359 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AUDIT INTERNE
Groupe international
24 ans, ESC + 2 ans exp. anglais - espagnol - (portug.) recherche poste non sédentaire fonction similaire ou dans domaine admin., contr. de gest. Ecrire François de la Salle, 84, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 PARIS. - Tél. : 266-63-51.

COMMERCE INTERNAT. MATIÈRES PREMIÈRES
Actuell. Directeur filiale à Paris de Sté étrangère, 48 ans, dynam., étudiera prop. sérieuses Paris pr création ou développ. Connaît bien le BRESIL. Ecr. n° T 09239 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE SUPÉRIEUR
Financier, gestion, comptable, lic. droit, I.A.E. - D.E.C.S.
47 ans
solide et longue expérience ds domaine financier, comptable, gestion industrielle, contrôle budgétaire et crédit.
Rigueur et esprit méthodique, grande capacité de travail, qualités humaines.
Habitué aux déplacements.
Sérieuses références morales et professionnelles, recherche SITUATION PARIS
Ecr. n° T 09237 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE SOCIAL
Dipl. études supér. (psychol.)
25 ans d'expérience
— Diagnostic psycho et psycho-socio.
— Recrutement ttes catégories.
— Form. au management hum.
— Réduction des conflits.
Pourrait assumer :
— Contacts promotionnels.
— Conception d'intervention.
— Animation et réalisation.
Cherche situation stable dans entreprise ou cab. Conseil. Ecr. n° T 09209 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

formation professionnelle

travaux à façon

cours et leçons

automobiles

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

constructions neuves

XVe
52, rue Mademoiselle
Studios, 2 pièces et 3 pièces.
Renseignements sur place
tous les jours de 11 h. à 18 h. 30
CIME - 538-52-52.

XIIe WATTIGNIES
à 300 m. du bois de Vincennes. Visite de l'appartement témoin 11/13 h.-14/19 h., 78, rue de Wattignies ou Tél. : 340-24-29.

12e arr. 78, r. de WATTIGNIES, au calme, sur voie privée, à 300 mètres du bois de Vincennes. Visite mardi, mercredi, 14 h. à 19 heures - Tél. : 340-24-29.

appartements occupés

XVe OCCUPES APPTS 1-2 et 3 PCES. IMM. RENOVE. Excell. investissement. 266-67-06

MARAIS proche THORIGNY
Bel imm. XVIIIe de caractère et bon standing. Beau 2 pièces 43 m2 à moderniser. Haut de plafond. Occupé dame seule. Droit de reprise 129.000 F. Crédit 80 %. Vr propriét. mardi 17-19 h : 31, rue CHARLOT.

appartem. achat

RECHERCHE 2-3 PIÈCES bon quartier. 227-82-14

Particulier achète grand studio ou 2 PIECES confort, 250 000 F maximum. Téléph. : 579-96-71, heures bureau.

Rech. appts 1 à 3 P. PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. compt. chez notaire - 873-23-55.

Sté recherche appts, même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vous Gierl, 373-05-81.

Jean FEUILLADE. 54, av. de la Motte-Picquet-15e. 566-08-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

8e, près place ST-AUGUSTIN 2 pces occupé Femme 72 ans. 68.000 F + 950 F. F. CRUZ. 8, rue La Boétie. - 266-19-00

locations non meublées Offre

Paris

Mo PLACE DES FÊTES
Face sortie COMPANS
Immeuble neuf jamais habité
— 3 Pces, 71 m2 ..... 1.880 F
— 4 Pces, 91 m2 ..... 2.360 F
— 5 Pces, 108 m2 ..... 2.750 F
Parking sous-sol et provisions s/charges compris. . visites : mercredi, vendredi 13-18 heures
PLACE DES FETES
à côté magasin RADAR
H. LE CLAIR

VINCENNES - Près bois. Libre 1-1-79, SUPERBE 4 PIECES, cuisine, 2 bs, loggia, TELEPH., 3.100 F. S/pl., mardi 14 à 16 h., 13, RUE ANATOLE-FRANCE.

RUE CLAUDE-BERNARD. 3 P. original, tout confort, sur jardin privé, téléphone, grande cave, 1.900 F - Propriétaire 331-88-39.

7e BOSQUET. Beau studio, r.-de-ch. avec jd. privatif, cuisinette, s. de bs, w.-c., tél., 1.500 F charges comprises - 260-63-40.

LUXEMBOURG - Magnifique 4-5 P., parfait état, 4.500 F net, profess. possible. Visite mardi, 13-15 h., 36, rue Gay-Lussac.

Région parisienne

NEUILLY, 2 PCES, tout confort 6e étg., asc., grande terrasse, 1.700 F ch. comp. T. 250-22-82.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appt PARIS, villa banl. OUEST - 265-67-77.

URGT. J. cple compta.-journaliste cherche 3 pièces PARIS, 1.800 F maxi. C.C. 757-73-51, 54.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

5e FEUILLANTINES. Ref. nf, chambrette 2e étg., asc., chauff. central, salle d'eau avec douche, w.-c., 650 F, ch. et chauff. comp. 260-63-40.

7e QUAI VOLTAIRE. Elég. studio, très clair, entrée, bs, w.-c., vraie cuisine, tél., meubles style et bibliothèque. 1.700 F charges comprises - 260-63-40.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGER
Pour cadres mutés PARIS, recherche du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS pr sociétés ou ambassades - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P., pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49.

fonds de commerce

A céder imprimerie-papeterie, fourniture de bureau (rue du Faubourg-Saint-Denis. 246-89-86 heures de bur. Agce s'abstenir.

locaux commerciaux

NATION orthophonistes partageraient local, profession médicale ou para-médicale. T. 379-48-87 mar. soir., m. mat.

A céd. ds 11e local à r.-de-c. s/cour 50 m2 avec télé. Fin bail 1er janvier 1984. Rep. à débat. Loyer mensuel 499 F. TEL. : 430-25-94. 020-35-14.

Placement or, TOULOUSE. Plein centre, murs commerciaux, boutique, rapport indexé. Ecr. à P B C J'ANNONCE n° 1 618, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE CEDEX.

pavillons

ANTONY. Beau pavillon 4-5 p. tout confort, garage, jardin, px 580 000 F. Peschard : 666-08-27.

BURES (91) part. pav. calme, verdoyant 5' RER, école, jdin 620 m2, tél., sous-sol, pl-pied. bains. Entrée : w.-c. 1er ét. : R.-de-Ch. : séj. 32 m2, cuisine, 4 ch., w.-c., ch. fuel, 5 000 l. 620 000 F. Tél. 16 (25) 03-42-67.

bureaux

ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSEES
130 m2 réception + 6 bureaux, grand standing, cession de bail. TEL. : 567-22-88.

SAINT-MICHEL
bureaux à céder ou à louer. Sans pas-de-porte. Conviendrait à Société Professionnelle. Téléph. : 329-39-80 le matin.

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts informations juridiques secrét., Tél., Télex, bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 10, 11, 15, 17. Tél. : 355-78-88/229-18-04.

1 à 20 bureaux tous quartiers. LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél. : 293-45-55.

20e arr. - 207 m2 et 275 m2 par propriétaire. Location possible. - Tél. 723-72-00.

terrains

PÉRIGORD
Très beau terrain à bâtir, boisé, région Sarlat-les-Eyzies, poss. eau, électricité, environ 1 ha, 78.000 F. - Plan sur demande. PROPINTER SA, BP 33, 24103 Bergerac Cedex. T. (53) 57-53-75

maisons de campagne

ANCIEN PENSIONNAT RELIGIEUX
à quelques km de la Source du CHER, demeure de caractère compr. 1 rez-de-ch. de 4 Pces, 1 étage de 5 Pces + sanitair. 270 m2 habit. Poutr. appar., cheminée en pierre G.O. et toit excell. état, Eau, élect., terrain attenant de 3.500 m2, planté d'arbres centenaires.
PRIX : 290.000 F.
Possibilité crédit 80 %. PROGECO 3, B.P. 159, 90, av. du Général-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON cedex. Tél. : (16-70) 28-30-30. FERME LE LUNDI.

15 km CAHORS 2 ch., gd séj., poutres appar., chem., 2 terr., tt cft, jdin 1 400 m2 arboré, riv. à truites. T. (55) 09-38-22 H. rep.

45 km de Cahors
PRADAL - SOTURAC (Lot)
mais. rest. av. pigeonnier 230m2 s/2 000 m2 de terr., 1 gde cuis., s. à m., 4 ch., s. de bns, toil., 1 buand., gar. 32 m2 - ch. cent. Tél., px 350 000 F. Mme Leinen Le Pradal - Soturac, 46700 PUY-LEVESQUE.

villas

TOULON-Beaulieu : villa provençale gd séj. av. chem et c. éq., 2 ch., s. de bns, terrasse, cave, cel., ch. cent. s/500 m2, bord riv., 380 000 F. Casablanca, 21, av. Oliviers, 83100 TOULON.

MONT-DE-MARSAN
Part. vd villa 7 p., tt cft, avec terrain. Téléph. : (58) 75-72-75.

propriétés

Pr de BELLES DEMEURES de
LE LUBERON
PAS ISOLEE, maison part. rest. ds 1.500 m2 jdin clos. séj., sal., bur., 5 ch., 2 s. bns, tt confort. Prix : 750.000 F
GORDES : ds 7 ha. b. vue, gds arbr., sal., bur., séj., cuis., 2 ch., s. bns, gar., pos. am. 2 ch., bns. Prix : 1.100.000 F
AGENCE SAINT-PEYRE
84560 Menerbes - T. (90) 72-22-81

PÉRIGORD
GENTILHOMMIERE XVIIIe EXCEPTIONNELLE
soigneus. aménagée et luxueusement meublée, bâtiments disposés en U, vastes dépendances de caractère, beaux ombrages, l'ensemble entouré 8 ha de prairies. eau, électricité, tél., accès privé. Vendue entièrem. meublée, poss. de négoc. sans mobil. Plaquette compl sur dem. Propinter S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac Cedex Téléph. : (53) 57-53-75

PARTICULIER
vend, quartier résidentiel DOURDAN,
mais. bourg. 700 m2, bon état, ds parc 8 760 m2, avec possibilité d'extension, px 1 500 000 F. CEMP Téléphone : 765-12-57.

propriétés

CHER
180 km de PARIS au cœur des vignobles du Sancerrois à l'orée du parc d'un magnifique château. Belle maison typiquement Berrichonne composée d'une entrée, grande cuisine. Beau séjour 35 m2 ; 3 chambres, salle de bains, cave, garage, et dépendances le tout sur un terrain de 4.000 m2 ou se trouve une autre pte maison. PRIX : 350.000 F. — CREDIT.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES. Tél. : 16 (36) 24-77-14.
59, r. de La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 256-29-90 - 256-29-91.

CHANTILLY
avec accès direct sur piste d'entraînement, splendide demeure ancienne. Confort « Vieille Angleterre » + pavillon gardien + 37 boxes pour chevaux. Ecrire à : LA FONCIERE TURIN 122, bd Haussmann, 75008 Paris

forêts

MAGNIFIQUE BOIS 16 HECTARES
VUE IMPRENABLE SUR VALLEE CLAIRETTE
A 15 KMS DE ROUEN
(placement d'avenir)
Maître FLUVINAGE à AUFFAY
Téléphone : 16 (35) 75-82-08

Immobilier (information)

Le Monde économie-régions

SOCIAL

La fin du conflit de la marine marchande

La C.G.T. estime très positives les garanties contenues dans le « procès verbal de conciliation »

Le trafic portuaire s'est progressivement normalisé dès que fut connue, samedi 4 novembre, la nouvelle selon laquelle les syndicats de marins, les armateurs et les pouvoirs publics avaient abouti à un « procès-verbal de conciliation ». Lundi 6 novembre, les mouvements de navires et de déchargement des marchandises s'effectuaient dans de bonnes conditions et il n'était plus question ni de risque de rupture de stocks pour les raffineries ni d'éventuelles mises au chômage technique de certains salariés dans les entreprises liées au trafic maritime.

A Dunkerque, les dessertes de la Grande-Bretagne par car-ferries ont repris dimanche 5 novembre.

Au Havre, comme beaucoup de navires avaient été bloqués dans les bassins intérieurs ou immobilisés sur rade, les entrées et sorties ont été particulièrement denses dimanche.

A Marseille aussi — où la grève a eu les conséquences les plus graves, — le trafic s'est normalisé. La Société nationale Corse-Méditerranée a programmé des rotations supplémentaires sur la Corse pour acheminer les marchandises en attente.

Comme nous le laissions entendre dans nos éditions datées 5-6 novembre, l'accord — ou plutôt, comme préfèrent dire les syndicats, l'« armistice » — porte sur deux points essentiels :

— Un premier groupe de travail entre les syndicats et la Nouvelle Compagnie de paquebots étudiera des solutions qui permettent de *maintenir en service les trois navires de croisière de la N.C.P. Il aura à étudier d'autres méthodes d'allégement des coûts d'exploitation* (subventions, réduction des cotisations sociales) que le recours aux cent cinquante Indonésiens employés à la restauration.

— Un second groupe tripartite (syndicats, armateurs, administration) étudiera les aménagements possibles du code du travail maritime qui est devenu un ensemble juridique complexe et sur certains points obsolète : il devra, selon les termes de l'accord, « *mettre au point les conditions juridiques permettant de traduire le principe de l'exclusion de la sous-traitance et de l'application des conventions collectives pour l'armement des navires de la flotte de commerce française* ». Cela signifie que les parties en présence vont tenter d'élaborer un texte qui empêcherait l'embauche de personnels étrangers sous-payés sur l'ensemble des bateaux de commerce.

Une nouvelle réunion de la commission nationale de conciliation est prévue le vendredi 17 novembre.

La fédération des syndicats maritimes C.G.T. estime « *très positif* » l'accord de samedi, même si le cas particulier des paquebots de Paquet n'est pas réglé, car il permet de placer des « verrous » contre l'embarquement de personnels étrangers dans des conditions discriminatoires qui concernent l'ensemble de la flotte.

LA C.F.D.T. : assez maigre.

L'Union maritime fédérale C.F.D.T. regrette, pour sa part, qu'il ait fallu trois semaines de grève pour « *aboutir à un résultat assez maigre* », puisque la N.C.P. n'a pris aucun engagement juridique relatif au retrait du personnel indonésien à bord des paquebots. « *Nous avons obtenu un calendrier de négociations et démontré par une grève dure que les marins français étaient décidés à sauvegarder leur emploi.* »

Un problème reste entier : le paiement des jours de grève (ou d'une partie d'entre eux) qui pourrait être négocié compagnie par compagnie.

Evoquant, à Dijon, le conflit de la marine marchande, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a affirmé que si sa centrale avait assumé des responsabilités dans ce conflit, « *elle aurait eu la même attitude que la C.G.T.* ». M. Bergeron a estimé qu'« *il n'était pas admissible que les armateurs engagent une main-d'œuvre sous-payée* ». Il a également condamné « *la pratique des pavillons de complaisance à laquelle ont notamment recours les Libériens, les Panamiens et les Soviétiques* ».

A la S.N.C.F.

REPRISE PROGRESSIVE DU TRAFIC

La grève des agents de conduite de la S.N.C.F., qui a commencé vendredi soir 3 novembre, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., devait prendre fin lundi 6 novembre à midi, à l'exception des cheminots de Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse, qui devaient reprendre le travail lundi en fin d'après-midi.

La grève des cheminots des services du matériel et de l'équipement — prévue par la C.G.T. et la C.F.D.T., du 5 au 8 novembre — ne doit pas avoir de répercussions sur le trafic ferroviaire. En revanche de nouvelles perturbations sont prévisibles à partir du 9 novembre, en raison de l'appel à la grève des agents des gares.

● *Eboueurs parisiens : la trêve.* — Les éboueurs parisiens ont repris le travail samedi 4 novembre, les conducteurs de bennes ayant décidé de suspendre leur mouvement. Toutefois les conducteurs estiment que les propositions faites par la mairie de Paris ne permettent pas de régler la totalité de leurs revendications. Ils ont donc déposé un nouveau préavis de grève pour le mardi 6 novembre.

A Paris

Un métro sur trois sur la ligne Levallois-Galliéni

Mécontents de leurs horaires de travail, les conducteurs du métro parisien ont déclenché une grève de vingt-quatre heures, lundi 6 novembre, sur la ligne n° 3 (Levallois-Galliéni). Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes ont pris en charge ce mouvement revendicatif, comme ils l'avaient déjà fait le 30 octobre, où la ligne n° 3 avait été totalement paralysée. Lundi matin, toutefois, la grève semblait un peu moins suivie : selon la direction de la R.A.T.P., un train sur trois circulait avant 10 heures. Les conducteurs de la ligne n° 3 réclament, comme leurs collègues des autres lignes, cent quatre jours de repos par an, soit une moyenne de deux jours de repos par semaine, sans retenues sur le temps de travail.

Le temps perdu

« *Mon rythme de travail, ce n'est pas une vie à recommander à un jeune marié ! Remarquez, ma femme a l'habitude : je suis à la R.A.T.P. depuis vingt-six ans.* » M. Z... est un conducteur du métro. Il prend sa retraite dans un an et il s'en félicite. « *Avec la modernisation,* explique-t-il, *les horaires sont devenus trop contraignants. On mène une vie trop irrégulière.* »

Comme la majorité des agents de la R.A.T.P., M. Z... habite la banlieue : « *Les loyers sont relativement moins élevés qu'à Paris.* » Mais il faut une heure de trajet, depuis son logis à Sarcelles jusqu'à la gare de formation où il prend son travail. Une semaine sur trois, sa journée commence à 7 h. 40, jusqu'à 12 h. 53 puis, après une pause de trois heures et demie, elle reprend de 16 h. 31 à 19 h. 09. « *Dans l'intervalle,* dit M. Z..., *nous ne faisons rien. C'est du temps perdu.* » Après le déjeuner, la plupart des agents « *tapent le carton* » au corps de garde des conducteurs, au terminus de leur ligne. « *La deuxième semaine,* poursuit M. Z..., *changement d'horaire : on travaille entre 5 heures du matin et 13 heures. Puis, la troisième semaine, nouveau bouleversement : c'est le service de nuit, entre 18 h. 30 et 1 heure du matin. On ne dort et on ne mange jamais aux mêmes heures.* »

Cette situation n'a fait, selon lui, qu'empirer depuis quelques années pour les deux mille conducteurs du métro et du R.E.R., avec la mise en service du pilotage automatique. « *Avant,* raconte M. Z..., *nous étions deux sur la ligne : le conducteur et le chef de train. Avec l'automatisation, on a réuni les deux postes et il n'y a plus qu'un seul agent. Du coup, on a amélioré nos salaires, mais notre travail est beaucoup moins intéressant qu'autrefois. Car cet agent unique n'a plus en charge la conduite réelle du train.* »

Selon une étude de postes, réalisée par le médecin du travail, les conducteurs, peu préparés psychologiquement et techniquement à l'exploitation en pilotage automatique, ressentent plus difficilement ce nouveau travail lorsqu'ils conduisent depuis longtemps un matériel de conception très différente. Frustration, rejet de l'outil de travail, sentiment de dévaluation de la qualification, solitude et monotonie aboutissent parfois, selon les syndicats, à une anxiété latente ou à une perte de l'attention. Coïncidence ? La majorité des accidents sur les lignes exploitées en conduite automatique sont survenus au terminus, au moment de la reprise de la conduite manuelle.

A tout ceci s'ajoutent des revendications spécifiques sur les cadences de travail. « *Par manque de personnel, on rogne sur les horaires,* affirme M. Z... *Pour les agents, cela se traduit par un surcroît d'attente au corps de garde et par une plus grande tension nerveuse sur la ligne.* »

En août dernier, selon les syndicats, on a enregistré mille cinq cinq aller-retour non effectués, pour défaut de personnel dans la catégorie des conducteurs.

Déjà, le 30 octobre dernier, les conducteurs de la ligne numéro 3 avaient débrayé pour réclamer une négociation sur l'amélioration des conditions de travail. Les syndicats ont suivi le mouvement, parti de la base. — J. B.

CREUSOT-LOIRE VA RÉDUIRE SES HORAIRES DE TRAVAIL ET SES EFFECTIFS

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — C'est un gouvernement de crise qui vient d'être mis en place à la société Creusot-Loire avec le regroupement, sous la seule autorité de M. Boulin, de l'ensemble des fonctions et responsabilités de la direction générale. Celle-ci vient de prendre un certain nombre de mesures « *compte tenu de l'importance des pertes de la société, qui se sont déjà montées à 150 millions de francs à fin juin et qui peuvent être estimées à plus de 300 millions à fin décembre* ». Sur le plan social, elles consisteront essentiellement en des « ajustements » d'horaires et d'effectifs. C'est ainsi que, dans tout le groupe, l'horaire hebdomadaire va être diminué à partir du 6 novembre. Pour la première fois dans l'histoire de Creusot-Loire, cette réduction ne sera qu'en partie compensée à 50 % pour les horaires supérieurs à quarante-deux heures ; quant aux horaires compris entre quarante et quarante-deux heures, ils ne donneront droit qu'à une réduction d'une demi-heure sans compensation.

La direction estime inévitable la suppression de 500 emplois. Mais le personnel refuse, semble-t-il, un « reclassement » dans d'autres usines, notamment à Saint-Etienne (*le Monde* du 20 septembre 1978).

Les négociations avec le patronat sont « pratiquement ensablées »

déclare M. Edmond Maire, secrétaire-général de la C.F.D.T.

« *Rien ne va plus aujourd'hui dans les négociations entre le patronat et le mouvement syndical* », a déclaré, dimanche 5 novembre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui était l'invité du Club de la presse d'Europe 1. « *Après avoir retrouvé des possibilités de discussion* (au lendemain des élections législatives), *on pourrait presque dire que la dynamique s'est malheureusement inversée depuis les vacances puisque ces négociations entamées n'aboutissent pas. Elles ne sont pas stoppées mais pratiquement ensablées* », a affirmé le leader C.F.D.T., qui a ajouté : « *Nous sommes allés dire à M. Barre, il y a quelques jours, qu'il n'y était pas pour rien. En effet, il n'était déjà pas facile, par la pression syndicale, d'amener le patronat à bouger.* » Or, le gouvernement, estime M. Maire, « *a mis à notre avis deux verrous principaux : le premier par une lettre du premier ministre à M. Monory, ministre de l'économie, sur les dangers d'une augmentation trop rapide des salaires, le deuxième par le refus du gouvernement de voir diminuer la durée du travail* ».

Interrogé sur la journée nationale d'action, organisée le 15 novembre par la seule C.G.T., M. Maire a expliqué : « *Nous avons considéré — c'est une question de pratique syndicale — qu'actuellement, alors que dans le secteur privé il n'y a malheureusement pas de mobilisation dans notre pays, vouloir organiser une journée nationale c'était décalé par rapport à cette absence de mobilisation dans bien des branches du secteur privé. Ce n'était pas rechercher un débouché par la négociation ; c'était vouloir faire une sorte de journée de protestation comme on en a connu et comme on en connaîtra sans doute encore. Mais, pour l'instant, cela ne nous semble pas être la voie de l'efficacité.* »

Le secrétaire général de la C.F.D.T. s'est d'autre part déclaré européen « *non par idéalisme mais par réflexion* » : « *L'Europe d'aujourd'hui,* a-t-il indiqué, *est une Europe où les travailleurs ont du mal à se reconnaître. C'est une Europe des industriels et des marchands, c'est une Europe dominée à la fois par le libre-échange, le règne du dollar ou la loi des firmes multinationales.* »

Mais « *il y a en Europe occidentale aujourd'hui une telle imbrication économique des intérêts que la situation des travailleurs français, allemands, italiens, belges est extrêmement proche, que toute avancée dans un pays, si elle n'est pas accompagnée d'une avancée parallèle dans le pays voisin, sera fragile et limitée. Si nous voulons, par exemple, aller vers les trente-cinq heures et que nous ne soyons capables d'y aller que dans un seul pays d'Europe, si dans les autres pays aux alentours il n'y a pas une pression convergente, ce progrès sera tellement fragile qu'il risquera, à un moment ou à un autre, d'être abandonné.* »

● *L'intersyndicale C.G.T., F.O., C.F.D.T. et C.F.T.C.* de l'usine Renault de Douai (Nord) a appelé le 4 novembre le personnel à des débrayages et à une manifestation publique mardi 7 novembre pour protester contre les licenciement d'un délégué syndical C.G.T., M. Bernard Debruyne, secrétaire adjoint du comité d'entreprise. *La mesure qui frappe ce dernier* avait été décidée après les grèves de juin dernier au cours desquelles il aurait, selon la direction, « molesté » deux chefs de service.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,3415	4,3510	— 160	— 120	— 320	— 270	— 910	— 840
$ can.	3,7215	3,7290	— 130	— 80	— 250	— 190	— 545	— 458
Yen (100)	2,2839	2,2935	+ 76	+ 132	+ 180	+ 243	+ 435	+ 487
DM	2,2675	2,2761	+ 40	+ 82	+ 85	+ 144	+ 360	+ 440
Florin	2,1009	2,1137	— 47	— 13	— 80	— 39	— 85	— 29
F. B. (100)	14,4980	14,5495	— 462	— 230	— 852	— 587	—1820	—1192
F. S.	2,6275	2,6406	+ 128	+ 170	+ 263	+ 315	+ 870	+ 950
L. (1 000)	5,0500	5,2600	— 405	— 333	— 815	— 700	—2246	—2088
£	8,5320	8,5530	— 425	— 340	— 946	— 843	—2585	—2440

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/8	3 1/2	3 5/16	3 9/16	3 5/8	4	3 11/16	4 1/16
$ E.-U.	9 13/16	9 1/2	10 13/16	11 3/16	11 1/16	11 7/16	11 5/8	12
Florin	9 1/2	9 7/8	8 11/16	9 3/16	8 11/16	9 3/16	8	8 1/2
F B. (100)	9 7/8	12 1/8	9 3/4	10 3/4	9 5/8	10 5/8	9 1/4	10 1/4
F S.	—1/8	+ 1/16	—1/8	+ 1/8	1/8	7/16	1/4	5/8
L. (1 000)	13 3/4	16 1/4	15 1/4	16 1/2	15 1/4	16 1/2	16	17 1/4
£	10	11	12 1/4	13 1/8	13 1/4	14 1/8	13 1/2	14 1/4
Fr franc	7 3/8	8 1/8	8 1/4	8 7/8	9	9 5/8	10 3/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 223

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■				■		■
IV				■		■		■	
V					■				
VI									
VII							■		
VIII									■
IX		■		■					
X				■					
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Ne font pas un gros chiffre *d'affaires* avec la vente des oignons. — II. Pas bornée. — III. Saint ; Fait des grands « pas ». — IV. Agace quelquefois. — V. Territoire rattaché au Maroc ; Parfois utilisé par celui qui veut se procurer un bouquin. — VI. Mot qu'on peut prononcer quand il y a trop de gaz. — VII. Etre comme dans un fauteuil ; Pronom. — VIII. Prouve qu'on a bien percé. — IX. Utile dans le fond. — X. Abréviation pour une vierge ; Disposition du couvert. — XI. Dépourvus de fraîcheur ; Endroit où l'on peut tourner.

VERTICALEMENT

1. Peuvent utilement être consultés quand on a une fièvre de cheval. — 2. Comme le soleil, par exemple ; Pas affiché. — 3. Fruit (épelé) ; Qu'on ne pourra pas faire chanter. — 4. Quand il n'est pas pur ; est souvent un peu coton ; Atomes. — 5. Qui n'a pas été compté ; Rendaient redoutable un coup de main. — 6. Maréchal ; Compère qu'on peut avoir à l'œil. — 7. Très utile quand on ne veut pas faire le point ; Vient aux mains ; Lancements. — 8. Utile pour faire monter les ballots ; Qui n'est donc pas sans motifs. — 9. Pronom ; Beaucoup trop libre ; Point.

Solution du problème n° 2 222

Horizontalement

I. Mausolées. — II. Ordinaire. — III. Usité ; Réa. — IV. Nérée. — V. Hue ; EP ; St. — VI. Et ; Ruinés. — VII. Rimes ; Ur. — VIII. Olives ; Et. — IX. Nice ; Noir. — X. Thé ; Orné. — XI. Bée ; Ob ; Es.

Verticalement

1. Moucheron. — 2. Ars ; Utilité. — 3. Udine ; Miche. — 4. Site ; Rêvée. — 5. Onéreuse. — 6. La ; Epi ; Snob. — 7. Eire ; Nu ; Or. — 8. Ere ; Sereine. — 9. Séants ; Très.

GUY BROUTY.

Éducation

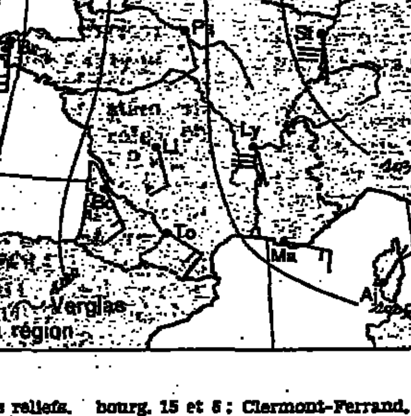
● *Logements pour étudiants.* — L'Union parisienne des étudiants locataires (UPEL) recherche d'urgence des chambres, studios ou appartements pour des étudiants.

★ UPEL, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. 633-30-78 (vingt-quatre heures sur vingt-quatre).

Permanence pour les étudiants : du lundi au vendredi, *de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h.* ; le mercredi, de 20 h. à 22 h. ; le dimanche 5 novembre, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6-11-78 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 novembre à 6 heure et le mardi 7 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur l'Europe centrale persisteront en se décalant lentement vers l'est, conduisant à la généralisation sur la France de vents, de secteur sud à sud-est, qui se renforceront peu à peu sur l'ouest du pays.

Mardi, le temps sera généralement frais le matin, avec des brumes ou des brouillards, surtout localisés dans les vallées de l'Est et du Centre, ainsi que des nuages bas près du golfe du Lion, cependant que des éclaircies prédomineront dans l'ouest de la France et sur les reliefs. L'après-midi, les éclaircies se généraliseront et les températures seront agréables. Dans la soirée, les vents, de secteur sud, se renforceront sur l'extrême ouest du pays, et des pluies pourront se produire sur le Finistère durant la nuit.

Le lundi 6 novembre, 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,9 millibars, soit 771,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 19 et 6 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Brest 17 et 8 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 15 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 1 1et 5 ; Lyon, 10 et — 1 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 12 et 4 ; Nantes, 17 et 5 ; Nice, 18 et 8 ; Paris - Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 18 et 2 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 12 et 4 ; Tours, 15 et 4 ; Toulouse, 18 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 6 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 15 et 12 ; Berlin, 11 et 6 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 15 et 5 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 11 et 11 ; Genève, 8 et 5 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 17 et 10 Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 8 et 0 ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 20 et 7 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 8 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 novembre 1978 :

DES DECRETS

● Portant majorations de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er novembre 1978 ;

● Portant modification territoriale de communes et cantons de la Seine-Saint-Denis.

DES ARRETES

● Relatif aux réserves de chasse maritime ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux conditions d'admission dans les instituts universitaires de technologie.

ÉNERGIE

FUEL DOMESTIQUE : le prix de reprise en raffinerie est diminué.

La récente baisse du dollar a amené les pouvoirs publics à imposer aux compagnies pétrolières une diminution du prix de reprise du fuel domestique au départ des raffineries. Cette diminution, fixée à 2,08 F par hectolitre, ne sera toutefois pas répercutée au niveau du consommateur. Elle prendra en effet la forme d'une taxe parafiscale destinée à alimenter la fameuse « cagnotte » de l'Agence pour les économies d'énergie, comme le principe en avait été décidé en septembre dernier.

PRESSE

Par suite d'une grève

LES « DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE » N'ONT PAS PARU

Les Dernières Nouvelles d'Alsace, quotidien strasbourgeois, a été empêché de paraître dimanche 5 et lundi 6 novembre, à la suite d'un mouvement de grève déclenché par le personnel technique et les employés affiliés à la C.G.T. C'est la première fois dans les annales des *Dernières Nouvelles* qu'un arrêt de travail des personnels du journal empêche sa sortie.

La direction du quotidien précisait samedi dans un communiqué : « *La grève du personnel technique est motivée par l'impossibilité où se trouve la direction d'aller au-delà des augmentations accordées sur le plan national et de prendre dès maintenant des engagements pour l'année 1979.* »

En plus de l'augmentation de 9,06 % obtenue depuis le début de l'année, le Syndicat du livre réclame, en effet, une hausse de 6 % de manière à être aligné sur les autres journaux de l'est de la France. Le Syndicat du livre veut également négocier les annexes techniques sur l'introduction du matériel moderne.

TRANSPORTS

Les dirigeants de la S.N.C.F. critiquent sévèrement les orientations libérales du rapport Guillaumat

Dans une note d'information qu'ils ont récemment adressée aux cadres cheminots, les dirigeants de la S.N.C.F. expriment leurs « réserves profondes » sur les conclusions du rapport Guillaumat, consacré à « l'avenir des transports terrestres ». Ils incitent les pouvoirs publics à « approfondir les réflexions en cours avant de fixer des orientations engageant irréversiblement l'avenir sur des perspectives chargées d'aléas et de risques ».

Les responsables de la société nationale critiquent « *l'approche manichéenne* » faite par les auteurs du rapport Guillaumat : « *économie de marché ou centralisation autoritaire* ». A leur avis, « *poser la question en ces termes conduit évidemment, par l'effet de repoussoir de cette alternative imaginaire, à considérer comme souhaitable* a priori *pour les transports l'économie de marché sous sa forme la plus libérale, sans appréciation critique suffisante de son coût et de ses conséquences à court et long terme pour la collectivité* ».

Les dirigeants de la S.N.C.F. craignent que le rapport Guillaumat considère comme inéluctable la régression du chemin de fer et en accepte les conséquences. Ils demeurent persuadés qu'« *une telle évolution, qui, au demeurant, pèserait inévitablement sur les finances publiques, n'est pas économiquement souhaitable pour la collectivité, ni inéluctable* ».

Le rapport Guillaumat « *n'attache pas une importance suffisante aux problèmes de sécurité, de nuisances, d'environnement, alors qu'il s'agit là, manifestement, d'exigences de plus en plus nettes pour la collectivité nationale* ».

Le rapport Guillaumat ne souligne pas suffisamment, à en croire les responsables de la société nationale, que « *la concurrence entre le chemin de fer et les autres modes de transports présente des distorsions graves qui faussent profondément le marché des transports* », que ce soit en matière de formation des coûts, de fixation des prix, de réglementation du travail.

Les responsables de la S.N.C.F. rappellent, enfin, les conséquences directes de l'économie de marché sur l'aménagement du territoire. « *La concurrence libre entraîne une profonde dépéréquation des prix et de la qualité de la desserte au détriment des régions déjà déshéritées.* »

La dîme des routiers

De l'avis des responsables ferroviaires, le rapport Guillaumat prend insuffisamment en compte le problème de l'énergie. « *Le chemin de fer est le seul mode de transport qui présente l'avantage, tant pour les transports de voyageurs que de marchandises, de pouvoir utiliser l'énergie électrique* », dont une part croissante sera produite à partir d'autres sources que le pétrole brut.

Or, à leur avis, rien ne permet d'exclure le risque d'une situation de crise qui se traduirait par une hausse du prix du pétrole, voire par une pénurie d'approvisionnement. Il faudrait donc recourir à des répartitions autoritaires du trafic en faveur du rail. « *Mais*, selon eux, *de telles dispositions seraient inopérantes si la nation avait, entre-temps, laissé se dégrader l'outil que représente le chemin de fer.* »

La dîme que la route prélève avec régularité sur la société française — treize mille morts et trois cent cinquante mille blessés chaque année — apparaît très lourde aux dirigeants de la S.N.C.F. Aussi, estiment-ils que

● *Démission de quatre-vingts pilotes d'Alitalia.* — Plus de quatre-vingts pilotes d'Alitalia viennent de démissionner, obligeant la compagnie italienne à louer des avions et des équipages étrangers. La plupart des démissionnaires — commandants de bord de Boeing-747 et de DC 10 — ont voulu bénéficier d'une retraite anticipée avant que le régime des retraites ne soit modifié dans un sens moins favorable pour les salariés bénéficiant de hauts revenus. — *(A.F.P.)*

● *Inauguration d'une piste cyclable en Seine-Saint-Denis.* — Le premier tronçon de la piste cyclable du canal de l'Ourcq (Seine-Saint-Denis) a été inauguré le 4 novembre. Cette première tranche de la piste, qui reliera à terme le cœur de Paris, par le canal Saint-Martin, à la base de loisirs régionale de Jablines, en Seine-et-Marne, a été aménagée de Pavillons-sous-Bois à la limite de la Seine-et-Marne. Longue de 8 kilomètres et large de 2,50 metres, la piste est tracée sur la rive sud du canal de l'Ourcq, parallèlement au chemin de halage, volontairement conservé en l'état. — *(Corresp.)*



RÉGIONS

Questions...

Déménager les hommes ou les usines ?

Une délégation des présidents de conseils généraux des départements de l'Ouest devait être reçue lundi 6 novembre par le président de la République. A cette occasion, M. Pierre Jagoret, maire (P.S.) de Lannion, député, vice-président du conseil général des Côtes-du-Nord, nous dit en quoi la politique actuelle d'aménagement du territoire n'est plus adaptée aux nouvelles circonstances économiques.

...Réponses

« Dans le Monde *du 18 octobre, M. Maurice Ligot, ancien ministre, maire de Cholet (app. U.D.F.), dénonçait l'inflation des priorités. Il parlait de « l'Ouest oublié ». Partagez-vous son analyse ?*

— Qui ne souscrirait pas aux propos de M. Ligot rappelant que l'aménagement de l'Ouest, naguère prioritaire, est oublié ? Certainement pas les syndicats, qui, depuis deux ans, mettaient en garde contre la catastrophe prévisible, qui menace la jeune industrie électronique. Certes pas l'opposition, qui, depuis quatre ans, dénonce l'arrêt puis la régression des actions d'aménagement. Certainement pas les socialistes bretons, auteurs d'un plan de développement s'appuyant sur les ressources de la région et qui ont maintenant l'amère satisfaction de voir se rapprocher de leurs thèses ceux qui naguère mettaient tous leurs espoirs dans le parachutage d'usines sans racines.

» Mais on ne peut plus suivre le maire de Cholet lorsqu'il « attend avec confiance » la renaissance d'une volonté politique d'aménagement, au lieu de chercher à comprendre pourquoi le gouvernement se refuse à répondre, par des actes, aux appels des élus de sa majorité et aux vœux des forces économiques qui la soutiennent. Le gouvernement Giscard d'Estaing préfère le libre jeu du libéralisme sauvage.

» Cela signifie :

» — La domination des plus forts sur les plus fragiles, c'est-à-dire souvent les plus jeunes ;

» — La primauté de l'intérêt interne de chaque groupe industriel, sur l'intérêt général du pays ;

» — L' « optimisation » de l'utilisation des installations et des investissements.

— Peut-on encore décentraliser des usines hors de la région parisienne ?

— Il est évident qu'en période de crise ou de transformation technologique les créations de nouvelles unités sont rares et les décentralisations exclues. Dans une telle période, les critères de rentabilité et d' « optimisation » dominent, et la pente naturelle est de concentrer les activités selon l'intérêt des grands groupes et le confort intellectuel de leurs dirigeants.

» On assiste donc insidieusement à un glissement vers les zones à longue tradition industrielle riches en main-d'œuvre qualifiée, en cadres, en équipements matériels et intellectuels. Un exemple illustrera cette inversion de la volonté politique : c'est l'installation à Grenoble d'un couple « recherches publiques-industrie spécialisée » dans les composants et les circuits intégrés. Il y a trois ans, il avait été décidé que le centre de recherches s'installerait en Bretagne.

» Il est évident que ce type d'évolution représente à court terme le moindre coût pour les groupes industriels intéressés et que ce n'est pas le respect fétichiste du libéralisme intégral qui peut aller contre — au contraire. Rentabilité d'abord.

» Que pèsent, en face de cela, le désir ardent de travailler au pays, l'exigence d'une population active nombreuse, l'arrivée sur le marché du travail des paysans chassés par l'exode rural (lui aussi stimulé par le souci de la rentabilité) ?

— La mobilité des travailleurs peut être un moyen de lutte contre le chômage ?

— N'aurait-on pas l'intention d'inviter bientôt — au nom de la mobilité — précisément les Bretons, les Vendéens, les Français de l'Ouest, à aller remplacer les travailleurs étrangers dans les régions de vieille tradition industrielle ?

» Et cela parce qu'il coûterait moins cher aux entreprises de déménager les hommes que les usines ? Elles n'ont pas à se soucier du coût pour la collectivité.

» Escompter « avec confiance », comme le dit M. Ligot, une politique d'aménagement pour la simple raison que c'est un objectif de justice relève de l'illusion. L'équité ne pesant guère, face à l'objectif de redéploiement.

» Les seuls recours sont la mise au jour d'une politique réellement en place derrière un flot de paroles lénifiantes et la prise en charge par nous-mêmes de notre propre développement. Cela suppose que nous nous en donnions les moyens. »

Alsace

MANIFESTATION DANS LES RUES DE MULHOUSE CONTRE LES ADJUDICATIONS DE LOTS DE CHASSE A DES ÉTRANGERS

Plusieurs centaines de chasseurs du Haut-Rhin ont défilé dans les rues de Mulhouse samedi 4 novembre dans l'après-midi. Les manifestants, qui venaient d'assister à une réunion extraordinaire convoquée par leur fédération, ont distribué des tracts et ont déposé à la sous-préfecture une motion destinée au préfet du département, dans laquelle est dénoncé une fois encore le cahier des charges qui concerne les conditions dans lesquelles se dérouleront dans les prochaines semaines les adjudications des lots de chasse (*le Monde* du 27 octobre).

« *Si les clauses d'un tel cahier ne sont pas modifiées*, ont expliqué les chasseurs au cours de leur réunion, *nous serons irrémédiablement évincés de nos territoires de chasse, au profit d'adjudicataires étrangers, suisses notamment, très favorisés par la force de leur monnaie.*

» *Nous ne pourrons plus dès lors participer à la gestion cynégétique de ces territoires, exercice qui exige pourtant une présence quasi-quotidienne sur le terrain. Cela ne fera qu'accélérer le déclin de la faune alsacienne, dont l'abondance, longtemps réputée, apparaît en nette régression.* »

Dans la motion déposée samedi, les chasseurs de la fédération du Haut-Rhin, auxquels s'étaient joints les membres de l'Union des chasseurs de l'Est, a demandé une entrevue avec le préfet du département « *pour éviter le pire* ».

Des incidents avaient éclaté déjà le 15 octobre dernier entre des chasseurs et le maire de la commune d'Oderen. Les chasseurs reprochent aux maires qui louent, au nom des propriétaires, les terres d'ouvrir la porte à un nombre accru d'adjudicataires étrangers à devises fortes, en ne donnant pas la priorité aux chasseurs locaux.

Dans le journal *le Paysan du Haut-Rhin*, un appel a été lancé à la fin du mois d'octobre aux agriculteurs, viticulteurs et propriétaires, dans lequel on peut lire : « *Vous suivez depuis des mois la discussion sur le nouveau cahier des charges des chasses, et vous savez que vos intérêts ont été défendus par les organisations agricoles. Les décisions prises à ce sujet par le préfet du département constituent un compromis recueillant notre approbation.*

» *Nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire par la multiplication prévisible des incidents.*

» *Agriculteurs, viticulteurs, propriétaires, considérez-vous comme directement concernés, les organisations feront appel à vous tous, quand il le faudra.*

» *Dans l'attente d'une consigne de notre part, évitez toute provocation.* »

Cet appel était signé du président de la chambre d'agriculture, du président de la F.D.S.E.A., du président du C.D.J.A. (jeunes agriculteurs), et du président de l'AVA (viticulteurs).

AQUITAINE

● *Une nouvelle gare de fret à Bordeaux-Mérignac.* — Une nouvelle gare de fret d'une superficie de 4 500 mètres carrés vient d'être inaugurée sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

POINT DE VUE

Les inspecteurs des impôts incrédules

par BERNARD MICHEL (*)

LE gouvernement présente la nouvelle étape de la réforme des finances des collectivités locales comme un effort important pour le développement des responsabilités de leurs élus et la modernisation des impôts locaux. Ce projet fait actuellement l'objet de nombreuses critiques et observations de la part de l'ensemble des partis politiques. Au moment où ce texte va être évoqué en première lecture au Sénat, il paraît nécessaire de contribuer à ce débat en faisant état de l'avis des agents des impôts, qui s'expriment non seulement en tant que praticiens de cette fiscalité, mais aussi en tant que citoyens redevables de l'impôt.

Le gouvernement présente son projet à grand renfort de phrases généreuses sur la liberté des communes, le développement de la responsabilité des élus et la solidarité entre les collectivités, mais il oublie un paramètre fondamental : les moyens pour appliquer ses réformes.

A cet égard, il convient de rappeler, en premier lieu, que la liberté de fixation des taux de pression fiscale par les communes n'est pas une innovation, puisqu'elle figurait déjà dans l'article 18 de la loi du 9 janvier 1959 sans être mise en œuvre. Les communes fixaient donc le montant de leurs ressources, les services des impôts déterminant *a posteriori* la ventilation de ce produit global entre les quatre taxes (taxes foncières des propriétés bâties et non bâties, patente et contribution mobilière), puis les taux d'imposition.

Le projet gouvernemental conduit à faire fixer directement par les communes, *librement*, mais avec des limites pour la taxe professionnelle, les taux de pression fiscale. Les services des impôts devraient donc fournir *a priori* le montant des bases d'imposition auquel s'appliquent les taux, afin que l'évaluation des ressources communales soit établie avec précision. Or la pénurie des effectifs des services chargés du recensement de la matière imposable (cadastre, centres des impôts) ne permet pas de procéder à une évaluation précise des bases à la fin de l'année, au moment de la fixation des budgets.

Cela est dû au fait que les services du cadastre peuvent difficilement fournir les éléments d'évaluation, dans des délais suffisants, aux centres des impôts, qui rencontrent des difficultés pour obtenir des renseignements sur les locaux nouveaux, les changements de propriétaires, etc.

Or une répartition équitable de ce type d'impôt suppose une connaissance très précise de ses bases, d'où la nécessité dans le cadre d'un système mixte déclaratif et de constatation, de contrôler les déclarations souscrites, de rechercher les « défaillants » et de procéder à des visites sur place.

Les modifications de législation sont également significatives : en effet, après avoir reporté la mise en place de la taxe professionnelle, puis décidé de son plafonnement à 170 % de la patente (faisant ainsi payer par l'ensemble des contribuables de l'Etat une subvention aux entreprises de 3 milliards en 1976, puis de 7 milliards en 1977), le gouvernement propose un ensemble de réformes qui font d'une loi simple au départ un tissu de mesures dérogatoires et provisoires.

Or aucune création d'emploi n'est prévue à la direction générale des impôts pour faire face à ces complexités supplémentaires.

C'est ainsi que les bases légales fixées en 1973 s'avèrent inapplicables au point que la révision sexennale prévue pour 1979 est d'ores et déjà renvoyée aux calendes grecques et que les actualisations biennales des valeurs locatives deviennent triennales dans le projet. De nombreuses imperfections (surimposition des logements sociaux, distorsions de taxations...) résultent déjà des lois de 1973 et 1975. Des milliers de réclamations ont entraîné des retards considérables dans les services du cadastre, sans que les pouvoirs publics s'en préoccupent.

La fiscalité locale comme la fiscalité d'Etat est victime d'une insuffisance en personnel dont l'administration et le pouvoir politique sont directement responsables.

Une répartition plus juste des charges fiscales affectées aux collectivités locales est nécessaire. Quatre millions de contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu supportent la charge de la taxe d'habitation. Le gouvernement ne propose qu'une seule mesure d'abattement pour ces derniers, pratiquement sans effet, car facultative et limitée à un nombre restreint de bénéficiaires.

Les agents des impôts ne croient plus à la volonté affichée par le gouvernement d'améliorer la fiscalité locale pour contribuer véritablement à la réforme communale.

(*) Secrétaire général du Syndicat national unifié des impôts.

Coustouges : « Nous voulons rester libres »

De notre envoyé spécial

Coustouges. — La situation financière de la plupart des petites communes est si difficile qu'il paraît parfois surprenant de constater que les maires de France, malgré l'insuffisance des moyens financiers dont ils disposent pour faire face à leurs tâches, refusent, dans leur grande majorité, de céder au découragement.

Dans sa banalité exemplaire, le cas de Coustouges (Pyrénées-Orientales) illustre cette volonté de résistance que *les élus locaux* manifestent en permanence et qui se nourrit dans le sentiment de la légitimité communale, ainsi que le soulignait, en décembre 1977, M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat, dans sa synthèse des réponses des maires au questionnaire du gouvernement : « *Les communes veulent continuer d'exister, c'est là une affirmation qui, pour les maires, ne se discute pas. C'est la conviction première. Plus la commune est petite, plus son expression prend l'allure d'une profession de foi dont la portée dépasse de beaucoup celle d'un simple problème d'organisation administrative.* »

La commune de Coustouges, nichée au cœur du Haut-Vallespir, est l'une des plus méridionales de France. Ici, la route s'arrête au centre du village que domine un magnifique clocher en grès rose, chef-d'œuvre de l'art roman. Pour aller plus loin, il faut aimer la marche à pied à travers la montagne.

L'Espagne est à quelques centaines de mètres, au fond d'un ravin. En hiver, le village groupe cent soixante et onze habitants — cent vingt-neuf électeurs — en comptant ceux du hameau de Villeroge qui lui est rattaché. En été, l'effectif de la population double. L'école est fermée depuis longtemps. Les enfants en âge scolaire — une douzaine au total — vont en classe à Saint-Laurent-de-Cerdans, chef-lieu du canton. Comme toutes les petites communes de montagne, Coustouges est victime de l'exode rural. Les cultures ont presque totalement disparu et l'ancienne ferme locale n'abrite plus que des souvenirs. Il n'y a plus ni boulangerie ni boucherie, mais il reste encore deux épiceries et deux cafés. La vie du village est en grande partie conditionnée par l'activité, de plus en plus incertaine, d'une fabrique d'espadrilles qui emploie encore une vingtaine de salariés. Frappée par la crise de l'industrie de la chaussure, cette entreprise familiale paraît condamnée à la fermeture.

Jusqu'à présent, la municipalité a dû emprunter chaque fois qu'il a fallu entretenir le patrimoine communal et réaliser certains travaux indispensables : création d'un nouveau cimetière, restauration de l'église, modernisation du réseau électrique, réalisation de l'adduction d'eau et du réseau d'égout. L'annuité à payer atteint maintenant près de 60 000 francs, soit presque le double du produit des impôts directs (30 250 F) et presque la moitié du budget communal (145 000 F). Les charges obligatoires ne cessant d'augmenter, les conseillers municipaux doivent participer bénévolement, en dehors de leurs activités professionnelles, aux travaux communaux les plus divers afin de réduire au maximum les frais généraux. L'été dernier, le jour de la fête du 15 août, on a vu le maire, M. Etienne Cufi (P.C.), soixante et onze ans, nettoyer personnellement les canalisations du réseau d'égout qui étaient bouchées. « *Je ne sais pas si à Perpignan, M. Alduy ferait ça* » (1), dit-il en souriant. Ne possédant pas les moyens de rémunérer un employé à temps complet, le conseil municipal a embauché à temps partiel l'ouvrier qui est aujourd'hui chargé de la collecte des ordures ménagères.

Il y a peu de temps encore, cette tâche incombait au maire et à ses adjoints. « *Il nous est impossible d'avoir un employé communal à temps complet et de faire en même temps des investissements* », déclare M. Jacques Serrat, deuxième adjoint.

L'homme à tout faire

L'ancien maire de la commune (1971-1977), ayant renoncé à cette fonction pour raisons de santé, M. Jacques Serrat sait mieux que quiconque, à Coustouges, de quoi il parle. Pendant six ans, il fut l'homme à tout faire de la commune. On l'a vu ramasser les ordures ménagères, nettoyer la fosse d'épuration de la source alimentant en eau le village, vaquer à mille corvées quotidiennes après sa journée de travail dans un garage de Saint-Laurent-de-Cerdans. Aujourd'hui encore, il fait fonction de crieur public quand il faut annoncer la prochaine messe dominicale ou le passage d'un commerçant ambulant. « *C'est le rôle de l'élu* », dit-il.

La municipalité n'a pas assez d'argent pour construire une salle de réunion qui pourrait servir de salle des fêtes. Le coût en est évalué à 100 000 francs. Elle n'en a pas assez non plus pour rénover le réseau électrique communal dont la puissance est devenue trop faible pour alimenter normalement les fermes des environs. Les aides du conseil général ne suffisent pas. Afin que la commune ne soit pas complètement asphyxiée, les responsables de la régie municipale qui veillent au bon fonctionnement de l'éclairage public le font, en marge de leur activité professionnelle, pour une rémunération de l'ordre de 100 francs par mois. Ils dégagent ainsi un excédent de recettes annuel de 10 000 francs environ, dont bénéficie le budget communal.

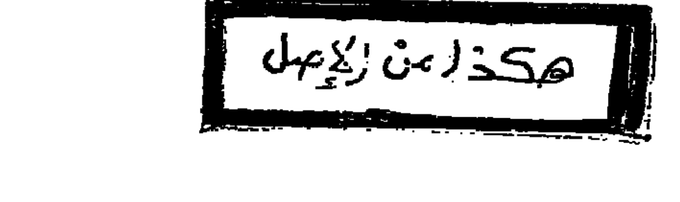
La commune a tiré profit, toutefois, au cours de ces dernières années, par le jeu des impôts, de la construction de quelques habitations nouvelles ; les sommes modestes qu'elle a ainsi recueillies lui ont permis de contracter un nouvel emprunt d'un montant de 50 000 francs, remboursable en trente ans, pour réaliser une nouvelle adduction d'eau. Le conseil municipal place aussi son espoir dans la réalisation d'un lotissement d'une quinzaine d'habitations qui se situerait à proximité immédiate du village, mais jusqu'à présent la direction départementale de l'équipement s'oppose au projet présenté par un promoteur de Toulon. Elle invoque le code de l'urbanisme, selon lequel les constructions envisagées sont « *de nature, par leur localisation, à favoriser une urbanisation dispersée incompatible avec la vocation des espaces naturels environnants* ». Un autre projet hante depuis longtemps le village. Depuis si longtemps qu'on en parle aujourd'hui comme d'un serpent de mer. Il s'agit de l'ouverture, sur le territoire communal, d'une nouvelle route entre la France et l'Espagne. Les Espagnols ont déjà tracé un chemin carrossable jusqu'à la frontière. Du côté français, le projet est approuvé... depuis 1928.

Pour les gros travaux de voirie, Coustouges a adhéré, il y a quatre ans, à un syndicat à vocation multiple, mais quand il a été question d'une fusion avec Saint-Laurent-de-Cerdans le projet préfectoral a été immédiatement repoussé à l'unanimité. « *Nous sommes pauvres, mais nous préférons rester libres* », dit le maire.

A Coustouges, comme ailleurs dans la France rurale, le vrai préalable de la réforme des collectivités locales est celui des finances et non pas celui des structures communales.

A. R.

(1) M. Paul Alduy, U.D.F., député, maire de Perpignan.



هكذا من الأمل

DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LA NOUVELLE TAXE PROFESSIONNELLE SERAIT « INJUSTE ET INUTILE »

BOULOGNE-BILLANCOURT ET GENNEVILLIERS AUX BARRICADES

Le projet de réforme de la fiscalité des collectivités locales, qui est discuté au Sénat à partir du mardi 7 novembre, suscite ici et là de nombreuses réactions parmi les élus locaux d'Ile-de-France. Ces derniers, s'ils ne s'attardent guère d'une manière générale au détail des mesures d'un projet souvent jugé « peu consistant », réagissent, en revanche, très vivement à son article 4, qui prévoit une « péréquation nationale des ressources exceptionnelles de taxe professionnelle », consistant à retirer aux communes « riches » les revenus de la patente excédant deux fois la moyenne nationale par habitant, afin de redistribuer les sommes aux communes « pauvres », c'est-à-dire celles qui perçoivent une patente inférieure à la moitié de la moyenne nationale.

Deux communes des Hauts-de-Seine, fortement concernées par cet article 4 puisque très industrialisées, fournissent un exemple significatif : Boulogne-Billancourt et Gennevilliers.

A la veille des débats parlementaires, leurs maires respectifs, M. Georges Gorse (R.P.R.) et Lucien Lanternier (P.C.), nous ont fait connaître leur sentiment sur le projet gouvernemental.

Le moins que l'on puisse dire est que les mesures contenues dans l'article 4 n'emportent pas l'adhésion des élus municipaux ; bien plutôt, elles apparaissent à la fois injustes, inutiles et insuffisantes...

Injustes en ceci, que les communes qui tirent de forts revenus de la taxe professionnelle en subissent largement le contrecoup écologique et financier. D'une part, ce sont bien les habitants de ces communes qui ont à pâtir des nuisances diverses (bruit, pollution atmosphérique et esthétique) occasionnées par les entreprises industrielles. D'autre part, la mise en place des infrastructures nécessaires aux entreprises (voirie, téléphone) et leur entretien pèsent lourdement sur les finances communales. *« L'isolation phonique d'un bâtiment, rendue nécessaire par le passage des poids lourds des entreprises du port,* commente le maire de Gennevilliers, *nous coûte à elle seule 3 millions de francs. » « La patente de la régie Renault m'intéresse,* poursuit, pour sa part, le maire de Boulogne, *mais si je dois la partager avec trente-six communes, je n'ai plus autant de raisons d'en accepter les nuisances correspondantes. »*

« L'écrêtement des recettes de la patente serait d'autant plus injuste, remarque le maire de Gennevilliers, *que les communes industrialisées ont le plus souvent une population en majorité ouvrière, dont les besoins sociaux sont supérieurs à ceux des populations des communes résidentielles ».*

Inutiles aussi, puisque, si l'on en croit les simulations réalisées par le ministère du budget *« sur la base d'un écrêtement à deux fois la moyenne nationale des bases de la taxe professionnelle par habitant, mille cinq cents communes participeraient au financement du fonds de péréquation »,* dont les ressources s'élèveraient alors approximativement à un milliard de francs. Partagée entre vingt mille communes, cette somme représenterait pour chacune un gain de 5 millions d'anciens francs.

Quant au souci gouvernemental de *« ne pas fausser la concurrence entre les entreprises »* en égalisant quelque peu leur taux d'imposition, il paraît hors de propos dans la mesure où les entreprises les plus imposées sont aussi celles qui bénéficient dans leur commune des meilleures infrastructures.

Insuffisantes en dernier lieu sont ces dispositions parce qu'elles ne permettront nullement aux communes en difficulté de résoudre leurs problèmes financiers. *« On a dit vouloir transférer des moyens financiers supplémentaires,* explique M. Georges Gorse, *et c'est le contraire que l'on veut faire. L'Etat devrait commencer par prendre en charge les dépenses qui lui incombent normalement et que nous supportons en matière d'enseignement et d'aide sociale notamment. »*

Finalement, compte tenu de la réticence de la majorité des formations politiques et des élus municipaux, le projet risque bien, de l'avis général, de ne pas voir le jour dans sa forme actuelle ou alors de traîner plusieurs semaines. Pourtant, s'il devait être appliqué, quelles en seraient les conséquences sur le terrain ? L'écrêtement de la taxe professionnelle représenterait, selon l'estimation des maires, une perte de ressources de 16 millions de francs à Boulogne et de 25 millions de francs à Gennevilliers, où la taxe professionnelle représent 83 % des ressources communales.

Répercuter ce manque à gagner sur la taxe d'habitation reviendrait à doubler les impôts locaux à Boulogne, à les tripler à Gennevilliers. Par ailleurs, ni à Boulogne ni à Gennevilliers, on ne trouve des dépenses inutiles ou superflues qui pourraient être aisément rognées, et même une *« réduction draconienne et monstrueuse »* des dépenses communales ne suffirait pas à compenser la perte subie.

Au bout du compte, face à l'éventualité d'une *« véritable catastrophe »*, les maires de Boulogne et de Gennevilliers ne peuvent qu'opposer une ferme et presque tranquille fin de non-recevoir. *« Il serait totalement déraisonnable,* affirme M. Gorse, *de changer les règles du jeu du jour au lendemain. Nous avons établi un plan d'occupation des sols qui s'efforce de faciliter les choses aux entreprises. Nous aurions agi différemment dans l'hypothèse du projet actuel. En outre, nous avons un « planning » des dépenses à long terme qui ne peut être brutalement remis en cause. Il s'agit d'un projet hâtivement déposé, qui doit être reporté à tout le moins d'une année. »*

« C'est un projet qui va à l'encontre de la démocratie et ne vise qu'à soulager les entreprises, conclut M. Lanternier. *Nous établirons notre budget comme si ce projet n'existait pas, pour la simple raison qu'il nous serait rigoureusement impossible d'en supporter les conséquences. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

UNE PERTE SÈCHE DE 200 MILLIONS DE F POUR PARIS

La discussion prochaine des projets de loi, financiers et fiscaux, sur la réforme des collectivités locales va-t-elle donner lieu à une nouvelle passe d'armes entre Paris et l'Etat, qui viennent juste de régler leur contentieux financier ?

A propos des dispositions relatives à la péréquation de la taxe professionnelle, la base d'imposition moyenne, pour cette taxe, est actuellement de 3 500 F par habitant, et le projet de loi envisage de multiplier par deux ce chiffre. Toutes les communes qui auront une base d'imposition moyenne supérieure à 7 000 F se verront donc enlever le supplément de ressources provenant de la taxe professionnelle. Pour Paris, qui compte deux millions trois cent mille habitants, on arrive à un chiffre qui se situerait entre 180 et 230 millions de francs à verser au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle prévu dans le projet de loi. Les ressources totales de ce fonds sont évaluées, pour l'ensemble du territoire national, à 1 milliard de francs.

Paris devrait donc majorer ses impôts de 8 à 10 % pour maintenir les recettes prévues. On en arriverait alors, pour l'année 1979, à une augmentation totale de la fiscalité de 25 à 30 %, comme le déclarait récemment M. Henri Fiszbin (P.C.), conseiller de Paris.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Paris avait trop de bureaux
Paris va manquer de bureaux...

Contrairement à une idée largement répandue, Paris risque de manquer de bureaux au cours des prochaines années. S'il n'y a pas aujourd'hui de pénurie dans la capitale, le stock de bureaux neufs disponibles ne représente plus, cependant, que la moitié du volume vendu ou placé chaque année de 1975 à 1977. Un risque de déséquilibre — fréquemment souligné par les professionnels de l'immobilier — existe donc à court terme. La nette reprise observée dans la commercialisation des bureaux en banlieue atteste clairement de l'existence d'une demande potentielle importante.

Ce constat, lourd de conséquence pour l'activité économique de la capitale, figure dans un rapport sur « la situation des bureaux à Paris » que vient de remettre l'Atelier parisien d'urbanisme (A P U R) au maire. L'APUR écrit notamment : *« La Ville doit proposer une nouvelle politique d'implantation des bureaux plus favorable à son équilibre économique et adaptée tant aux disponibilités foncières existantes qu'aux objectifs d'aménagement qu'elle s'est fixés. »* L'Atelier parisien propose donc la construction de 500 000 mètres carrés de bureaux étalée sur une dizaine d'années et, notamment, situés à l'est de la capitale. Ces réalisations permettraient la création, chaque année, de trois mille emplois.

Depuis deux décennies, la construction de bureaux neufs dans la capitale a permis la création de nombreux emplois tertiaires et a offert de meilleures conditions de travail. Récemment, une situation nouvelle s'est créée : la construction s'est ralentie, le stock s'épuise et les projets se raréfient. Pourtant, la nécessaire modernisation du parc des bureaux — qui abrite plus d'un million de personnes — est loin d'être achevée. En majorité anciens, les locaux sont souvent exigus ou mal adaptés. Ils offrent ainsi 13 m2 par personne dans la capitale contre 16 m2 en banlieue, 18 m2 à Londres et 20 m2 à New-York.

Selon le rapport, le ralentissement de la construction des bureaux résulte de la conjoncture économique défavorable et de la présence sur le marché régional de nombreuses surfaces vides. Il s'explique également *« par la mise en place d'un dispositif réglementaire particulièrement dissuasif à Paris ».* La construction de bureaux dans la capitale est, en effet, soumise d'une part à la redevance et à l'agrément, contraintes mises en place pour assurer le développement de la politique nationale et régionale d'aménagement du territoire et, d'autre part, aux règles du plan d'occupation des sols, mises en œuvre depuis 1973 et qui limitent dans la quasi-totalité des quartiers de la capitale la possibilité de construire des bureaux.

Au début de l'automne, 170 000 m2 de bureaux vides, neufs et anciens, étaient proposés à la vente ou à la location dans la capitale. A ces surfaces s'ajoutent 120 000 m2 en chantier dont la livraison est prévue d'ici à 1980 (1). *« Ainsi, les bureaux vides représentent moins de 2 % du parc de la capitale et l'ensemble de l'offre proposée (300 000 m2 environ) moins de 3 % du total des locaux existants »,* constate l'APUR.

Pour les prochaines années, les projets sont les suivants : 60 000 m2 hors œuvre à Bercy et 110 000 m2 dans les ZAC (zones d'aménagement concerté) publiques. Sur ce total, 50 000 m2 sont destinés à remplacer les sièges sociaux de Citroën et du Port autonome de Paris, dans le 15e arrondissement. Les autres surfaces se répartissent ainsi : 15 000 m2 dans le secteur Jemmapes-Grange-aux-Belles (10e arrondissement), 18 000 m2 dans le secteur Lahire (13e arrondissement), 19 000 m2 dans le secteur Beaugrenelle (15e arrondissement), 8 000 m2 dans le secteur Rébeval (19e arrondissement) et 3 000 m2 dans le secteur Palikao (20e arrondissement).

Si le parc de bureaux de la capitale ne se renouvelle pas rapidement et si l'offre doit se tarir progressivement, les conséquences, pour la Ville, seraient, selon le rapport de l'APUR, les suivantes. Le nombre des emplois diminuera. Non seulement en raison de l'absence de nouvelles capacités d'accueil, mais aussi parce que les entreprises souhaitant améliorer les conditions de travail de leur personnel ou regrouper leurs implantations seront plus nombreuses à quitter Paris, faute d'y trouver une offre adaptée. De tels mouvements ont déjà été enregistrés au cours du premier trimestre 1978. Trois agréments ont été ainsi accordés à des entreprises (Pechiney, N.C.R., Essilor) qui vont quitter Paris pour la banlieue (Créteil pour Essilor, la Défense pour Péchiney et N.C.R.). Leur départ libérera près de 40 000 m2 de bureaux dans la capitale.

« Ainsi, la rareté de l'offre dans Paris, l'exiguïté des locaux et les prix souvent élevés peuvent accélérer une évolution défavorable qui ne manquerait pas de se répercuter gravement sur l'activité économique de la capitale et sur ses finances », conclut l'APUR.

JEAN PERRIN.

(1) Au mois de juin 1978, la surface des bureaux « en blanc », c'est-à-dire non affectés, proposée à Paris était la suivante : dans le centre, du 1er au 7e arrondissement : 49 300 m2 ; dans la zone des affaires, 8e, 16e, 17e arr. : 95 200 m2 ; 9e et 10e arr. : 27 200 m2 ; à la périphérie : 12e et 13e arr. : 43 300 m2 ; 14e et 15e arr. : 30 800 m2 ; 11e, 18e, 19e, et 20e arr. : 45 000 m2. Soit un total de 290 800 m2, qui se décompose comme suit : 169 400 m2 de bureaux vides et 121 400 m2 de bureaux en chantier.

URBANISME

DÉBAT

Qui doit choisir le mobilier urbain ?

Nommé récemment à la commission du mobilier urbain de la Ville de Paris, M. André Parinaud, président de l'Académie nationale des arts de la rue, expose ci-dessous les grands points qui ont été récemment mis en lumière sur ce sujet lors de la Biennale internationale des arts de la rue.

LE mobilier urbain est un élément déterminant du *caractère d'une rue ou* d'un quartier. Il doit contribuer à sa spécificité. Il influence directement la sensibilité et la vue des passants et des habitants et doit être conçu comme un facteur du dynamisme de la personnalité d'un lieu. Son intégration et sa modulation sont les principes déterminants de son choix, notamment par la couleur.

La rue se vit en volumes et non en plans. On doit l'apprécier dans son espace et ce critère impose une vision complexe d'appréciation. Il crée des exigences de formes, de couleurs, de dimensions en fonction des paramètres propres à chaque lieu et dont on devrait définir les valeurs par rapport à l'histoire, l'architecture, l'espace, la circulation, l'animation, celles des façades comme des piétons. La globalité, la variété sectorielle d'une rue, sont des éléments-clés de sa réalité. Cette analyse, qui devrait appartenir aux archives de toute ville, éviterait bien des erreurs et, plus encore, permettrait aux habitants d'une rue ou d'un quartier d'avoir une claire conscience de la réalité de leur espace. Et ce serait un jeu profond que d'inviter (comme nous l'avons fait à l'Académie nationale des arts de la rue, au niveau des enfants) les adultes à juger leur rue.

On peut espérer dans ce sens que les travaux commencés par l'Académie nationale des arts de la rue, pour définir la spécificité des rues de Paris, selon une méthode d'approche originale, inspireront d'autres recherches semblables de la part des citoyens conscients et influenceront, même, nous l'espérons, l'administration.

Le congrès a noté, au niveau collectif, un véritable éveil d'une volonté d'appropriation de la rue et de l'espace urbain par les piétons et les citoyens. Ce facteur peut être considéré comme un élément important de la personnalité du « civilisé moderne ».

Le meilleur mobilier urbain sera simple, naturel, plurifonctionnel (l'exemple d'une marche d'escalier assez large sur lequel on peut également s'asseoir, et qui s'achève en bornant une fontaine est significatif). Il doit être immédiatement identifiable et parfaitement intégré dans l'ensemble de l'espace. L'imaginaire des créateurs capables de s'approprier un espace, leur sens plastique, leur sens de la couleur, leur capacité à enfanter des formes magnétiques, sont irremplaçables pour la création du mobilier urbain. La commande exacte doit toujours précéder la proposition créative.

⁂

La conception du mobilier urbain ne peut être définie que dans le contexte d'une politique cohérente de l'environnement, du plan d'urbanisation et du plan de circulation. Cette définition doit intégrer les notions de valeurs culturelles historiques, de besoins et de fonctions et d'esthétique contemporaine. C'est l'appréciation des relations de ces valeurs qui doit constituer le code propre à un quartier ou à la rue ; le « Livre blanc » qui paraîtra dans les trois mois et présentera la synthèse des travaux du congrès de la Biennale internationale des arts de la rue apportera dans ce domaine comme dans d'autres d'utiles propositions.

L'hérésie fondamentale des autorités et des administrations est de procéder en matière de mobilier urbain à un appel d'offres directement auprès des fabricants. *L'appel d'offres devrait* être d'abord précédé d'une définition de la commande fondée sur une comparaison éventuelle de cas semblables ou une analyse objective des besoins, voire d'un sondage public. Ensuite, il conviendrait de procéder à un concours limité auprès des créateurs qui accepteraient de concevoir et de dessiner les modèles, dont la ville devrait devenir propriétaire. Car ce choix l'engage, dans la mesure où il concourt à animer le visage de la cité. Voilà une véritable responsabilité municipale ! Qu'on le veuille ou non, les abribus, les corbeilles à papier, modèlent notre sensibilité et définissent la qualité — ou la non-qualité — de l'espace de Paris ! Ça n'est qu'ensuite que les fabricants seraient confrontés sur le plan de l'exécution et du prix de revient. Actuellement, aucun d'entre eux n'est réellement capable de créer en fonction des exigences nouvelles. Ajoutons que l'entretien du mobilier urbain doit faire partie intégrante du contrat d'exécution.

⁂

Le congrès unanime a également souhaité que prenne fin ce que d'aucuns ont nommé la « conquête du Far-West », c'est-à-dire la mise en coupe réglée de *l'espace collectif par les industriels* du mobilier urbain publicitaire. Il est dommageable pour le pays tout entier qu'un seul mobilier urbain puisse être plaqué de Calais à Nice, et de Biarritz à Metz, comme un masque de fer défigurant la sensible beauté des lieux, lentement mûris par les siècles et les générations. Aucun concept libéral, aucune offre si alléchante soit-elle, ne peut excuser une municipalité qui aliène pour quinze ans l'espace collectif, au profit de l'intérêt d'un seul !

Et, dans ce sens, le souhait de M. Chirac de faire disparaître la publicité des corbeilles de rues et un élément positif de réactions, comme le serait aussi une décision de ne pas permettre l'implantation au cœur de Paris des MILT (1) de M. Decaux. Ne pourrait-on pas limiter la monstruosité de ces surfaces publicitaires en faisant accepter leur fractionnement moins volumineux et plus nombreux ?

Pour avoir participé dans la hâte et le bénévolat à bien des commissions, je me promets d'attirer l'attention du maire de la capitale sur la nécessité démocratique d'accorder à la commission du mobilier urbain le statut qui lui permettrait d'adopter les méthodes les plus propres à jouer son vrai rôle, consultatif certes, mais efficace : préparation du travail, concertation, un bureau actif, des possibilités de sondage d'opinion... et, pourquoi pas, des lieux d'exposition dans les squares des mairies de Paris qui permettraient au public de faire connaître son avis.

ANDRÉ PARINAUD.

(1) MILT : Mobilier informations locales et touristiques.

ÉTRANGER

LE CLUB DE PARIS CONSENT A UN ALLÉGEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE DU PÉROU

Les représentants des pays créanciers du Pérou réunis le 3 novembre au sein du Club de Paris ont décidé d'accorder à ce pays un allégement important de sa dette extérieure.

Le Pérou ne remboursera, en 1979 et en 1980, que 10 % de sa dette publique. Cette disposition permettra de ramener à 30 % la part des revenus à l'exportation de ce pays consacrée au service de la dette (contre la moitié actuellement). Les 90 % restant seront remboursés en sept ans à partir de 1981.

Dans un communiqué diffusé par le ministère français de l'économie, les représentants des quatorze pays présents à cette conférence (Etats occidentaux et Japon) précisent qu'ils ont été « *sensibles aux efforts de redressement entrepris par le gouvernement péruvien dans le contexte des accords financiers internationaux qu'il a conclus récemment et de son programme économique et financier pour la période 1979-1980. Ils ont estimé opportun d'apporter une contribution positive au redressement de la balance des paiements du Pérou, afin de faciliter la reprise de la croissance économique à un rythme satisfaisant.* »

« *Dans cet esprit*, poursuit le communiqué, *les représentants des pays participants sont convenus de recommander à leurs gouvernements respectifs un allégement important de la dette extérieure du Pérou à l'égard des organismes publics des pays créanciers et des créances garanties ou assurées par ces organismes.* »

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le chômage* touchait en octobre 901 640 personnes en Allemagne fédérale, soit 3,9 % de la population active, contre 3,8 % en septembre et 4,2 % en octobre 1977. — *(Agefi.)*

ETATS-UNIS

● *Le chômage* a diminué en octobre aux Etats-Unis, revenant à 5,8 % de la population active, contre 6 % en septembre, ce qui constitue le meilleur résultat constaté depuis juin (5,7 %). Le nombre de chômeurs était, le mois dernier, de 5,8 millions au lieu de 6 millions. Parallèlement le nombre des emplois s'est accru de 325 000 en octobre pour s'installer à 95,2 millions. En un an, 3,6 millions d'emplois ont été créés. — *(Agefi.)*

AFFAIRES

LE GROUPE ALLEMAND OTTO VERSAND AUGMENTE SA PARTICIPATION DANS « LES TROIS SUISSES »

(De notre correspondant.)

Lille. — La société Otto Versand, de Hambourg, numéro 2 allemand de la vente par correspondance, vient de porter de 25 % à 35 % sa participation dans le capital de la société Trois Suisses International.

En 1974, une convention avait été signée entre les deux groupes prévoyant qu'Otto Versand, en plus d'une prise de participation immédiate de 25 %, aurait la possibilité ultérieure de transformer des obligations convertibles Trois Suisses en actions pour augmenter sa participation jusqu'à 35 %. La levée de l'option marque, selon la direction des Trois Suisses, « *la volonté des deux groupes de réaliser en commun leurs objectifs de développement sur les marchés européens* ».

Les Trois Suisses, numéro 2 de la vente par correspondance française après La Redoute, et dont le principal actionnaire est un groupe familial de la région de Roubaix, a réalisé durant l'exercice 1977-1978, clos le 30 juin, un chiffre d'affaires consolidé de 2,33 milliards de francs, dont 1,77 milliards en France, contre 1,65 milliards pendant l'exercice précédent. — G. S.

● *La Phocéenne de métallurgie, société française de robinetterie* de la région marseillaise, qui fournit des équipements pour l'industrie pétrolière, a pris le contrôle d'Olstill, firme britannique spécialisée dans le commerce et la distribution de matériel de tuyauterie pour le raffinage et la pétrochimie. Le chiffre d'affaires d'Olstill dépassera, en 1978, 1 million de livres sterling (8,5 millions de F).

CONJONCTURE

Dans un rapport au Sénat

M. PISANI PROPOSE LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

« *On n'exporte pas ce que l'on produit, mais on exporte ce que l'on est.* » Cette formule pourrait servir d'exergue au rapport sur « *les enjeux et les conditions des équilibres extérieurs de la France* », que présente à la presse, ce lundi 6 novembre, M. Edgar Pisani, sénateur socialiste de Haute-Marne. Ce texte de 194 pages, dont la préparation avait été lancée en décembre 1977, a été adopté en octobre 1978 par les trois commissions du Sénat qui furent à l'origine de sa publication.

Dans ce document, l'ancien ministre du général de Gaulle, après avoir rappelé, à l'aide de citations un peu longues, les données mondiales, évoque, face à la nécessité d'« *une présence constante et active sur tous les terrains* », le « *complexe* » français. Le thème n'est pas nouveau, mais la conclusion est nette : « *Il n'y a pas de marché du siècle. Notre avenir se joue moins en termes de secteurs ou de zones géographiques qu'en termes de flexibilité des investissements, des équipes de chercheurs ou des entreprises, en termes de capacité de mobilisation et de création.* »

Une analyse substantielle est consacrée à l'agriculture, l'attention étant notamment attirée, de façon judicieuse, sur l'intérêt d'une réduction des importations non seulement de certains produits (bois, porc, etc.), mais aussi de facteurs de production comme l'énergie, les engrais ou les protéines. Moins fournis sont les chapitres traitant de l'énergie, de l'industrie ou des autres aspects du commerce extérieur. Mention est faite de la nécessité de l'information sur la réalité économique de chaque pays du monde, « *qui constitue une matière première aussi indispensable que le pétrole, le fer ou le bois* ».

En conclusion, M. Pisani, après avoir mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le travail parlementaire en s'inspirant des méthodes américaines, propose la création d'un « *ministère de la planification et des échanges extérieurs* », l'actuel ministre du commerce extérieur « *n'ayant pas les moyens de sa fonction* ». Il s'agit de résoudre le dilemme « emploi ou équilibre extérieur », puisque 1 % de croissance équivaut, selon l'auteur, à cent mille chômeurs en moins, mais à 5 milliards de déficit commercial en plus.

Le rapport est prolongé par deux documents intéressants. L'un présente en 354 pages une analyse des faits et des textes relatifs aux échanges internationaux, qui constitue une sorte de manuel du commerce extérieur. L'autre reproduit les diverses contributions adressées à la commission — une soixantaine, — qu'elles émanent des syndicats, des organisations professionnelles ou bien des chefs d'entreprise, des banquiers et des fonctionnaires. — M. B.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT FRANCE ENTREPRISES

La souscription publique des actions de cette SICAV est ouverte à dater du 6 novembre 1978.

D'ores et déjà, France Entreprises détient les 60 % d'actions françaises requis pour permettre à ses actionnaires de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi du 13 juillet 1978.

Aux côtés du président, M. Pierre de Calan, siégeront au conseil d'administration : M. Jean-Marie Paluel-Marmont, directeur de Paluel-Marmont Merrill Lynch S.A., la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, représentée par M. Jean Brunet-Moret, directeur général, la banque Jordaan, représentée par M. Guy d'Ussel, président du directoire, Barclay's Bank S.A., représentée par M. Pierre Gomont, directeur général adjoint, la Caisse industrielle d'assurance mutuelle, représentée par M. Robert Choplin, directeur général, la Caisse de retraite et de prévoyance « Hausmann », représentée par M. Lucien Pourrier, président.

Il est rappelé que les actions France Entreprises peuvent être souscrites aux guichets de Barclay's Bank S.A., de la banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, de la banque Jordaan et de la Société bancaire de Paris.

Crédit Mutuel : SICAV - ÉPARGNE INDUSTRIE

Sur avis favorable de la Commission des Opérations de Bourse, le Ministre de l'Economie a donné son agrément à la constitution d'Epargne Industrie, Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) du Crédit Mutuel.

La souscription d'actions de cette Société permettra aux épargnants de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi du 13 juillet 1978, c'est-à-dire de la possibilité de déduire de leurs revenus imposables 5.000 F *par an (montant majoré* dans certaines limites en fonction du nombre d'enfants à charge).

Conformément aux dispositions de la loi précitée, les actifs d'Epargne Industrie seront constitués à hauteur de 60 % minimum par des actions de Sociétés françaises.

Le Conseil d'Administration de cette SICAV, présidé par M. René BENOIST - LUCY, Conseiller Financier de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel, *comprendra* la Caisse Centrale du Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, la Caisse Fédérale Bretonne de Crédit Mutuel, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, la Caisse Centrale Vendéenne de Crédit, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, et la Caisse Centrale du Crédit Mutuel de l'Aisne, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La Caisse nationale de Crédit agricole émet, à compter du 2 novembre 1978, un emprunt obligataire d'une durée de quinze ans et d'un montant de 2 400 millions de francs.

Le taux d'intérêt nominal est de 10,30 %.

L'UNION DU CRÉDIT COOPÉRATIF

Membre de l'Alliance Coopérative Internationale

Le groupe du Crédit coopératif fait désormais pleinement partie de l'Alliance coopérative internationale à travers l'Union du Crédit coopératif qui l'y représente dans son ensemble depuis qu'elle y a été admise comme membre à part entière, par décision du Comité exécutif de l'Alliance réuni à Copenhague le 9 septembre 1978. Jusqu'alors seuls quelques établissements spécialisés du Crédit coopératif faisaient partie de certains comités particuliers de l'Alliance.

Rappelons que l'A.C.I. *représente* 335 millions de coopérateurs groupés en quelque 665 000 organisations coopératives réparties dans soixante-quatre pays. Son président est R. Kerinec, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, président du groupement national de la coopération et par ailleurs administrateur de la Caisse centrale de Crédit coopératif.

CENTENAIRE - BLANZY

Le conseil d'administration, réuni le 2 novembre 1978 sous la présidence de M. Frédérik Ourbak, a arrêté le *bilan et les comptes de l'exercice* 1977-1978 clos le 30 septembre 1978.

Le solde bénéficiaire du compte d'exploitation s'élève à 8.347.843 F contre 7.430.431 F pour l'exercice 1976-1977 et le bénéfice net y compris les plus-values nettes à long terme, à 11.731.080 F contre 11.406.761 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 20 décembre 1978, de porter 4.520.035 F à la réserve pour plus-values à long terme et, aux autres réserves, 12.373 F correspondant aux profits immobiliers imposés à taux réduits. Le bénéfice courant distribuable ressort, en conséquence, à 7.198.672 F contre 6.767.395 F pour l'exercice 1976-1977.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée *générale* une distribution globale de 7.159.801 F, correspondant à un dividende net de 23 F augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 11,50 F, soit au total 34,50 F par action. Le dividende précédent avait été de 22 F assorti d'un avoir fiscal de 11 F.

unipremière

SICAV

Réuni le jeudi 26 octobre 1978 sous la présidence de M. Jean-Claude de la Tribouille, le conseil d'administration d'Unipremière a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978.

Le bénéfice net de l'exercice qui s'élève à 6 917 273,21 F est composé :

Du solde des produits courants (distribuables) .... 3 052 672,17 F

Du solde des autres produits .... 3 864 601,04 F

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 14 décembre 1978, de distribuer un dividende global de 108,23 F par action dont la valeur liquidative au 30 septembre 1978 atteignait 1 682,87 F contre 1 472,37 F un an plus tôt. Compte tenu du coupon brut de 98,80 F détaché le 20 décembre 1977, la performance brute est donc de 21,01 %.

UNI-OBLIGATIONS

SICAV

Réuni le jeudi 26 octobre 1978, sous la présidence de M. Jean-Claude de la Tribouille, le conseil d'administration d'Uni-Obligations a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978.

Le bénéfice net de l'exercice, qui s'élève à F 7 389 784,09, est composé :

Du solde des produits courants (distribuable) : F 3 383 967,77.

Du solde des autres produits : F 4 005 816,32.

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 14 décembre 1978, de distribuer un dividende global de F 115,07 par action dont la valeur liquidative au 30 septembre 1978 atteignait F 1 674,24 contre *F 1 457,40 un an plus tôt. Compte* tenu du coupon brut de F 99,51 détaché le 20 décembre 1977, la performance brute est donc de 21,71 %.

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	30-6-78	30-9-78
Actif net (M. F.)	51,21	58,27
Répartition :	%	%
— Actions françaises .	22,5	33,9
— Actions étrangères .	35,3	32,1
— Obligations franç. :		
• Convertibles	11,2	13,1
• Autres	16,9	15,4
— Obligations étrang.	3,6	3,3
— Liquidités	10,5	2,2
	100	100
Nombre d'actions en circulation	91 127	89 434
Valeur de l'action en F	561,76	650,08

AFFAIRES

Un « hit-parade » du redéploiement industriel est dressé par « l'Expansion »

Quels sont les atouts et les faiblesses des principaux pays industrialisés et de leurs entreprises dans la « guerre des industries » engagée depuis la crise pour la conquête des marchés mondiaux ? Tel est l'objet de l'enquête réalisée par « l'Expansion » dans son numéro de novembre.

De l'analyse des positions relatives de chacun dans douze secteurs industriels ouverts à la concurrence internationale (automobile, chimie, industries alimentaires, etc.), le magazine tire trois conclusions principales.

1) La puissance des entreprises américaines, plus grandes, plus souples, plus rentables que la plupart des autres, apparaît plus nette que jamais. *« Elles mènent la danse dans des secteurs de pointe comme l'aéronautique ou l'électronique, mais savent également être les meilleures dans des activités aussi banales que l'automobile ou l'industrie alimentaire. »*

2) En comparaison, les firmes japonaises, pourtant passées *« maîtres ès redéploiement »*, semblent moins bien placées qu'il n'y paraît, a priori. Selon *l'Expansion*, les entreprises nippones sont, paradoxalement, victimes de leur agressivité commerciale. *« Menacées de mesures protectionnistes par les pays occidentaux »*, elles sont, en outre, contraintes de réduire leurs marges pour compenser le renchérissement du yen et l'augmentation des salaires japonais.

3) *« Face aux géants américain et japonais »*, les pays européens semblent *« bien démunis »*, estime *l'Expansion*, à l'exception — notable — de l'Allemagne fédérale.

Pour sa part, la France accentue son effort de rattrapage grâce au *« renforcement de ses structures et de ses méthodes dans des secteurs où elle s'est toujours distinguée (automobile) (...), mais également dans des domaines où on ne l'attend pas : ainsi, la part des usines clés en main dans le total des exportations de biens d'équipement est passée de 4,6 % à 26,1 % au cours des cinq dernières années »*.

L'Expansion établit, au terme de cette analyse, un *« palmarès du redéploiement »* entre six grandes nations industrielles, selon huit critères, en particulier l'évolution et la structure des exportations. Globalement, la R.F.A. (dont l'excédent commercial atteignait, en 1977, 28 % des exportations françaises) apparaît la plus performante, devant le Japon, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. En ce qui concerne la progression des exportations en 1977, la France se classe, avec 7 %, au second rang, derrière la Grande-Bretagne (9,3 %). S'agissant de l'évolution des parts de marché (mesurant la différence entre la croissance des exportations et celle des marchés à l'exportation), la France a progressé l'année dernière au même rythme que la Grande-Bretagne (2 %) et plus fortement que la R.F.A. et l'Italie (1,5 %) ; les Etats-Unis et le Japon, au contraire, ont régressé (2 %).

Les 1 000 premières

Parallèlement, *l'Expansion* publie un classement des mille premières entreprises industrielles françaises, établi avec l'aide du cabinet américain Dun and Bradstreet. Elément inédit : les critères de classement tels que le chiffre d'affaires 1977, son évolution par rapport à l'exercice précédent, les résultats, la marge commerciale nette et les effectifs, sont accompagnés du pourcentage du chiffre d'affaires à l'exportation.

La Française des pétroles garde la première place (53,4 milliards de francs, dont 55 % à l'exportation), suivie par Renault (49,2 milliards de francs, dont 45 % à l'exportation) et Peugeot-Citroën (41,8 milliards de francs, dont 49 % à l'exportation) (1). Parmi les cinquante premières, Dumez (travaux publics, bâtiment), Dassault-Breguet (aéronautique), Roussel-Uclaf (pharmacie) et Rhône-Poulenc réalisent à l'exportation la part du chiffre d'affaires la plus élevée, avec respectivement 89 %, 75 %, 61 % et 59 %.

L'Expansion ajoute un classement national des cinquante premières entreprises commerciales, des cinquante premières sociétés de services, des vingt-cinq premières banques et des vingt-cinq premières compagnies d'assurances françaises.

(1) Non compris les filiales européennes de Chrysler, absorbées depuis.

Un industriel de la maille sur le fil...

« J'ai rencontré des industriels du textile heureux », affirmait récemment M. Raymond Barre après avoir visité le salon Première Vision, Tissus, Créations. « Il faut que la France le sache. » A moins d'être masochiste, manifester son bonheur dans la conjoncture présente relève presque de la provocation. Maurice Hagler n'est pas un torturé, mais il se veut quand même résolument optimiste, malgré ses soucis. La P.M.E. qu'il a créée voici maintenant trente ans à Saint-Lô (Manche) s'est fait un nom — le sien — dans le matériel de tricotage, les robes et ensembles jersey (marque Dellos), mais aussi dans les pull-overs, fabriqués, ceux-là, en Italie. Cette entreprise n'est certes pas en péril. Mais que d'efforts ne doit-il pas déployer pour la maintenir à flot !

En 1978, le chiffre d'affaires de la société atteindra 37 millions de francs. D'une année sur l'autre, la progression sera de 8 %. Cependant, le volume des ventes stagnera sérieusement.

Il n'y a donc pas lieu de pavoiser. La lutte est incessante. M. Hagler le sait. Ses armes ? Les collections, d'abord. Mais cela représente une très lourde charge pour son entreprise. Au rythme de deux par an, le cap de 2,5 millions de francs est vite atteint et même largement dépassé si l'on inclut les frais de salons (340 000 francs). Les exportations, ensuite. Elles représentent un quart environ du chiffre d'affaires de la société. Mais en portant le fer à l'étranger, Maurice Hagler se heurte à une très vive concurrence. Il faut se battre bec et ongles pour emporter des marchés, et, malgré toute sa volonté, il n'a pas réussi sa percée aux Etats-Unis. L'avenir ? Maurice Hagler ne désespère pas de consolider seul ses positions, mais, si besoin était, il serait prêt à se rapprocher d'un partenaire pour assurer la pérennité de son entreprise.

A. D.

Les salons français en novembre

Du 1er au 12 : Salon du bricolage, C.N.I.T., de 10 heures à 19 heures, nocturnes les 3, 7, 10 novembre jusqu'à 22 heures. Ouvert au public.

Du 4 au 12 : Foire de l'artisanat, Nîmes (Gard).

Du 9 au 13 : Foire aux vins, Nantes (Loire-Atlantique).

Du 10 au 19 : Salon du mobilier, de la décoration, de la cuisine et du tapis (porte de Versailles).

Du 13 au 18 : Salon international de l'emballage, du conditionnement et de la présentation, porte de Versailles, de 9 heures à 18 heures ; pas de nocturne. Ouvert au public.

Du 13 au 18 : Salon international de l'alimentation (SIAL), porte de Versailles, de 9 heures à 18 heures ; pas de nocturne. Ouvert au public.

Du 13 au 18 : Salon international du génie industriel alimentaire (G.I.A.), porte de Versailles, de 9 heures à 18 heures ; pas de nocturne. Ouvert au public.

Du 13 au 20 : Salon international matériel et techniques pour l'industrie et le commerce de la viande (MATIC), porte de Versailles, de 9 heures à 18 heures ; pas de nocturne. Ouvert au public.















LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le numéro du 6 novembre publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie des machines Bull. — Emission à 50 F de 3 278 348 actions nouvelles de 30 F (1 pour 5), jouissance du 1er juillet 1978. Le capital est porté de 491,75 F à 590,1 millions de francs.

Thomson-C.S.F. — Emission à 350 F de 839 000 actions nouvelles de 70 F (1 pour 8), jouissance du 1er janvier 1978. Le capital est porté de 459 840 000 F à 528 570 000 F.

S.D.R. « Centrest ». — Emission à 105 F de 100 000 actions nouvelles de 100 F (2 pour 7), jouissance du 1er janvier 1979. Le capital est ainsi porté de 35 à 45 millions de francs.

Société concessionnaire des autoroute de la côte basque « Acoba ». — Emission au pair sans appel public à l'épargne de 120 000 actions nouvelles de 100 F (onze pour quatre), jouissance du 1er janvier 1979. Le capital est ainsi porté de 33 millions de francs à 45 millions de francs.

Veuve Clicquot-Ponsardin. — Emission à 720 F de 77 780 actions nouvelles de 50 F, jouissance du 1er janvier 1978 (1 pour 5). Le capital est porté de 19 440 000 F à 23 328 000 F.

S.D.R. de la Bretagne. — Emission au pair de 60 000 actions nouvelles de 100 F (1 pour 3), jouissance 1er janvier 1979. Le capital est porté de 18 à 24 millions de francs.

De Buecque, Beau, Hicaux et Cie. — Emission à 170 F de 30 000 actions nouvelles de 100 F (1 pour 5), jouissance 1er novembre 1978 ; attribution gratuite de 50 000 actions de 100 F (4 pour 15), jouissance 1er novembre 1978. A la suite de ces deux opérations, le capital se trouvera ainsi porté de 15 à 23 millions de francs.

L'Union générale du Nord. — Attribution gratuite de 33 600 actions nouvelles de 45 F (1 pour 5), jouissance au 1er janvier 1979; émission au pair de 33 600 actions nouvelles de 45 F (1 pour 5). Le capital est ainsi porté de 7 560 000 F à 10 584 000 F.

Cedis. — Attribution gratuite de 108 892 actions de 100 F (1 pour 5), jouissance 1er janvier 1978, portant le capital de 54 446 300 F à 65 millions 335 500 F.

Ageparque. — Insertion effectuée conformément aux dispositions légales en vue de l'offre au public des actions de la société.

Marianne. — Insertion faite conformément aux dispositions légales en vue de l'offre au public des actions de la société.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 11	6 11
1 dollar (en yens)....	186 ..	189 40

LONDRES

Après son repli de la semaine écoulée, le marché se stabilise dans l'attente de nouveaux développements sur le front social. Seules les mines d'or baissent.

Or (ouverture) (dollars) 208 25 contre 215 20

VALEURS	CLOTURE 3 11	COURS 6 11
Beecham	628 ...	638 ...
British Petroleum	858 ...	858 ...
Courtaulds	113 ...	114 ...
De Beers	342 ...	336 ...
Imperial Chemical	358 ...	360 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	230 ...	232 ...
Shell	558 ...	558 ..
Vickers	188 ...	193 ...
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 3/16
*West Driefontein	26 7/8	28 1/2
*Western Holding	22 3/4	22 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTES

E.L.M.-LEBLANC. — Bénéfice au 30 juin avant impôt et participation : 7,79 millions de francs, contre 9,56 millions.

CYCLES PEUGEOT. — Bénéfice du premier semestre : 9,10 millions de francs contre 8 millions.

SEFIMEG. — Résultat au 30 juin compte tenu de la garantie des loyers due par l'Etat : 36,60 millions de francs contre 32,74 millions.

COMPTOIR LYON-ALEMAND. — Bénéfice avant impôt du premier semestre : 7,16 millions de francs, contre 13,17 millions.

POLIET. — Résultat brut semestriel : 25,38 millions de francs contre 17,95 millions. La progression de ce résultat s'explique notamment par l'accélération enregistrée dans l'encaissement des dividendes.

GENERALE DES EAUX. — Bénéfice avant impôt au 30 juin : 78,65 millions de francs contre 62,26 millions (+ 13,55 %). L'augmentation des produits immobiliers est à l'origine de cette progression.

CENTENAIRE - BLANZY. — Les comptes de l'exercice 1977-1978 se sont soldés par un bénéfice net distribuable de 7,19 millions de francs contre 6,76 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 34,50 F contre 33 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	2 nov.	3 nov.
Valeurs françaises ..	156,4	154,6
Valeurs étrangères ..	101,8	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	89,6	88,4

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	27 oct.	3 nov.
Indice général	110,5	109,4
Assurances	174,9	175,2
Banq. et sociétés financ.	96,6	95
Sociétés foncières	96,5	95
Sociétés investiss. portef.	121,6	120,9
Agriculture	97,6	95,9
Aliment., brasseries, distill.	105,9	104,9
Autom., cycles et l. équip.	146,5	143,2
Bâtim., mater constr., T.P.	121,9	120,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	72	70,9
Carrières salines, charbon.	101,5	104
Constr. mécan. et navales.	100,4	99,8
Hôtels, casinos, thermal.	139,9	138,9
Imprimeries, pap., cartons.	75,7	74
Magas., compt. d'exportat.	98,6	98,9
Matériel électrique	138,8	137,8
Métall., com. des pr. métal.	46,8	46,2
Mines métalliques	88,3	89,1
Pétroles et carburants	87,1	87,8
Prod. chimiq. et ét.-méd.	141,7	139,6
Services publics et transp.	102,5	101,5
Textiles	140,2	137
Divers	128,2	125,6
Valeurs étrangères	102,3	103,2
Valeurs à rev. fixe ou ind.	140,2	138,6
Rentes perpétuelles	51,8	51,8
Rentes amortis., fonds gar.	224,4	217,6
Secteur industr. publ. à rev. fixe	97,1	97,3
Secteur industr. publ. à rev. ind.	324,7	326,8
Secteur libre	108,1	108,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	245,8	242,8
Val. franç. à rev. variable.	765,8	758,1
Valeurs étrangères	756,1	762,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	89	88,4
Produits de base	53,4	53,3
Construction	121,1	118,8
Biens d'équipement	95,1	94
Biens de consom. durables	131,4	131,2
Biens de cons. non durabl.	90,7	89,9
Biens de consom. aliment.	98	98,1
Services	138,1	135,7
Sociétés financières	101,8	100,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	202,9	198,6
Valeurs industrielles	79,1	78,6

BOURSES REGIONALES Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	104,6	104,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 3 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 60	0 279
5 %	53 10	3 781
5 % 1920-1960	142 ..	3 781
3 % amort. 45-54	71	0 781
4 1/4 % 1963	97 ..	0 442
Emp. N. Eq. 6½ 65	108 70	5 301
Emp. N. Eq. 6 % 66	108	0 659
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 70	2 564
Emp. 8,80 % 77	108 80	3 978
Emp. 7 % 1973	3759	
E.D.F. 6½ 1950	...	2 992
— 5 % 1960	... ..	3 575

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	... ..
E.D.F. parts 1959	530 50	530 50
Ch. France 3 %	171 50	171 50
A.G.F. (Sté Cent.)	400	385
Ass. Gr. Paris-Vie	....	1490
Concorde	355	359 50
Epargne France		287
Financ. Victoire	297	300
France I.A.R.D.	182 50	186 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	530	884
Protectrice A.I.R.	254	255
S.P.E.G.	191	191
U.A.P.	562	561
Alsacien. Banque	351	350
Banque Hervet	204 40	204 30
Bque Hypot. Eur.	260	258
Bque Nat. Paris	325	326
(Li) B. Scalb. Dup	106	105 ..
Banque Worms	187	201
C.G.I.B.	74 20	73 80
Cofica	83 ..	84 50
C.A.M.E.	82 10	84 20
Creditel	138	136
Créd. Gén. Indust	282	280
Cr. Ind. Als.-Lor.	187 80	189 90
Crédit Lyonnais	316 20	316 40
Electro-Banque	161	158
Eurobail	150	149
Financière Sofal	370 ..	369
Fr. Cr. et B. (Cie)	. ..	79
France-Bail	280	280
Hydro-Energie	.. ..	21 80
Immobail B.T.P.	198 50	200 20
Immobanque	262	258
Immofice	229 50	230
Interbail	225 50	232
— (obl. conv.)	225 80	230 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	151	151 10
Locabail Immob.	293	294
Loca-Expansion	125 ..	125
Locafinancière	165	165
Marseil. Crédit	234	234
Paris-Réescompt.	280	286 50
Sequanaise Banq.	257	255
SLIMINCO	315 10	313 ..
Sté Cent. Banq.	69 30	68 50
Sté Générale	213 40	212
SOFICOMI	256	251
Sovabail	..	367
UCIP-Bail	159	159 ..
Unibail	246	247 ..
Un. Ind. Crédit	270 ..	268 ..
Cie Foncière	114 ..	114
C. G. V.	... ..	..
Fonc. Chât.-d'Eau	584	588
(M) S.O.F.I.P.	..	71
Fonc. Lyonnaise	515	530
Immob. Marseille	....	1040
Louvre	236	236
Rente foncière	... ..	...
SINVIM	... ..	... ..
Cogifi	140 10	140 10
Foncina	114	114 ..
Gr. Fin. Constr.	139	140 10
Immindo	151 20	157

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	102 50	102 50
Cie Lyon. Imm.	113 50	113 60
UFIMEG	96	98
U.G.I.M.O.	122 20	122 50
Union Habit.	175 ..	175
Un. Imm. France	151 30	151 30
Acier Investiss.	104 50	104 50
Gestion Sélect.	. ..	260 50
Sofragi	230 ..	230 40
Abeille (Cie ind.)	271	269
Applic. Hydraul.	680	707
Artois	103 40	108 ..
Conten. Blanzy	332 50	330 10
(NY) Contrest	. ..	142 10
(NY) Champex	133	134
Charg. Réun. (p.)	3090	2930
Comfadus	440	440
(Li) Dév. R. Nord	159 50	159
Electro-Financ.	328	320
(M) Et. Particip.		78 50
Fin. Bretagne	60 75	60 20
Fin. Ind. Gaz Eaux	589	598
Fin. et Mar. Part.	78 20	78 50
France (La)	559	550
La Mure	82 25	82 50
Lebon et Cie	229	229
(NY) Lordex	120 50	120 60
Cie Marocaine	38 20	38

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 276	4 299	3 98
Allemagne (100 DM)	229 580	227 850	230
Belgique (100 F)	14 638	14 631	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	212 500	211 250	210 50
Danemark (100 krd)	83 800	82 800	82
Suède (100 krs)	99 600	99 160	97 25
Norvège (100 k)	86 160	85 900	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 487	8 517	8 40
Italie (1 000 lires)	5 176	5 152	5 05
Suisse (100 fr.)	269 000	266 180	268 50
Autriche (100 sch.)	31 458	31 115	31 35
Espagne (100 pes.)	6 040	6 045	5 70
Portugal (100 esc.)	9 510	9 480	8 75
Canada ($ can. 1)	3 608	3 683	3 385
Japon (100 yens)	2 298	2 284	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 11
Or fin (kilo en barre)	29880	29800
Or fin (en lingot)	2 900	29990
Pièce française (20 fr.)	261 20	260 60
Pièce française (10 fr.)	221	221
Pièce suisse (20 fr.)	259	255
Union latine (20 fr.)	229	227 .
Souverain	260	258 50
Pièce de 20 dollars	1228	1213 20
Pièce de 10 dollars	685	685
Pièce de 5 dollars	418 20	..
Pièce de 50 pesos	1169	1160 .
Pièce de 10 florins	244 ..	238

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Chirac s'inquiète de la « cacophonie » qui règne chez nos partenaires

M. Jacques Chirac a souhaité, dans un entretien publié lundi 6 novembre par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, que l'Europe « *soit construite avec une foi beaucoup plus grande que celle déployée jusqu'à présent* ». Le président du R.P.R. a notamment affirmé : « *L'Europe, ce n'est pas la voie de la facilité. Autrement dit, ce n'est pas la priorité au repos, à la réduction générale du temps de travail, à l'augmentation sans contrepartie du niveau de vie qui est à l'ordre du jour, mais, au contraire, la mobilisation des énergies. Il est souhaitable que l'Europe se fasse ; il est également souhaitable que la France y ait une place éminente. Il faut donc qu'elle existe. Et pour cela qu'elle ne soit pas diluée dans un ensemble où elle ne serait qu'une province de prospérité moyenne n'ayant pas la capacité de décision politique parce qu'elle n'aurait pas un poids économique suffisant face à des voisins tels que l'Allemagne.* »

Evoquant la question des compétences de la future Assemblée européenne, M. Chirac a précisé qu'il n'a « *jamais demandé une renégociation pour définir le pouvoir de l'Assemblée* » qui sera élue en juin 1979 Il a ajouté : « *Si le terme a été utilisé, c'est un lapsus. (...) En fait, nous demandons une réunion du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement européens pour que soit prononcé, d'une même voix, un jugement sur ce que sera la nouvelle Assemblée élue au suffrage universel, ce que seront ses compétences et les garanties que ces compétences ne seront pas dépassées.*

» *A cet égard, ce que dit le gouvernement français, et ce qu'a rappelé le chef de l'Etat, le 16 octobre, nous paraît parfaitement satisfaisant. Mais nous constatons que les plus hautes autorités politiques, chez nos partenaires, ont un langage différent et préoccupant. On parle de pouvoir législatif, de pouvoir constituant, de vocation à traiter les problèmes de défense ou de politique étrangère. La cacophonie est étonnante.* »

N.D.L.R. — Dans sa lettre aux responsables des fédérations du R.P.R. (« le Monde » du 27 septembre 1978), M. Chirac avait souhaité une « négociation complémentaire » sur le texte relatif à l'élection de l'Assemblée au suffrage universel.

LA REMONTÉE DU DOLLAR SE POURSUIT : 4,33 FRANCS

La reprise du dollar sur les marchés des changes, amorcée spectaculairement la semaine dernière après l'annonce d'un soutien massif à la monnaie américaine, s'est poursuivie lundi 6 novembre.

Le cours du billet vert est passé, à Francfort, de 1,89 à 1,91 DM ; à Zurich, de 1,6275 à près de 1,65 FS ; à Tokyo, de 186 à 189,40 yens ; et à Paris, de 4,3050 à environ 4,3350 F, après avoir même atteint 4,36 F.

Le cours de l'once d'or, qui avait battu ses records à 245 dollars il y a huit jours, et était revenu d'un seul coup à 230 dollars, puis à 215 dollars à la veille du week-end, a encore fléchi, tombant à 208 dollars environ.

B.P. ET SHELL ANNONCENT UNE POSSIBLE RÉDUCTION DE LEURS LIVRAISONS DE PÉTROLE

Les compagnies pétrolières britanniques British Petroleum et Shell ont annoncé dimanche une possible réduction de leurs livraisons de pétrole en raison de la crise iranienne.

Les deux compagnies, touchées par l'arrêt des exportations de pétrole iranien, ont déjà prévenu le gouvernement japonais que leurs fournitures seraient réduites de 10 %. Leurs clients en Europe occidentale et aux Etats-Unis sont également menacés.

● *Barrages routiers*. — Répondant à l'appel de l'Union nationale des chauffeurs routiers, les conducteurs de poids lourds ont entrepris, le lundi matin 6 novembre, de barrer des routes, notamment dans le Nord et dans le Haut-Rhin. Leurs revendications portent sur l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation du pouvoir d'achat et les procédures de suspension du permis de conduire.

Au Yémen du Nord

DOUZE PERSONNES CONDAMNÉES POUR COMPLOT ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES

Douze personnes, convaincues d'avoir participé au coup d'Etat manqué du 15 octobre, au Yémen du Nord, et condamnées à mort, dimanche 5 novembre, à Sanaa, ont été exécutées le même jour, au début de l'après-midi, a annoncé, lundi, l'agence irakienne d'information Ina, dans une dépêche datée de Sanaa. L'agence précise que parmi ces douze personnes figurent notamment l'ancien ministre de la jeunesse, du travail et des affaires sociales, M. Abdel Salam Moqbel, le directeur adjoint du cabinet de la présidence de l'Etat, M. Salem El Sakkaf, ainsi que le directeur des échanges culturels au ministère de l'éducation, M. Mohamad Ahmad Ibrahim.

Neuf militaires nord-yéménites, rappelle-t-on, avaient été exécutés à la fin du mois d'octobre pour leur rôle dans la tentative de coup d'Etat, qui avait été déjouée par l'armée. — *(A.F.P.)*

● *Un colis piégé* a explosé, samedi 4 novembre, au consulat de Tunisie à Strasbourg sans faire ni dégât ni victime.

En Union soviétique

M. Kossyguine annonce une récolte record de 230 millions de tonnes de céréales

De notre correspondant

Moscou. — Au cours de la réunion solennelle, au Kremlin, consacrée au soixante et unième anniversaire de la révolution d'Octobre, le samedi 4 novembre, M. Kossyguine a annoncé une bonne nouvelle à ses concitoyens : la récolte de céréales de cette année sera meilleure que prévu *puisqu'elle devrait dépasser* 230 millions de tonnes. Si ce chiffre était confirmé lorsque tous les calculs auront été faits avec précision, la récolte 1978 battrait tous les records ; elle serait en effet supérieure d'au moins 7 millions de tonnes à celle de 1976, la meilleure enregistrée jusqu'alors. En 1977, la récolte n'avait été que de 194 millions de tonnes de céréales.

Le chef du gouvernement soviétique *a expliqué ce succès par la* réforme de la politique agricole de 1965, par laquelle la « *direction collégiale* » avait inauguré son règne, et par les décisions du plénum du comité central de juillet dernier. Il a cependant précisé que « *maintenant que la récolte est ramassée, toute l'attention doit être portée à sa conservation totale afin que tout le grain, tous les légumes et toutes les pommes de terre parviennent sans perte et dans le meilleur état aux consommateurs* ». Le transport, le stockage, la distribution des produits agricoles provoquent, en effet, des pertes considérables *(le Monde* du 1er novembre).

Poursuivant sur une note optimiste, M. Kossyguine a indiqué que plus de quatre cent mille travailleurs de Moscou avaient réalisé le plan de 1978 pour le 7 octobre, premier anniversaire de la nouvelle Constitution, que toute l'industrie de la capitale était en avance de cinq jours sur les directives du plan et que les autres entreprises avaient rempli leurs engagements. Il n'en a pas moins lancé un appel traditionnel à l'économie de combustibles, de matières premières et de toutes les ressources naturelles, ainsi qu'à l'intensification de la production et à l'accroissement de *l'efficacité* du travail.

A propos de la politique énergétique il a précisé que l'atome « *source illimitée d'énergie* » devait fournir de plus en plus d'électricité permettant ainsi d'économiser le gaz et le pétrole qui sont des « *sources irremplaçables de matières premières pour l'industrie chimique* ». « *Nous entrons*, a-t-il dit, *dans une période de large construction de centrales nucléaires qui joueront un rôle croissant dans l'approvisionnement énergétique de la partie européenne de l'U.R.S.S.* »

Les Américains accusés de duplicité

En matière de politique étrangère, M. Kossyguine a été très ferme. Il a été sévère pour les Etats-Unis et dur avec la Chine, provoquant d'ailleurs le départ du chargé d'affaires chinois. Seuls les pays européens — la France étant citée à la première place devant la République fédérale d'Allemagne — ont trouvé grâce à ses yeux. Les seuls invités étrangers de marque étaient cette année MM. Le Duan et Pham Van Dong, respectivement secrétaire général du parti communiste vietnamien et premier ministre.

Le tableau de la situation internationale brossé par M. Kossyguine n'était pas empreint d'un grand optimisme. Pour rendre irréversible l.. « *détente politique* » véritable, il convient, a-t-il dit, d'« *avancer sur la voie de la détente militaire* ». Or M. Kossyguine a implicitement accusé les dirigeants américains de duplicité puisqu'ils négocient avec l'U.R.S.S. tout en relançant la course aux armements pour obtenir une supériorité militaire sur le camp socialiste, sous le fallacieux prétexte de combattre la « *menace soviétique* ». « *La politique de pression et de menace est un mauvais moyen, qui ne peut intimider le peuple soviétique* (...), a-t-il dit, ajoutant : *Nous n'admettrons pas que soit rompu l'équilibre approximatif des forces qui s'est établi à ce jour. Nul ne doit avoir le moindre doute à ce propos.* »

Pas de bienveillante neutralité envers Pékin

Malgré la mauvaise volonté des Américains et de leurs alliés, qui tranche, selon M. Kossyguine, avec les « *initiatives de paix* » de l'U.R.S.S., Moscou n'oublie pas les responsabilités particulières incombant aux deux grandes puissances dans la garantie de la paix. C'est pourquoi, dit-il, « *nous sommes prêts à faire tout ce qui dépend de nous pour améliorer les relations soviéto-américaines* ». Mais il a été très prudent au sujet des négociations sur la limitation des armes stratégiques : « *On voudrait formuler l'espoir qu'elles déboucheront sur une solution réciproquement admissible pour tout le monde.* »

Au début du passage consacré à la politique internationale, M. Kossyguine avait salué l'« *héroïque peuple vietnamien qui défend son indépendance et ses droits souverains contre les atteintes expansionnistes et de grande puissance de Pékin* ». A la fin de son intervention, il a de nouveau dénoncé la direction chinoise qui « *pactise maintenant sans aucun principe avec les forces réactionnaires les plus fieffées* ». L'U.R.S.S. continue certes à préconiser la normalisation des relations soviéto-chinoises, mais en même temps elle met en garde ceux qui « *cherchent à faire bloc avec Pékin sur la base de l'antisoviétisme* ».

« *Bien entendu nous ne nous opposons pas à ce que d'autres pays aient des rapports normaux avec la Chine*, a déclaré M. Kossyguine, *mais nous ne pouvons pas, comme le font d'aucuns, fermer les yeux sur certains aspects de la politique chinoise pour ne voir que ce qui n'affecte pas leurs intérêts immédiats* ». Le dirigeant soviétique visait non seulement le Japon et les pays occidentaux, mais encore, de toute évidence, la Roumanie et la Yougoslavie.

M. Kossyguine a dit très clairement que, pour son gouvernement, une bienveillante neutralité par rapport à Pékin était insuffisante, mais qu'« *une politique visant à déstabiliser la situation mondiale exigeait une ferme riposte* ». Nul doute que dans l'esprit des dirigeants soviétiques le traité d'amitié et de coopération qu'ils viennent de signer avec le Vietnam soit un élément de cette riposte.

DANIEL VERNET.

RAMON MERCADER EST-IL VRAIMENT MORT A LA HAVANE ?

Ramon Mercader, l'assassin de Léon Trotski, est-il vraiment mort récemment à La Havane, comme l'a annoncé à Moscou (« le Monde » du 21 octobre) l'entourage de son frère Luis ? Rien n'est moins sûr, du moins si l'on en croit l'auteur d'un article que publie, ce lundi 6 novembre, l'hebdomadaire ouest-allemand « Der Spiegel », sous le titre : « De nouvelles énigmes ».

Il est notamment indiqué dans cet article que le correspondant dans la capitale cubaine de l'agence de presse espagnole EFE s'est entendu répondre, lorsqu'il a cherché à rencontrer Ramon Mercader dans la clinique où il était censé mourir d'un cancer des os, que le mystérieux patient « n'avait jamais été dans cet établissement ». Un mois plus tôt, ajoute l'hebdomadaire de Hambourg, Ramon Mercader avait écrit à un journaliste tchécoslovaque réfugié en Suède que sa santé était bonne.

« Der Spiegel » cite différents autres témoignages et avance des hypothèses. Pourquoi Cubains, et surtout Soviétiques, pourraient-ils avoir « monté » une fausse mort de Ramon Mercader ? En mai 1977, à l'occasion de la Foire internationale du livre de Varsovie, il semble qu'il ait cherché à entrer en contact avec les représentants de maisons d'édition occidentales, probablement pour leur vendre ses Mémoires — lesquels avaient tout, en effet, pour faire le bonheur d'un éditeur et embarrasser le Kremlin... Moscou a-t-il voulu couper court à toute tentative de « bavardage intempestif » ?

Il ne reste probablement plus, pour être fixé, qu'à guetter — si jamais l'écho en parvient un jour — la seconde mort de Ramon Mercader.

★ *Le Monde* a publié dans son numéro du 21 octobre une biographie de Ramon Mercader.

● *Le colonel Salek*, chef de l'Etat mauritanien, sera reçu à déjeuner le mercredi 8 novembre par M. Giscard d'Estaing. Jusqu'alors lieutenant-colonel, il a été élevé le 1er novembre au grade de colonel, le plus élevé de l'armée mauritanienne.

Le numéro du « Monde » daté 5-6 novembre 1978 a été tiré à 514 026 exemplaires.

A B C D E F G